

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00482029 6

HISTOIRE

DES

MÉNAGERIES

DE L'ANTIQUITÉ A NOS JOURS

II

HISTOIRE

DES

MÉNAGERIES

DE L'ANTIQUITÉ A NOS JOURS

PAR

GUSTAVE LOISEL

Docteur ès sciences, Docteur en médecine,
Directeur de laboratoire à l'École des Hautes-Études.

II

Temps modernes

(XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES)

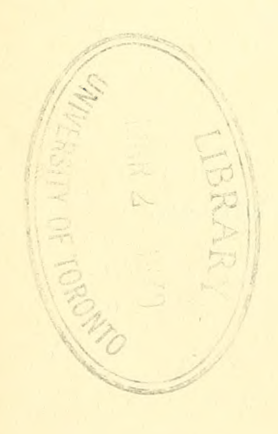
Ouvrage illustré de 22 planches hors texte.

PARIS

OCTAVE DOIN ET FILS
ÉDITEURS
8, PLACE DE L'ODÉON

HENRI LAURENS
ÉDITEUR
6, RUE DE TOURNON

1912


UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

HISTOIRE DES MÉNAGERIES

DE L'ANTIQUITÉ A NOS JOURS

TROISIÈME PARTIE

LES TEMPS MODERNES (XVII[e] ET XVIII[e] SIÈCLES)

CHAPITRE PREMIER

LES MÉNAGERIES D'ASIE, D'AFRIQUE, D'ITALIE D'ANGLETERRE, D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL

1. Ménageries et combats d'animaux en Asie.
2. Les animaux des Turcs et des Arabes. Amitié d'un lion et d'un chien à la Ménagerie de Maroc.
3. Les Ménageries de Parme, de Florence et de Naples. Le rhinocéros de Venise et l'élevage de dromadaires de San Rossore.
4. Suite de l'histoire de la Ménagerie de la Tour de Londres.
5. La Ménagerie de Windsor. Combat victorieux d'un cerf contre un tigre.
6. Parcs d'acclimatation des lords anglais. Ménageries foraines en Angleterre.
7. Les Ménageries royales d'Espagne et de Portugal.

I. L'étude que nous avons faite, dans notre premier volume, des ménageries de l'Antiquité, du Moyen âge et de la Renaissance, nous a montré que l'importance de ces établissements a suivi, au cours de l'histoire du monde, les fluctuations et les déplacements de la richesse. Très développées, chez les anciens peuples d'Orient qui entouraient la Méditerranée et le golfe Persique, les

ménageries se multiplièrent beaucoup en Italie, au temps de l'empire romain, pour sombrer à peu près complètement avec cet empire ; au Moyen âge, elles persistèrent encore à Byzance avec un reste de splendeur, mais on ne vit bientôt plus, chez tous les princes de l'Extrême-Orient, que des éléphants apprivoisés, des guépards de chasse et quelques lions ou tigres privés. Ce sont des ménageries de ce genre que les voyageurs : Tavernier, Thévenot, de Bruyn, Kaempfer, Bernier, Chardin, Deschamps, etc., retrouvent au XVIIe et au XVIIIe siècle, mais avec un peu plus d'importance au cours de ce dernier siècle.

Les empereurs mongols, les rois de Java et de Siam, les princes Birmans et Indiens font toujours nourrir un grand nombre d'éléphants.

A l'époque où Jodocus Schoutens visita le Siam, en 1636, il y avait, dans le palais royal, six mille éléphants apprivoisés dont un éléphant blanc, confié au gouvernement d'un prince du sang [1]. Cent ans après, un voyageur français, le Père Tachard, dans la relation de son premier voyage au Siam, voyait le roi de ce pays faire combattre ses éléphants contre un tigre : « On avait élevé, dit-il, une haute palissade de bambous, d'environ cent pas en carré ; au milieu de l'enceinte étoient entrés trois éléphans destinés pour combattre le tigre. Ils avoient une espèce de grand plastron en forme de masque qui leur couvroit la tête et une partie de la trompe.

« On ne lâcha pas d'abord le tigre qui devoit combattre ; mais on le tint attaché par deux cordes, de sorte que n'ayant pas la liberté de s'élancer, le premier éléphan qui l'approcha, lui donna deux ou trois coups de sa trompe sur le dos ; ce choc fut si rude que le tigre en

[1] Ce dernier renseignement est donné par Kämpfer en 1690. Voir Stricker, *Zoolog. Garten*, t. XIX, p. 382.

fut renversé et demeura quelque temps étendu sur la place sans mouvement, comme s'il eut été mort; cependant, dès qu'on l'eut délié, quoique cette première attaque eut bien rabattu de sa furie, il fit un cri horrible, et voulut se jeter sur la trompe de l'éléphan qui s'avançoit pour le frapper ; mais celui-ci la repliant adroitement, la mit à couvert par ses défenses, qu'il présenta en même temps, et dont il atteignit le tigre si à propos, qu'il lui fit faire un grand saut en l'air; cet animal en fut si étourdi, qu'il n'osa plus approcher. Il fit plusieurs tours le long de la palissade, s'élançant quelque fois vers les personnes qui paraissoient vers les galeries; on poussa ensuite trois éléphans contre lui, lesquels lui donnèrent tour à tour de si rudes coups, qu'il fit encore une fois le mort, et ne pensa plus qu'à éviter leur rencontre; ils l'eussent tué sans doute, si l'on n'eut fait finir le combat[1] ».

Les Indes avaient été visitées également, au milieu du XVII[e] siècle, par un français, Bernier, qui avait trouvé une assez belle collection d'animaux à la cour du Grand Mogol, Aureng-Zebe. Cette cour résidait tour à tour à Agra et à Jehan-Abad, ville nouvelle construite près des ruines de l'ancienne Delhi; c'est dans cette dernière ville que Bernier vit un jour défiler, pendant une heure et demie, la ménagerie du roi : chevaux, éléphants, rhinocéros, lions, gazelles apprivoisées et dressées à se battre entre elles, nilgaux ou bœufs gris « qui sont des espèces d'élans », grands buffles du Bengale « avec leurs prodigieuses cornes à combattre le lion ou le tigre, léopards ou panthères apprivoisées dont on se sert à la chasse des gazelles », beaux chiens de chasse d'Usbek de toutes sortes, chacun avec sa petite couverture rouge, quantité

[1] In *Encyclopédie méthodique* de 1782, t. I, p. 307.

d'oiseaux de proie de toutes espèces, dont les uns sont pour chasser les perdrix, d'autres pour les grues et d'autres enfin pour les lièvres ; ces derniers se jetent même sur les gazelles, leur battant la tête, et les aveuglent de leurs ailes et de leurs griffes[1].

Le Grand Mogol faisait combattre aussi ses animaux devant les dames de la cour, les seigneurs et même le peuple. Pour les combats d'éléphants, par exemple, on élevait une muraille de terre de trois ou quatre pieds de largeur et de cinq ou six de haut; les deux champions arrivaient de face, « l'un d'un côté de cette muraille et l'autre de l'autre, chacun ayant deux conducteurs dessus », afin que si le premier, qui était sur les épaules et qui avait un grand crochet de fer à la main, venait à tomber, le second put le remplacer. Le combat s'engageait par dessus la muraille à coup de dents, de tête et de trompe et continuait jusqu'à ce que le mur s'étant éboulé, le plus courageux des deux éléphants passât sur l'autre, lui fit tourner le dos et le poursuivit à coups de défenses ou de trompe; le combat devenait alors si vif qu'on était parfois obligé de lancer entre les deux bêtes des espèces de feux d'artifices pour les séparer.

La ménagerie d'Aureng-Zebe suivait la cour dans tous ses déplacements; les grands animaux servaient à manifester la grandeur et la magnificence du prince, les autres étaient utilisés, comme nous l'avons dit, à la chasse des nilgaux, des gazelles et des grues, et quelquefois même du lion. Pour chasser les nilgaux ou les gazelles, par exemple, le roi emmenait avec lui un léopard (guépard) qu'on conduisait enchaîné sur une petite charrette. Quand un troupeau de gazelles avait été découvert, on s'arrêtait et le léopard était lancé; la bête féroce ne se met-

[1] Tome II, p. 34 et 208, lettre écrite de Lahore, le 25 février 1663.

tait pas à courir directement sur la proie; elle s'en allait faisant des détours, se cachant, se courbant pour approcher de plus près et surprendre les gazelles. Arrivé à portée, le léopard s'élançait, terrassait une des gazelles, l'étranglait et se saoulait de son sang, de son cœur et de son foie. Son maître venait alors bien doucement auprès de lui, le flattait et lui donnait des morceaux de chair, puis il lui mettait des lunettes qui couvraient ses yeux et alors le léopard se laissait enchaîner et remettre sur la charette. La chasse du lion, que le roi et les princes seuls pouvaient faire, n'était guère plus périlleuse ; on s'y servait, comme proie vivante, d'un âne qu'on avait gavé au préalable d'opium ; le lion s'assoupissait après avoir mangé de cette chair, de sorte qu'on s'en emparait facilement en l'enveloppant de filets[1].

A la fin du XVIIIe siècle, tous les petits potentats de l'Inde et de Java : les rajahs, les nababs, les sultans avaient chacun une ménagerie plus ou moins importante; le dernier sultan de Mysore, Tipou-Sahib, par exemple, un de ces princes les plus populaires en Europe, tenait à la porte de son palais deux tigres attachés par des chaînes d'argent et sa ménagerie renfermait, outre plusieurs centaines d'éléphants, des panthères, des lynx, des hyènes, des ouanderous et autres singes qui furent achetés pour le Museum d'Histoire naturelle de Paris, après sa mort[2].

En Perse, au siècle précédent, le schah Abbas II, avait également une ménagerie d'animaux féroces comprenant des lions, des tigres, des léopards, des panthères et des ours. Chardin, qui vécut plusieurs années à Ispahan, nous dit que tous ces animaux étaient apprivoisés et dressés pour la chasse; les plus grands étaient portés au point voulu dans des cages de fer placées à dos d'éléphants ;

[1] *Ibid.*, p. 224 et 226.

[2] Voir : Armandi, p. 39; Deschamps, p. 159 et suiv. ; et V***.

les autres étaient conduits en croupe, attachés par une chaîne et les yeux bandés. Quand le cavalier apercevait quelque gazelle, il débandait les yeux de sa bête et lui tournait la tête du côté de l'animal ; la bête féroce s'élançait alors, mais si, après quelques sauts, elle n'avait pas réussi à atteindre sa proie, elle se rebutait d'ordinaire et s'arrêtait[1]. D'autres fois, c'était à Ispahan même que le schah se donnait le plaisir d'une chasse et c'étaient alors des taureaux que l'on faisait littéralement massacrer par un lion, un tigre ou un léopard[2]. A côté de ces bêtes de chasse et de combat, il y avait encore des animaux de grand luxe comme deux éléphants et un rhinocéros qui avaient été offerts au schah par un ambassadeur d'Ethiopie[3] ; enfin on comptait, autour d'Ispahan, plus de trois mille colombiers que les Persans avaient construits tant pour nourrir des pigeons que, comme en Italie au temps de Varron, pour avoir de la colombine.

On trouvait également une ménagerie à la Cour des empereurs de Chine mais ces princes, du moins le glorieux Kang-hi, le second des empereurs de la dynastie mandchoue actuellement régnante, n'aimait guère les animaux sauvages. Voici, en effet, ce qu'il écrivait au commencement du XVIIIe siècle, dans ses *Instructions sublimes et familières :* « Lorsqu'on m'en envoie quelqu'un (un lion) d'Europe, je le reçois, non pour satisfaire ma curio-

[1] Chardin, t. IV, p. 94.

[2] *Ibid.*, t. IX, p. 70.

[3] Chardin, qui donne la figure du rhinocéros, ajoute que « les Abissins ou Abechi, comme les Perses les appellent, apprivoisent et élèuent au travail les rhinocéros, comme on fait les Eléphans. » (T. VIII, p. 132-133 ; t. VII, p. 457, 460 de l'édition de Langles ; 1811.) — D'autre part, nous trouvons dans Ladvocat (p. 11), le passage significatif suivant : « Les Pères Jésuites Portugais qui ont demeuré longtemps en Abyssinie assurent non seulement qu'ils y ont nourri des Rhinocéros, mais aussi que les Abyssins les apprivoisent, qu'ils s'en servent et les accoutument au travail comme ils font des Eléphans. » Voir encore, sur ce sujet, notre tome III, p. 21.

sité, mais parce que c'est un animal venu de fort loin, pris avec beaucoup de risque, et offert avec tant de zèle, que je ne puis me refuser de louer au moins l'intention des Européens, et je n'ai pas la force de le renvoyer ; ainsi je le reçois et le fais nourrir. Je ne suis pas de mon naturel porté pour les choses extraordinaires. » Il faut rapprocher probablement de ce passage, la « maison pour tigres » de l'empereur de Chine, dont le plan nous est donné par Le Rouge [1].

II. En Europe orientale et en Afrique, les Turcs et les Arabes conservaient sans doute leurs anciennes coutumes de garder près d'eux des animaux féroces. Pourtant un ambassadeur de Henri IV en Turquie, du Fresne-Canaye ne nous parle [2] que de chiens, de chevaux et d'oiseaux de chasse, que le Grand Seigneur faisait nourrir alors dans ses jardins de Scutari. Encore, à la fin du XVIII[e] siècle, nous ne connaissons qu'un ministre du sultan pour « avoir souvent auprès de lui un lion qui jouissait, dans son palais, d'autant de liberté que l'animal domestique le plus pacifique et le plus fidèle [3] ».

A Alger et à Tunis, on voyait également, à la même époque, « des lions aller et venir dans les maisons des grands, sans faire de mal, et jouer avec leurs serviteurs [4] » ; et à Maroc, Maquet, un envoyé de Henri IV, trouvait, en 1605, une maison de lions. « Je fus voir des lyons, dit-il, qui estoient enfermez comme dans vne grande masure tout à découvert, et y montait-on par vn degré et vy là entr'autres vne chose assez remarquable d'vn chien qui auoit autrefois esté jetté aux lions pour leur pasture ; car l'vn de ces

[1] VII[e] cah. (1779), pl. VII.
[2] Page 90.
[3] Lacépède et Cuvier, article de la *Lionne*, p. 4.
[4] Bernadin de Saint-Pierre.

lyons et le plus ancien des autres qui luy cédoient, prit ce chien qu'on luy auoit jetté, sous ses pattes comme pour le deuorer, mais s'en voulant un peu jouer auparavant, il aduint que le chien flatant le lyon, comme recognoissant sa puissance, commença à luy gratter doucement avec les dents une galle qu'il auoit sous la gorge, à quoy le lion prit un tel plaisir que non seulement il ne fit point de mal au chien mais encore il le garda des autres : de sorte que lorsque ie le vy auec ces lyons, il y auoit desia sept ans qu'il estoit avec eux, à ce que me dit l'esclave chrétien qui les gardoit, et me conta aussi que lorsqu'il bailloit à manger aux lyons, le chien viuoit avec eux, et mesme leur arrachoit quelquefois la viande de la gueule. Lorsque ces lyons se battoient pour la pasture, le chien faisoit ce qu'il pouvoit pour les séparer ; et quand il voyoit qu'il n'en pouvoit venir à bout, par vn instinct naturel, il se mettoit à hurler de telle sorte que les lyons qui craignoient ce cry des chiens uenoient aussitôt à se séparer et s'accordoient entre eux[1]. »

Au Caire, Pietro della Valle, qui visita cette ville en 1614, ne semble avoir rencontré que des montreurs de bêtes sauvages ou des animaux privés. « J'ay veu, dit-il, dans la relation de son voyage, plusieurs animaus viuans; comme des Callitriches ou Guenons de couleur blonde... des Bertrands noirs auec la barbe blanche, desquels, s'il s'en trouuoit quelqu'vn à achepter je l'enuoyrois aussi très volontiers ; des Crocodilles, vn entr'autres qui estoit viuant, long de 25. palmes, et dont les machoires et les dents estoient si fortes, que luy ayant mis en ma présence vne pele de fer dans la gueule, il la rompit tout d'vn coup auec les dents, quoy qu'il fut

[1] Maquet, p. 186. Un fait semblable s'est passé à la ménagerie de Schönbrunn que nous décrivons plus loin. Un tigre atteint d'une affection des yeux se prit de même en amitié d'un chien qu'on lui avait jeté pour sa nourriture et qui s'était mis à lui lécher les paupières. V. notre tome III, p. 48.

presque mort et percé de tous costez : des Tortuës de mer, qui sont grandes comme vn carosse ; des cheuaux marins ; des Ichneumons, qu'on appelle maintenant rats de Pharaon. Je vis aussi dans la maison d'un Vénitien plusieurs animaux fiers extrêmement... Il les appelle chats musquez et les gardoit dans des cages, et en ma présence il en tira la ciuette, qui n'est autre chose que la sueur, que l'on ramasse d'entre les cuisses de ces animaux, auec vne cueïller, après les auoir bien trauaillé. Pour en venir à bout, et de peur qu'ils ne mordent, ils les tiennent séparément dans des cages de bois bien fortes, mais si petites et si estroites que l'animal ne s'y peut pas tourner ; si bien que quand ils veulent auoir la ciuette, ils le font suër, l'agitant un peu auec vne baguette dans la mesme cage, qu'ils ouurent ensuite par derrière autant qu'il faut pour tirer les jambes dehors sans qu'il puisse se tourner pour blesser celui qui le tient... [1]»

III. L'Italie, en complète décadence à l'époque où nous sommes, nous montre pourtant une nouvelle ménagerie, celle des ducs de Parme, qui datait peut-être, à la vérité, des siècles précédents. Cette ménagerie nous est connue par un voyageur français dont nous avons trouvé la relation manuscrite de voyage à Saint-Pétersbourg [2]. Elle était située, dans le palais d'été ducal, à Parme, où Ranuccio II renfermait des lions, des lionnes, des daims et des aigles. Elle disparut sans doute en 1731, quand la dernière héritière des Farnèse porta son duché, en dot, à Philippe V d'Espagne. Avec elle, les établissements de Florence et de Naples vont représenter, au XVIIIe siècle, la fin des anciennes ménageries italiennes.

[1] Pietro d. Valle. t. I. p. 275-276.

[2] *Journal du voyage d'un anonyme français...*

La République florentine avait été abolie en 1530 par le triomphe des armes de Charles-Quint; la Seigneurerie avait été supprimée et Florence était devenue une simple ville du nouveau grand-duché de Toscane. La ménagerie des lions avait été donnée alors à la cour du grand-duc qui continua à y entretenir des animaux, avec le même luxe qu'autrefois. A la fin du XVII[e] siècle, le P. Philippe y voyait entr'autres un caracal qu'il appelle chat de Syrie et, au milieu du XVIII[e], un autre voyageur la décrit de la façon suivante : « La ménagerie du grand-duc est sur la place Saint-Marc, très proche des écuries : on y élève des lions, des tigres et des ours qui sont très familiers ; indépendamment de leurs loges, chacun de ces animaux a une cour très longue, à l'extrémité de laquelle il y a une grille qui aboutit à une gallerie d'où on les peut regarder. Il est arrivé en 1767 un incendie dans lequel des animaux se sont échappés et ont causé divers accidents à Florence.

« Il y a aussi près de la gallerie une arène environnée d'un rang de loges très bien décorées, d'où l'on peut voir commodément le combat des lions, des taureaux et autres animaux ; il y a aussi une machine de bois assez ingénieuse, dont on se sert pour faire rentrer le lion dans sa loge : elle est peinte en figure de monstre effrayant ; deux hommes renfermés au dedans la font marcher avec facilité vers le lion, et lui lancent en même temps des fusées, qui semblent partir de sa gueule, de sorte que le lion, intimidé par le feu, se retire aussitôt dans sa loge où on le renferme aisément. On conserve aussi dans cette ménagerie des demoiselles de Numidie, de gazelles d'Afrique, un ichneumon ou rat de Pharaon, et autres animaux singuliers [1]. »

[1] De la Lande, p. 330-331.

A cette époque, sous le grand-duc Léopold, le futur empereur d'Autriche, la ménagerie de Florence paraît donc avoir encore brillé de l'éclat d'autrefois. C'est cependant sous ce règne qu'elle fut détruite. Voici ce qu'en dit un autre voyageur qui la visita vers l'année 1775 : « Faut-il vous parler d'un spectacle qui avait de la célébrité sous les Médicis ! Un combat de bêtes, à l'imitation de l'ancienne Rome. Aujourd'hui il ne vaut guères plus que la polissonnerie qu'on vous donne à Paris, si ce n'est que les animaux sont en liberté corps à corps ; et, pour les empêcher de s'égorger, des hommes cachés dans une machine roulante, tirent de l'artifice qui effraye et sépare les combattants, en bien petit nombre : deux lions, deux tigres et un loup. Tout ce qui reste de beau, c'est l'amphitéatre. J'ai demandé la raison de cette décadence ; on m'a répondu qu'il y avait trop de dépenses à faire d'ailleurs[1] ». Deux ans après, en 1777, la ménagerie disparaissait[2], après une existence qui avait duré plus de cinq siècles.

La fin de la ménagerie de Naples suivit de près celle de Florence ; on la voit encore recevoir un éléphant, cadeau du Grand-Turc ; Willughby y signale la naissance de lionceaux[3] ; puis nous n'en entendons plus parler.

Mais d'autres curiosités zoologiques venaient alors exciter la curiosité des Italiens : un éléphant énorme qui parut à Rome en 1630 ; un rhinocéros qui fit courir tous les masques au carnaval de Venise, en 1751[4] et qui, fut exposé ensuite dans l'amphithéâtre de Vérone ; une

[1] Coyer, t. I. p. 115. La « polissonnerie » dont parle cet auteur est sans doute le « combat du taureau ». Voir p. 282.

[2] Lastri, t. II. p. 131.

[3] Cité par Lacépède et Cuvier, article de la *Lionne*, p. 5.

[4] Le portrait de cet animal fut gravé en médaille et peint par Pietro Longhi (*National gallery*, salle IX, n° 1101). Voir aussi Molmenti. t. III, p. 208 et 209 et P. Picca.

tortue colossale que l'on avait donnée à Benoît XIV ; des élevages de paons dont les plus célèbres étaient ceux de l'île Planasie[1] ; enfin un essai heureux d'acclimatation et d'utilisation de dromadaires en Toscane.

C'est au milieu du XVII[e] siècle que Ferdinand II, un des derniers Médicis, acheta à Florence les premiers dromadaires qu'il fit placer à sa métairie de San Rossore, près de Pise. Là ces animaux se multiplièrent et ne tardèrent pas à former un troupeau important dont le sang fut renouvelé, en 1739, par 13 mâles et 7 femelles qui furent envoyés de Tunis[2]. En 1789, il y avait en tout 196 individus tant mâles que femelles, et, en 1810, l'élevage était toujours en pleine prospérité. Le parc dans lequel vivaient ces animaux rappelait bien du reste leur pays d'origine ; situé au bord de la mer, entre les embouchures du Serchio et de l'Arno, c'était un pays plat et sablonneux, couvert d'arbres, de broussailles, de ronces et d'herbes grossières. Les animaux étaient domptés dès l'âge de quatre ans et vendus pour servir à porter des fardeaux ; on faisait d'ailleurs, avec leur poil, des matelas et des tricots grossiers ; leurs peaux fournissaient du cuir, mais on n'utilisait ni leur lait ni leur chair. A la fin du XVIII[e] siècle, le duc de Salviati, auquel appartenait le troupeau, vendait encore un dromadaire quarante louis d'or[3].

IV. En Angleterre, la ménagerie de la Tour de Londres, que nous avons vue apparaître au cours du XIII[e] siècle et

[1] Dans cette île, la Pianosa actuelle, pour reconnaître si le nombre des paons augmentait ou diminuait, on les avait accoutumés à se rendre tous les jours, à une heure marquée et à un certain signal, autour de la maison où on leur jetait quelques poignées de grain pour les attirer. Buffon, art. *Paon.*

[2] Ces détails sur les élevages de San Rossore sont pris à Santi et à Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. C'étaient bien des dromadaires ou chameaux à une bosse et non de vrais chameaux, comme on l'a écrit souvent.

[3] Lacépède et Cuvier, article du *Chameau*, p. 2.

que nous avons suivie pendant toute l'époque de la Renaissance, se retrouve au début du XVIIe siècle, avec James, ou Jacques Ier (1603-1625), le fils de la malheureuse Marie-Stuart. Elle semble avoir eu, sous ce règne, un nombre d'animaux plus considérable qu'au temps d'Élisabeth; nous le savons par les dessins et les gravures de ses animaux qui furent faits alors par le célèbre W. Hollar, par ce qu'en dit Howet qui y compte six lions, et aussi par le récit des combats de lions, d'ours, de chiens et d'autres bêtes féroces que Jacques Ier s'amusait à donner en spectacle à sa cour[1]. Au début du siècle suivant, en 1708[2], la reine Anne Stuart fit faire quelques améliorations à sa ménagerie qui renfermait : 11 lions, 2 léopards ou tigres, 3 aigles, 2 hiboux, 2 chats de montagne (?) et 1 chacal[3].

En 1754, Georges II possédait 2 lions, 2 ours, 3 tigres, 1 léopard, 2 tigres, 2 égyptian night-walken (?), 2 singes, 1 raton, 1 chacal, 1 chat-tigre, une autruche, plusieurs aigles et un hibou[4] ».

Le public était admis depuis longtemps à visiter la ménagerie de la Tour moyennant trois sous d'entrée, ou bien en apportant un chien ou un chat qui put servir de nourriture aux lions.

« En entrant dans la Tour de Londres, dit un de ces visiteurs, on nous conduisit à des loges grillées, en forme

[1] Ces combats sont racontés par Britton et Brayley, p. 357-361. Notons également que Jacques Ier fit venir de différents pays, mais surtout du Holstein, du Danemark et de Norvège, des cerfs noirs, ou du moins très bruns, qu'il lâcha dans deux forêts voisines de Londres et en Ecosse (Buffon, art. *Du Cerf.*) En 1595, alors qu'il n'était encore que roi d'Écosse, il recevait un lion de son beau-père, le roi Frédéric II de Danemark (Bering Lüsberg, p. 147).

[2] Manesson-Malet parle à cette époque, de la ménagerie dans sa *Description de l'Univers* (t. V, p. 42). Il dit que tout proche se trouvait une manière d'abîme, une grande fosse remplie d'eau, où l'on précipitait les hommes qui avaient été traîtres à la Patrie.

[3] D'après Strype, cité par Harwey, p. XV et par Thornbury, p. 88.

[4] Maisland, cité par Thornbury, p. 89.

de demi-lune, où habitent des lionnes de différents âges. La première que l'on nous montra se nomme la *Princesse Didon*, elle était alors dans toute la vigueur de sa jeunesse, âgée de six ans, et parfaitement belle. La seconde s'appelle *Jenny*. On nous dit qu'elle avait environ quarante ans. C'était la lionne la plus âgée qu'on eût jamais vue dans la tour, quoiqu'il y ait plus de 500 ans que l'on y entretient de ces sortes d'animaux. Elle a été mère de neuf lionceaux, tous fils d'un lion nommé *Marco*, qui n'existe plus aujourd'hui. Ces neuf petits moururent en bas âge, à l'exception de *Néron*, mort depuis deux ans, et qui en vécut dix, et de *Nancy*, qui en vécut le double. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que l'on parvint à conserver ces deux derniers lionceaux, car il n'est point d'animaux plus difficiles à élever, à cause des convulsions qu'ils éprouvent à l'époque de la dentition. On les tint pendant la première année dans une chambre chaude, en les nourrissant de lait. Ils étoient aussi doux que des moutons ; mais leur naturel sauvage se développa bientôt avec leur force ; et à l'âge de trois ans ils furent aussi féroces que ceux qui arrivoient du dehors. La troisième lionne que l'on nous fit voir, se nomme *Hélène*, âgée de sept ans ; elle est encore vierge, mais elle est toute prête à épouser le premier soupirant qui se présentera[1]. » La dernière description que nous trouvons de la vieille ménagerie de la Tour est celle de deux français, Barjaud et Landon, qui la visitèrent en 1802. Ils y citent : 4 lions et lionnes dont 2 nés à la Tour, une « léoparde noire de Malabar », 1 « grand tigre du Bengale » et 1 « grand ours du nord ». Vingt ans après, cette ménagerie était reformée une seconde et dernière fois,

[1] G. Toscan, p. 280. Voir aussi : E. Muller, p. 12 ; — *Guide des voyageurs pour l'Angleterre et la Hollande...* Paris, 1768, in-12 ; *London and its environs*, 1761, p. 6 et 156, et l'ouvrage de vulgarisation de Thomas Smith qui décrit tous les animaux de la Tour.

comme nous le dirons dans notre troisième volume.

V. Un autre domaine de la Cour d'Angleterre, celui de Windsor, renfermait également, à la même époque, des animaux sauvages. Le parc de Windsor, grand de 720 hectares, et qui date peut-être de Guillaume le Conquérant, nourrissait surtout quantité de cerfs et de daims. Mais, dans un coin de ce parc, près de *Sandipt-gate*, se trouvait en outre une ménagerie dont nous n'entendons parler qu'à partir de 1764. A cette date, le 16 du mois de juillet, la *Gazette de France* nous apprend qu'un vaisseau de la Compagnie des Indes avait rapporté plusieurs bêtes dont deux tigres [guépards ?] qui étaient destinés au duc de Cumberland. Ce prince, le second fils de Georges II, demeurait alors au château de Windsor où il s'amusait à faire combattre les animaux de sa ménagerie. Quelque temps après avoir reçu ses tigres, il voulut voir comment ces animaux chassaient la proie, et, pour cela, il fit placer un des tigres dans une sorte d'arène entourée de toiles qu'il avait fait construire dans le parc. « On y fit entrer un cerf ; le tigre courut aussitôt sur lui et voulut le saisir par le flanc ; mais le cerf se défendit si bien de ses bois, qu'il l'obligea à reculer. Le tigre revint, et essaya de prendre le cerf au col : il fut repoussé avec la même vigueur ; enfin, à la troisième attaque, le cerf le jetta fort loin d'un coup de son bois, et se mit à le poursuivre ; le tigre alors abandonna la partie, et se sauva dans la forêt. Il se réfugia sous les toiles parmi un troupeau de daims, et en attrapa un qu'il tua sur-le-champ. Pendant qu'il en suçait le sang, deux Indiens chargés de le garder, lui jettèrent sur la tête une espèce de coëffe ; et s'en étant ainsi rendus maîtres, ils l'enchaînèrent ; et après lui avoir fait manger le reste du daim, l'emmuselèrent, et le reconduisirent dans sa loge. » Le duc de Cumberland donna

la liberté au cerf qui s'était si vaillamment défendu, après lui avoir fait mettre au col un très large collier d'argent, sur lequel on grava l'aventure du combat[1].

VI. Les riches seigneurs anglais suivirent naturellement l'exemple de la cour, mais nous ne connaissons à cette époque que trois ménageries princières, en dehors de celles de Londres et de Windsor : c'est d'abord la ménagerie du château de Kew qui n'avait plus, du reste, à la fin du XVIIIe siècle, que des kangourous, des faisans de Chine, des faisans de Tartarie, beaucoup de petits oiseaux exotiques et des poissons rouges[2] ; c'est ensuite celle du château de Richmond qui comprenait, entre autre, sept grands enclos pour cerfs[3] ; enfin la ménagerie d'Osterly Park, dans le comté de Middlesex. Cette dernière se composait d'une grande maison avec étage, flanquée de deux pavillons latéraux et d'un vaste jardin dans lequel se trouvaient des volières et des enclos ; elle fut décrite et ses oiseaux représentés dans 151 planches gravées et peintes à l'aquarelle par Hayes.

Par contre, les parcs d'animaux se développent en Angleterre et deviennent de plus en plus intéressants à cause des nouveaux essais d'acclimatation qui se font dans plusieurs d'entre eux : en particulier dans les parcs des ducs de Portland et de Richmond, qui élèvent des zèbres et des cerfs du Gange[4], et dans celui du duc de Northumberland qui introduisit le premier, en Europe, le faisan à collier[5].

[1] Valmont de Bomare, IV, 389. La fin de cette ménagerie sera donnée également dans notre troisième volume, p. 163.

[2] Le Rouge, VIIIe cah., p. 28. Voir aussi : S. Goldney, et Châteaubriand, t. II, p. 215-216.

[3] Le Rouge, Ier cah., pl. XXI.

[4] *Encyclop. méthod.*, t. I, p. 318. Les cerfs du Gange du duc de Richmond engendraient avec les daims (Buffon : art. *Axis*).

[5] Nous ajouterons à cette liste les célèbres volières de Hans Sloane,

PLANCHE I

VUE DE LA MÉNAGERIE DE KEW, AU TEMPS DU ROI GEORGES III ET DE LA REINE CHARLOTTE

VUE DE LA MÉNAGERIE DU COMTE DE BENTHEIM A STEINFORT

(voir p. 64).

(Gravures de Le Rouge. Cabinet des Estampes, à Paris.)

Pavillon de la Menagerie à Kew

Menagerie des Animaux Etrangers Volière.

Les ménageries ambulantes furent sans doute moins nombreuses en Angleterre que sur le continent. On ne cite, dans cet ordre d'idées, qu'un éléphant qui parut à Londres en 1675 et un rhinocéros du Bengale qui y vint en 1739[1]; mais, à la fin du siècle, un commerçant d'animaux sauvages, Pidcok, forma un dépôt de bêtes rares à Exeter Change, dans le Strand (à l'est de Burleigh street) : c'est là que le public londonien put voir, en particulier, deux rhinocéros de l'Inde, l'un qui fut exposé en 1770, l'autre en 1799. La ménagerie d'Exeter passa ensuite dans les mains d'un certain Cross et finalement fut vendue.

VII. En Espagne, les combats de taureaux et de bêtes féroces continuèrent, au XVII[e] et au XVIII[e] siècles, comme au temps de Charles-Quint. On garda pendant longtemps, à Madrid, le souvenir de la grande fête que Philippe IV, le beau-père de Louis XIV, donna en l'honneur du prince Balthazar d'Autriche ; dans le combat d'animaux qui eut lieu au cours de ces fêtes, on vit, en effet, un taureau furieux écraser successivement un tigre et un léopard, puis être vaincu, à son tour, par un éléphant. C'est de cette époque de magnificence que date sans doute la ménagerie royale de la *Casa del Campo*, mais nous n'entendons parler de cet établissement qu'à partir de 1679, par la comtesse d'Aulnoy, qui le visita à cette époque : « La Casa del Campo, dit-elle, sert de ménagerie. Elle n'est pas grande, mais sa situation est belle, étant au bord du Mançanarez. Les arbres y sont fort hauts, et fournissent de l'ombre en tout temps... Il y a de l'eau en divers endroits, particulièrement un

premier médecin du roi Georges II, dont la collection d'oiseaux forma le noyau du British Museum.

[1] Buffon, art. *Rhinocéros*.

étang qui est entouré de grands chênes. La statue de Philippe IV est dans le jardin. Ce lieu est un peu négligé. J'y ai vu des lions, des ours, des tigres et d'autres animaux féroces, lesquels vivent longtemps en Espagne, parce que le climat n'est guère différent de celui d'où ils viennent. Bien des gens y vont rêver, et les dames choisissent ordinairement cet endroit pour s'y promener, parce qu'il est moins fréquenté que les autres[1]. »

A la même époque, une autre maison royale, le *Buen-Retiro*, située à l'une des portes de la ville, possédait un parc dans lequel se voyait une petite maison appelée *Galinera* parce qu'elle renfermait des « poules fort rares » (*id.*, I, p. 328). Manesson-Malet dit encore, en 1683, qu'on y voyait des « Réduits particuliers » où l'on nourrissait des éléphans, des lions, des chameaux et des autruches[2] ; mais il est probable que cet auteur, dont les renseignements sont souvent inexacts, a fait confusion avec les loges de la Casa del Campo. Ces dernières n'existaient plus au commencement du XIXe siècle ; on ne trouvait plus alors, dans le parc de cette maison royale, que « cinq pêcheries, une faisanderie et une volière garnie de toutes sortes d'oiseaux[3] ». En 1774, une dernière ménagerie royale fut créée en Espagne par Charles III. Elle fut établie près du Buen-Retiro et devint, en 1869, le jardin zoologique municipal actuel, que nous retrouverons dans notre troisième volume.

En Portugal, les ménageries, qui avaient été délaissées pendant la domination espagnole[4], se réveillèrent à la suite de la révolution de 1640, qui chassa les envahisseurs du pays. Le duc de Bragance fut alors proclamé

[1] Tome I, p. 330.
[2] *Description de l'Univers*, IV, p. 296.
[3] Laborde, *b.* IV, p. 133.
[4] Voir t. I, p. 220.

roi du Portugal sous le nom de Jean IV et, peu de temps après, la grande loge du rhinocéros de la ménagerie de Ribeira, restée vide depuis longtemps, reçut un lion d'Afrique. Cette ménagerie prit à ce moment le nom de « Cour des lions », qu'elle garda depuis lors, mais elle ne tarda pas à recevoir d'autres animaux étrangers tels que des éléphants ; c'est un de ces derniers que nous retrouverons plus loin, à la ménagerie de Versailles. Elle fut agrandie et embellie, au cours du XVIII[e] siècle ; en 1708, par exemple, Jean V, l'entoura de jardins à l'occasion de son mariage avec Marie-Anne d'Autriche.

Quelques années après, en 1726, le roi Jean créait, sur les bords du Tage, aux portes mêmes de Lisbonne, une autre ménagerie royale, la ménagerie de Belem. Pour cela, il achetait les propriétés des comtes d'Aveiras et de Ponte, les réunissait en un seul domaine et installait, au milieu des arbres du parc, le premier jardin zoologique véritable du Portugal. Jean V eut surtout une grande prédilection pour les oiseaux, et ce goût, de même que les collections ornithologiques que les grands entretinrent à son exemple, suscita réellement, en ce pays, les premiers travaux d'histoire naturelle : ceux des zoologistes portugais Felix de Avellar, Brotero et Domingos Vaudelli.

La dernière ménagerie royale du Portugal que nous avons à signaler, avant la période actuelle, est la Ménagerie de Queluz, qui date du règne de la princesse Marie I[re] (1777-1788), petite-fille de Jean V. Cette ménagerie commença par des zèbres, venus du Congo, que l'on pensa pouvoir domestiquer. On construisit pour eux une petite voiture découverte qui devait promener les enfants royaux au travers du parc, et on fit faire des harnais splendides, mais les zèbres ne voulurent jamais se laisser atteler, et les harnais furent remisés au Muséum de l'Ar-

senal où ils sont encore. C'est surtout le mari de la reine, son oncle dom Pedro (Pierre III), qui s'occupa du domaine de Queluz ; il y créa un Jardin botanique et y fit construire de nombreuses cages pour des fauves et des oiseaux venus d'Afrique, du Brésil et de l'Inde. Tout disparut comme à Belem, en 1807, lorsque la famille royale fuyant l'invasion des Français fut obligée de se refugier au Brésil.

CHAPITRE II

LES MÉNAGERIES DES PAYS-BAS ESPAGNOLS (BELGIQUE)

1. Division, au XVIe siècle, des anciens Pays-Bas en Provinces espagnoles et en Provinces-Unies.
2. Fin de l'histoire de la ménagerie de la Cour du Prince à Gand. Ménagerie de l'évêque prince de Lobkowitz. École d'animaliers d'Anvers.
3. Les animaux du parc de Bruxelles. La ménagerie de Laeken. Le château de Belœil et le parc d'Enghien. Montreurs de bêtes.

I. Le retour à la mode des grandes ménageries, en Europe, commença au début du XVIIe siècle par la Hollande, et nous allons le voir se faire, comme toujours, à la suite du développement intense que prit le grand commerce maritime dans ce pays. Mais, pour l'intelligence de l'histoire assez confuse des ménageries des Pays-Bas, il est nécessaire de dire en quelques mots, quelles furent les destinées historiques de ces pays.

Dès le milieu du XVIe siècle, au temps de Charles-Quint, les guerres continuelles et la persécution religieuse avaient ruiné et exaspéré surtout les provinces du nord. Le despotisme et le fanatisme du successeur du grand empereur, Philippe II, ne firent qu'augmenter le mécontentement et provoquèrent bientôt un soulèvement général. Sous la conduite d'un prince d'Orange, Guillaume de Nassau, dit le Taciturne, les sept provinces de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, de Gueldre, de Frise, de Groningue et d'Over-Yssel, provinces où la Réforme s'était fortement implantée, se révoltèrent. Aidées par les

huguenots français, elles résistèrent victorieusement aux cruautés inouïes des troupes espagnoles commandées par le vieux duc d'Albe, et arrivèrent à se constituer, en 1579, par un pacte signé à Utrecht, en État fédéré.

Par contre, les provinces du sud, restées fidèles au catholicisme, continuèrent à subir le joug étranger, d'abord sous le nom de Pays-Bas espagnols, puis sous celui de Pays-Bas autrichiens. Après une période assez brillante, pendant le court règne des archiducs Albert d'Autriche, et Isabelle (1598-1621), elles se dépeuplèrent par suite de l'émigration des protestants dans les pays du nord, et elles s'appauvrirent en passant successivement sous la domination des Espagnols, des Autrichiens et des Français. On comprend donc que les ménageries ne furent jamais très prospères, à cette époque, dans ces derniers pays que nous allons d'abord considérer.

II. La plus importante était la ménagerie de la Cour du prince, à Gand, dont nous avons déjà commencé l'histoire[1]. Cette ménagerie dura jusqu'en 1640, mais sans plus avoir rien de son ancienne splendeur, car des voyageurs[2], qui visitèrent la Belgique en 1628, se contentent de la signaler en passant. En 1649 la Cour des lions fut achetée, avec son pré, nommé alors *La Prairie des lions*, par Pierre de Smel qui la paya 22.000 florins et la céda ensuite au couvent voisin, celui des Carmes déchaussés[3]. Elle fut alors transformée, par les moines, en un établissement de rapport; mais on trouve encore ses anciennes limites dans les plans manuscrits qui furent établis, à la fin du XVIIIe siècle, pour la vente des domaines nationaux[4].

[1] Tome I, p. 222.

[2] Fontaine et Schonbub.

[3] Van Lokeren, p. 9.

[4] *Biblioth. de Gand.* Atlas Van Lokeren, fonds gantois, n° 12941, p. 17 et 23.

A cette dernière date, il existait à Gand une autre ménagerie qui était de création toute récente : c'était celle que l'évêque prince de Lobkowitz avait installée dans le jardin de son palais, à côté d'un cabinet d'histoire naturelle célèbre; elle se composait de loges pour animaux et d'une oisellerie, qualifiée de précieuse par les commissaires français qui vinrent pour s'en emparer, à la suite des armées de la Convention [1].

Anvers avait perdu, à cette époque, sa prospérité et sa splendeur d'autrefois; mais il est probable que son port faisait toujours un grand commerce d'animaux de ménagerie, car c'est dans cette ville que l'on vit éclore, dès la fin du xvie siècle, cette belle floraison de peintres animaliers dont Rubens fut le maître et comme l'initiateur. On sait en effet, que ce grand artiste, qui aima cultiver tous les genres en peinture et qui fut lui-même un animalier de premier ordre, se fit aider généralement, pour les animaux qui figurent dans ses vastes compositions, de collaborateurs plus spécialement voués à ce genre, tels que : Jean Breughel, dit de Velours, Paul de Vos et Franz Snyders. Beaucoup d'autres animaliers se formèrent à son exemple dans les Flandres, et c'est de ce pays que partirent, au xviie siècle, les artistes qui vinrent faire connaître leur art en Angleterre, en Autriche et en France.

III. Bruxelles était devenue, comme nous l'avons dit dans notre premier volume, le siège du gouvernement des Pays-Bas espagnols. Eut-elle une grande ménagerie, au xviie siècle ? Cela est possible, car Jean Breughel, alors au service des archiducs, traita plusieurs fois le

[1] Nous avons trouvé l'existence de cette ménagerie dans une lettre inédite des missionnaires scientifiques de la Convention, conservée dans les *Archives du Museum* et datée du 30 messidor an II. A cette époque, le prince de Lobkowitz avait quitté Gand, devant l'arrivée des armées françaises.

sujet du *Paradis terrestre* avec nombre d'animaux de ménagerie très bien représentés et peints certainement d'après nature [1]. D'autre part, un agronome du XVIIIe siècle, l'abbé Rozier, parle de la ménagerie du prince Charles de Lorraine où il aurait vu, dit-il, un lapin s'accoupler avec une poule ! [2]. Pourtant, Breughel demeura presque toujours à Anvers et lorsque le duc de Saxe, Jean-Ernest, fit visite, en 1613, à l'archiduc Albert, il ne trouva à admirer dans le parc, que des cerfs en grande quantité et des oiseaux. Il y vit en particulier, écrit son secrétaire, « une volière remplie de petits perroquets qui en sortent au printemps pour se nicher dans les arbres et y reviennent de leur propre mouvement vers l'hiver pour s'y laisser enfermer ». On lui fit voir encore, dans un vignoble placé sur la hauteur, d'autres volières renfermant des « faisans d'une espèce rare et des pigeons sauvages et indiens... un grand nombre de paons dont plusieurs étaient de couleur bigarrée et très beaux, avec des taches blanches, ainsi que de gros canards d'une espèce toute particulière et des éperviers d'Islande de couleur chair [3] ».

De même, Pierre Bergeron et Jean Fontaine, qui visitèrent le palais ducal, le premier en 1617 et le second en 1628, ne virent que des volières, des viviers et des réserves de chasses (p. 36) ; mais le colonel français Duplessis l'Escuyer qui voyagea dans les Pays-Bas, vers l'année 1650, parle « de boscages et prairies fort plaisantes où se voient touttes sortes de bestes sauvages et

[1] Breughel le dit expressément dans une de ses lettres, pour des animaux de l'Infante Isabelle : des singes, un ara, un cacatoès, des perroquets et nombre de petits oiseaux qu'il plaça dans la guirlande de fleurs qui encadre une Vierge peinte par Rubens ; ce tableau se trouve aujourd'hui au musée du Louvre (salle Anthoine Mor, n° 8079, ancien 429). Voir la lettre de Breughel dans Giovanni Crivelli, p. 272.

[2] T. VIII, p. 265.

[3] Bernard de Smedt, p. 23-24.

fauves » ; un peu plus loin, il nous décrit des « allées en berceaux » dans lesquelles se trouvent « touttes sortes d'animaux rares et de touttes espèces, tant de terre que de l'air » (p. 18).

Deux documents du Cabinet des Estampes à Bruxelles viennent corroborer ces dires des voyageurs. L'un de ces documents, le plus ancien, est une gravure en couleur sur cuivre signée de l'éditeur Barthélemy de Momper[1]. Elle représente une *Vue d'ensemble de la cour de Bruxelles* : *Le Koert de Brvxselles, prise du côté du parc.* On y voit, en avant du château, une construction en pierre entourant une petite cour intérieure et qui peut être une petite ménagerie ; puis vient la cour des tournois, le grand mur du parc et une partie de ce dernier avec 4 cerfs. A droite, la gravure représente deux cours carrées, l'une dessinée en jardin français, l'autre remplie presque en entier par un bassin sur lequel nagent deux canards. Le second document est un plan signé J. Harrewyn (graveur né en 1680) et intitulé : *Palatium Bruxellense Ducis Brabantiæ*[2]. On y retrouve les jardins français sous le nom de « *Hortus floreus* » et la mare aux canards sous le nom de *Vivarium.* La cour des tournois est devenue une cour gazonnée dans laquelle paissent des cerfs et où se promènent divers personnages : dans le grand parc qui est représenté en entier ici, on voit de nombreux daims et dans le fond du parc, à droite, une maison de refuge désignée sous le nom de *Domus*

[1] Cabinet des Estampes de Bruxelles ; n° de l'inventaire S. II, 11, 445. Une gravure à peu près semblable est reproduite par L. Hymans, t. I, p. 208.

[2] Cabinet des Estampes, n° S. II, 23933. Ce plan est reproduit par Louis Hymans, t. I, p. 216. On peut joindre, à ces deux documents, un tableau du musée des Beaux-Arts, à Buda-Pest où le Palais ducal de Bruxelles est peint, vu du côté du parc, et une relation anonyme et inédite d'un *Voyage que j'ay fait en Flandre... L'an 1699* (p. 37). Dans le tableau on voit le vivier avec des canards et huit daims dont deux de robe blanche ; dans la relation, on ne parle que d'une « quantité de Daims qui sont appriuoisés ».

Damarum. D'autre part les inventaires publiés par Finot[1], ne parlent que d'une « feuillée » dans le parc du château. C'était un couvert champêtre, orné de « toutes jolitez d'herbaiges, si comme lauriers, roze-marins, violettes et autres sortes d'herbes » ; il renfermait un bassin où l'on nourrissait des truites, et une grande volière dans laquelle on voyait, en 1619, des perroquets, des rossignols, de « grands corbeaux d'Inde » et surtout des « canaris ». D'autres rossignols se trouvaient encore dans la chambre de « leurs Altesses » et celles-ci possédaient, en outre, une « vollerie » à Tervueren et une « héronnière » à Boitsfort[2]. Ils avaient ailleurs des dromadaires, car on voit quatre de ces animaux figurer dans l'Ommeganck du 31 mai 1615, à côté d'une grande volière montée sur un char, et dans l'intérieur de laquelle un homme s'occupe à faire voltiger les oiseaux[3].

La dernière ménagerie que nous ayons à signaler à cette époque, en Belgique, est celle du château de Laeken, connu, au XVIII[e] siècle, sous le nom de château de Schoonberg. Ce château avait été construit de 1782 à 1784 par le duc Albert de Saxe-Teschen ; il était entouré d'un parc où le duc et l'archiduchesse Marie-Christine, sa femme, alors gouvernante des Pays-Bas au nom de l'Autriche, se livraient à leur goût prononcé pour l'histoire naturelle ; ils y trouvaient, en effet, une foule d'arbres et de plantes exotiques très rares ainsi qu'une petite ména-

[1] T. V, 221 et t. VI, p. 87, 95, 104, 205, 211, 299.

[2] C'était au château de Boitsfort, tout près de Bruxelles que se trouvait, depuis le temps des ducs de Brabant, la plus grande partie de la vénerie ducale. Voir Galesloot. *Recherches historiques sur la maison des chasses des ducs de Brabant* (cité par Wauters, t. III, p. 367).

[3] L'*Ommeganck* était une grande procession qui avait lieu chaque année, à Bruxelles, en commémoration de la translation d'une image miraculeuse de la Vierge. L'Ommeganck de 1615 a été peint par Denis van Alsloot sur six grands panneaux qut sont aujourd'hui au *Victoria and Albert Museum*, à Londres.

gerie « disposée avec goût[1] ». Thouin, qui la visita en l'an II, dit qu'elle était destinée aux oiseaux de diverses espèces, particulièrement aux gallinacés. Elle occupait « une clairière pratiquée dans l'épaisseur d'un bois et garnie de grillages de fer dans toute sa circonférence. Des cages en maçonnerie étaient destinées à recevoir les animaux et à les défendre du mauvais temps[2] ».

A la fin du XVIIIe siècle, avec les animaux de la ménagerie de l'évêque de Gand, dont nous avons parlé plus haut, et celle du château de Laeken, il ne restait plus en Belgique, en fait de grands animaux étrangers, que deux dromadaires au parc du château de Belœil[3]. Ce charmant domaine, que nous a décrit le prince de Ligne, son propriétaire, renfermait un « village tartare » avec sept ou huit cents moutons et bêtes à cornes, un « haras d'animaux sauvages » servant à repeupler les bois environnants, une héronnière et enfin une faisanderie coupée de jolies petites routes. Non loin de Belœil, le parc grandiose des ducs d'Anguien (Enghien) situé dans le Hainaut, à quelques kilomètres au sud-ouest de Bruxelles, ne présentait qu'une garenne, un vivier et un jardin médicinal[4]. Par contre des montreurs de bêtes et des ménageries ambulantes sillonnaient le pays. En 1606, par exemple, nous voyons les échevins de Gand donner 25 « escalins gros » à un Anglais qui avait fait combattre devant eux des ours, des taureaux et des chiens ;

[1] Forster t. II, p. 130 et 133.

[2] Thouin, t. I, p. 10. I, p. 255. Thouin faisait partie de la commission envoyée par la Convention, à la suite des armées françaises, pour rechercher les objets utiles à la science et à l'art et pouvant être transportés à Paris ; les autres commissaires étaient : Faujas, Leblond et de Wailly.

[3] Ces dromadaires, confisqués par les armées de la Révolution, furent conduits à la ménagerie du Muséum de Paris, en prairial an III (juin 1795).

[4] Voir la description de ce domaine dans un recueil de la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris. (Estampes n° 1007, pl. LXIV et suivantes.)

l'année suivante, ce sont deux forains de Paris qui reçoivent 5 escalins pour avoir fait sauter et danser un loup-cervier et deux pananes (?). En 1628 arrivait à Gand un éléphant; en 1630, deux bœufs gras de taille extraordinaire venant de pays étrangers; en 1642, un second éléphant[1]; et il est probable qu'on vit encore, en Belgique, les montreurs de bêtes que nous allons trouver tout à l'heure en Hollande.

[1] Archiv. de la ville de Gand, comptes 1606-1607, fol. 289; 1607-1608, fol. 295; 1628-1629, fol. 193 v°; 1630-1631, fol. 198 v°; 1642-1643, fol. 212.

CHAPITRE III

LES MÉNAGERIES DES PROVINCES-UNIES (HOLLANDE)

1. Les Provinces-Unies et leurs stadhouders. Les animaux de Leeuwarden.
2. Les petites ménageries des Princes d'Orange. L'orang-outan de Guillaume V.
3. La ménagerie du Loo. Les éléphants Hans et Parkie.
4. Les Français envahissent la ménagerie du Loo. Transport de ses animaux à Paris.
5. Fin de l'histoire des deux éléphants.
6. Acclimatation d'oiseaux étrangers. Ménageries foraines.
7. La Ménagerie de Blaauw-Jan et le commerce des animaux sauvages à Amsterdam.
8. La Ménagerie de la Compagnie des Indes Orientales, au Cap de Bonne-Espérance.

I. La jeune République des Provinces-Unies, livrée à elle-même, en 1579, trouva dans l'énergie qu'elle eut à déployer alors, pour lutter contre Philippe II, la véritable source de sa richesse. Pour les punir de leur défection, le roi d'Espagne avait fermé en effet, aux Hollandais, le port de Lisbonne qui lui appartenait, et par où se faisait tout le commerce des Indes et de l'Amérique. Dans cette occurence, les Hollandais résolurent d'aller chercher eux-mêmes les denrées dont ils avaient besoin ; ils fondèrent, à la fin du XVIe siècle, les deux Compagnies souveraines des Indes orientales et occidentales qui, la première surtout, leur donnèrent bientôt un empire colonial considérable, pris en grande partie aux Portugais. Dès lors, Amsterdam remplaça Anvers et Lisbonne et, au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, l'on vit débarquer dans

ce port, en même temps que les différents produits de l'Orient et de l'Amérique, les nombreux animaux exotiques que nous allons retrouver dans les ménageries qui se formèrent à ce moment dans les Provinces-Unies[1].

Ces provinces eurent d'abord à leur tête deux comtes de Nassau, qui gouvernèrent respectivement, sous le titre de stadhouders ou lieutenants : l'un, les provinces de Frise et de Groningue avec résidence à Leeuwarden ; l'autre, qui résidait à La Haye avec le titre spécial de prince d'Orange, les cinq autres provinces. En 1702, le dernier de ces seconds stadhouders, devenu roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III, mourut sans enfants ; quelques années après, le stadhouder de la branche frisonne venait résider à La Haye, comme stadhouder unique, avec le titre de Guillaume IV, prince d'Orange.

Y eut-il, au temps des deux stadhouders, une ménagerie à la cour de Leeuwarden ? Le nom de cette ville, dont le radical signifie lion, semblerait l'indiquer ; d'autre part, nous trouvons dans les œuvres de Camper ce passage également significatif : « Peu de temps après que M. Pennant fut arrivé, à la fin de septembre 1774, de la Hollande à Leeuwarden avec un éléphant, une autruche et d'autres animaux, l'autruche vint à mourir pour avoir avalé trop de monnaie de cuivre. » Mais Pennant était un zoologiste anglais qui voyageait dans les Pays-Bas ; ses animaux pouvaient être destinés à la ménagerie de Londres, et l'histoire de la monnaie de cuivre avalée par l'autruche semble bien indiquer qu'il faisait voir, en passant, sa ménagerie au public. Et, en

[1] La Compagnie des Indes orientales fut fondée en 1594 sous le nom de « Compagnie des Païs Lointains ». Le premier voyage de ses vaisseaux eut lieu de 1595 à 1597 ; il rapporta, en fait d'animaux de ménagerie, un casoar ou un émeu qui avait été offert en présent par un prince de Java. C'était le premier oiseau de cette espèce qui parût alors en Europe. « Il fut apporté à Amsterdam comme une très grande rareté ; et il échut à un des Intéressez de la Compagnie qui en fit présent aux Etats. » (*Recueil des voyages*, p. 358.)

effet, les recherches qu'ont bien voulu faire, pour nous, M. Riemsdijk, dans les archives de la province de Frise, et le professeur J.-W. van Wijhe, dans la bibliothèque de Leeuwarden, n'ont nullement montré l'existence de lions nourris en captivité dans cette ville.

II. Il n'en est pas de même pour les stadhouders des provinces du sud, les princes d'Orange, qui eurent au contraire, dans leurs domaines, plusieurs grandes ménageries[1].

La plus ancienne est celle que Frédéric-Henri de Nassau, le troisième fils de Guillaume le Taciturne, possédait en son château de Honsholredijk, situé à deux heures de marche de La Haye. C'est là que se trouvait en particulier, en 1640, un des premiers, sinon le premier orang-outan qui soit venu vivant en Europe. Cet animal provenait d'Angola ; il fut observé et décrit par Nicolas Tulp (*Tulpius*), le professeur dont Rembrandt a immortalisé les traits dans sa célèbre *Leçon d'anatomie*[2].

Cette ménagerie existait encore en 1687 ; l'architecte suédois Nicodemus Tessin, qui visita alors le château, la mentionne en effet ; il y remarque entr'autres curiosités : un « cheval indien nù » qui avait été donné par l'électeur,

[1] Sans compter la petite ménagerie (*Diergaarde*) que Guillaume III créa en 1675 dans son château de Soestdijk, uniquement semble-t-il pour des animaux domestiques ; puis celle du château d'Ooslardiz, ou Honselaarsdijk, près de Delft, où un voyageur français vit dans le parc, en 1699, une ménagerie avec beaucoup d'animaux (*Voyage que j'ai fait...* p. 107). Voir encore Morren, p. 58. En outre toutes les grandes résidences avaient d'immenses viviers dont le *Hofvijver* de La Haye est aujourd'hui un des derniers représentants. (Voir dans Post, le plan de ces viviers, en particulier les cinq grands bassins de la « Maison nommée Ryxdorp ».)

[2] Witkamp, *b* p. IX. Cette description de Tulp se trouve dans ses *Observationes medicæ* (liv. III, chap. LVI). Elle est faite sous le titre de « Satyre indien appelé par les Indiens Orang-Outang » et accompagnée d'une figure dans laquelle Carus (p. 269) reconnaît plutôt un chimpanzé ; R. Hartmann, au contraire, dit que « la tête de l'animal..... rappelle plutôt celle d'un orang que celle d'un chimpanzé ! » (p. 3, en note).

un « chat indien moucheté et un élan indien »[1]. L'année suivante, le poète chroniqueur Droste y vit deux caméléons, que le comte de Stirum avait donnés au stadhouder Guillaume III[2]. Elle existait toujours en 1702.

Les princes d'Orange possédaient encore, depuis 1748, aux environs de La Haye, une propriété où il y avait deux maisons de plaisance, appelées le Grand et le Petit-Loo, (*Het Groote Loo ; Het Kleine-Loo*). Cette propriété était située à un kilomètre à l'est de la Haye, en face la maison du Bois (*Huis ten Bosch*). Il n'y eut jamais une grande collection d'animaux, mais on y vit arriver, en 1776, un autre orang-outan qui avait été envoyé à Guillaume V par un marchand de la Compagnie des Indes. Le prince s'intéressa beaucoup à cet animal et composa sur lui, en langue française, une courte note qui se trouve aujourd'hui dans les archives de S. M. la Reine[3]. Ces archives renferment également un mémoire plus détaillé qui s'accorde, dans sa partie essentielle, avec celui du Prince et dont M. Van Riemsdijk a bien voulu nous envoyer la copie suivante :

« Cet animal fut apporté l'été dernier des Indes orientales sur les instances réitérées de M. Vosmaer directeur des cabinets et de la ménagerie de Monseigneur le Prince d'Orange et de Nassau[4] pour être placé dans la ménagerie de son Altesse Sérénissime, où il se trouve encore actuellement vivant. C'est une femelle qui étant debout à 2 piés 1/2 Rhénans de hauteur et d'un naturel extrêmement doux sans jamais faire de mal à personne. Au contraire elle est caressante, s'attache à un chacun et montre

[1] Ein Besuch in Holland, Oud-Holland, 1900, p. 146.

[2] Coenraet Droste, p. 179, vers 1590.

[3] Voir, dans ces archives, les « Pièces relatives à l'affaire de l'Ouran-Outan ».

[4] Arnout Vosmaer avait été chargé de la direction de la ménagerie du Petit Loo par Guillaume V, en 1770.

toutes les marques de tristesse lorsqu'on la laisse seule. Elle mange presque de tous les alimens qu'on lui présente, même de la viande bouillie ou rôtie et du poisson, surtout des fruits, racines, etc. L'eau fait sa boisson ordinaire, mais elle donne la préférence au vin et aux liqueurs spiritueuses. Elle se sert de la cuillière et de la fourchette pour manger ainsi que d'un verre pour boire tout comme nous.

« Pour dormir elle se couche sur le côté après s'être fait un lit de foin, souvent avec un coussin, et comme elle est très frileuse, elle se couvre fort bien de quelque vêtement ou couverture.

« Jamais on ne lui entend faire de bruit que quand elle est seule. Pour lors elle pousse des gémissemens d'un ton lugubre, sourd et rauque. Elle marche fort bien sur ses deux pieds de derrière, mais pour l'ordinaire elle emploie les quatre pattes. Elle a une force extraordinaire dans ses pattes de devant, dont elle se sert ainsi que toutes les espèces de singes, comme nous faisons de nos mains, soulevant et repoussant des corps d'un poids considérable.

« Souvent elle donne des marques d'une intelligence plus qu'animale. A l'approche de l'hyver il lui est venu sur la tête..., plus de poil et d'une couleur aussi plus noire. D'abord elle avoit assez de vivacité naturelle, quoiqu'avec quelque chose de triste dans son air, mais à présent qu'elle paroit être tombée en éthisie, elle se tient fort tranquille et devient extrêmement maigre ; de sorte qu'on craint de la perdre, malgré tous les soins qu'on se donne pour lui procurer un bon gîte, etc. Il y a plus d'un siècle qu'un pareil animal fut envoyé d'Angola à son Altesse Sérénissime le prince Frédéric-Henri d'Orange, etc. M. Vosmaer se prépare à donner incessamment une plus ample description de celui-ci. »

Cet orang-outan, qui était attaché dans sa loge avec une grosse chaîne[1] mourut l'année suivante en 1777. Le prince avait promis son cadavre à la princesse Amélie Gallitzin, femme de l'ambassadeur de Russie à la Haye, mais Vosmaer avait déjà dépecé et préparé le singe quand la princesse, qui demeurait à Munster, apprit sa mort. Il en résulta une correspondance assez aigre entre la princesse Gallitzin et le stadhouder, ainsi qu'entre Vosmaer et le philosophe hollandais François Hemsterhuis qui était un ami personnel de la princesse et qui dirigeait son « Cabinet des médailles et antiques ». Le philosophe réclamait le cadavre au nom de la princesse ; mais Vosmaer qui avait mis l'animal, ainsi que tous ses viscères, dans un grand bocal rempli d'esprit de vin ne voulait pas s'en dessaisir[2] ; il en publia la description[3] et, à partir de 1767, il décrivit tous les animaux qui avaient vécu au Petit Loo.

Après la mort de Vosmaer, cette ménagerie périclita ; les animaux n'y ayant jamais vécu longtemps, on considéra que son emplacement était insalubre et on la transforma en une Ecole de botanique qui fut rattachée au Cabinet d'Histoire naturelle du prince d'Orange[4].

Les derniers animaux intéressants qu'elle reçut furent un couple d'éléphants qui avaient été capturés à l'âge de dix-huit mois dans l'île de Ceylan et qui avaient été envoyés au stadhouder par la Compagnie des Indes. Un an et demi après leur capture, ces animaux abordaient

[1] Daubenton, qui nous donne ce renseignement dans l'*Encyclopédie méthodique* (p. XX), nous apprend, par la même occasion, que le prince Louis avait un gibbon, à son hôtel de Strasbourg, à Paris.

[2] Voir Camper. Œuvres, t. I, p. 50 et 134.

[3] Il finit par transmettre le bocal avec le cadavre à Camper, le 31 janvier 1777. A cette date, M. Mazel décrivit un autre singe qui parut en Hollande.

[4] Forster II, 332.

en 1784 au port de Flessingue d'où ils furent transportés au Petit Loo.

On donna le nom de *Hans* au mâle et celui de *Parkie* à la femelle et bientôt ils surent répondre à l'appel de ces noms. Ils restèrent pendant un an au Petit Loo, parcourant librement les jardins, entrant dans les salons, montant et descendant avec facilité les escaliers. « Ils traversoient les appartements, et l'heure de la table étoit celle où on les voyoit avec d'autant plus d'intérêt, qu'on leur fournissoit les moyens de montrer toute la dextérité de leur trompe, en leur donnant des fruits, différentes espèces de friandises, et en leur faisant boire du vin ou même des liqueurs..... Partout où se donnoit des fêtes, ils étoient invités et toujours accueillis avec plaisir ; ils faisoient les délices de la cour et de la ville..... On leur faisoit quitter fort souvent leur domicile habituel, pour les conduire à La Haye[1], où ils servoient d'amusement à la cour du stathouder, et où ils étoient exposés à la vue et présentés à l'admiration des habitants de cette capitale de la Hollande » (Houel).

En 1785, on résolut d'envoyer ces animaux à la grande ménagerie du Loo où ils devaient trouver plus de place. On les conduisit d'abord par eau jusqu'à Nimègue et de là, par terre et à pied, jusqu'à Apeldoorn où se trouvait la ménagerie. On raconte[2] qu'on eut alors beaucoup de peine à leur faire passer le pont du Rhin à Arnhem ; ce pont était alors un simple pont de bois. On n'y arriva qu'après les avoir fait jeûner puis en leur offrant de loin la nourriture sur le pont ; « encore ne faisaient-ils aucun pas sans avoir essayé de toutes les manières la solidité

[1] Dans le jardin appelé Kockamp et où on voit encore aujourd'hui des cerfs et des daims à demi-apprivoisés.

[2] Nous prenons ce détail dans Lacépède et Cuvier, article de l'*Eléphant des Indes*, p. 10.

de chaque planche sur laquelle ils devaient poser un des pieds ».

III. Le château du Bois ou Loo (*Het Loo*), situé dans la province de Gueldre, tout près de la commune d'Apeldoorn, était alors le séjour favori des stadhouders, depuis Guillaume III, et est encore aujourd'hui la résidence d'été de la reine de Hollande. Son parc avait renfermé de tout temps, sans doute, des animaux captifs ; mais ce n'est pourtant qu'à la fin du XVII[e] siècle que nous entendons parler de sa ménagerie. Elle apparaît sous le règne de Guillaume III, dans un tableau de Melchior d'Hondecoeter qui en peignit les animaux pour le cabinet privé du prince. Ce tableau se trouve aujourd'hui au Musée de la Haye ; il représente, dans un paysage rocheux et boisé : quatre zèbus dont trois à robe blanche et un à robe rousse tachetée de blanc, un bubale, un bélier blanc de Valachie, deux béliers d'Islande à quatre cornes, un mouflon, un éléphant d'Asie, des gazelles, des antilopes et des canards.

La collection fut grandement augmentée au cours du XVIII[e] siècle, car nous voyons Allamand écrire, dans son excellente édition hollandaise de Buffon, que la ménagerie de Loo était « la plus intéressante de l'Europe pour un naturaliste, vu le grand nombre d'animaux rares qu'on y envoie tous les ans, tant des Indes orientales que d'Afrique et d'Amérique[1] ». D'autre part, voici comment Thouin la décrit en 1794 : « On arrive à Loo, » dit-il, dans son rapport, « la plus considérable et la plus belle des maisons de plaisance du stadhouder, par une route tracée à travers les bois. Loo est un château de construction moderne, accompagné de pavillons sur les ailes, d'écuries, de magasins et de bâtiments propres à

[1] Tome XV. Addition à l'article *Tapir*.



PLANCHE II

LES ANIMAUX DE LA MÉNAGERIE DU CHATEAU DU LOO

Tableau de Melchior d'Hondecœter, fait au milieu du XVIIIe siècle pour la cheminée du cabinet privé de Guillaume III au château du Loo (actuellement au musée de La Haye).

(Photographie Bruckmann.)



loger les personnes attachées à la cour. Le pays est assez stérile et couvert de bruyères.

L'objet principal du voyage était de visiter la ménagerie. Elle est placée à un quart de lieue du château, dans une prairie et sur le bord d'un ruisseau d'eaux vives fort agréable. Indépendamment des loges où l'on tient les animaux pendant l'hiver, il y a des habitations pour l'intendant du château et pour les gens de service de la ménagerie. Il s'y trouve aussi plusieurs parcs et cours fermés de palis et de murs ; l'un d'eux est destiné aux quadrupèdes paisibles, l'autre aux oiseaux ; un troisième sert aux éléphants lorsqu'on les fait prendre l'air. Le gardien de ces derniers est M. Thompson, anglais d'origine, homme fort instruit dans tout ce qui concerne l'éducation des animaux. Il nous conduisit à la loge des éléphants, espèce d'écurie divisée en deux parties par un grillage formé de grosses pièces de bois assemblées avec solidité. »

Ces éléphants étaient les bêtes les plus curieuses de la ménagerie ; c'étaient en même temps les plus intéressantes. Depuis leur arrivée en Hollande, tout jeunes, ils ne s'étaient jamais quittés, et avaient grandi l'un à côté de l'autre. Ils s'aimaient d'un véritable amour, on pouvait même dire d'un amour humain quand on voyait dans le parc où on les promenait en liberté, le mâle saisir les hautes branches des arbres avec sa trompe pour que sa femelle put en manger plus facilement les feuilles [1].

Leur conducteur Thompson avait beaucoup d'empire sur eux ; ils répondaient à sa voix et faisaient tout ce qu'il désirait : se laissaient mettre la main dans la bouche pour en montrer l'intérieur, prenaient avec leur trompe un morceau de pain qu'on plaçait sur leur tête, se tournaient en différents sens pour se laisser voir de tous

[1] La scène a été représentée par Houel, auquel nous empruntons ces derniers renseignements.

côtés, etc. S'ils faisaient quelque sottise, la punition que leur infligeait Thompson était de mettre à l'un de leurs pieds un anneau d'où pendait une lourde chaîne de fer de deux toises de long. Le coupable subissait le châtiment d'un air contrit, puis il prenait la chaîne avec sa trompe et l'agitait.

IV. En 1795, l'approche des Français avait fait fuir le dernier des stadhouders, Guillaume V, qui devait mourir en exil. Sa ménagerie était restée fort négligée, et, pour ne pas avoir à en nourrir les grosses bêtes, on fut sur le point de tuer les éléphants. Ils furent sauvés par Thompson, qui se chargea du soin de leur entretien et de leur nourriture, avec le reste de leurs provisions, mais bientôt un corps de cavalerie ennemie vint s'établir au Loo, et comme c'était pendant l'hiver, et que les chevaux avaient besoin de fourrages, il y avait fort à craindre que les provisions accumulées pour Hans et pour Parkie ne passassent aux chevaux des vainqueurs ; pourtant les Français ne touchèrent à rien de ce qui appartenait aux éléphants ; ils fournirent même le bois nécessaire au chauffage de ces animaux frileux.

Malheureusement les autres parties de la ménagerie furent pillées par un homme dont nous ne connaissons pas le nom, mais qui paraît bien être un des représentants de la République française dans les Pays-Bas. Voici, en effet, comment Houel raconte l'événement. « Il se trouve quelquefois des hommes à qui les objets rares que peut fournir la nature, n'offrent aucun intérêt, et qui ne connoissent de beau que ce qui flatte leur palais et emplit leur ventre ; le sort en plaça un de ce genre dans les environs du *Grand Loo* [le Loo] ; il occupoit une place qui lui donnoit le droit de requérir et de prendre ; la ménagerie devint sa basse-cour ; et souvent lui-même,

le pistolet à la main, il allait frapper impitoyablement le *faisan doré*, la *pintade tigrée* ou le *canard de la Chine ;* l'oiseau dont le plumage était le plus brillant, excitait ses voraces désirs. » Ce fut encore Thompson qui sauva le reste de la ménagerie ; il avait vu périr ainsi avec peine un beau cerf d'Amérique qui faisait l'admiration des naturalistes et des curieux et il craignait pour ses éléphants ; il osa donc avertir le général Dejean, qui commandait les troupes françaises, de la dévastation qui se faisait sous ses yeux. Le général expédia aussitôt des ordres pour qu'on respectât tout ce que contenait encore la ménagerie et envoya un détachement assez fort pour faire exécuter ses ordres.

Du reste une convention faite entre les États de Hollande et les représentants de la République française venait de rendre celle-ci maîtresse de la ménagerie du Loo. Pour exécuter cette convention, le représentant du peuple Alquier arriva en Hollande, le 16 prairial an III, et se mit en mesure de faire parvenir en France les habitants de la ménagerie. Il y restait alors :

2 éléphants de l'Inde, mâle et femelle ;

6 axis ou cerfs du Gange ;

1 biche du Bengale ;

1 biche commune ;

3 brebis d'Angola ;

1 chèvre issue d'un bouc d'Angola et d'une chèvre commune ;

2 porc-épics ;

1 casoar ;

1 demoiselle de Numidie ;

3 pigeons couronnés du Bengale ;

1 paon ;

1 vautour royal ;

2 hoccos ;

4 paons femelles de Surinam ;

6 cigognes ;

2 coqs faisans dorés de la Chine ;

50 faisans argentés de la Chine ;

1 faisan mâle ordinaire ;

2 poules de soie ;

et enfin plusieurs dorades argentées de la Chine.

Les frais de transport de cette ménagerie avaient été estimés à 15.000 livres en numéraire, et à 50 à 60.000 francs en assignats, ces derniers « pour l'emploi à faire sur le territoire de la République », mais ces sommes furent dépassées de beaucoup, car on rencontra plus de difficultés qu'on n'avait pu le prévoir.

Il devait s'écouler, en effet, trois ans avant que cette ménagerie put être entièrement transportée à Paris et, pendant ce temps, aucun crédit officiel n'était accordé pour la nourriture des animaux. Aussi, quand l'envoyé du Jardin des Plantes de Paris se présenta au château du Loo pour prendre les animaux au nom de la nation française [1], le gardien Thompson lui signifia courageusement qu'il ne laisserait rien sortir avant qu'il n'eut payé en numéraire, et non en assignats, les dépenses faites pour les animaux, depuis le temps de l'abandon de la ménagerie par le prince, ainsi que ses propres gages, le tout s'élevant, disait-il, à la somme de 1.250 florins [2]. Louzardi en référa au représentant du peuple Ramuel qui fit payer d'abord à Thompson ses appointements arriérés, se montant à la somme de 2.400 francs, le

[1] On trouvera aux Archiv. nation. (F[17]F, carton 1131) plusieurs lettres intéressantes de Delaunay, chargé de la surveillance de la ménagerie du Museum, écrivant aux différents membres du Directoire pour leur demander de presser le départ de l'envoyé Louzardi, auquel il manquait un passeport et l'avance de ses frais de route. Un autre employé du Jardin des Plantes, Lasseigne, lui fut adjoint.

[2] Voir Archives du Museum, séance de l'Assemblée des professeurs du 24 vendémiaire an IV.

nomma garde d'animaux à la ménagerie du Muséum, en lui conservant le même traitement, et lui donna, en plus, 400 francs pour les frais de voyage de La Haye à Paris, de sa femme, de ses deux enfants et de sa belle-sœur [1]. En même temps la République française remboursait les frais d'entretien de la ménagerie depuis son abandon par le stadhouder jusqu'au départ des animaux pour Paris, c'est-à-dire du 12 février 1795 au 5 février 1796. Ces derniers frais s'élevèrent dans leur ensemble à la somme de 2 007 fr. 83 ; le détail nous en est donné dans un mémoire, conservé aux Archives nationales [2], qui nous fait savoir comment la ménagérie du Loo était administrée.

Ces questions étant réglées, les animaux de la ménagerie du Loo, à l'exception des deux éléphants, furent installés sur dix caissons de la République qui, traînés par quarante chevaux et escortés par quatorze hommes du train, entrèrent au Jardin des Plantes de Paris, le 14 fructidor an IV (31 août 1796). La collection était moins belle, en réalité, qu'on ne l'aurait pensé en voyant passer ce cortège digne des anciennes ménageries romaines ; elle ne comprenait, en effet, dit un document [3], que 11 quadrupèdes et 36 oiseaux.

V. Le transport des éléphants à Paris fut beaucoup plus difficile et prit beaucoup plus de temps. Il fallut d'abord construire des chariots spéciaux et deux vastes

[1] Arch. nat. $F^{17}F$ 1130.

[2] $F^{17}F$, carton 1131. Voir le document n° 26.

[3] Nous avons trouvé les renseignements sur la fin de la ménagerie du Loo, confondue parfois avec la maison du Grand Loo, dans les documents suivants :

1° Lettre de Delaunay (Archiv. du Museum), séance de l'Assemblée des professeurs du 4 messidor an IV.

2° Lettre de Jussieu au Ministère de l'Intérieur (Archiv. nation. $F^{17}F$, carton 1130).

3° État de la ménagerie de Loo dressé le 18 juillet 1796 par le citoyen Julien, premier secrétaire de la légation de la République française près la République batave (*ibid.*).

cages en bois couvertes d'un toit, demi-obscures, dans lesquelles on avait résolu d'enchaîner les animaux par les pieds, pour les faire voyager.

Ce fut seulement le 2 messidor de l'an IV (20 juin 1796) que tout fut prêt. On fit entrer Hans dans sa cage; mais dès qu'il se vit enfermé, il démolit en un clin d'œil les barreaux de sa prison, fit une ouverture par le moyen de sa trompe et de ses défenses, dont une fut brisée, puis vint rejoindre sa compagne en poussant des cris de triomphe. On se remit donc au travail et quatre mois après, on voulut faire rentrer Hans dans sa cage solidement réparée, mais l'éléphant, sachant ce qu'il en était, ne voulut plus se prêter à la manœuvre. Alors on eut recours à la ruse et, comme un homme ne l'aurait point trompé, on employa un enfant. La ruse de l'enfant fut simple; il jeta des pommes de terre assez adroitement pour qu'elles tombassent toujours en arrière des pieds de devant de l'éléphant; or, comme une des jambes de ce dernier était retenue par un gros bracelet de cuir attaché à une chaîne de fer, ce n'était qu'en reculant qu'il pouvait prendre ces pommes; la disposition et la direction de la chaîne l'eussent empêché de faire autrement; de sorte qu'en reculant chaque fois qu'il ramassait un fruit, il se trouva dans sa voiture sans s'être aperçu qu'il y était entré. La porte en fut aussitôt fermée et on s'adressa alors à Parkie qui monta sans difficulté dans une autre voiture. Le convoi se mit en marche pour la France, le 25 brumaire.

« Les éléphants s'ébranlent enfin.., écrit Jussieu aux directeurs de la République[1]... D'après tous les délais inconcevables mis à cette opération, on peut craindre de nouveaux retards après lesquels il ne sera plus

[1] Arch. nat. F17F 1131.

temps. Le commandant Noël[1] a témoigné la meilleure volonté dans cette affaire, mais il semble que celui qu'il a préposé spécialement pour la terminer n'a pas mis toute la diligence qu'il aurait due. Si le citoyen président du Directoire daignait par un mot d'écrit en Hollande assurer que sa volonté est que ces deux animaux viennent à Paris où ils sont attendus généralement et avec impatience, il n'y a pas à douter que sa lettre aurait un plein et prompt succès. Les frais sont faits pour le transports (*sic*) ; les caissons sont préparés etc., tant de peines auraient-elles été prises pour rien?.... »

Les craintes de Jussieu n'étaient hélas! que trop justifiées. Ce n'était encore qu'un faux départ. « On n'eut pas fait une demi-lieue, continue d'écrire Houel que la voiture sur laquelle était le redoutable Hans, ayant accroché la grille de fer du parc du *Grand Loo*, il s'y fit une fracture considérable, qui rendit nuls les efforts des seize chevaux qui la tiroient, et arrêtant totalement la marche, contraignit la caravane à faire halte en cet endroit. » On resta là pendant quatre jours, en attendant que les ouvriers eussent réparé la voiture, puis, découragé, l'on revint tout bonnement au Loo et les éléphants furent replacés à la ménagerie. « Leur rentrée dans leur demeure habituelle fut célébrée par des cris tantôt graves, tantôt aigus; c'étoit le chant de l'allégresse : des larmes coulèrent abondamment de leurs yeux; le plaisir et la tendresse en fournissoient la source. Leur joie se confondit ensuite, et des caresses multipliées exprimèrent leur satisfaction mutuelle. »

Le citoyen Jullien, premier secrétaire de la légation auquel fait allusion Jussieu dans sa lettre, s'occupa alors de faire construire de nouvelles voitures plus commodes,

[1] Ministre plénipotentiaire de la République française près la République batave.

plus solides et plus propres à ce transport ; cela dura encore près d'un an. Enfin, quand tout fut prêt, Jullien fit choisir cent chevaux, mobilisa un détachement de canonniers et, le 4 vendémiaire de l'an VI (25 sept. 1797), au matin, les animaux repartirent définitivement : Hans tiré par 16 chevaux et Parkie par 14. Ils arrivaient le soir à Deventer, distant de trois lieues de leur point de départ, où ils se reposèrent une journée. Le lendemain, on les embarquait sur deux bateaux qui descendirent l'Yssel jusqu'à son embouchure dans le Zuydersée ; on leur fit ensuite traverser le Zuydersée pour entrer dans le canal du Muiden et par ce moyen gagner Utrecht ; là, coupant une branche du Rhin, ils enfilèrent le Lek, et suivirent le courant de la Merwede qui les amena à Rotterdam. Ils séjournèrent quelque temps dans cette ville, puis ils remontèrent la Merwede pour parvenir au golfe de Biesbosch, près de Dordrecht, où ils attendirent que le temps fut devenu favorable pour leur faire traverser la petite mer qui devait les conduire à Berg-op-Zoom. Mais à peine se trouvèrent-ils sur cette mer qu'ils eurent à essuyer une tempête violente ; on les vit alors lutter intelligemment contre les mouvements désordonnés du bateau en embrassant avec force les plus grosses poutres de leurs cages, et, se cramponnant avec leurs pieds, se roidir contre le côté opposé où pesait la masse de leurs corps.

Ils arrivèrent à Berg-op-Zoom le vingt-deuxième jour après leur départ de la ménagerie et allèrent coucher à Anvers. De cette ville ils remontèrent l'Escaut jusqu'à Gand, où ils restèrent dix jours et où Parkie laissa à son tour une de ses défenses qu'elle rompit en s'agitant dans sa loge. Les éléphants suivirent ensuite le petit Escaut jusqu'à Audenarde et arrivèrent toujours par eau, à Cambrai, où on se décida à leur faire passer l'hiver, car on

avait eu de bien mauvais renseignements sur l'état des chemins. Pendant ce temps un commandant du génie se mit en devoir de faire réparer les endroits les plus mauvais; il réquisitionna les habitants, mais ceux-ci se firent tirer l'oreille et c'est à peine s'il parvint à faire boucher les plus grands trous de la route. Les pauvres bêtes repartirent à la fin de l'hiver et arrivèrent ainsi, de cahots en cahots, jusqu'à La Fère. On les embarqua alors sur l'Oise qu'ils descendirent jusqu'à son confluent dans la Seine et, par cette dernière rivière, ils arrivèrent enfin à Paris, au port des Invalides, le 3 germinal an VI (23 mars 1798). Le convoi fut aussitôt débarqué et le soir même les éléphants entraient au Jardin des Plantes. Ils avaient fait ainsi, tant par eau que par terre, un voyage de 760 kilomètres qui avait duré six mois.

Au Muséum, tout un appartement avait été préparé pour les recevoir : une grande salle bien aérée, divisée en deux loges communicantes, par une cloison à demi-hauteur, et une cour extérieure avec bassin[1]; mais, comme le soir tombait, on les laissa passer encore une nuit dans leur prison et on attendit au lendemain pour les mettre en possession de leur nouvelle demeure. « L'on commença par le mâle[2] qui ne sortit de sa cage qu'avec précaution et n'entra dans la loge qu'avec une certaine défiance. Son premier soin fut de faire une reconnaissance exacte des lieux; il visita chaque barreau avec sa trompe et éprouva leur solidité en les secouant l'un après l'autre. On avait eu l'attention de placer, en dehors, de grosses vis qui les tenoient assemblés. Il les chercha, les trouva et essaya de les tourner, mais sans succès. Parvenu au-devant de la porte en coulisse qui

[1] Le plan de ce logement des éléphants du Loo se trouve aux *Archiv. nat.*, F^{17}F, 1130.

[2] Raconte Toscan, p. 294.

fait la séparation des deux loges, il s'apperçut qu'elle n'étoit fixée que par un barreau de fer qui se lève perpendiculairement. Il leva ce barreau avec sa trompe, fit glisser la porte sur elle-même et entra dans la seconde loge. Là, on lui donna à déjeuner ; il mangea tranquillement et parut rassuré.

Cependant, les dispositions étaient prises pour faire entrer la femelle. Il faut savoir que ces deux animaux ne s'étaient point vus depuis leur départ de Loo, pas même à Cambrai, où ils avaient passé l'hiver... On devoit donc s'attendre à leur joie, en se revoyant après une si longue séparation, et il étoit intéressant de les observer en ce moment.

Lorsque la femelle descendit de sa cage, elle jeta d'abord un cri qui n'exprimait que le plaisir de se voir en liberté ; elle n'apperçut point le mâle qui étoit dans le fond de la seconde loge, tout occupé de son déjeuné. Celui-ci ne se doutait pas non plus que sa compagne fût si près de lui ; mais le cornac l'ayant appelé, il se tourna, et à l'instant ces deux animaux accourant l'un à l'autre, se mirent à pousser des cris, des sifflements si éclatants que tout l'édifice en fut ébranlé : la joie de la femelle parut encore plus vive ; elle l'exprimait surtout par les battemens précipités de ses oreilles qu'elle faisoit mouvoir comme un oiseau fait de ses ailes. Elle passoit sa trompe sur le corps du mâle avec la plus grande tendresse et la plus grande volupté ; elle la portoit particulièrement à son oreille, où elle la tenoit longtemps : souvent aussi, après l'avoir promenée sur tout le corps du mâle, elle la reportait amoureusement à sa propre bouche. »

On les nourrit, comme en Hollande, avec du pain, des carottes, des pommes de terre et du foin ; mais on mit à leur grille un factionnaire pour empêcher le public de

leur donner rien d'autre à manger. Et alors, un octidi du mois de thermidor de l'an VII, les Parisiens qui se pressaient nombreux autour d'eux virent cette amusante bouffonnerie. La femelle étant arrivée à comprendre le rôle du factionnaire, se plaça, ce jour-là, bien en face de lui, après avoir rempli sa bouche d'eau. La première fois qu'il s'avisa de proférer l'avertissement ordinaire, elle lui lança une fusée au visage. On rit. Le factionnaire s'essuya tranquillement et se mit un peu plus à l'écart, mais tout disposé à rester aussi ferme dans sa consigne. Il ne tarda pas d'être obligé de renouveler au public l'avertissement de ne rien donner et comme il accentuait ses paroles du geste du fusil, la femelle, cette fois, se saisit de cette arme, la foula à ses pieds, la fit tourner en l'air dans sa trompe, tordit le canon comme un tire-bourre et le rendit ensuite, sous les risées de la foule, au pauvre factionnaire[1].

Une autre fois, ce furent les professeurs du Museum, et quelques autres privilégiés, qui s'offrirent le rare spectacle d'un concert donné à ces animaux. Ils firent jouer devant eux, par seize musiciens du Conservatoire : le *Ça ira*, *O ma tendre musette*, *Charmante Gabrielle* et autres airs célèbres du temps ; ils virent avec étonnement combien ces animaux étaient sensibles à la musique et comment ils manifestaient différemment leur émotivité devant ces différentes sortes de mélodies[2].

Malheureusement les éléphants ne vécurent pas longtemps au Jardin des plantes ; ils moururent successivement à deux années d'intervalle et dans des circonstances vraiment émouvantes qui sont relatées ainsi dans

[1] Cette histoire est racontée dans la *Décade philosophique* de l'an VII, 4e trim., p. 195.

[2] On trouvera tous les détails de ce concert dans les Comptes rendus de l'Assemblée des professeurs du 24 prairial an VI (*Arch. du Museum*) et dans Toscan.

le registre de l'Assemblée des professeurs[1]. Au mois de nivôse de l'an X, en janvier 1802, le mâle eut une période de « chaleurs » qui fut caractérisée d'abord par un écoulement d'humeur aux tempes beaucoup plus considérable que d'habitude. Le 16 du mois, on constata que l'animal n'avait point mangé dans la matinée; le soir, il parut beaucoup souffrir car il cassa un des barreaux de fer de sa loge et frappa violemment les barrières de son enceinte; il mangea alors un peu de paille et quelques pommes de terre, puis, comme on lui donnait de l'eau, il en but une certaine quantité et se servit du reste pour se bassiner les tempes où il semblait avoir plus de gêne et de douleur qu'à l'ordinaire. Pendant la nuit, il se remua beaucoup et fit grand bruit; vers quatre heures du matin, il poussa quelques cris aigus et, vers les six heures, il tomba mort[2]. Sa femelle qu'on avait fait entrer dans la même loge, et qui paraissait fort affectée des souffrances qu'endurait son compagnon, chercha alors à le relever du lieu où il était tombé; elle versait des larmes abondantes et jetait des cris tout à fait différents de ceux qu'elle avait fait entendre jusqu'à ce moment. On la sépara alors du cadavre pour la rentrer dans sa loge où elle se mit du reste à manger, mais en regardant souvent du côté de l'endroit qu'elle venait de quitter. Les jours suivants, elle continua à montrer une telle tristesse qu'on craignit qu'elle ne tombât malade. L'Assemblée des professeurs l'examina et délibéra sur son cas; on conclut que sa maladie n'était que chagrin et qu'il fallait à tout prix lui trouver un autre compagnon; mais, comme on n'avait pas d'éléphant sous la main,

[1] *Arch. du Museum.* Assemblée de professeurs du 17 nivôse, an X.

[2] L'autopsie de son corps, qui fut faite par Cuvier, dura plus de quarante jours; elle montra qu'il avait succombé à une péripneumonie (Houel).

on lui donna... un chameau. Hélas ! quelque doux que fût le nouvel arrivant, il ne sut faire oublier le cher disparu et l'éléphante maigrissait toujours. On résolut donc de faire tout pour lui trouver un compagnon de son espèce. Au mois de juillet 1803, le Museum achetait, à la foire de Rouen, un éléphant mâle pour le prix de 16 000 francs ; mais il était trop tard ; la femelle continua à dépérir et elle mourut de consomption au mois d'août de l'année suivante.

VI. Il n'y eût pas seulement que des ménageries princières, dans les Pays-Bas au XVII[e] et au XVIII[e] siècle. La prospérité générale créée par un commerce florissant, le goût naturel que les Hollandais avaient pour l'élevage des animaux domestiques, leur esprit curieux et les facilités qu'ils avaient de communiquer avec les Indes, avec l'Afrique et avec le Brésil, firent que chaque riche citoyen rivalisa de zèle, à cette époque, pour orner son « cabinet d'histoire naturelle », de choses rares, et son jardin de bêtes curieuses ou utiles. Des perroquets se voyaient dans toutes les demeures ; des hoccos, des pénelopes, des éperonniers, des pauxis, des faisans exotiques, des sarcelles à éventail de la Chine, des canards de la Louisiane étaient acclimatés au point de produire régulièrement dans ce climat froid, et de façon à pouvoir paraître sur les tables des riches.

L'ornithologiste Temminck qui nous raconte ces faits [1], avait lui-même une volière célèbre qui fit l'admiration de Le Vaillant, quand ce voyageur français vint s'embarquer en Hollande pour son premier voyage dans l'intérieur de l'Afrique. « C'est là, écrit-il dans la relation de son voyage, qu'il est permis à l'œil enchanté d'admirer, vivans, les individus les plus beaux et les moins connus ; c'est là

[1] Temminck. *Hist. nat des Pigeons et des Gallinacés*, t. I et t. II, p. 458.

qu'on voit, par les soins assidus qu'on leur prodigue, les oiseaux les plus éloignés, les plus étrangers l'un à l'autre, multipliant, se propageant, comme s'ils vivoient dans leur pays natal. » (I, p. 1.)

De même Van der Meulen, capitaine de la bourgeoisie à Amsterdam, possèdait, en plus d'un magnifique cabinet d'histoire naturelle, des animaux vivants parmi lesquels un orang-outan femelle que Camper vit en 1772 (I, p. 50). Camper lui aussi garda dans sa maison de campagne des animaux vivants, tel qu'un renne. Une des estampes de la Bibliothèque nationale qui concerne la Hollande[1], représente : « La veüe du Basin de la Ménagerie » de la « noble maison Lyon... apartenant au très noble et ilustre Seigneur Monsieur van Hogendorp, receveur général des Provinces-Unies... ». Dans le parc de Sorgvliet près de La Haye, le comte de Portland, avait en même temps que la plus belle orangerie de la Hollande, une grande volière et des étangs couverts d'oiseaux. D'autres belles ménageries, celles de M. Backer, près de La Haye, par exemple, mais surtout celles de M. Ameshoff sont citées avec éloge par Temminck. Enfin il n'y avait pas de ville de quelque importance qui n'eût son Parc aux Cygnes (*Zwanendrift*) ou même, comme Amsterdam et Kampen, sa Tour aux lions (*Leeuwentoren*)[2].

En même temps, c'étaient des forains qui conduisaient de ville en ville des animaux curieux, tels que des morses ou vaches marines (*walruses*) et ce rhinocéros, le premier venu sans doute en Hollande, qui fut la grande curiosité de toute l'Europe, au milieu du XVIIIe siècle. Cette bête était une jeune femelle qui avait été amenée par un capitaine hollandais à Leyde où il la fit représenter avec son

[1] Cabinet des Estampes. Topographie de Neerlande, VI, Gueldre.

[2] Witkamp, *a* p. 151. Pour Sorgvliet ou Zorgvliet, voir Morren, p. 10, 15, 18, 27.

propre portrait, dans une gravure curieuse qui porte la légende suivante :

« Véritable portrait d'un Rhinocérot vivant lequel fut pris l'an 1741, en Asie, dans l'empire du Grand Mogol, dans la Province d'Assem ; à l'âge de trois ans, il fut amené de Bengale en Hollande par le capitaine Douvemont van der Meer. » Cette légende écrite en latin, en français, en hollandais et en anglais, entourait le portrait du capitaine ; au-dessous se voyaient ces lignes écrites en hollandais :

« La bête représentée ci-dessus est vue dans le mois de mai 1747, âgée de 8 ans 1/2 ;

5 pieds et 6 pouces en hauteur ;

12 pieds de long et 12 pieds de large[1]. »

Le capitaine lui graissait souvent la peau avec de l'huile de poisson et on lui donnait par jour, pour sa nourriture habituelle : 60 livres de foin, 20 livres de pain et 14 seaux d'eau. Les visiteurs ne manquaient pas de lui jeter quelques victuailles en supplément ; son gardien lui faisait boire en public du vin et de la bière et, pour montrer combien la bête aimait la fumée de tabac, il lui en soufflait dans le nez. Ce rhinocéros attira naturellement l'attention des savants et des artistes hollandais ; le professeur Albinus, de Leyde, fit graver à nouveau le portrait de la bête, à côté d'un squelette humain, dans deux de ses plus belles planches anatomiques[2] et

[1] Les dimensions de cette estampe sont de 56 centimètres sur 41 centimètres. Un exemplaire acheté par un habitant de Reims lors du passage du Rhinocéros dans cette ville, se trouve dans la collection de M. J. Cottreau à Paris, où nous l'avons vue. Le premier propriétaire de l'estampe avait écrit au dos quelques renseignements qui nous ont servi ici, en même temps que les ouvrages suivants : Ladvocat. Lettre sur le Rhinocéros. — Coyer. Lettre à une dame angloise, dans *Bagatelles morales*, p. 232. — Barbier. Journ. III, 68, et IV, 356. — Grimm et Diderot. Correspondance, édit. Tourneux, I, p. 272 (erreur dans la nourriture). — D'Argenson. *Mémoires*, V (30 mai 1749), p. 485 et VI (21 nov. 1749), p. 77. — Comtesse Dash. *Les Galanteries*, IV, 2.

[2] *Musculorum Tab.*, pl. IV et VIII. Une de ces planches a été reproduite par Mathias Duval et Cuyer (fig. 64, p. 179).

Camper vint du nord de la Hollande pour le dessiner et le modeler après l'avoir longuement étudié[1].

VII. La ville d'Amsterdam avait elle-même, au XVIIIe siècle, une sorte de ménagerie foraine connue sous le nom de *Blaauw-Jan*. Cette ménagerie se trouvait située dans la cour d'une maison du Kloveniersburgwal, une des grands canaux de la vieille ville, en face de la Slijkstraat[2]; elle portait comme enseigne les mots : « *Zum blaauen Jan* », ancienne désignation d'une teinturerie de bleu qui avait existé autrefois dans cette maison. Elle se composait d'une grande volière entourant un espace central réservé aux visiteurs, et d'un certain nombre de loges séparées ; la cour elle-même était entourée d'un portique, au-dessous duquel se trouvaient des bancs et des tables pour boire du vin et de la bière.

La légende suivante d'une gravure représentant cette ménagerie en 1751, montre qu'elle renfermait alors, en fait d'animaux :

« 1° Une paire d'autruches ; 2° un jeune lion avec sa lionne ; 3° plusieurs tigres ; 4° deux oiseaux de l'Inde nommés *Casuaris* ; 5° un paysan (*Boer*) nommé Wybrant Lolkes né en Frise, dans le village de Oosten, qui avait le 2 mars 1751, 26 ans et qui ne dépasse pas la taille de 29 *duim* ; 6° vous verrez encore le fameux Cajanus qui a été exposé longtemps ici, mais qui est mort quelque temps après dans le Provenierhuis (asile de vieillards) à Haarlem ; il avait 8 pieds et 9 duim. A l'intérieur de la volière, il y a des cages dans lesquelles se trouvent plusieurs oiseaux et animaux rares ; et au milieu il y a plu-

[1] Camper. Œuvres, t. I, p. 232, 277, 278. La suite de l'histoire de cet animal est donnée p. 278 de ce volume.

[2] Les renseignements que nous donnons sur cette ménagerie sont pris à Witkamp, *a*, p. 153-156 (avec fig.), à Camper I, p. 60 et 75, et à Allamand (édit. holland. de Buffon, 1766-1779).

PLANCHE III

MÉNAGERIE DE BLAAUW-JAN A AMSTERDAM

(Gravure du XVIIIe siècle. Cabinet des Estampes, à Amsterdam.)



sieurs cerfs, biches, paons, grands singes (*Baviaanen*), singes, poules, cacatoes et autres animaux trop nombreux pour les citer tous, ayant tâché de montrer sur la gravure les choses les plus essentielles ; chacun du reste peut venir pour le voir. »

En août 1776, cette ménagerie reçut la visite du professeur Heinrich Sanders, de Carlsruhe, qui s'exprime ainsi à son sujet[1] : « Blaauw Jan est une auberge connue pour les animaux sauvages qu'on y montre. Il y a dans la cour des cages en fil de fer avec des singes, des bavians, des chats de Madagascar, des oiseaux de proie, des perroquets, des kakatoes, des pélicans (*Lepelganzen*), des ours, etc. L'entrée coûte 4 *stuivers*[2] ; on peut y boire du vin et de la bière et on peut y rester le temps qu'on veut..... » Un lion était montré à part dans une cage en simple fil de fer « dans laquelle, remarque le professeur, on aurait bien mis chez nous un cochon, mais pas un lion » ; il fallait payer un supplément pour le voir.

La même année, la ménagerie reçut la visite de Guillaume V, puis celles de Vosmaer, qui y remarqua, entr'autres, un coati de Buffon et une marmotte africaine, et de Camper, qui y étudia un orang-outan ; enfin l'empereur Joseph vint la visiter le 14 juillet 1781. Le propriétaire de Blaauw Jan, (c'était alors le zoologiste Bergmeijer), cherchait du reste toujours du nouveau pour attirer sa clientèle et, à l'époque de la kermesse surtout, il faisait venir des animaux du monde entier, qu'il revendait ensuite aux autres ménageries de Hollande ou à l'étranger. Il vendit entr'autres un magnifique paresseux (*luiaard*) au marquis de Montmirail et, en 1752, il fournit les premiers animaux qui allèrent, en

[1] Dans un article de *Beschreibung seiner Reisen*, publiée en 1783.

[2] C'est-à-dire environ 0 fr. 40, le sou hollandais ayant à peu près aujourd'hui la valeur de 0 fr. 10.

Autriche, peupler la nouvelle ménagerie de Schönbrunn.

Blaauw Jan commença à péricliter à partir de 1781. A cette époque, les Pays-Bas étaient en guerre avec l'Angleterre et les Hollandais fréquentaient plus les clubs que les lieux où l'on s'amuse. La ménagerie délaissée se dépeupla peu à peu; aussi, en 1784, son propriétaire vendit la maison et la cour à un marchand du nom de Soukes qui y installa un magasin de faïences; on pouvait encore y voir, il y a trente ans, quelques vestiges des anciennes loges d'animaux.

VIII. Blaauw-Jan avait été visité, sans doute, autant par les artistes que par les savants, mais, en son temps, les grands animaliers hollandais : Rembrandt, Weenix, Paul Potter, Melchior d'Hondecoeter, n'existaient plus. Le XVIIe siècle n'avait pas manqué du reste de leur offrir nombre de modèles vivants d'animaux sauvages. En 1633, la municipalité d'Amsterdam faisait voir au profit des pauvres, dans le « Oude Glashuis », un éléphant et un tigre[1]. D'autre part, les vaisseaux de la Compagnie des Indes orientales amenaient continuellement avec eux des bêtes exotiques. Cette compagnie fut même, au cours de ces deux siècles, la principale pourvoyeuse des ménageries hollandaises. Pour cela, elle avait fait construire sur son quai, à Amsterdam, des écuries et des étables spéciales où étaient placés en dépôt les animaux que ses navires rapportaient des pays lointains[2]; puis, pour la même raison, elle avait créé un autre dépôt d'animaux dans la colonie hollandaise du Cap. Cette ménagerie du Cap de Bonne-Espérance, se trouvait placée[3] à l'est du

[1] Witkamp, *a*, p. 152. L'éléphant était un éléphant blanc. Armandi, p. 380.

[2] Witkamp, *a*, p. 152.

[3] Les renseignements sur cette ménagerie, dont nous ne donnons pas la source, sont dus aux recherches que le Dr L. Péringuey, directeur du *South African Museum* du Cap, a bien voulu faire pour nous.

jardin de plaisance du gouverneur. Ce jardin dont nous avons trouvé l'emplacement exact sur un plan manuscrit du Cap datant du commencement du XVIIe siècle[1], était situé à 7 ou 800 mètres de la côte, entre le fort et le village. Il est décrit en détail par l'ambassadeur français de Chaumont dans la relation de son voyage de 1685. Le portail d'entrée de la ménagerie, « orné de deux lions couchés, de belle tournure » existe encore aujourd'hui et donne accès dans le *South-African Collège* qui occupe l'emplacement même de l'ancienne ménagerie.

En 1705, Kolbe qui donne le plan du jardin de la compagnie ne parle pas encore de la ménagerie ; elle fut fondée, en même temps qu'un museum, par le gouverneur Simon van der Stell, ou du moins c'est sous son gouvernement qu'elle fut rendue publique ; elle fut décrite pour la première fois, en 1714, par Valentyn qui donne l'énumération des animaux qu'elle contenait alors ; puis Sparrman nous apprend qu'elle possédait en 1778 : « des autruches, des casoars, des zèbres et quelques différentes espèces de gazelles et d'autres quadrupèdes plus petits, presque tous natifs du pays. Dans une autre division on tenait diverses espèces d'oiseaux étrangers et domestiques ».

La ménagerie du Cap dura une partie du XIXe siècle et exposa même des animaux féroces ; on rapporte, en effet, qu'en 1825, une femme hottentote s'étant approchée de la cage d'un lion fut saisie par le bras et si terriblement mutilée, qu'elle mourut de ses blessures. La ménagerie fut supprimée en 1832, sous le proconsulat de lord Charles Somerset.

[1] *Bibl. nat.* (Départ. des Cartes), *in* Recueil de cartes, vol. f° n° 156, p. 109.

CHAPITRE IV

LES MÉNAGERIES D'ALLEMAGNE ET D'AUTRICHE[1]

1. Les lions du prince électeur Auguste Ier à Dresde. Combats d'animaux.
2. La ménagerie d'Auguste II à Neustadt. Expédition envoyée en Afrique pour chercher des animaux.
3. Les ménageries des landgraves de Hesse à Cassel. Les derniers Aurochs. La ménagerie de Aue.
4. La ménagerie de Potsdam ; le « Jagerhof » de Berlin ; la faisanderie de Charlottenbourg ; et les animaux de Maupertuis.
5. Ménageries des seigneurs allemands. Montreurs de bêtes.
6. Ménageries d'Autriche. La ménagerie impériale de Neugebäu (suite et fin). Histoire tragique d'une jeune mariée.
7. La ménagerie du prince Eugène de Savoie, au Belvédère.
8. La ménagerie impériale de Schönbrunn (de 1752 à 1799).

I. La plus ancienne et la plus grande des ménageries allemandes du XVIIe et du XVIIIe siècle est celle de Dresde. La cour de Saxe eut sans doute des animaux sauvages dès le XVe siècle[2], mais la seule ménagerie dont nous ayons vraiment connaissance dans cette ville est celle que fit construire, en 1554, près du pont de l'Elbe, le prince électeur Auguste Ier. Elle ne se composait alors que d'une fosse aux lions dont les animaux parurent à une fête (*Kampfjagen*) qui fut donnée, quatre ans après, dans

[1] La partie de ce chapitre qui traite des ménageries autrichiennes est écrite, en grande partie, d'après l'important ouvrage de Fitzinger qui contient une bibliographie à peu près complète, et la liste de tous les animaux qui ont vécu dans les ménageries impériales d'Autriche. Nous avons consulté également Freudenreich, Kronfeld et Knauer. Enfin, nous avons fait des recherches directes aux Archives impériales de Vienne où nous avons trouvé notamment des estampes anciennes fort importantes pour nous.

[2] Pour les sources historiques de cette période, voir : Stricker, *b*, et Hasche : *Diplomatische geschichte von Dresden*, 1817.

la cour du château, que l'on voit encore aujourd'hui au centre du vieux Dresde. En 1612, les lions du pont de l'Elbe furent transportés sur le nouveau marché, dans une autre ménagerie qui se composait d'une maison de lions et d'une sorte d'étable.

L'année suivante, le 1er juillet 1613, l'Électeur Jean-Georges Ier donna sur la vieille place, en l'honneur de la naissance de son fils, une autre chasse semblable à celle des amphithéâtres romains dans laquelle on poursuivit trois ours et trois sangliers ; deux jours après, il fit combattre les animaux de sa ménagerie entre eux. En 1668, il y avait : cinq ours noirs, cinq jeunes ours bruns, un ours blanc, deux lions, dix lynx, un grand chat sauvage et un « marian », animal « qui a la coutume de se suspendre par la queue aux arbres ». A la même époque, dans une « maison de chasse » située sur la rive droite de l'Elbe, dans le vieux Dresde, on pouvait voir encore des lions, des ours, des loups, des renards et des lynx. Il y avait là, entr'autres, quinze ours qui avaient à leur disposition des fontaines et des bassins à eau courante avec des arbres à grimper dont le haut était disposé en couchette.

C'est un peu avant cette date que la ménagerie de Dresde et les réserves de chasse de l'Électeur furent visitées par un médecin parisien, Charles Patin, le fils du célèbre doyen de la Faculté de Paris, qui nous en donne la description suivante : « Pour de différens animaux vivans, je n'en ay jamais tant vu, et j'aurois peine à croire qu'il y en eut tant ailleurs. L'Afrique n'a peut-estre pas tant de monstres. Monsieur l'Électeur qui se plaît à cette curiosité, en a fait venir d'Orient et d'Occident, mais le plus grand nombre vient de ses terres. Il n'y a pas de plus belles chasses au monde, on y massacre quelquefois en un jour jusques à mille sangliers.

Aussi S. A. R. y prend-Elle un plaisir singulier, et y fait plus de dépense qu'aucun autre Prince. J'admiray le gouverneur de ces bètes qui en faisait ce qu'il vouloit. Vous diriez que les loups, les lions, les ours, les lynx, les tigres, les léopards, perdent toute leur furie quand ils le voyent, au moins ne luy sont-elles plus farouches[1]. »

En 1683, la ménagerie voyait naître trois petits lionceaux d'un couple de lions donné trois ans auparavant par le Grand-duc de Toscane Cosme III ; en 1686, l'Électeur achetait d'un marchand hollandais : un lion, une panthère et un porc-épic qu'il payait 1 600 thalers. Trente trois ans après, à l'automne de 1719, l'électeur Auguste II, qui était en même temps roi de Pologne sous le nom d'Auguste Ier, donnait à Dresde, à l'occasion du mariage du prince Électeur avec l'archiduchesse Joséphine, des fètes splendides dans lesquelles figurèrent les animaux de sa ménagerie. Voici comment le *Mercure de France*[2] décrit le combat des animaux : « Le 6 septembre, on se rendit à l'endroit où devoit se faire le combat des bêtes sauvages. Le Roi, le Prince et la Princesse s'y trouvèrent dans une grande salle, où il y avoit plusieurs tables remplies de confitures et de rafraîchissements. Nous eûmes peine à trouver place dans cette salle tant il y avoit de monde. Les dames de la ville, et grand nombre d'étrangers, étaient rangés sur des balcons à trois étages, qui entouroient toute la Place. Nous y trouvames trois taureaux, et un autre appelé *Auru Ochb* d'une prodigieuse grandeur et figure. Ces taureaux s'entre regardaient assez paisiblement, mais ils ne laissèrent pas de renverser deux figures d'hommes, faites de carton. Quelques temps après, on fit entrer un beau cheval entier, qui alla droit au grand taureau pour

[1] *Relations historiques*... p. 216-217.

[2] N° d'octobre-novembre 1719, p. 42

l'attaquer ; mais d'un seul coup de corne, il fut mis hors de combat pour le reste du jour. Il parut ensuite une lionne, un tigre et un lion ; mais tout cela ne fit pas grand mal. Les deux premiers couraient deçà et delà, paraissant avoir peur, et le lion, pendant ce manège, se couchoit tranquillement. On auroit dit qu'il n'étoit que spectateur et juge du combat.

« On lâcha, après cela, jusqu'à six ours, qui pour se disputer un petit bassin d'eau qui était au milieu de la Place, se firent entr'eux le plus grand mal. Ils ne laissèrent pas de combattre encore plusieurs fois contre un des taureaux ordinaires, qui étoit furieux, et qui les renversa l'un après l'autre. Il parut ensuite un singe des plus gros et des plus laids que j'aye jamais vû, qui essaya plusieurs fois, mais en vain, de monter le balcon. Il attaqua un des ours, et le renversa, chassa le tigre tout à l'entour de la Place, et combattit avec avantage un des sangliers, de sept ou huit que l'on fit entrer pour la conclusion de la fête. Le Roi les tua tous à coup de balles, à l'exception d'un que le lion étrangla en passant, et d'un autre qui fut blessé à mort, puis entraîné dans le bassin d'eau par un des ours. Ainsi finit cette fête, d'où l'on alla à la Comédie italienne. »

II. En 1722 ou 1724, Auguste II faisait transporter les lions du château dans la nouvelle maison de chasse de Neustadt où on voyait, en 1731 : 6 lions, 5 tigres, 1 léopard, 1 porc-épic, 2 chats indiens et 1 singe atèle (*waldteufel*) ; le 1[er] novembre de cette année, la nouvelle ménagerie recevait du roi de Suède, Frédéric I[er] : 2 lions, 3 tigres, 1 chat indien[1] ; enfin, toujours dans la même année, Auguste, pour augmenter ses collections scien

[1] Voir C. Lundin, p. 140.

tifiques, envoyait en Afrique une expédition composée de cinq savants et d'un peintre sous la direction du professeur Dr Jean Ernest Hebenstreit[1]. A Alger la mission reçut en cadeau, d'un des fils du dey : une jeune lionne, deux porcs-épics et des autruches, puis Hebenstreit se dirigea vers l'Atlas et revint, le 26 mai 1732, avec une autruche, des antilopes et d'autres animaux sauvages. Il envoya ce premier convoi en Europe par un bateau anglais. Un mois après, la mission avait recueilli à nouveau : 2 autruches, un jeune lion, 3 chacals, 3 jeunes antilopes, un ichneumon, une genette, quelques caméléons, etc. ; ce second convoi fut mis sous la direction d'un esclave chrétien libéré, le chirurgien Caspar Rinneberg, natif d'Eisenach ; il fut embarqué à Bône le 21 juin, avec des chèvres pour allaiter les antilopes, et dirigé sur Marseille. Au cours de la traversée le navire fut assailli par une tempête et emporté sur les côtes de Sardaigne ; quand il arriva à Marseille, il ne restait plus du convoi que le lion et les autruches, mais il s'était enrichi, à Cagliari, d'un couple de mouflons. Hebenstreit envoya un troisième convoi d'animaux de Tunis, où il était arrivé le 18 août 1732 ; ce convoi renfermait entr'autres : un cercopithèque, une autruche, un aigle de mer et nombre d'autres animaux moins importants. En 1737, la maison des lions de Neustadt renfermait : 9 lions dont 4 mâles et 5 femelles, 6 tigres, 1 léopard, 1 porc-épic, 8 chats indiens et 2 mandrills.

Nous ne savons quand ni comment cette ménagerie disparut. Les derniers renseignements que nous en ayons datent de 1751 ; c'est une lettre de Keyssler qui parle

[1] L'histoire complète de cette expédition se trouve dans : Eine sächsische Expedition nach Africa 1731... vom Ministerialrath Dr Karl von Weber, Dr des Hauptstadt-archives, in *Archiv. fur die säch. Geschichte 1865*, III, 1-50. Les rapports de Hebenstreit ont été imprimés dans : *Joh. Bernouilli's Sammlung Kurzer Reisebeschreibungen.* Berlin 1743, IX-XII.

de la maison de chasse de Neustadt et des naissances de singes à la ménagerie du vieux Dresde.

III. Une autre ménagerie importante d'Allemagne fut celle des landgraves de Hesse, à Cassel. Cette ménagerie remonte peut-être à l'année 1538, époque où nous avons vu le landgrave Philippe le Magnifique recevoir des lions du défunt duc de Gueldre[1] ; en tout cas, elle était située au XVII[e] siècle sur le Karlsberg (Weissenstein) et se composait des parties suivantes[2] :

1° Une maison des lions placée derrière le château et où on voyait, en 1709 : deux lions et deux tigres ; ces derniers animaux étaient très familiers avec leur gardienne qu'ils embrassaient, mais très méchants avec les étrangers qu'ils cherchaient à saisir en passant leurs pattes entre les barreaux de bois de leur cage. Les deux autres animaux de la maison, un lion et une lionne, étaient âgés seulement de trois ans, et, quoique le mâle fut remarquablement grand, il n'avait pourtant encore qu'une petite crinière ; il se tenait à l'écart, boudeur devant son auge à eau, alors que la lionne venait caresser la gardienne.

2° Une petite étable située tout à côté des lions et où on voyait, à la même époque : un jeune ours, six cacatoës et un perroquet.

3° Une cour sur laquelle donnaient ces deux bâtiments et où se trouvaient un casoar, deux porcs-épics et deux oies du Groenland.

4° Un enclos placé sur le Karlsberg même, là où se trouve actuellement la statue d'Hercule, et qui renfermait alors un couple d'aurochs. Faut-il entendre ici le véri-

[1] Voir notre tome I, p. 157.

[2] D'après Zacharias Conrad von Uffenbach, cité par W. Stricker. *Der Zoolog. garten,* 1871, XII, p. 252.

table aurochs signalé pour la première fois par Jules César, dans les forêts de la Germanie sous le nom d'Uru? Cela est possible car un voyageur italien, Gratiani [1], signalait encore en 1669, dans le parc de Königsberg, la présence côte à côte d' « auerochs » et de « wisents » ; malheureusement, si ce dernier nom s'applique uniquement aujourd'hui au bison d'Europe, au moyen-âge on se servait indistinctement, pour les deux espèces, des noms d'*auerochs* ou d'*urochs* et par contre on donnait aussi le nom de *bison* au véritable aurochs. En tous cas, ces animaux étaient souvent élevés spécialement pour servir aux combats que l'on donnait en spectacles dans les cours princières « et, comme leur force terrible et leur énorme taille ne permettaient pas de les transporter dans des caisses, pour les conduire, on les attachait avec de grosses chaînes entre deux chariots lourdement chargés de pierres, l'un devant, l'autre derrière [2] ».

Les landgraves de Hesse possédaient encore à Aue, près de Cassel, une ménagerie qui contenait en 1697 [3] : une lionne, un tigre, un couple de lynx, quelques singes dont un grand babouin, un porc-épic, un cochon sauvage de l'Inde, un renard indien, un chameau, un renne, une paire de cobayes (*merschevens*) et un couple de cercopithèques (*meerkatzen*) d'Angola. Parmi les oiseaux, Winkelman remarque, en particulier, deux casoars, trois faisans et deux « corbeaux indiens », l'un bleu et jaune, l'autre rouge, bleu et vert. Cette ménagerie de Aue, qui a disparu aujourd'hui, existait encore en 1875.

C'est dans l'une ou l'autre de ces ménageries de Cassel qu'un éléphant fut modelé par Camper : son cadavre fut

[1] Cité par de Noirmont.

[2] Knackfuss, in *Daheim, Velhagen und Klasing's neue Monatshefte*, août 1889, cité par de Noirmont.

[3] J.-J. Winkelman, cité par Stricker, *a*.

disséqué ensuite par Soemmering qui enseignait alors l'anatomie au collège Carolin[1].

IV. En Prusse, c'est au Grand Électeur, Frédéric-Guillaume, (1620-1688), qu'est due la création de la ménagerie de Potsdam, la première ménagerie des temps modernes dans ce pays. Cette ménagerie était située à un kilomètre du château, dans le parc, sans doute à cet endroit même où l'on voit encore aujourd'hui une grande volière; elle comprenait une jolie ménagerie d'oiseaux[2], dont beaucoup de faisans, et des quadrupèdes rares, en particulier des petites chèvres indiennes à peine grandes comme nos lièvres (peut-être le porte-musc pigmée).

Cette ménagerie se développa et atteignit son apogée sous le règne suivant, celui de Frédéric Ier mais elle fut négligée par Frédéric II le Grand. Pourtant l'on s'occupa beaucoup en Prusse, sous ce dernier prince, de l'élevage et de l'acclimatation d'animaux exotiques ; Frédéric lui-même fit venir de l'Amérique du nord un troupeau de castors dont il pensait tirer beaucoup de profit, mais le pelage des castors perdit bientôt de sa beauté et les animaux eux-mêmes disparurent peu à peu[3]. D'autre part il fit installer tout près de Potsdam, dans le lit du Havel, une ménagerie avec ours, loups, sangliers, singes, kangourous, lamas, castors, aigles et surtout une soixantaine de paons qui firent donner à l'île le nom de *Pfaueninseln* ou Île des paons. Cette ménagerie dura jusque vers 1842, époque où elle fut donnée par le roi de Prusse à la société naissante du jardin zoologique de Berlin.

[1] Camper, *a*, p. 3, 33 et 35. Nous pouvons citer encore ici des logements pour paons et pintades que le prince de Hesse-Cassel avait dans son jardin chinois et qui ont été figurées par Le Rouge (9e cahier pl. VII).

[2] Friedel.

[3] Zimmerman, cité par Hoefer, p. 94.

[4] Voir t. III, p. 228.

On voyait encore, au XVIIIe siècle, en Prusse, un *Jagerhof* qui fut fondé à Berlin, en 1725, avec des aurochs, élans, ours, phoques, etc. Enfin, un des familiers du grand Frédéric, le savant français Moreau de Maupertuis, avait transformé sa maison de Berlin en « une sorte de ménagerie avec des quantités de singes, de perroquets et d'autres animaux étrangers qui erraient dans les chambres alors que la cour était remplie d'oiseaux venus de l'autre côté de l'océan »[1]. Maupertuis, qui demandait du reste que les grands missent à la tête de leurs ménageries d'habiles naturalistes[2], passait une partie de son temps à observer les mœurs de ses animaux et disséquait ceux qui mouraient chez lui.

V. Beaucoup de princes allemands ornèrent également, au XVIIIe siècle surtout, leurs parcs et leurs jardins d'animaux exotiques. L'Électeur palatin, par exemple, avait en 1770, dans son château de Schwetzingen, près de Heidelberg, une ménagerie assez importante ; elle était située près de l'orangerie et se composait d'un grand ensemble de bâtiments, d'un bassin central pourvu d'un îlot, et de 16 enclos avec un petit pavillon au milieu de chacun d'eux[3].

Quelques années après, en 1787, le prince régnant de Westphalie, comte de Bentheim, montrait à Steinfort, dans son magnifique jardin anglo-franco-chinois appelé « Bagno » une « ménagerie d'animaux étrangers, une grande volière à trois pavillons, de petits enclos pour animaux, une cabane avec grand mât à grimper pour singes, un « bassin des carpes », un « vivier pour les poissons de la Chine », enfin un « parc aux cerfs » rempli

[1] Fr. Mayer, in *Der Bär*. Berlin, 1875, p. 128.

[2] Voir sa *Lettre sur le progrès des sciences*, Œuvres, t. II, p. 385.

[3] Voir le plan de cette ménagerie dans Le Rouge, IIe cah. pl. XVI et XXI.

de chevaux sauvages, de daims, de cerfs, de biches, de vaches, etc.[1]

A la même époque, le margrave de Baden possédait une ménagerie dans sa résidence de Carlsruhe[2], celui de Brandebourg-Schwedt, avait, en 1784, des rennes dans le parc de son château d'Anizow, près de Stettin[3]; enfin on voyait, dans le jardin du château de Tattenbach, appartenant au comte de Reinstein et Tattenbach, chambellan de S. A. S. E. de Bavière, une grande volière qui avait été copiée sur celle de la ménagerie de Versailles[4]. D'autres grandes volières renommées avec « aire pour prendre les oiseaux » se trouvaient dans le « Jardin de l'Hermitage » qui appartenait au margrave d'Anspach, et dans la propriété de « Mont-Repos » que la comtesse de Neuwied possédait près de Coblentz[5].

VI. Des deux grandes ménageries impériales que nous avons vu se former au XVI[e] siècle, seule la ménagerie de Neugebäu subsistait au siècle suivant. Elle fut beaucoup augmentée par l'empereur Léopold I[er] qui essaya en particulier de remettre en honneur la chasse au guépard[6]. Elle comprenait alors : des parcs à ruminants placés près d'un jardin d'agrément, trois grandes loges carrées pour les animaux féroces, disposées tout autour d'une cour intérieure, enfin, dans cette cour, d'autres logements pour les petits animaux. Chaque grande loge était largement ouverte par en haut, et limitée par de grands murs dont un, celui qui donnait sur la cour, présentait une ouverture munie de fortes grilles en fer. C'est dans une de ces

[1] Le Rouge, XVIII[e] cahier, pl. IV, VIII et XII.

[2] Le Rouge, Bibl. nat. Hd. 88, pl. XVI.

[3] Buffon, à l'article *Élan*.

[4] Le Rouge, VIII[e] cahier, pl. II.

[5] Le Rouge XX[e] cah. 1778, pl. XX, XXII et XXIII.

[6] J. Camus c, p. 29.

loges que se passa, au temps de Léopold, un drame terrible dont le souvenir a inspiré maintes fois depuis, les poètes et les artistes. Les lions de la ménagerie étaient si doux que la fille du gardien entrait tous les jours avec eux pour leur porter la nourriture et pour faire les nettoyages[1]. Un jour, c'était le soir de son mariage, cette fille voulut faire son service à la ménagerie comme d'habitude, et elle entra dans une des fosses, mais sans avoir pris le soin d'enlever ses habits de mariée.

Le lion ne la reconnut-il pas sous ce costume, ou bien fut-il pris d'un sentiment particulier, tel que celui de la jalousie, très développé chez ces animaux ? Toujours est-il qu'il se jeta aussitôt devant la porte pour empêcher la jeune femme de ressortir ; pendant plusieurs jours il resta ainsi gardant avec lui sa prisonnière ; à un moment pourtant celle-ci parvint à s'enrouler autour du corps une corde qu'on lui avait lancée par le haut. Profitant alors d'un moment d'inattention du lion, on se mettait en devoir de la hisser, quand aussitôt la bête se détournant, s'élança pour la retenir et mit son corps en lambeaux.

La ménagerie de Neugebäu fut pillée, en 1704, par les patriotes hongrois conduits par Rakoczy ; tous les animaux furent tués et leurs peaux servirent à faire des fourrures. Elle fut rétablie par Charles VI et subsista jusqu'au temps de Marie-Thérèse, mais seulement pour les animaux carnivores. Supprimée définitivement en 1781, ses derniers animaux furent transportés à Schönbrunn et ses bâtiments transformés en magasin d'artillerie. La collection des animaux qui furent gardés dans cette ménagerie représentait 15 espèces de mammifères dont des

[1] C'est sans doute un de ces lions que Juste d'Egmont, un peintre flamand, qui avait été le collaborateur de Rubens, représenta aux côtés de l'archiduc Léopold-Guillaume, dans un tableau qui est exposé au musée de Vienne.



PLANCHE IV

MÉNAGERIE DU BELVÉDÈRE, AU PRINCE EUGÈNE DE SAVOIE

(Vue perspective des cours d'animaux. Gravure de Kleiner.)



PLANCHE V

MÉNAGERIE DU BELVÉDÈRE AU PRINCE EUGÈNE DE SAVOIE

En haut, gravure représentant : 1° les fermes qui ornaient les grilles des cours d'animaux : 2° une de ces grilles vue en élévation ; 3° une de ces grilles et l'extrémité des murs de clôture, vue en plan : 4° élévation et plan d'une des maisons d'animaux situées au fond de chaque cour.

En bas, vue en élévation et en plan de la grande volière.

(Gravures de Kleiner.)

Plan de la dite Cloture
Halber Grund-Riss des Gitters

A

A

Plan et Elevation de la Voliere, avec ses Cabinets.

Grund und Auf-Riss des Vogel Haußes.

lions, des tigres, des panthères, des bisons et 5 espèces seulement d'oiseaux : on en trouvera la liste détaillée dans Fitzinger.

VII. La ménagerie du Belvédère, la troisième en date des ménageries autrichiennes, fut fondée en 1716 par le prince Eugène de Savoie. On sait la haine que ce prince voua toute sa vie à Louis XIV, et pourtant c'est à l'imitation de la ménagerie de Versailles qu'il fit construire celle du Belvédère. Elle était située, comme nous le montrent les belles estampes de Salomon Kleiner[1], à l'extrémité gauche du château et rappelait dans son ensemble le plan de la ménagerie de Versailles. Elle comprenait, en effet, une cour en demi-cercle, avec un grand jet d'eau central et, tout autour, sept cours d'animaux disposées en éventail ; ces cours étaient séparées les unes des autres par des murs qui venaient aboutir, au centre, à des doubles termes ; au mur du fond s'élevait un pavillon de refuge en pierre de taille pour les animaux et, en avant, se trouvait une belle grille en fer forgé ; chaque cour comprenait généralement une partie gazonnée entourée de grands arbres et un bassin ; enfin, toujours comme à Versailles, une splendide volière s'élevait dans une de ces cours.

Le petit château de la ménagerie de Louis XIV était remplacé ici par une *Maison chinoise*, située tout à côté des cours, et bordée, à droite et à gauche, par d'autres cours avec grands bassins pour les oiseaux d'eau. Un peu plus loin, près de l'Orangerie, les architectes Girard et Anton Zinner avaient élevé, pour les oiseaux indigènes, une grande volière très joliment ornée composée de grilles de fer et de treillis.

[1] *Résidences mémorables*..... et *Suite des Résidences*..... *Biblioth. imp. de Vienne*, D. 333 et D. 44. Cet ouvrage n'est pas cité par Fitzinger.

Le prince Eugène qui avait rassemblé, dans ses nombreuses campagnes, une immense collection d'objets de science et d'art, de livres et de manuscrits précieux, s'occupa beaucoup également de sa ménagerie qui fut l'une des plus belles de toutes les ménageries de l'époque. Après la mort du prince, en 1736, l'empereur Charles VI acheta le château du Belvédère avec toutes ses collections, mais il commença la destruction de sa ménagerie ; il transporta à Neugebaü les quelques animaux féroces qu'elle renfermait encore : une hyène, un lion, un tigre, un léopard et plusieurs lynx, et n'y garda que les animaux paisibles ; ceux-ci diminuèrent eux-mêmes de nombre et, en 1752, ils étaient tous transportés à Schönbrunn ; on y laissa pourtant un aigle doré qui avait été le favori du prince, et un vautour à tête blanche qui vivait déjà en 1706 et qui ne mourut au Belvédère qu'en 1824.

La collection d'animaux de la ménagerie du Belvédère représente 38 espèces de mammifères et 59 espèces d'oiseaux dont on trouvera la liste dans Fitzinger.

VIII. La ménagerie impériale de Schönbrunn fut construite en 1752 par François Ier, à l'instigation de son médecin, le célèbre Gérard van Swieten[1], à 5 ou 600 mètres du château, vers l'ouest, tout à côté de la forêt de Vienne. Cette forêt, qui a disparu, en grande partie, pour faire place à de nouveaux faubourgs, était encore pleine de gibier, il y a cent ans. Sur l'emplacement qui fut alors choisi pour installer la ménagerie, se

[1] Nous nous sommes servi, pour cet historique, de documents qui nous ont été fournis, avec beaucoup de complaisance, par la cour de Vienne, par le Dr R. Beer, *kustos* à la Bibliothèque impériale, et par M. A. Krauss, inspecteur de la ménagerie actuelle de Schönbrunn. Du reste, la plus grande partie de cet historique avait été faite déjà par Fitzinger, par Freundereich, par Kronfeld et Knauer, chez lesquels nous avons aussi largement puisé, comme nous l'avons déjà dit.

trouvait déjà un étang, avec une île plantée de saules. C'était un endroit où les animaux de la forêt avaient pris l'habitude de venir se désaltérer ; aussi y avait-on construit un pavillon de chasse.

Le plan primitif de la ménagerie, plan qui est encore conservé aujourd'hui dans son ensemble, fut dessiné par le hollandais Adrien van Steckhoven qui s'inspira à la fois de la ménagerie du Belvédère et de celle de Versailles.

Une grande avenue, plantée de tilleuls, conduisit du château à la Ménagerie dans laquelle on entrait par une belle grille. Cette grille fut encastrée de deux grands piliers de pierre surmontés d'animaux sculptés et on construisit, à sa gauche, une jolie guérite en pierre qui existe encore aujourd'hui.

Van Steckhoven fit ensuite entourer d'un mur de 10 mètres de hauteur, un espace circulaire d'un peu plus de six hectares ; puis il divisa cet espace en 13 enclos séparés les uns des autres par 13 murs qui, partant de la périphérie, venaient aboutir à un rond-point central de 150 mètres carrés. Chaque mur, protégé en haut par une couverture en tuiles, était terminé, du côté du rond-point, par un grand pilier de style rococo, surmonté de vases de pierre ; tous ces piliers furent reliés les uns aux autres par de hautes grilles.

On éleva, dans le quatrième enclos (à droite, à partir de cette avenue), un bâtiment dont le rez-de-chaussée fut réservé au logement d'un Inspecteur de la Ménagerie. Au premier étage, on fit une seule grande salle dans laquelle on plaça de nombreuses petites tables supportant toutes une cage contenant un oiseau chanteur ou un perroquet.

Dans un des enclos fut conservé l'étang, l'île plantée de saules et le pavillon de chasse dont nous avons parlé plus haut, et on mit sur l'étang quelques oiseaux aqua-

tiques étrangers. Dans un troisième enclos, on installa un petit jardin anglais avec des maisonnettes pour les oiseaux échassiers et les palmipèdes. Enfin, au fond de chacun des autres enclos, qui furent sablés ou gazonnés, plantés d'arbres ou d'arbustes, et ornés de bassins avec jets d'eau, on construisit, pour loger les animaux, une petite maisonnette de pierre, faite dans le style Louis XV, avec portes et fenêtres, comme dans une véritable maison d'habitation.

Restait alors à peupler cette ménagerie. Pour cela, on alla chercher des animaux au Belvédère et dans la ménagerie royale de Neugebaü ; on acheta aussi des animaux étrangers en Hollande et en Angleterre ; puis le botaniste Nicolas Jacquin fut chargé, par l'empereur, d'aller parcourir l'Amérique tropicale, en compagnie de deux oiseleurs italiens. Jacquin partit en 1755 et revint à Vienne en 1759 avec beaucoup de plantes, quelques mammifères curieux et un grand nombre d'oiseaux rares [1].

La ménagerie, ainsi constituée, renfermait à cette époque de 600 à 700 animaux ; mais, dans ce nombre, étaient compris près de 200 coqs, poules et dindons, une centaine de canards, d'oies, de cygnes et d'oiseaux aquatiques et un grand nombre de pigeons.

En 1759, on éleva, au centre du rond-point, pour le repos des visiteurs princiers, un charmant petit pavillon octogonal du style rococo le plus pur, surmonté d'une coupole revêtue de plaques de cuivre et entourée à sa base d'une balustrade à huit pans. Ce pavillon est d'ailleurs demeuré à peu près intact. On y accède par quatre escaliers de neuf marches qui conduisent à une terrasse large de 5 à 6 mètres ; cette terrasse court tout autour du pavillon en manière de soubassement et

[1] Ce voyage de Jacquin se trouve relaté dans le *Magasin encyclopédique*, t. VI, 1804, p. 552.

permet déjà de prendre une vue d'ensemble sur les 13 grandes divisions de la ménagerie. L'intérieur offre un très bel exemple de ce charmant style rococo qui fut tant à la mode en France, à l'époque de la Régence et pendant la première moitié du XVIIIe siècle. Il se compose, comme autrefois, d'une salle octogonale unique, éclairée par quatre grandes portes vitrées et par quatre grandes fenêtres donnant sur la terrasse. Entre ces ouvertures se trouvent huit grandes glaces qui reflètent de toutes parts de riches cadres dorés et des lambris laqués rehaussés d'or ; au-dessous d'une de ces glaces, se voit une cheminée de marbre blanc dont l'ornementation est relativement simple.

Les grandes portes sont surmontées par quatre médaillons ovales dont les sujets pâlis sont un peu difficiles à reconnaître ; pourtant, en nous aidant de la description de Fitzinger, nous distinguons assez facilement les oiseaux suivants qui avaient été peints par Grégor Gugliemi, d'après des exemplaires vivant alors dans la ménagerie. Dans le premier médaillon, au-dessus de la porte d'entrée, est représenté un agami ou oiseau-trompette et un lori jaseur ; dans le second, à gauche, une poule sultane et un ibis rouge ; dans le troisième, en face de la porte d'entrée : un cardinal, un trichoglosse éclatant, un faisan doré mâle et un faisan commun mâle ; dans le quatrième : un couple de faisans argentés et trois aras tricolores mâles et femelle.

Les huit glaces sont également surmontées de huit médaillons entourés ici de cadres arrondis et contournés. Ces médaillons, plus faciles à voir que les précédents, représentent, en partant de la porte d'entrée et en faisant le tour de la salle par la gauche :

1° Un pauxi-pierre, un pénélope marail et trois loris tricolores ;

2° Un zèbre de montagne ;

3° Un grand ara rouge, un casoar indien et une grue commune ;

4° Un bubale caama ;

5° Un ara bleu, une oie bernache, un flamant rouge et une perruche ;

6° Un renard argenté et une gazelle commune allaitant son petit ;

7° Un perroquet amazone, un hocco et un goura couronné mâle ;

8° Un maki macoco, un chevreuil de Sibérie mâle et un singe.

Enfin le plafond de ce pavillon est orné de peintures du même artiste, restaurées en 1873 et représentant des sujets tirés des *Métamorphoses* d'Ovide.

La ménagerie impériale de Schönbrunn prit bientôt une petite place dans l'histoire de la Maison d'Autriche. Chaque année, pendant leur séjour d'été à Schönbrunn, François Ier et Marie-Thérèse venaient déjeuner tous les matins dans le joli pavillon, et leur fille, Marie-Antoinette, commença à y acquérir cet amour de la nature qu'elle devait manifester plus tard à Versailles, en créant la ferme du petit Trianon.

A la mort de François Ier, en 1765, la direction de la ménagerie fut confiée au grand maître de la Cour, le comte Corfitz von Ulfeld ; puis le nouvel empereur, Joseph II, ouvrit pour la première fois la ménagerie au public, mais surtout il s'occupa d'augmenter encore le nombre de ses habitants[1]. Pour cela, il envoya le botaniste

[1] C'est probablement de cette époque que date le seul document iconographique concernant la Ménagerie de Schönbrunn que nous ayons trouvé dans les collections du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque impériale de Vienne. C'est une estampe en couleurs, signée J. Knipp, représentant la cour centrale et le pavillon. Nous n'avons pu retrouver à la Bibliothèque impériale, les dessins originaux dont parle Fitzinger.

PLANCHE VI

VUE DE LA MÉNAGERIE DE SCHÖNBRUNN, A LA FIN DU XVIII[e] SIÈCLE

(Gravure de J. Knipp.)

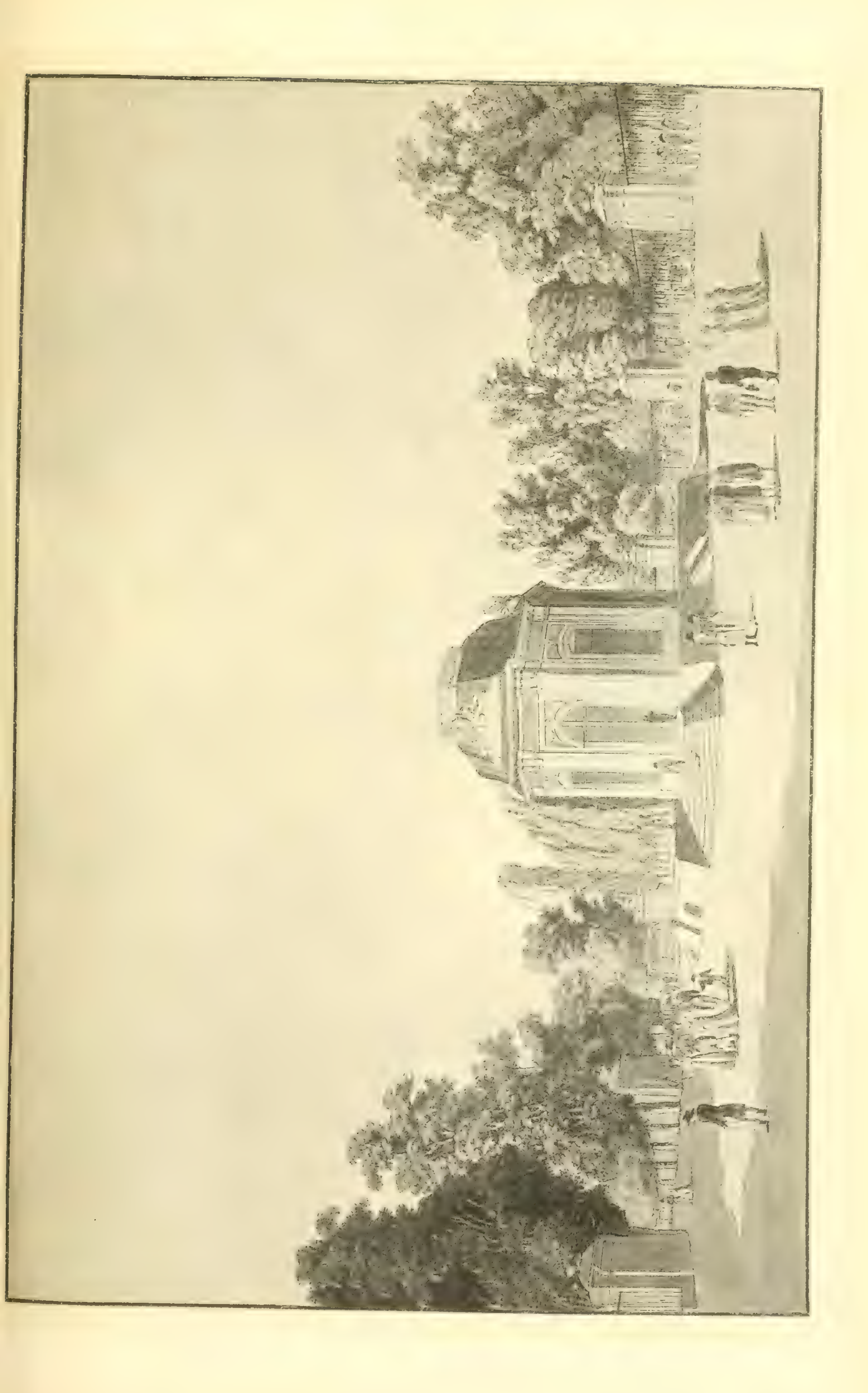


PLANCHE VII

MÉNAGERIE DE SCHÖNBRUNN

Décoration intérieure du pavillon octogonal peinte par Grégor Gugliemi, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

(État actuel. Photographie de l'auteur.)







Mathias Léopold Stupicz visiter l'Amérique du nord en compagnie de Franz Boos ; ce voyage, qui dura de 1783 à 1785, fut suivi d'une autre expédition faite dans le sud de l'Afrique par Franz Boos seul; cette dernière expédition apporta à la ménagerie, 12 mammifères et 250 oiseaux nouveaux.

Joseph II mourut en 1790, laissant la couronne impériale à son neveu François II qui voulut que la ménagerie redevint, avant tout, un lieu de plaisance pour la cour. Chaque année, le 15 octobre, il y donnait une grande fête pour célébrer l'anniversaire de sa grand'mère et la fête de sa femme Marie-Thérèse. Et ce fut là encore, dans ce charmant pavillon de la ménagerie, tout imprégné des souvenirs du grand règne, que Mme Royale, la fille du roi de France Louis XVI et de Marie-Antoinette, voulut donner à ses amis un repas d'adieu, quand elle quitta Schönbrunn pour épouser le duc d'Angoulême. Ce repas eut lieu en juin 1799 et, longtemps après, on voyait encore, dans le pavillon, les guirlandes de fleurs artificielles que la princesse y avait fait suspendre pour la circonstance.

CHAPITRE V

LES MÉNAGERIES DES PAYS SLAVES ET SCANDINAVES

1. Les bêtes privées des anciens Slaves. Académies d'ours. Réserves de chasses des seigneurs polonais. Animaux du roi Jean Sobiesky.
2. Les ours des boyards russes. Ménagerie de Pierre le Grand à Péterhof. Parcs d'animaux des seigneurs russes. Volière de Pavlovsk.
3. Les animaux privés des premiers Scandinaves. Ménageries et combats d'animaux à la cour de Suède.
4. Les animaux privés des rois de Danemark. Ménagerie royale de Copenhague.

I. La religion des anciens Slaves fut essentiellement animiste et comporta, un peu comme en Égypte, la vénération et la garde d'animaux sacrés. Les Lithuaniens, par exemple, avant leur conversion au christianisme, à la fin du XIVe siècle, avaient chacun, dans un coin de la maison, un serpent couché sur du foin auquel le père de famille faisait chaque jour un sacrifice en venant lui donner à manger[1].

Mais depuis longtemps déjà, les Slaves avaient aussi leurs conducteurs de bêtes, dont les premiers furent peut-être les Skomoroki, ces poètes errants, comparables à nos troubadours qu'on vit apparaître en Russie dès le XIe siècle, et qui ne disparurent guère qu'au XVIIe[2].

[1] *Cosmographie moscovite*, par André Thévet, p. 86.

[2] Ces Skomoroki seraient représentés avec leurs bêtes, nous avait-on dit à Moscou, dans de curieuses fresques qui ornent un escalier intérieur de la vieille cathédrale Sainte-Sophie de Kiew. Pour notre part, nous n'avons vu,

Pourtant la grande majorité des montreurs d'ours fut, en Russie, des Tsyganes, des Tatars, des paysans Polonais, Lithuaniens ou Moscovites qui venaient surtout des gouvernements de Nijni-Novgorod, de Vostromskoy, de Iarolavsky et du nord de la Lithuanie[1].

Dans ces pays les ours vivaient alors en abondance et des paysans pouvaient facilement prendre des oursons qu'ils élevaient et dressaient pour leur usage personnel, pour celui de leur seigneur, ou pour les vendre à des conducteurs ambulants. Dans le petit village de Smorgon ou Smorgóny, par exemple, là même où Napoléon abandonna les restes de la Grande Armée, en 1813, il y eut un de ces élevages d'ours dont le souvenir est encore aujourd'hui très vivace dans la famille des Radziwill qui posséda ce village dès la fin du XVIIe siècle ; on l'appelait l' « Académie des Ours » non par ironie, mais parce que c'était l'habitude, à cette époque, de décorer du nom d'Académie les ménageries foraines.

On venait acheter des ours dressés dans ces sortes d'écoles et on les conduisait, de bourgade en bourgade, pour leur faire donner, sur les places publiques, des représentations plus ou moins burlesques. Deux hommes accompagnaient généralement chaque bête ; l'un qui jouait du tambour ou du violon, l'autre qui se déguisait en chèvre savante, au moyen d'un grand sac pourvu d'un masque, d'une paire de cornes et d'une barbiche. Au son de la musique, l'ours et la chèvre se dressaient, se plaçaient en face l'un de l'autre et se mettaient à

dans ces peintures, en grande partie détruites et que, du reste, nous n'avons étudiées qu'en passant, que des scènes de chasse et de danse, accompagnées d'animaux plus ou moins fantastiques. Signalons pourtant un tableau d'un peintre russe contemporain, P.-J. Soubotine, qui représente des Skomoroki conduisant un ours enchaîné par le museau.

[1] D'après l'Encyclopédie russe de Brockhaus et Efront (1892), articles : *Vogaki Medvedey* (conducteurs d'ours) et *Smorgóni*.

mimer des scénettes amusantes, telles que : « Le petit garçon dérobant des pois », « La femme à sa toilette », etc. Ces spectacles avaient naturellement beaucoup de succès auprès de ce peuple si doux et si naïf, et ils auraient duré jusqu'à nos jours, si les conducteurs d'ours n'avaient trop souvent martyrisé leurs bêtes, pendant le dressage, ou même au cours de leurs représentations. Aussi, sous l'influence de la « Société protectrice des Animaux », ce métier fut-il interdit ; à partir de l'année 1867, les ours dressés disparurent peu à peu de Russie.

Les riches propriétaires slaves avaient aussi leurs ours privés et, en particulier, les propriétaires de l'Académie de Smorgóny. Vieille et riche famille lithuanienne, les Radziwill, notamment leur lignée protestante, possédaient des forêts immenses dans lesquelles ils aimaient à chasser la grosse bête : bisons, élans, ours, loups, cerfs, daims, sangliers. Au cours de ces grandes chasses, on trouvait parfois l'occasion de capturer des ours, que l'on plaçait dans des cages en bois ou dans des enceintes spéciales entourées d'une palissade et d'un fossé profond[1] : les jeunes étaient généralement conservés pour le dressage ; les bêtes adultes, plus fortes et plus belliqueuses, et par là même beaucoup plus appréciées par les seigneurs, étaient gardées pour les donner en spectacle contre des dogues danois ou anglais, lors de quelque grande fête. En 1592, par exemple, le prince Christophe-Nicolas Radziwill envoie des ours sauvages pour les noces du roi Sigismond III. En 1613, le fils de ce Radziwill, Janusz, à la veille de se marier, veut, lui aussi, des ours pour ses noces. Il écrit à son frère, à Vilna, pour lui recommander avant tout ces animaux. S'il n'en

[1] La prédilection pour de telles enceintes était partagée par bon nombre de seigneurs polonais, entr'autres par Jean Zamoyski qui fut grand chancelier de Pologne au temps du règne glorieux d'Etienne Batory (1576).

trouve pas sur place, lui dit-il, qu'il en fasse venir des élevages de Stuck, de Kojdonov, ou de Romanow et qu'il choisisse des ours assez bien dressés pour pouvoir dénouer les rubans des pantalons de ses beaux-frères[1].

Seize ans plus tard, en 1629, c'est un autre Radziwill, Christophe II, qui donne l'ordre d'acheter dans les provinces du sud : douze chameaux, des chevaux rares, des faucons, des aigles, et d'une façon générale tous les animaux peu connus en Lithuanie qu'on trouvera. Les seigneurs polonais entretenaient du reste de grandes réserves d'animaux où l'on trouva, jusque dans la dernière moitié du XVII[e] siècle, le véritable aurochs, à côté des bisons ou wisents, qui vivent encore aujourd'hui dans ce pays. La présence de ces aurochs est signalée, en effet, en 1517, par le baron autrichien Herberstein, dans un parc situé en Mazovie, près de Varsovie. La confusion ici n'est pas possible car ce diplomate voyageur a soin de donner, dans l'édition originale de ses *Commentaires*, la figure des deux animaux ; il ajoute, et c'est là un détail qui explique les erreurs qu'on a faites depuis dans l'histoire du bison et de l'aurochs, que les Allemands commençaient, en son temps, à confondre ces deux animaux sous un même nom. C'est dans un autre parc qui appartint pour un temps à la Pologne, dans celui du comte de Königsberg, qu'on signale pour la dernière fois, en 1669, l'existence indéniable de l'aurochs[2]. Au siècle suivant, en 1793, Robert Townson dit bien qu'il vit à Vienne un aurochs privé, servant à des combats d'animaux[3], mais il est probable qu'il veut parler ici

[1] Tous ces renseignements nous ont été fournis, d'après des documents inédits, par un érudit polonais, M.-J. Kordzikowsky, que nous avons trouvé, à la Bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg, préparant un ouvrage historique sur les princes Radziwill.

[2] Knackfuss, cité par de Noirmont.

[3] *Voyage en Hongrie*, trad. fr. t. II, cité par de Noirmont.

d'un bison. Enfin, pour en finir avec les grandes réserves de chasses polonaises, nous dirons que c'est dans une de ces réserves, celle de Bialovitz, que nous aurons l'occasion de décrire plus tard, que l'on vit, un jour de grande battue, la reine de Saxe et Pologne, l'épouse d'Auguste III, tuer vingt bisons de sa main, « s'amusant, entre temps, à la lecture d'un roman français[1] ».

On sait que la cour des rois polonais se tint le plus souvent à Dresde, au XVIII[e] siècle. En Pologne nous ne connaissons que celle de Jean Sobiesky pour avoir eu des animaux sauvages. Ce prince conserva quelque temps, à son palais de Willanow, près de Varsovie : un casoar, un lynx et une loutre apprivoisée que lui avait donnée le maréchal Passek[2].

II. En Russie les premières ménageries apparaissent avec Ivan IV le Terrible (1530-1584) qui se servait d'ours féroces pour entretenir la terreur autour de lui, ou même pour torturer ses victimes[3]. C'était alors la coutume chez les boïards russes, comme chez les seigneurs polonais, d'avoir près d'eux des ours privés. Nous le savons par le plan d'une habitation d'un de ces anciens nobles, daté de 1571 ; on voit, dans une cour, un bâtiment long de cinq sagènes (10^{m},65), divisé en trois parties et indiqué comme servant au logement des ours[4]. Nous le savons encore par les restes de la ménagerie (*Zviérinets*) d'Izmaïlovo, près Moscou, où Pierre le Grand logeait ses ours, à côté de ses chiens de chasse et de ses faucons; nous le savons enfin par

[1] Knackfuss, *loc. cit.*

[2] L'histoire curieuse de cette loutre a été racontée par le maréchal lui-même. Voir Brehm. Les *Mammifères*, éd. fr., t. I, p. 642 et suiv.

[3] A. Tolstoï, p. 47, 48 et 120.

[4] Ce plan, décrit par Ivan Zabelin, p. 440, concerne l'habitation d'un certain Mstislovsky.

les récits des auteurs russes. Pouchkine, par exemple, dans son roman de Doubrovsky[1], nous montre un seigneur terrien des environs de Moscou, faisant apprivoiser quelques oursons et s'amusant pendant des heures entières à les voir lutter avec des chats et de jeunes chiens.

Quand ces ours devenaient grands, on les attachait à la chaîne, en attendant qu'on pût les utiliser pour la chasse. Parfois on les amenait devant les fenêtres du château et on mettait devant eux un tonneau vide tout hérissé de pointes de fer. Les ours le flairaient puis le touchaient doucement d'abord. Mais bientôt, comme ils se piquaient les pattes, ils se fâchaient, le poussaient de plus en plus fort et se blessaient plus cruellement chaque fois. Alors ils entraient dans un véritable accès de fureur, se jetaient sur le tonneau en poussant des grognements stridents, jusqu'à ce qu'on enlevât aux pauvres bêtes l'objet de leur rage. D'autres fois, on attelait une paire d'ours à la télégua et, qu'ils le voulussent ou non, on y installait des invités.

Mais le plus cher amusement du seigneur était encore le suivant : On enfermait un ours affamé dans une chambre vide en l'attachant avec une corde à un anneau fixé au mur. La corde était presque de la longueur de la chambre, de sorte que, seul, le coin opposé pouvait être occupé sans danger. On amenait ordinairement un novice vers la porte de cette chambre, on l'y poussait comme par hasard, on fermait la porte à clef et on laissait la pauvre victime en tête à tête avec l'ermite fourré. Le malheureux, un pied emporté, le bras écorché, trouvait bientôt l'unique refuge contre les griffes du fauve. Mais il était souvent forcé de rester pendant plusieurs heures de suite serré contre le mur et regar-

[1] Edit. russe 1887, v. 6., p. 158; édit. franç., par E. Halperine-Kaminsky (Paris, in-16, p. 86 et suiv.).

dant la bête affolée, à deux pas de lui, faire des bonds, se dresser sur ses pattes de derrière, grogner et s'efforcer de l'atteindre.

Tels étaient les nobles amusements des seigneurs russes au XVIIIe siècle.

C'était pourtant l'époque où la Russie s'ouvrait brusquement à la civilisation européenne, sous l'influence de Pierre le Grand. Dès ce moment, les tzars et les seigneurs russes s'ingénièrent à copier les cours occidentales et, en particulier, à faire construire, dans leurs domaines, de grandes ménageries. La première fut établie en 1720, par Pierre le Grand, dans le parc de son magnifique château de Péterhof, situé sur le bord du golfe de Finlande, près de Saint-Pétersbourg. Il y avait alors trois ans que Pierre Alexeievitch était revenu de Versailles, plus émerveillé sans doute qu'il n'avait voulu le laisser paraître devant les Français, car tout, dans ce nouveau domaine, rappelle encore aujourd'hui quelques-unes des splendeurs du palais de Louis XIV.

La ménagerie de Péterhof, sur laquelle nous n'avons pu trouver d'autres détails que la présence d'un éléphant donné par le roi de Perse à Pierre le Grand [1], ne dura pas longtemps. Déjà, à la fin du siècle qui l'avait vu naître, un voyageur s'exprimait ainsi à son sujet : « La partie du jardin (de Péterhof) qui est située du côté de Strelna est terminée par un bois et une plaine destinés l'un et l'autre à une ménagerie. On y entretenait autrefois une grande quantité d'animaux rares de Russie et de Sibérie ; actuellement, elle ne contient que des bêtes fauves, des sangliers, des vaches d'eau, etc. » [2] En 1910, quand nous avons visité cette partie du parc de Péterhof, nous n'y avons plus trouvé

[1] Lacépède et Cuvier, article de l'*Eléphant des Indes*, p. 7.

[2] Georgi, p. 387.

que deux grands bassins qui portent toujours le nom de « fontaines de la ménagerie ».

Malgré le peu de renseignements que nous avons pu nous procurer à Saint-Pétersbourg, sur ce sujet, il nous semble bien pourtant que le XVIII[e] siècle fut en Russie, comme en Allemagne, en Hollande et en France, une époque de grand développement pour les ménageries. Nous voyons, en effet, le comte Alexander Narischkin, grand échanson de l'impératrice Catherine II, faire nourrir dans son palais d'été de Krasnaja Mysa, non loin de Péterhof : des pélicans, des cygnes et des canards étrangers, en même temps que transformer un coin de son jardin en parc pour bêtes fauves. Cette ménagerie était ouverte au public les dimanches d'été, mais seulement à toute personne bien mise[1].

A la même époque, le comte Pierre Chérémeteff mettait dans son domaine de Kouskovo, près de Moscou : « des cerfs, des daims d'Amérique, des rennes, des chèvres sauvages de la Petite-Russie, des loups, parmi lesquels il s'en trouvait de noirs et de tachetés, et d'autres bêtes fauves » ; à côté de cette ménagerie, il faisait creuser plusieurs étangs, communiquant entre eux par des écluses, pour des élevages de diverses espèces de poissons[2].

Enfin, en 1782, le fils de la Grande Catherine, Paul I[er], ou plutôt sa femme, Marie Feodorovna, faisaient élever, dans le beau parc de Pavlovsk, à quelques pas de son château, une grande et magnifique volière qui existait encore, en son entier, il y a quelque trente ans[3]. Cette volière se composait de trois corps de bâtiments, longs chacun d'environ 50 mètres et disposés en

[1] Georgi, *loc. cit.*, p. 335 et 380.

[2] Le baron de Baye.

[3] Voir en effet le plan donné par M. J. Semefsky.

équerre autour d'un bosquet. Aujourd'hui (août 1910), il ne reste plus, de cet ensemble, que le bâtiment du fond et le bosquet qui est orné d'un bassin et d'une copie de la Vénus Callipyge; les deux ailes perpendiculaires ont complètement disparu. Le bâtiment du fond est un corps de logis sans étage, de style dorique, divisé en trois pavillons séparés les uns des autres par deux grands portiques ouverts, ornés de colonnes blanches; les trois pavillons représentent les anciens logements des oiseaux; le pavillon central est précédé, du côté du bosquet, par un petit portique soutenu également par des colonnes blanches. Il faut passer par les portiques latéraux pour entrer dans l'intérieur du pavillon central. On se trouve alors dans une très élégante petite salle carrée, éclairée par deux grandes baies grillagées et surmontée d'une coupole surbaissée, peinte en bleu de ciel; les parois de cette salle sont couvertes d'arabesques, de guirlandes de fleurs, de danses d'amours et de mascarons, le tout peint, à la manière d'Audran, sur un fond du même bleu de ciel que celui de la coupole. On retrouve une décoration semblable, quoique plus simple et faite sur un fond jaune pâle, dans les deux portiques ouverts et sur les parois intérieures des pavillons latéraux.

L'ancienne volière de Pavlosk est aujourd'hui complètement abandonnée; le nom, que porte toujours le bâtiment qui subsiste, les fins grillages qui sont encore aux fenêtres des trois pavillons, et quelques mauvaises figures d'oiseaux peintes sous les portiques, sont les seules choses qui rappellent sa destination primitive.

III. Les premières ménageries des Scandinaves furent sans doute formées, comme en Pologne et en Russie, d'animaux indigènes capturés à la chasse; les anciens

chants de ces peuples, les sagas, parlent souvent, en effet, d'ours, de loups, de sangliers, de corbeaux et même de serpents, et ils en parlent comme de simples bêtes privées ou comme d'animaux totems jouant un rôle sacré dans le culte rendu aux dieux[1]. Une de ces sagas, en particulier[2], nous montre Harald le Sévère, roi de Norwège, et Svend Estridsen, roi de Danemark, comme étant grands amateurs d'ours captifs. Elle nous raconte longuement l'histoire curieuse d'un Islandais qui avait acheté, au Groenland, un ours blanc apprivoisé et qui l'avait ramené en Danemark pour le donner au roi. Il reçut, en récompense, un bateau avec sa cargaison, un sac plein d'or et d'argent et un anneau de grand prix; cette histoire se passait au milieu du XIe siècle.

A la fin du XVIe siècle encore, quand nous voyons des collections d'animaux un peu nombreuses apparaître pour la première fois, à la cour des rois de Suède, ce sont toujours des espèces indigènes qui y figurent. Ainsi le secrétaire d'une ambassade que le duc de Poméranie envoya au mois de juin 1561, à Upsal, pour assister au couronnement du roi Erik XIV, raconte qu'il vit, lors des fêtes du sacre, un combat entre un ours, un taureau et des chiens anglais. Il dit encore que le roi de Suède entretenait, dans un jardin, des cerfs et des élans, et plus loin, sur un rocher près de Stockholm, deux jeunes rennes qui accouraient au moindre appel pour recevoir du pain[3].

[1] X. Marmier, *Lettres sur l'Islande*.

[2] Saga Haralds hardradda, ch. 72-75, Fornmanna sögur, t. 6 (trad. en latin dans *Scripta historica islandorum de rebus gestis veterum borealium...*, Hafniæ, 1835, 8°, t. 6, p. 274-282.). Cette même saga se trouve, avec quelques variantes, dans Morkinskinna, éd. Unger, Christiania, 1867, p. 61-66. Citons encore la saga de Nial qui parle aussi d'ours et nous fait assister au spectacle d'un curieux combat de chevaux (p. 111).

[3] *Historisk Tidskrift*, t. V. Stockholm, 1885, p. 280 et 292.

C'est seulement après la guerre de Trente ans, époque où la France avait été son alliée et son initiatrice à la civilisation européenne, que la cour de Suède commença à prendre quelque chose du faste des autres cours princières. En 1648, la paix de Westphalie mettait fin à cette guerre ; deux ans après, à Stockholm, le général Wachtmeister et le baron Stiernsköld donnaient de grandes fêtes, à l'occasion du sacre de la reine Christine et c'est alors qu'on voit pour la première fois en Suède un combat de lion. Ce spectacle eut lieu le 12 novembre 1650, dans une enceinte que l'on construisit exprès sous les remparts du château royal[1]. On mit d'abord en présence de la bête féroce un buffle (peut-être faut-il lire bison). Le lion se précipita, mais il fut arrêté par le buffle si violemment qu'il alla tout étourdi se coucher dans un coin. On fit entrer ensuite un grand ours venu des forêts voisines. L'ours marcha vers le lion, l'aborda par derrière et lui donna un coup de patte ; puis, comme la bête féroce ne bougeait pas, il la saisit avec sa gueule par le dos. Le lion se réveilla alors; il se secoua pour faire lâcher prise à l'ours, donna quelques coups de griffe qui suffirent à mettre en fuite son adversaire, puis il se recoucha dans son coin sans plus vouloir combattre. On fit donc rentrer le lion dans sa cage et on opposa au grand ours un cheval fougueux. L'ours se précipita encore le premier et saisit le cheval par la cuisse ; mais celui-ci, se débarrassa d'une ruade, et,

[1] A l'endroit où se trouve aujourd'hui la rampe (*Slottsbacken*) qui conduit à l'entrée sud du palais. Le jour qui avait précédé cette fête, les mêmes seigneurs avaient donné une autre fête au Rännarebanan qui était situé là où est maintenant la place de Hötorget, dans le faubourg du Nord. Entre autres choses, on vit, à cette fête, « deux Maures véritables » montés sur un chameau et tenant une massue à la main.

Ces fêtes nous sont connues par le Dr Jonas Petri, dans sa relation de la Diète de 1650 publiée dans : *Handlingar rörande Skandinaviens historia*, t. XXII, Stockholm, 1837, p. 245 et 247-248 : et par les lettres de Jean Ekeblad, I, pp. 59, 61, 63, 68.

saisi de peur sans doute, il se mit aussitôt à fienter. Ce fut là sa meilleure défense, car l'ours, dégoûté des ordures qui l'avaient couvert, ne pensa plus qu'à aller se plonger dans un bassin voisin. On lança contre lui un autre cheval, puis deux renards; on lui jeta des fusées, des mannequins remplis de paille et vêtus de rouge; rien n'y fit, l'ours continua à se laver, et le spectacle en resta là.

Le lion qui avait paru à cette fête était, probablement, la bête qui avait été prise par le général comte de Kœnigsmark, lors de la conquête de Prague par les Suédois, en 1648. Cet animal était arrivé l'année suivante, à Stockholm, avec une quantité d'autre butin, entre autres, le gros volume connu sous le nom de *Gigas librorum* ou *Bible du diable*, qu'on peut voir aujourd'hui à la bibliothèque royale de Stockholm. Le lion de Prague fut d'abord placé au « chantier de bois à brûler », puis on construisit, pour lui, une fosse aux lions ou *Lejonkulan*, près du palais royal. Un inventaire, daté de 1651, donne une idée assez complète de cette ménagerie; elle comprenait deux « étables à lions », une cour entourée d'un balcon, et une petite chambre pour le gardien. Elle reçut, en 1653, un autre lion que le duc Jacques de Courlande avait envoyé à la reine Christine. Il semble que ces deux animaux moururent avant l'année 1663, car les gages de leur gardien ne sont plus portés, dans les comptes du palais, à partir de cette même année. En 1667, la Fosse aux lions fut transformée en un théâtre, la première scène dramatique suédoise, qui est restée célèbre dans l'histoire littéraire de la Suède, sous son nom primitif[1].

Il y eut encore à Stockholm, au milieu du XVIIe siècle,

[1] Voir J. Flodmark, p. 16 et suiv.; F. A. Dahlgren, p. 4, note 3; O. Wieselgren, p. 5 et suiv.

une autre petite ménagerie royale située entre les deux ailes du palais nouveau, sur une terrasse qu'on nomma d'abord Cour du Léopard ou *Leopard-gården*, et qu'on nomme encore aujourd'hui Cour du Lynx (*Logården*). Cet établissement occupait, sans doute, l'emplacement d'une clôture pour bêtes féroces, qui existait même avant la « Fosse aux lions » près de l'ancien palais; en tous cas, il tirait son nom d'un léopard qui s'en échappa un jour et fit beaucoup de mal dans la ville[1].

Avec Frédéric Ier, que nous avons vu, plus haut, envoyer des lions et des tigres à l'Électeur de Saxe, apparaît dans un compte de 1733, une troisième ménagerie; « la maison des Lions de Djurgården », située dans une île boisée tout près de Stockholm, île qui servait alors de réserve de chasse et dont nous aurons l'occasion de parler longuement plus tard. C'était probablement là que le roi de Suède logea deux lions, trois tigres, et un chat sauvage que le dey d'Alger lui avait envoyés, en 1731, avec un esclave affranchi.

Le successeur de Frédéric Ier, le roi Adolphe-Frédéric, s'intéressa beaucoup à l'histoire naturelle et posséda de grandes collections au château de Drottningholm; il eut aussi des animaux vivants, entre autres un racoon qui fut vu et décrit par Linné[2]. Sa femme, la reine Louise-Ulrique, possédait, de son côté, comme animal familier, un petit singe dont elle finit par se débarrasser en faveur du célèbre naturaliste; Linné en fit un portrait que l'on peut voir encore aujourd'hui, dans sa maison

[1] La bête fut tuée et sa peau placée au palais, dans le *Papistkyrkan* ou église des Papistes; c'était une chambre qui avait été concédée au service catholique pendant le règne du roi Jean III; la peau du léopard fut vue par un visiteur du palais en 1651. Voir J. Elers, t. I, p. 345.

[2] Dans les Mémoires de l'Académie suédoise des sciences de 1747.

de campagne à Hammarby, près d'Upsal, et le décrivit sous le nom de *Simia œdipus*[1].

Il ne semble pas que le roi Adolphe et ses successeurs aient eu des ménageries de bêtes féroces. L'île de Djurgården, seule, conserva des cerfs, des daims et des chevreuils ; encore ces animaux furent-ils transportés plus tard dans la partie de la terre ferme voisine, le Norra Djurgården, où se trouve aujourd'hui une usine d'électricité.

IV. Nous n'avons trouvé rien qui concernât les Norvégiens, dans nos recherches sur les anciennes ménageries scandinaves. Ce peuple fut presque toujours, au cours de son histoire, sous la domination des rois de Suède ou de Danemark et il conserva, plus longtemps que ses voisins, des mœurs simples qui ne s'alliaient guère avec la coutume des ménageries. Le Danemark lui-même qui fut en contact bien plus suivi avec l'Europe centrale, ne montre cette coutume qu'à partir du XVIe siècle. Ce furent, d'abord[2], des animaux privés qui demeuraient en liberté plus ou moins grande dans les appartements royaux ; on voit en effet, par des comptes du XVIe siècle, que les guenons du roi déchiraient les tapis de cuir doré et que les perroquets endommageaient les cadres des glaces. Ces animaux, et d'autres, étaient procurés par le douanier d'Elseneur qui avait ordre d'acheter « à un prix raisonnable » les animaux curieux qu'il trouverait sur les navires passant le Sund ; en 1562, par exemple, deux renards blancs sont cotés, par le douanier, au prix de 1 rixdalers (3 à 6 francs), un singe 10 et un lion 120. Les bêtes féroces

[1] Voir : Th. M. Fries, t. II, p. 376.

[2] Tous les renseignements que nous allons donner ici sont pris à H. C. Bering Liisberg, p. 147-150.

indigènes scandinaves étaient naturellement moins coûteuses et, par conséquent, plus communes au palais ; c'étaient des loups qu'on voyait enchaînés dans la cour d'entrée comme des chiens de garde, ou encore des ours que le roi faisait venir de Norvège et qui circulaient librement dans le château « les pattes de devant attachées sur le dos ». Sous Christian IV (1588-1648), par exemple, le gardien des ours, Sören, liait ainsi ces pauvres bêtes en les faisant passer par une trappe construite à cette fin, ce qui n'empêchait pas du reste les accidents ; ainsi, au mois de mars 1619, un ours qui marchait dans la cour d'honneur du palais, dressé sur ses pattes de derrière, mordit un enfant à la tête, puis lui brisa les côtes.

Cependant ce n'est guère qu'au règne de Frédéric III (1648-1670), qu'il faut faire remonter la première grande ménagerie de Copenhague.

Ce prince, un des plus grands monarques qui aient régné en Danemark, fut un protecteur éclairé des sciences et des arts, et c'est comme annexe de son cabinet d'Histoire naturelle qu'il créa une ménagerie. Il ne mit pas tous les animaux dans un même lieu, comme Louis XIV le faisait, à la même époque, à Versailles ; pourtant leurs divers logements furent assez rapprochés les uns des autres : il y avait une maison des lions sur l'Hippodrome, derrière les écuries du prince George ; une maison des tigres à l'arsenal ; des logements chauffés pour babouins et porcs-épics, dans le voisinage ; plus loin, à Esrom, se trouvaient la plupart des chameaux et des dromadaires.

A la fin du règne, cette ménagerie était sous la direction de l'intendant du palais, Jean Jaeger, et sous les soins immédiats du « gardien d'animaux », Mathias Lauridsen ; celui-ci donnait : à chaque lion, 20 livres de

viande de bœuf fraîche par jour, au léopard 6 livres, au tigre et au lynx 4 livres, à chaque dromadaire et à chaque chameau une demi-tonne d'avoine par semaine[1].

A la mort de Frédéric III, en février 1670, la ménagerie de Copenhague était donc assez bien peuplée. Le nouveau roi Christian V, qui était un admirateur de Louis XIV, continua à entretenir la ménagerie et même à augmenter le nombre de ses animaux. L'année de la mort de son père, il recevait un lion d'Angleterre, puis il achetait une jeune lionne au prix de 220 rixdalers ; il faisait venir des renards des Indes orientales, des ours de Norvège ; il faisait nourrir des chameaux, des élans et des rennes à Frédériksberg et à Esrom, et des cerfs indiens à Charlottenlund et à Gyldenlund ; enfin il voulait avoir des animaux dans l'intérieur même de son palais ; du moins le voit-on acheter, en 1681, pour la reine, deux perroquets au prix de 70 rixdalers et payer un singe blanc 200 rixdalers. De pareils achats sont fréquents dans les comptes du temps.

Cependant la ménagerie royale de Copenhague avait eu ses jours malheureux. En 1671, le léopard de Frédéric III était mort et on avait tué un lion africain, qui, très doux avec son gardien, s'était jeté sur un charpentier qui était entré dans sa cage, à l'improviste ; de même les cerfs indiens de Gyldenlund étaient devenus méchants car, en 1690, il avait fallu payer 28 rixdalers à un chirurgien pour les soins qu'il avait donnés à cinq personnes blessées par ces animaux. A la fin du règne, la ménagerie était donc loin d'être aussi florissante qu'autrefois. Il est probable qu'elle existait encore sous

[1] Ces données datent, en réalité, de l'année 1671 ; le prix de la viande fournie par le boucher de la cour, Nicolas Olsen, était de deux marcs pour vingt livres ; en 1672 il était de trois marcs. Depuis le 29 janvier 1671, jusqu'au 12 janvier 1672, les animaux avaient mangé 18.991 livres de viande.

le règne de Christian VI (1730-1746), prince qui fut, comme son grand-père, un grand amoureux du faste, en même temps qu'un passionné d'art, de sciences et de belles-lettres ; en tous cas M. Lüsberg, que nous avons suivi jusqu'ici, ne parle plus d'animaux vivants, à partir de Christian V ; son livre se continue par la description des monstres et autres objets que les rois de Danemark avaient rassemblés dans leur cabinet de curiosités.

CHAPITRE VI

LES MÉNAGERIES DE LORRAINE ET LES PETITES MÉNAGERIES ROYALES DE FRANCE

1. La fosse aux ours de Nancy. Histoire d'un ours et d'un petit Savoyard. Ménagerie de Lunéville.
2. Les ménageries royales de France et la fauconnerie, au temps de Louis XIII.
3. La ménagerie de Vincennes. Combats d'animaux féroces.
4. Fin des grandes volières des Tuileries et du Louvre et de la ménagerie de Fontainebleau.

I. Au commencement du XVIIe siècle, la France était encore bordée à l'est par de petits États indépendants : ceux d'Artois, de Flandre, de Lorraine, d'Alsace et de Franche-Comté. De ces États, seule la Lorraine avait gardé, en fait de ménagerie, quelque vestige de ses splendeurs passées ; c'était la fosse aux ours créée, deux siècles auparavant, par le duc René de Vaudemont[1] et dans laquelle se passa, au commencement du XVIIIe, le curieux fait suivant : « Sous le règne de Léopold II, dans le terrible hiver de 1709, un petit Savoyard, mourant de froid, s'avisa d'entrer dans la loge de l'ours. Masco, — l'on appelait ainsi l'animal, — loin de maltraiter celui qui venait se confier à sa générosité, le prit entre ses jambes et le serra contre sa poitrine pour le réchauffer.

Le lendemain matin, il laissa partir le petit Savoyard qui, après avoir couru la ville pendant toute la journée, retourna chez ce nouvel hôte et fut reçu avec la même affection. L'enfant n'eut plus d'autre retraite, et

[1] Voir t. I, p. 242.

Masco lui réservait toujours une portion de ses repas.

Un jour, ayant reçu sa nourriture plus tard qu'à l'ordinaire, son gardien fut tout surpris de le trouver couché, les yeux étincelants et marquant par un air furieux qu'il craignait qu'on ne lui enlevât un dépôt précieux. Il tenait en effet, entre ses pattes, le Savoyard qui dormait d'un profond sommeil et qu'il ne voulait pas déranger pour satisfaire son appétit. Toute la cour de Léopold, ainsi que beaucoup d'habitants de Nancy, ont été témoins de ce trait de la bonté du naturel d'un ours ; et il serait certainement devenu pour le Savoyard un moyen de fortune, si une mort prématurée ne l'eût enlevé peu de temps après[1]. »

Le dernier duc de Lorraine, le roi détrôné de Pologne Stanislas Leszcynski, abandonna l'ancienne capitale du duché, pour venir demeurer à Lunéville. Il agrandit le château qui avait été bâti par le duc Léopold et fit construire, sur le bord de la Vezouse, une grande ménagerie. Cet établissement comprenait, vers 1753 : un pré, des bassins, des cours et des bâtiments pour animaux, le tout entouré de murs et formant un rectangle de 125 toises sur 80 de côté. Malheureusement le plan qu'en donne Héré [2] est le seul document que nous possédions sur la ménagerie de Lunéville.

II. En France, l'assassinat de Henri IV, en 1610, avait mis sur le trône, un enfant de neuf ans, Louis XIII, qui avait déjà sa ménagerie ; elle se composait, nous apprend Héroard [3] : de guenons, d'une chèvre savante achetée 26 écus d'or, d'un chameau, d'un cerf, d'un lapin et d'un

[1] L'abbé Lyonnois. *a*, et *b*, t. I, p. 45. Pfister, t. II, p. 21.

[2] Voir : première partie, fig. 4. Ce même recueil représente, plus loin, sur une planche double, un « *Plan général de la Ménagerie du Roy* » qui diffère du plan de la ménagerie précédent ; nous ne savons si c'est une seconde ménagerie qu'il représente, ou une modification de la première.

[3] Héroard, t. I, p. 370 et 408 ; t. II, p. 22, 36, 79, 81, 82, 87 et 93.

caméléon, sans compter des chiens, un mulet, des haquenées, six petits bidets, et des oiseaux de vol. Le jeune roi était devenu de bonne heure, du reste, un grand chasseur et la plus grande partie de son temps se passait à la chasse, en compagnie de son favori le duc de Luynes. Pendant que sa mère, Marie de Médicis, gouvernait la France, il allait dans les champs, aux environs de Paris, s'amuser à lancer, contre les lièvres ou les petits oiseaux, des émerillons et des pie-grièches dressés [1]; ou bien, si le temps menaçait, il descendait seulement au jardin du Louvre ou à celui des Tuileries, faisait couvrir les allées avec des filets, battre les buissons en bordure. puis, se tenant à l'une des extrémités de l'allée avec ses pie-grièches, il lançait « burichons ou roitelets, gorge-rouges, moineaux et autres petits oiseaux » qui venaient se faire prendre en voulant passer d'une allée à l'autre [2]. Louis XIII garda toute sa vie l'amour de la chasse, surtout celui de la fauconnerie, art pour lequel il inventa de nouveaux vols; non seulement il dressa comme François Ier, des pie-grièches à la chasse, mais encore il apprit à des linottes, à des bruants et même à des moineaux à prendre mouches et papillons [3].

Pourtant il ne semble pas qu'il se soit beaucoup intéressé aux animaux de ménagerie proprement dits. Il conserva bien les maisons des lions et les volières que son père avait aux Tuileries et à Fontainebleau; il fit reconstruire la vieille volière du Louvre qui datait de Charles V [4]; il fit nourrir dans les appartements même

[1] Cousin 1861, p. 266.

[2] Charles d'Arcussia de Capre, cité par Dussieux I, p. 28.

[3] « Le 17 (mars 1611) jeudi. Il s'entretient, en soupant, des linottes, bruiants et moineaux qu'il a donnés aux sieurs du Plessis-Praslin, de Humières et de Bonnenan pour les dresser pour mouches et pour papillons; ils les tiennent devant lui, sur le poing, chaperonnés. » (Héroard, II, 52).

[4] D. H. I., *Supplément aux antiquitez de Paris de Dubreul*, édit. de 1631,

de ce château nombre d'oiseaux chanteurs pour le soin desquels il nomma un fonctionnaire spécial avec le titre de « siffleur du roi », mais il ne semble pas, quoi qu'on en ait dit, qu'il ait fait construire de ménagerie véritable en sa « petite maison des champs » de Versailles. On s'est basé, pour l'avancer, sur ce seul passage du géomètre Manesson-Mallet : « Sous le feu roy Louis XIII, de glorieuse mémoire, (Versailles) était un édifice médiocre destiné au rendez-vous des parties de chasse, et composé simplement d'un corps de logis, et de deux ailes, terminées par quatre pavillons accompagnés d'un parc et d'une ménagerie [1] ». Or, Manesson écrivait ces lignes cinquante ans après la mort de Louis XIII et nous savons, entre autres par Bayle, que l'ouvrage dans lequel elles se trouvent fourmille d'erreurs. D'autre part, aucun contemporain de la création de Versailles ne parle de ménagerie royale et Expilly dit expressément que la ménagerie de Versailles fut fondée par Louis XIV. A la vérité, Louis XIII eut à Versailles une basse-cour dont il traça le plan lui-même [2], et l'on sait qu'en son temps, on donnait le nom de « ménage » ou de « ménagerie » au lieu où l'on engraissait des animaux pour la table du seigneur.

Le « ménage » de Louis XIII à Versailles était situé tout à côté d'une ferme très ancienne qui se trouvait à l'ouest du château, sur la route de Saint-Cyr, en face d'une

p. 76, cité par Franklin II, 90. Cette volière se voit sur les plans de Paris jusqu'en 1666. Voir notre tome I, p. 274, note 3.

[1] *Description de l'Univers*, 1683, t. V, p. 184. Dussieux en rappelant ce passage, attribue, par une confusion inexplicable, la description que donne Mallet du château d'habitation de Louis XIII, au petit château que Louis XIV fera construire plus tard dans sa ménagerie. Plusieurs auteurs ont suivi Dussieux sans plus ample contrôle ; P. Gille et Marcel Lambert, entre autres, ajoutent encore à la confusion en donnant (p. 16), un plan de 1664 qui montre, en réalité, à la ménagerie de Versailles, les premières constructions de Louis XIV et non, comme le disent les auteurs, celles de Louis XIII.

[2] Héroard, 2 juillet 1624, t. II, p. 296.

grande mare qu'on appela plus tard la « mare de la ménagerie ». Il y avait là, en plus des animaux de basse-cour, des élevages de sangliers[1] et jusqu'à 140 oiseaux de vol : des sacres qui venaient de Grèce, des sacrets de Malte, des gerfaults de Hollande, des tiercelets de gerfault, des faucons et des tiercelets de faucon, des tiercelets de faucon niais, des laniers, autours, alettes, éperviers, émerillons, alphanets et pie-grièches[2]. En même temps Louis XIII faisait construire, au sud de Versailles, un parc de réserve pour cerfs et daims, le fameux « Parc aux Cerfs », dont les limites se voient encore, tracées à l'encre rouge, sur une carte du XVIIIe siècle[3].

III. Après la mort de Louis XIII, en 1643, sa femme, Anne d'Autriche, et Mazarin se bornèrent d'abord à entretenir les vieilles ménageries de Henri IV[4]. Mais en 1654, au moment où la fin de la Fronde venait de ramener un peu de tranquillité à la cour de France, Mazarin eut l'idée de faire construire une nouvelle ménagerie. Il la plaça à l'entrée du parc de Vincennes, du côté de Paris, exactement à la pointe ouest du petit lac de Saint-Mandé actuel, dont elle était séparée par un simple chemin.

Ce ne fut d'abord, comme au Versailles de Louis XIII, qu'un « ménage » d'animaux domestiques, ainsi que l'indique ce passage d'une lettre que Colbert écrivait

[1] Dussieux (I, p. 2, en note et p. 24), auquel nous prenons ces renseignements, n'en donne pas la source.

[2] Charles d'Arcussia de Capre, seigneur d'Esparron, cité par Dussieux, I, p. 24 et suivantes.

[3] Carte générale des environs de Versailles, *Archiv. départ. de Seine-et-Oise*, A. 44.

[4] Il y avait encore aux Tuileries, en 1657, par exemple un couple de lions, un tigre, un léopard, un loup-cervier, deux ours et deux aigles. (*Estat général des officiers domestiques, commensaux de la maison du Roy*, en 1657, p. 164, cité par Franklin II, p. 115.)

au premier ministre, à la date du 7 juillet de cette année [1].

«... La mesnagerie [de Vincennes] est établie; nous avons trois veaux qui sont nourris par six vaches, avec force œufs frais. Le premier serait excellent à présent. Je fais apporter toute industrie pour les conserver jusqu'à ce que le Roy [Louis XIV avait alors seize ans] vienne à Compiègne, afin que l'on en puisse envoyer trois en trois semaines consécutives. J'ay écrit à M. de Broglio pour avoir encore des vaches de Flandre et M. de Bourges [Léon de Ventadour II, archevêque de Bourges] m'en fait venir d'Auvergne. Nous avons six douzaines de poulets d'Inde, autant de poules et poulets qui sont fort bien nourris et qui seront excellens, cent moutons ou brebis pour avoir des agneaux de bonne heure. La petite truie d'Inde a fait six cochons dont trois sont morts, et les autres trois auront peine à en échapper parce qu'elle n'a point de lait. J'establis à présent deux volières de gros pigeons. J'auray soin que le faisandier vienne s'y establir au mois d'aoust [2]... » Trois ans après, en 1657, des voyageurs hollandais ne trouvent encore à la ménagerie de Vincennes que des vaches [3] ». C'est sans doute Louis XIV lui-même qui décida la transformation de cette ménagerie en maison pour bêtes féroces. Quand Mazarin mourut, en 1661, il s'occupa en effet de l'agrandir et de l'embellir. Il fit d'abord planter une avenue pour y aller directement du village de Picpus [4]; puis il fit construire

[1] J.-B. Colbert, conseiller d'État dès 1648, à l'âge de vingt-neuf ans, avait été nommé en 1654 secrétaire des commandements de la reine. La lettre dont nous nous servons ici a été publiée *in extenso* par Pierre Clément (I, p. 220).

[2] Sur l'original de cette lettre, Mazarin a écrit en marge : « J'ay pris grand plaisir à lire tout ce que vous me mandez de Vincennes, et je vois bien que je dois ce contentement à vos soins. »

[3] *Journal d'un voyageur*, p. 175.

[4] Comptes des bâtiments, t. IV (1662), p. 299.

des loges nouvelles. La ménagerie de Vincennes se composa alors, comme le montrent des plans manuscrits de l'époque[1] : de trois grandes cours, dont l'une était nommée « Sérail »[2], de deux corps de bâtiments entourant chacun une cour intérieure et de douze parquets à air libre annexés à deux longues étables ; on y trouvait en plus un jardin et, tout à côté, une ferme dont on tirait une partie de la nourriture des habitants de la ménagerie.

Les premiers animaux féroces qui vinrent à Vincennes furent probablement ceux de la ménagerie des Tuileries. A cette époque, en effet, on n'entend plus parler de cette dernière et le lion et le loup-cervier que Perrault reçut un jour de Vincennes, pour les disséquer, paraissent bien être les mêmes bêtes que celles que nous avons vues, aux Tuileries, en 1657. Dans le compte rendu de sa dissection du lion, Perrault nous donne[3] quelques détails intéressants sur la manière dont on soignait alors les lions malades. L'animal en question était mort après avoir vomi une grande quantité de sang ; il y avait plusieurs mois qu'on n'avait pu le faire sortir de sa loge, et, comme on avait de la peine à le faire manger, on lui donna de jeunes animaux vivants ; détail cruel, pour rendre cette nourriture plus délicate, les gardiens écorchaient tout vifs des agneaux qu'ils lui offraient ensuite. Il paraît que cela le remit d'abord, en lui rendant l'appétit et quelque gaîté. « Mais, ajoute Perrault, il y a apparence que cette nourriture engendra trop de sang, et trop subtil pour un animal à qui la nature n'a point donné l'industrie d'écorcher les animaux qu'il mange : étant croïable qu'une partie du poil, de la laine, des plumes et des écailles que tous les animaux de proie avalent sont un assaisonnement et

[1] Archiv. nat. O[1]1889B ; N[o]199 (plan daté de 1696) ; N[o]159 (plan daté de 1731).
[2] Du mot italien *serraglio*, ménagerie, apporté en France par les Médicis.
[3] Mémoires. Première partie, p. 16.

un correctif nécessaire pour empêcher que leur avidité ne les fasse emplir d'une nourriture trop succulente. »

On vit ensuite, à Vincennes, des tigres et des léopards qui provenaient d'achats faits en Afrique ou de cadeaux[1]. Un sieur d'Alainville va par exemple, vers 1665, à Tunis, acheter des chevaux et des bêtes féroces au compte du roi[2], et, en février 1682, un ambassadeur du Maroc apporte en guise de présent, une tigresse apprivoisée. La bête était aussi douce et aussi docile qu'une chienne : elle fut amenée à la reine, dans sa chambre, à Saint-Germain, au milieu de toutes les dames de la cour qui la flattèrent et s'amusèrent longtemps avec elle[3].

Les animaux de la ménagerie de Vincennes servaient, comme aux temps anciens, à donner des spectacles de combats ; les invités prenaient place dans les galeries qui étaient situées au-dessus des loges des animaux, et ceux-ci combattaient dans la cour du sérail[4]. Quatre de ces combats nous sont connus : celui qui fut donné en l'honneur du fils du roi de Danemark, en mars 1663 ; un second donné en l'honneur de la jeune reine Marie-Thérèse, au mois de juillet de la même année[5]; enfin deux autres eurent lieu en 1682, l'un devant l'ambassade de Perse, l'autre devant le Dauphin. On offrit à l'ambassadeur le spectacle d'une lutte à mort entre des éléphants et un tigre royal[6]. Celui-ci fut tué et son cadavre, jeté dans un champ voisin, fut anatomisé sur place par des membres de l'Académie des Sciences, après toutefois

[1] Saugrain, p. 339.

[2] de Bricard, p. 92.

[3] de Sourches, I, p. 77.

[4] Dulaure. *a.*

[5] Loret, IV, p. 35 et 77.

[6] Perrault, qui nous parle de ce combat (t. III, 2e partie, p. 287), écrit bien « *des éléphants* ». Il faut croire qu'il y en avait alors, à Vincennes, car nous verrons qu'à cette date, la ménagerie de Versailles ne possédait qu'un seul éléphant.

que les paysans lui eussent arraché tous les poils de ses moustaches, qui passaient alors pour un violent poison[1].

Le combat donné devant le Dauphin fut plus varié. Il commença par un lancer de chiens contre un ours, continua par un combat de chiens contre un taureau, et se termina par une lutte épique entre la tigresse du Maroc et une simple vache. Chose curieuse, ce fut ici la bête féroce qui fut vaincue, et cela en quelques coups de cornes. La vaillante vache combattit avec le même succès contre une lionne et un second tigre, puis, après ces exploits, elle eut encore assez de courage pour se mesurer avec un lion. « Elle l'attaqua, nous dit un témoin oculaire, et quoiqu'on luy eut dépouillé la hanche, et qu'elle en fut demeurée boiteuse, elle ne laissa pas de le vaincre, aussi bien qu'un loup qu'elle combattit encore. On la fit retirer et l'on amena un lévrier de M. le grand louvetier pour combattre contre le loup. Le lévrier fit merveille ; il mordait sans cesse les jarrets du loup et le colleta à vingt reprises[2] ».

La ménagerie de Vincennes était dirigée, au temps de Louis XIV, par un concierge qui était logé à la ménagerie, recevait un traitement de 600 livres par an et jouissait en outre de certains avantages inhérents à de semblables fonctions[3]. La dépense totale annuelle de la ménagerie : gages du concierge et de deux garçons,

[1] C'était une croyance rapportée d'Asie où on croit encore aujourd'hui, en Annam du moins, que ces poils constituent un poison extrêmement violent, surtout lorsqu'ils ont été brûlés.

[2] *Mercure galant*, août 1682, p. 185.

[3] *Arch. nat.* $O^1 1072^1$. Brevet de concierge, daté de 1691, à la veuve Gaspard Pallas, aux gages de 600 francs « et autres avantages dont jouissent les concierges de pareilles maisons ». En 1665, c'était un nommé Jacques Petit-Maire qui était concierge de la ménagerie. Les *Comptes des bâtiments*, I, p. 92, disent qu'il fut chargé de faire exécuter des travaux à la héronnière de Vincennes.

Au XVIIe siècle la charge de concierge ne correspondait nullement aux charges des concierges actuels ; c'était, en réalité, celle d'intendants.

nourriture et entretien des bêtes, était de 5.400 livres[1].

La ménagerie continua à être entretenue pendant une quarantaine d'année ; en 1677, on rétablit ses portes ; en 1685, puis en 1692, on y fit de grands ouvrages de menuiserie et de réparations[2], mais on lui enleva ses animaux dès le début du XVIIIe siècle. Nous avons trouvé, en effet, dans les Archives nationales[3], à la date de 1704, un Brevet de survivance de la place de concierge de la ménagerie de Vincennes, ménagerie, ajoute le brevet, qui « servait cy-devant de sérail pour divers animaux ». Bruzen de la Martinière dit que Louis XIV en avait fait tuer toutes les bêtes féroces[4] ; Dufour nous dit, au contraire, que ces animaux furent conduits à Versailles, et cela est plus vraisemblable, car nous verrons qu'il n'y eut des loges pour animaux féroces dans cette autre ménagerie, qu'à partir de cette époque; mais Dufour ne donne pas ses sources, et, en tous cas, sa date de 1706 est trop récente de quelques années.

Après le départ des animaux, la place de concierge de la ménagerie exista au moins jusqu'en 1750[5] ; une partie des bâtiments de la ménagerie de Vincennes furent adjoints à la ferme voisine qui appartenait au roi[6] ; quant aux loges des animaux féroces et à l'arène dans laquelle ils combattaient, Dulaure les trouvait en 1787 à peu près dans le même état qu'autrefois. Aujourd'hui, il ne reste plus rien de la ménagerie de Vincennes.

IV. La faveur de Louis XIV pour la ménagerie de Vin-

[1] A. de Montaiglon. Dépenses de la chambre du roi en 1677, p. 9, cité par Dufour, p. 57.

[2] Comptes des bâtiments du roi, II, p. 755, et III, 564 et 715.

[3] O[1]1072[1].

[4] Tome X, p. 235.

[5] *Arch. nat.* O[1]1072[1].

[6] Comptes des bâtiments, 1706, V, 8.

cennes n'avait donc eu qu'un temps. De même, le grand Roi laissa péricliter les volières des Tuileries et du Louvre qui, depuis longtemps du reste, ne servaient plus à des oiseaux ; la première, dont les bâtiments avaient été aménagés pour loger du personnel de Mlle de Guise, fut démolie en 1669[1] ; la volière du Louvre qui servait aussi de logement à un M. d'Estrade[2], fut supprimée sans doute à la même époque. Enfin, si les comptes des bâtiments nous parlent encore, en l'année 1685, d'un « concierge de la ménagerie de Fontainebleau », la lecture attentive de ces comptes semble bien indiquer qu'il n'y avait plus, à cette époque, que des chiens ; des autres logements d'animaux de ce palais il ne restait, avec leur destination primitive, qu'une fauconnerie, une « chasse au cormoran », une héronnerie et la grande volière de Henri IV ; encore cette dernière fut-elle convertie en orangerie, en l'année 1672[3].

[1] Voir : Comptes des bâtiments, 1669, p. 295, 393 ; Colbert, *a*, t. V, p. 276.

[2] Journal d'un voyageur (hollandais).

[3] Voir Comptes des bâtiments, I, p. 104, 273, 585 et 739, et un plan de C. Inselin, mis au jour par M. de Fer, conservé à la Bibliothèque de la ville de Paris.

CHAPITRE VII

LA MÉNAGERIE ROYALE DE VERSAILLES AU TEMPS DE LOUIS XIV (1662-1698)[1]

1. Création d'une nouvelle ménagerie royale à Versailles.
2. Le petit château de la ménagerie.
3. Les cours d'animaux.
4. Peuplement de la ménagerie. — Son personnel.
5. Histoire d'un éléphant.
6. Promenades à la ménagerie. — Ecole d'animaliers de Versailles.

I. Louis XIV avait vingt-quatre ans quand, en 1662, il résolut d'agrandir et d'embellir le domaine de Versailles qui avait été créé, par son père, trente-huit ans auparavant. Grand chasseur, ne pensant encore venir en ce lieu que pour se divertir, y trouvant déjà du reste un charmant petit château où l'or et le marbre répandaient partout la beauté et l'éclat, le jeune roi ne s'occupa d'abord que du parc. Un de ses premiers soins, le premier même peut-être, fut d'y faire construire une nouvelle ménagerie. Il choisit pour cela, avec son architecte Le Vau, un emplacement situé sur le chemin de Saint-Cyr, à 1600 mètres du château, tout près de l'ancienne ferme de Louis XIII ; c'était là où se trouvait déjà le « ménage royal » dont nous avons parlé plus haut.

Quelle était l'idée de Louis XIV dans cette création ? L'Académie des sciences n'y était pour rien, bien qu'on l'ait écrit et répété[2], puisque cette docte compagnie ne

[1] Pour les sources non indiquées, se reporter aux *Comptes des bâtiments*.
[2] P. Bernard et L. Couailhac, p. xj, et Pouchet, *b*, p. 158.



PLANCHE VIII

PLAN DU DOMAINE ROYAL DE VERSAILLES

Ce plan destiné à situer la ménagerie dans le parc de Versailles, date de l'époque du mariage de Louis XVI et de Marie-Antoinette (mai 1770).

(Gravure de Le Rouge. Cabinet des Estampes à Paris.)

PLAN DES VILLES, CHATEAU, PARC DE VERSAILLES, TRIANON ET LA MÉNAGERIE Relativement aux Fêtes du 19 Mai 1770 Pl: 19



devait être instituée que quatre ans plus tard. Les splendeurs de Vaux-le-Vicomte, qui avaient tant frappé la vue du jeune roi l'année précédente, n'y firent pas davantage, car Fouquet n'avait pas de ménagerie dans son château. Sans doute, pensant à la douce et gracieuse La Vallière qui remplissait alors tout son cœur, le roi de France voulut-il simplement rendre les plaisirs de Versailles plus variés et plus vivants; il n'y fit mettre, en effet, à cette époque, que des animaux choisis parmi les plus paisibles et les plus gracieux : des biches, des daims, des gazelles et nombre d'oiseaux aux vives couleurs ou aux chants harmonieux.

Les travaux du nouvel établissement commencèrent à une date qu'il nous est difficile de préciser exactement. Les documents les plus anciens que nous ayons trouvés sur ce point[1] datent de 1663, mais leur lecture montre bien que la construction de la ménagerie avait dû être comx mencée dès 1662[2].

Le plan que Le Vau avait conçu était très ingénieu- et entièrement original. Jusqu'à ce moment, dans toutes les cours princières, à l'étranger comme en France, les logements des animaux sauvages gardés en captivité avaient toujours été disséminés en différents points du domaine; ici, la « maison des bêtes féroces », ou la « volerie » ; là, le parc aux cerfs ou les étables pour les éléphants; autre part encore les volières, les bassins ou

[1] *Archives nation.*, O[1]2128 et *Biblioth. nat.*, Mélanges Colbert.

[2] Celle du nouveau château de Versailles ne commença qu'en 1669. On construisit également dans ce château plusieurs grandes volières : aux deux angles du fond de la Cour de Marbre, sur la terrasse des appartements de la Cour des Cerfs, au-dessus des petites fontaines d'une autre cour, et enfin dans le cabinet de monseigneur le duc d'Anjou. (Voir de Luynes, I, 287, et les *Comptes des bâtiments du Roi.*) Disons encore que Louis XIV fit construire, dans le parc de Versailles, plusieurs faisanderies où l'on élevait chaque année des milliers de faisans et de perdrix. Ces oiseaux avaient pris l'habitude de venir chaque jour, au son du tambour, pour recevoir leur nourriture. (Denis, Dangeau, 20 juin 1684 et 16 août 1685, et Dussieux, II, p. 186 et 208.)

les viviers. A Versailles, Louis XIV voulut que tous ses animaux fussent réunis en un même lieu avec des arbres, des plantes et des fleurs, et c'est ainsi qu'il créa, en réalité, le premier Jardin zoologique. Il voulut que l'emplacement choisi, — il était alors seulement de trois à quatre hectares, — fut disposé pour recevoir le plus grand nombre d'animaux possible en un si petit espace ; il voulut que tout fût construit avec luxe et arrangé de façon à être vu, pour ainsi dire, d'un seul regard. Le Vau délimita donc sur le terrain, au nord de la ferme, une surface ayant la forme d'un éventail ouvert ; à la base de cet espace, au niveau de la « tête » de l'éventail, il plaça un petit château de plaisance pour le repos du Roi et de ses invités et, en avant du château, faisant saillie dans une cour centrale, un pavillon octogonal, du balcon duquel on pouvait voir sept cours d'animaux rayonnant au-delà de la cour centrale.

Le gros œuvre de la construction du petit château et les installations des cours furent terminés en 1664 ; la dépense n'avait guère dépassé la somme de 450 000 livres, mais il ne faut pas oublier que Louis XIV employa toujours, pour faire les terrassements de ses grandes constructions, des hommes de corvée réquisitionnés et non payés.

Cependant il restait encore beaucoup de petits travaux à faire. Comme cela n'allait pas assez vite au gré de Colbert, l'entrepreneur demanda et obtint du curé de Versailles, en 1665, la permission de travailler le dimanche après la messe, ce que le Roi avait d'abord défendu [1]. Cette même année, la ménagerie recevait son premier envoi important d'animaux étrangers : une gazelle, trois moutons de Barbarie et six oiseaux de proie ; mais ce ne

[1] Lettres de Colbert, voir p. 325.

fut qu'en 1668 que tous les appartements du petit château furent « cirés, mis en couleur et frottés », et encore toute leur décoration et tout leur ameublement ne devaient-ils être terminés que longtemps après.

La ménagerie était complètement entourée de murs. On y accédait de trois côtés différents : du côté de Saint-Cyr, à l'ouest, par les cours d'animaux ; du côté de Versailles, à l'est, par une allée de beaux ypréaux ; du côté de Trianon, au nord, par un escalier monumental qui montait de l'extrémité du grand canal. La première entrée était pour les fournisseurs ; la seconde pour les promenades ordinaires ; la dernière pour les grandes visites d'apparat ; celle-ci conduisait à une terrasse sur laquelle des artistes avaient projeté de construire une sorte de petit palais qui ne fut d'ailleurs jamais exécuté[1].

Cette dernière entrée conduisait, comme la précédente, dans une allée bordée de grands murs au-delà desquels se trouvait, à gauche : un premier jardin dit le « Jardin d'en haut », une laiterie, et un des enclos de la ménagerie, celui de la Basse-cour. On arrivait ainsi à une grille placée entre deux petits pavillons dont l'un servait de logement au suisse et dont l'autre, celui de droite, était une petite chapelle dans laquelle se trouvait une copie du grand crucifix de Le Brun. On franchissait la grille et on se trouvait dans la cour du petit château, ou avant-cour.

II. Ce petit château se composait essentiellement de trois corps de logis placés au fond de l'avant-cour. Au milieu, se trouvait un grand escalier intérieur, orné de

[1] Voir une estampe d'André Pérelle et deux gravures de Marot. Il faut dire dès maintenant que l'on aurait une idée inexacte de la ménagerie de Versailles si on ne consultait que les estampes du temps, sans les contrôler soigneusement par les plans des architectes. Beaucoup de ces estampes, en effet, sont en partie fantaisistes.

deux vases en marbre sculptés par Jouvenet, qui conduisait directement de l'avant-cour au premier étage, le rez-de-chaussée n'étant occupé que par les cuisines et par les logements du personnel. On arrivait ainsi à un palier sur lequel s'ouvraient trois portes : celle de droite, du côté de Trianon, donnait dans un corps de logis composé de six pièces et qu'on appellera plus tard « Appartement d'été » ; celle de gauche, dans un appartement de cinq pièces qui sera l' « Appartement d'hiver » ; celle du milieu dans une galerie qui conduisait au pavillon octogonal. Chaque appartement communiquait avec un second étage qui renfermait encore un certain nombre de chambres mansardées.

La galerie, ou « avant-cabinet », du pavillon octogonal était une sorte de couloir, dont une des parois était ornée de tableaux d'animaux peints par Nicasius[1] et dont l'autre était percée de trois grandes fenêtres, qui donnaient sur un balcon extérieur en fer forgé et doré. Elle conduisait dans l'unique pièce du premier étage de ce pavillon, salle octogonale et couverte d'un dôme qu'on appellait le « Salon de la ménagerie ». Des huit côtés de cette pièce, l'un était occupé par la porte d'entrée, les sept autres étaient percés de grandes fenêtres qui s'ouvraient sur le balcon et d'où l'on pouvait voir successivement toutes les cours d'animaux. Le sol de ce salon était recouvert de marbre; les murs restèrent toujours simplement blanchis, mais ils furent garnis peu à peu, comme la galerie, d'un grand nombre de tableaux représentant des animaux vivant à la ménagerie et peints également par Nicasius.

[1] Nicasius ou Nicaise Bernaerts était un peintre flamand, qui avait étudié chez Franz Snyders et qui, après avoir voyagé en Italie, était venu se fixer à Paris. Son habileté à peindre les animaux, les fleurs et les fruits, l'avait fait rattacher par Charles Le Brun à la Manufacture des Gobelins et, comme



PLANCHE IX

MÉNAGERIE DE VERSAILLES AU TEMPS DE LOUIS XIV

Vue et perspective prise du côté de Versailles.

(Gravure de A. Perelle. Cabinet des Estampes, à Paris.)

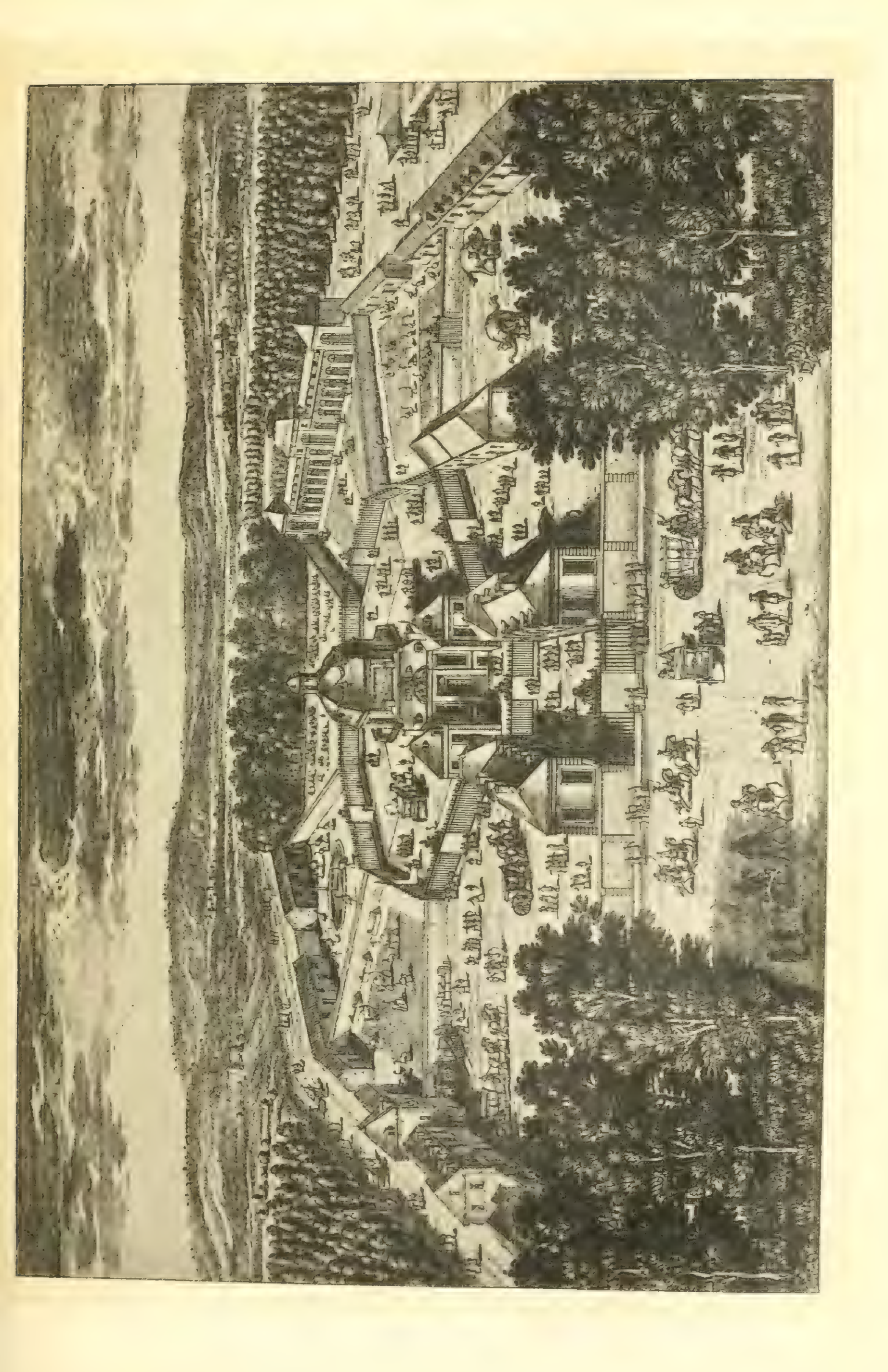


PLANCHE X

MÉNAGERIE DE VERSAILLES AU TEMPS DE LOUIS XIV

Cette gravure montre bien, en particulier dans les deux cours d'animaux que l'on voit ici et qui n'ont jamais existé, la liberté que prenaient les artistes du XVIIe siècle, dans la représentation des monuments de leur temps.

(Gravure d'Aveline. Cabinet des Estampes à Paris.)

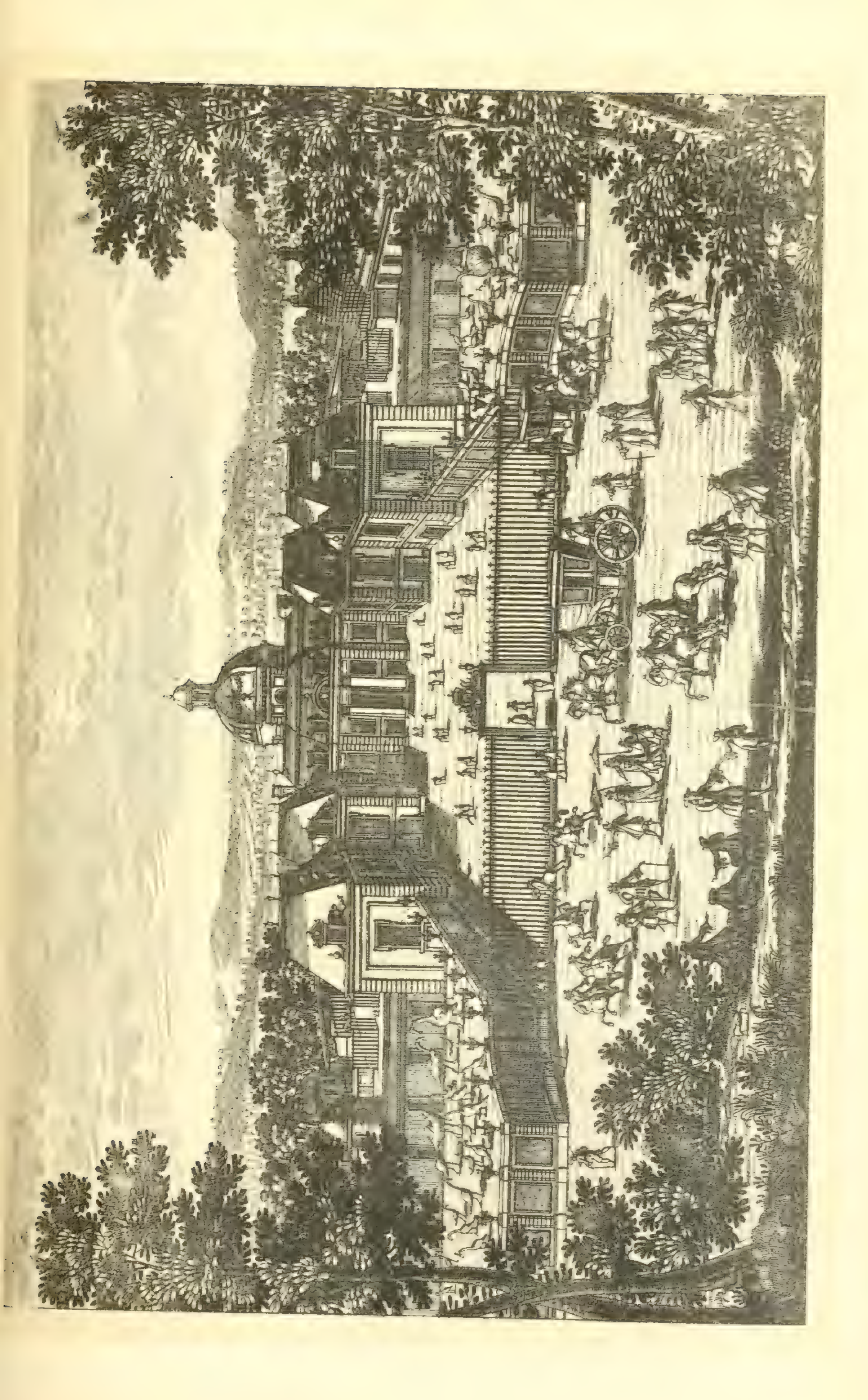
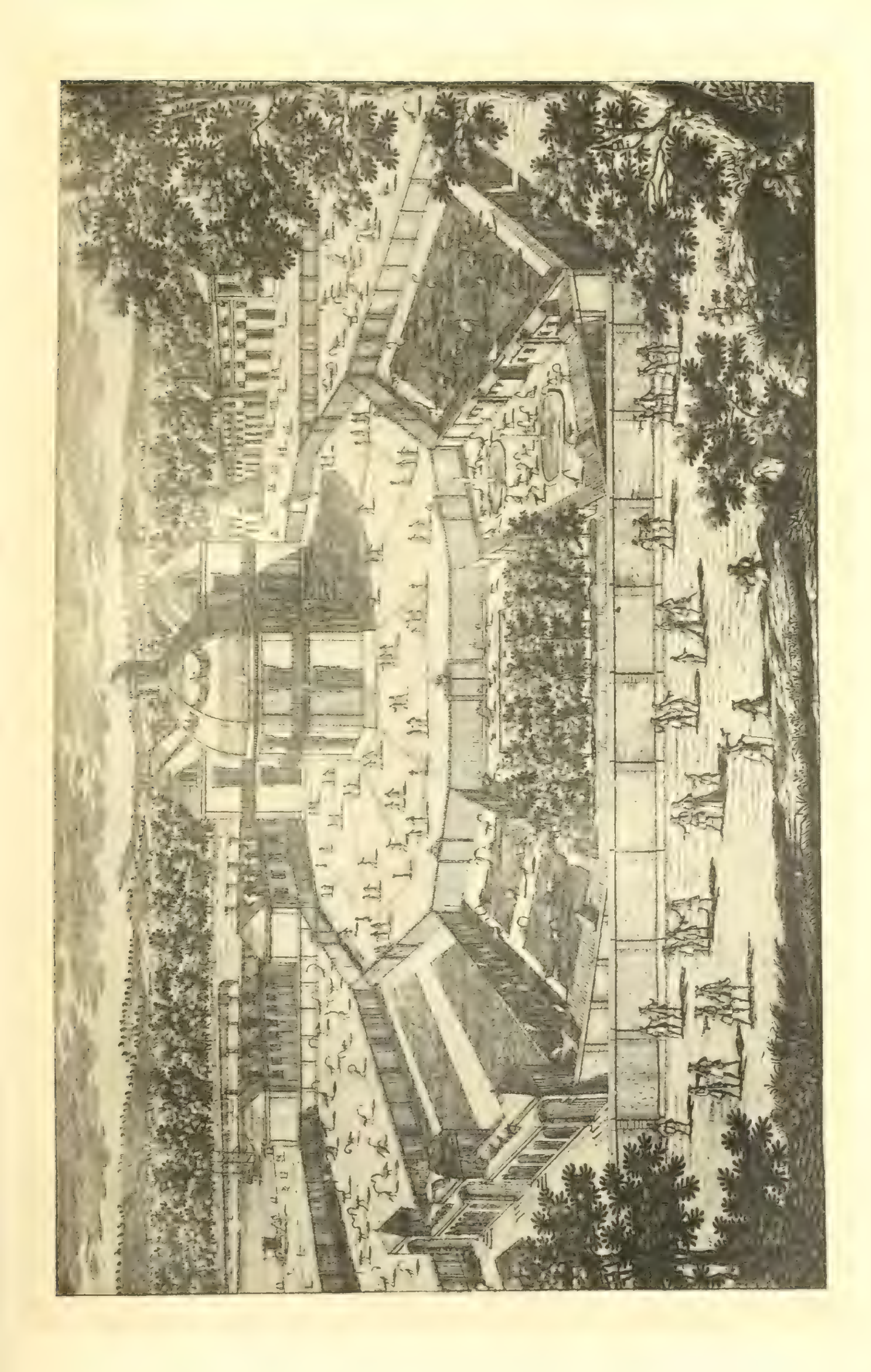


PLANCHE XI

MÉNAGERIE DE VERSAILLES AU TEMPS DE LOUIS XIV

Vue et perspective prise du côté de Saint-Cyr.

(Gravure d'Aveline. Cabinet des Estampes à Paris.)





C'est de ce salon que les habitants du petit château descendaient quand ils voulaient aller voir de près les animaux. Au bas de l'escalier, ils trouvaient d'abord quelque amusement à la visite du rez-de-chaussée du pavillon qui avait été transformé en grotte à l'italienne[1]. C'était une pièce octogonale qui avait été décorée, en 1666, par un rocailleur du nom de Jean Delaunay. La voûte de cette grotte, placée à 4 m. 60 du sol, présentait deux grandes rosaces concentriques en rocaille; les murs percés de quatre grandes fenêtres portaient des bandeaux et des encadrements de pierre unie déterminant des compartiments réguliers qui étaient remplis de coquillages et de morceaux de meulière. Au centre de la grotte, un bassin avec jet d'eau tournant était dissimulé sous un plancher percé d'une infinité de trous, de sorte que, lorsqu'on le voulait, on faisait jaillir brusquement du plancher une petite pluie fine qui mouillait les jambes de ceux qui ne s'y attendaient pas.

III. La cour centrale de la ménagerie, ou *Cour des Dés*, avait une forme octogonale; elle tirait son nom de six balustres de marbre, les dés, qui étaient à son pourtour et d'où sortaient six filets d'eau. La cour elle-même pouvait être transformée instantanément, comme le sol même de la grotte, et par le même moyen, en un parterre de jets d'eau entre-croisés[2]. L'un de ses côtés était occupé par le petit château de la ménagerie; les sept autres étaient fermés par autant de grilles en fer au travers

il venait souvent prendre ses modèles à la ménagerie, Louis XIV le chargea bientôt de peindre tous les animaux nouveaux qui lui arrivaient.

[1] Pour la description de cette grotte nous nous sommes servi, d'abord des Comptes et Inventaires, puis du *Mercure galant* (n°. 1686 p. 108-109) et enfin d'un intéressant travail de Marquet de Vasselot qui en a encore vu les ruines. Sur cet art de décoration, voir Bouillet.

[2] Mlle de Scudéry; Bruzen de la Martinière, IX, 168.

desquelles on voyait l'intérieur des cours d'animaux. Ces cours étaient séparées, l'une de l'autre, par de grands murs terminés en avant, du côté des grilles, par un double terme en pierre représentant un sujet de la Métamorphose avec une tête d'animal comme attribut; douze autres petits monuments semblables étaient placés de chaque côté des dés ; enfin sept termes simples alternaient régulièrement avec ces derniers, de sorte que la cour centrale de la ménagerie était entourée complètement d'une série de motifs de sculpture et d'effets d'eau qui formaient le plus heureux assemblage[1].

Les sept cours d'animaux disposées en éventail autour de cette cour centrale, étaient presque toutes gazonnées et pourvues de bassins et de jets d'eau qui jaillissaient quand le Roi venait se promener à la ménagerie ; quelques-unes étaient plantées d'épines blanches et d'ifs; d'autres de treilles de lauriers-roses et de filarias.

La première cour, à droite, renferma d'abord des bergeries qui étaient sans doute un reste de l'ancien ménage de Louis XIII. On y plaça des cigognes avec des moutons, mais bientôt on détruisit les cabanes du fond pour transformer l'enclos en une cour gazonnée avec allées rayonnant autour d'un bassin central ; ce fut pendant longtemps ce qu'on appela le *Quartier des Cigognes*.

La seconde cour prit d'abord le nom de *Quartier des Demoiselles*, à cause des belles grues de Numidie qu'on y plaça. On y construisit plus tard un charmant pavillon pour les petits oiseaux des îles et dès lors on l'appela la *Cour de la Volière* ou les *Voliers*. Cette volière, qui occupait tout le fond de la cour, se composait d'un pavillon central et de deux galeries latérales terminées elles-

[1] En 1785 ces termes furent réparés par le sculpteur Duprez dont le mémoire, conservé aux *Arch. nat.* $O^1 1805^4$, permet de préciser le genre de décoration de ces monuments.

mêmes par un autre pavillon ; le tout était percé de grandes baies grillagées avec du fil de laiton doré. A l'intérieur, un grand canal d'eau vive la traversait dans toute sa longueur et, du bassin central de ce canal, s'élevait, à quatre ou cinq pieds de haut, trois bouillonnements d'eau, d'un pouce et demi de diamètre chacun. Les combles avaient été sculptés par Jouvenet, le sol était recouvert de sable fin et les parois garnies de grandes cages munies de rideaux de « bazin ». Dès 1665 on pouvait voir dans cette volière plus de quarante espèces d'oiseaux exotiques [1] parmi lesquels des oiseaux-mouches, des colibris, des paradisiers, des manucodes, des tangaras et nombre de perroquets, d'aras et de perruches. On y trouvait également des passereaux de France, mais ceux-ci étaient plutôt disséminés en différents points de la ménagerie, dans d'autres volières également munies de bassins.

La troisième cour resta d'abord inhabitée et servit de passage pour aller de la Cour des Dés au dehors de la ménagerie, du côté de Saint-Cyr ; mais, comme elle était très vaste, on y plaça les grands oiseaux d'Asie et d'Afrique, puis des espèces aquatiques telles que grues, pélicans, flamants, outardes et canards étrangers. Pour ceux-là, on transforma la moitié du fond de la cour en une sorte de petit étang ombragé de grands arbres dont une partie servit de réservoir pour des poissons vivants. Cet enclos qui fut appelé d'abord *Quartier des Oiseaux d'Afrique*, prit bientôt et garda le nom de *Cour des Pélicans*.

Le quatrième enclos de la ménagerie tirait son nom, *Rond-d'eau*, d'un grand bassin circulaire qui se trouvait à son centre et dans lequel on nourrissait également des poissons [2]. Cette cour servit aussi pendant longtemps

[1] Locatelli, p. 193.

[2] de Marigny. Relation des divertissemens que le Roi a donnés aux Reines, dans le parc de Versailles, in-12, 1674 (cité par Dussieux, I, p. 50).

de passage au public ; elle était traversée, dans toute sa longueur, par une allée bordée de grandes grilles, derrière lesquelles se voyaient des hérons, des cigognes et autres oiseaux de grande taille.

Des bandes d'autruches vivaient dans la cinquième cour largement exposée au midi. Cette cour, couverte de sable aride et de cailloux, avait la prétention de rappeler les déserts de l'Afrique ; on y trouvait, avec les autruches qui lui donnaient son nom : des hérons d'Égypte, des grandes aigrettes et des pintades. Plus tard on construisit, dans le fond, de petites cabanes et des volières, munies de bassins, pour aigles, porcs-épics, rats de Pharaon, etc.

En continuant autour de la cour centrale on trouvait, à côté du quartier des autruches, un petit espace qui resta inoccupé pendant toute cette période et qui servit plus tard à loger un lion. On arrivait ensuite au sixième enclos (*Cour des Oiseaux*) qui se composait en réalité de trois préaux entourés de loges pour poules sultanes, griffons, aigrettes, pigeons exotiques, corbeaux, civettes, blaireaux et renards. On plaça aussi, dans cette partie de la ménagerie, des casoars, des spatules, et même un éléphant et des chameaux, mais ces derniers furent bientôt reportés dans la *Cour de la Ferme*, qui s'étendait jusqu'au chemin de Saint-Cyr ; cette dernière cour renferma encore, à cette époque, des cerfs, des daims et des gazelles.

La septième et dernière cour, la *Basse-cour*, était peut-être la plus vaste de toutes ; elle contenait, en son milieu, un abreuvoir et un colombier qui abrita jusqu'à trois mille pigeons ; tout autour, se trouvaient des écuries, des étables, une bergerie, enfin la maison du concierge et des logements pour le personnel des gardiens de la ménagerie. On élevait dans cette basse-cour, pour

la table du Roi, une grande quantité de volailles, de paons, de moutons de Barbarie à grosse queue, de sangliers et de vaches hollandaises et flamandes dont on nourrissait les veaux avec un mélange de lait et de jaunes d'œufs [1]. Il y avait enfin, entre la Basse-cour et le chemin de Saint-Cyr, trois enclos plus petits qui ne portèrent pas alors de noms spéciaux.

Toutes les cours d'animaux étaient munies de petites cabanes de refuge placées contre le mur du fond ou les murs latéraux ; quelques-unes de ces cabanes avaient un étage mansardé que les animaux pouvaient atteindre par le moyen d'échelles en bois [2].

La distribution d'eau à la ménagerie fut naturellement une des premières préoccupations de l'architecte. On commença par utiliser le « ru » qui s'écoulait de la « mare de la ménagerie, » située au delà du chemin de Saint-Cyr ; ce ruisseau fut canalisé à ciel ouvert dans une certaine étendue, un lavoir fut formé sur son parcours, puis ses eaux, captées par de gros tuyaux de plomb qui existent encore, allèrent alimenter la mare des pélicans, le rond d'eau et peut-être d'autres bassins.

L'eau potable fut amenée de Fontenay et de Saint-Cyr par deux aqueducs, construits en 1688, qui allaient se rendre dans un grand réservoir situé sur le bord du chemin de Saint-Cyr, derrière la basse-cour. Un autre réservoir recevait, par le moyen d'une pompe, l'eau d'un puits qui avait été creusé dans la cour des Oiseaux [3]. De ces réservoirs l'eau allait alimenter, par pression, les bassins, fontaines et jets d'eau de la ménagerie ; les trop-

[1] Poème de Denis.

[2] Voir les plans et les *Comptes des bâtiments*, II, p. 9, 539, 684, 690, etc.

[3] L'existence de ces deux réservoirs se trouve implicitement indiquée dans les *Comptes* (I, p. 82 et 1265). Ces comptes parlent encore d'une canalisation en grès qui conduisait l'eau de la fontaine Saint-Pierre à la ménagerie (II, p. 819.)

pleins s'écoulaient par un fossé et par des rigoles qui aboutissaient finalement au grand canal [1].

Louis XIV suivit attentivement tous ces travaux. Il allait souvent à la ménagerie où il était reçu et conduit par Le Vau, ou par un sous-ordre de Colbert, le sieur Petit, et, chaque fois, il s'occupait des moindres détails. Un jour par exemple [2], c'était en août 1664, après avoir fait jouer devant lui tous les jets d'eau des bassins des cours, il alla dans la laiterie où il prit plaisir à ouvrir et à fermer lui-même les robinets, « sans pouvoir s'exempter d'être un petit [peu] mouillé ».

Il « s'approcha ensuite des bassins pour considérer les dits jets d'eau qui lui semblèrent trop petits, ainsi que les jets d'eau dans leur hauteur... » Puis « faisant jouer les trois jets d'eau de la volière qui peuvent s'élever jusques et par-dessus la laiterie, il fit ôter les ajustars pour réduire lesdits jets d'eau... » Après s'être diverti dans toutes les cours, le grand roi arrivant au réservoir voulut voir l'effet de la pompe et la quantité d'eau qu'elle élevait. Toute l'eau du puits pouvait se tirer en une demi-journée, après quoi il fallait attendre que les sources le remplissent. Cela ne contenta pas le monarque qui, remarquant d'autre part que l'eau n'était pas très nette, recommanda de faire curer le puits au premier jour.

IV. Louis XIV peupla d'abord sa ménagerie avec des animaux que lui offrirent des princes étrangers : un éléphant envoyé en 1668 par le roi de Portugal, Pierre II, et trois crocodiles qui lui furent apportés, en 1687, de la part du roi de Siam. Il la peupla ensuite avec les envois de ses gouverneurs de province ou des colonies, tels : M. de Choupes qui, en 1663, reçut l'ordre d'envoyer à Ver-

[1] *Comptes*, I, p. 518 et 1170.

[2] Biblioth. nat. — Mélanges Colbert, vol. 127, fol. II.

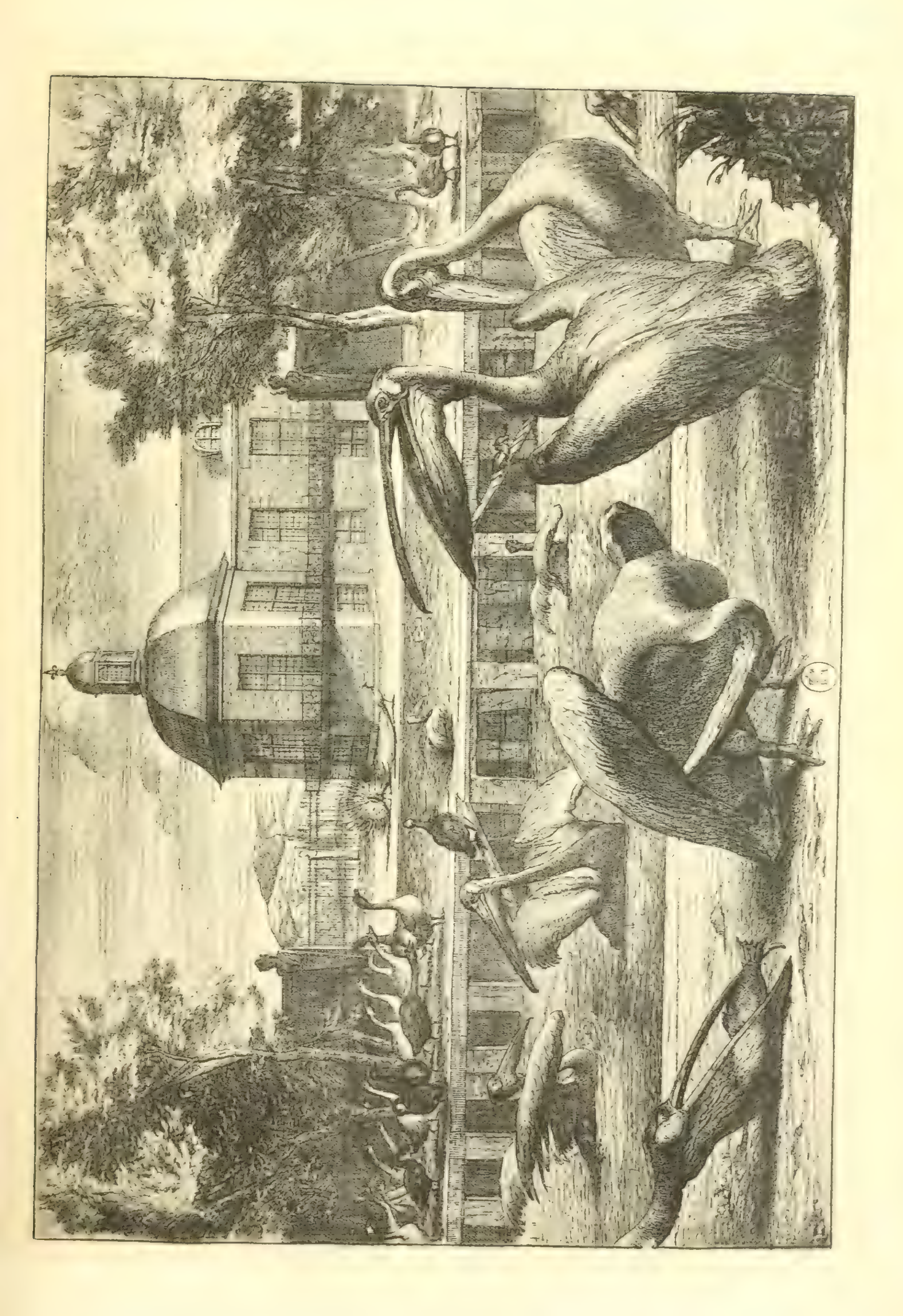


PLANCHE XIII

MÉNAGERIE DE VERSAILLES AU TEMPS DE LOUIS XIV

La Cour des Pélicans.

(Gravure de Scotin, d'après une gravure de Boël. Cabinet des Estampes à Paris.)



sailles des oiseaux de Belle-Isle[1]; M. Lopis de Mondevergue, gouverneur des îles Dauphine (Madagascar) et Bourbon[2], qui fit parvenir, en 1671, un casoar acheté à des marchands venant des Indes et d'autres animaux; le chevalier d'Hailly, capitaine de vaisseau, qui apporta à Versailles la même année : un chevreuil, deux civettes, deux perdrix de Barbarie, un aigle, un hocco, des pintades et un crocodile. D'un autre côté les navires des deux Compagnies des Indes avaient ordre de rapporter régulièrement les oiseaux les plus beaux ou les plus rares d'Amérique, d'Asie ou d'Afrique[3]; des savants chargés de mission devaient rapporter également des animaux rares[4]; enfin Colbert envoyait directement chaque année, dans le Levant, en Égypte ou en Tunisie, un pourvoyeur d'animaux du nom de Mosnier Gassion avec ordre d'acheter des moutons, des chèvres, des cerfs, des autruches, des poules sultanes, des demoiselles de Numidie, des canards d'Égypte, et autres animaux paisibles.

Gassion partait à peu près régulièrement de Marseille ou de Toulon à la fin de l'année, de façon à pouvoir rentrer en France en avril ou mai et à faire voyager ainsi son convoi aux premiers beaux jours. Muni d'acomptes délivrés par les intendants de la marine, M. de Vauvré à Toulon, M. Arnoul à Marseille[5], il s'embarquait avec un domestique sur le premier bateau en partance pour l'Orient. Il débarquait à Tunis, à Alexandrie, au Caire, ou, poussant encore plus loin, allait dans les Échelles du Levant faire sa récolte. Les navires français qui navi-

[1] Voir p. 187.

[2] Lettres et Instructions de Colbert, t. III, 1re partie, p. 146, 280, 319, 462, *id.*, 2e partie, p. 523, et t. V, p. 311.

[3] *Ibid.*, t. III, 2e partie, p. 527.

[4] Tel que le Père Vansleb. Voir Lettres et Instruction de Colbert, t. VII, p. 452.

[5] *Ibid.*, t. V, p. 437.

guaient dans ces parages avaient l'ordre de recevoir les animaux recueillis par lui. Les capitaines de ces vaisseaux faisaient parfois quelque résistance, mais une lettre de Louis XIV, communiquée par les consuls, ne tardait pas à venir remettre les récalcitrants à ses ordres. Mosnier avait du reste bien d'autres difficultés à vaincre de la part des Janissaires, Bouabes et Truchements turcs qui lui extorquaient, sous forme de droits à payer, le plus d'argent possible[1]. Il revenait enfin à Toulon ou à Marseille, et, là encore, il lui fallait entrer en quarantaine avec ses bêtes. Pendant ce temps il écrivait à Colbert pour lui faire part de son retour[2] ; puis, après avoir donné toujours, au portier et au concierge de la quarantaine, force pourboires, le « parfum » comme on disait alors, il se mettait en route pour Versailles en faisant voiturer ses animaux par un nommé La Roche. Cette dernière partie du voyage se faisait partie par terre, partie par eau, dans des conditions peu favorables ; aussi quand, deux mois après son départ de Provence, Mosnier arrivait à Versailles, le nombre de ses animaux avait-il fortement diminué [3].

Parfois il repartait immédiatement[4], de sorte qu'en l'espace de vingt-trois ans, de 1671 à 1694, nous avons compté quarante et un de ces voyages, qui coutèrent à Louis XIV près de 200 000 livres, soit environ 1 200 000 francs de notre monnaie[5]. Mosnier peupla sur-

[1] Voir p. 335 et suiv. les documents n[os] 1 à 4.

[2] Colbert. Lettres et Instructions, t. V, 553.

[3] *Ibid.*, p. 354, en note.

[4] De plus, il se faisait aider par un associé qui opérait généralement seul à Tunis (*ibid.*, t. V, p. 553). Louis XIV avait, pour la France, un autre pourvoyeur d'animaux, un nommé Couplet, qui était chargé d'apporter des bêtes indigènes à la ménagerie et aussi à ceux des membres de l'Académie des sciences qui se livraient à des travaux d'anatomie.

[5] La plus grande dépense de Louis XIV en animaux étrangers, celle de 1681, s'élève à 23 974 livres ; la plus petite, celle de 1693, à 2 706 livres,

tout la ménagerie, à cette époque, de bêtes paisibles ; en l'espace de sept ans, par exemple, de 1687 à 1694, il y amena :

536 poules sultanes,
103 autruches,
84 canards d'Égypte,
81 demoiselles de Numidie,
25 perdrix rouges,
23 chèvres de la Thébaïde,
22 aigrettes,
17 oyttes ou cotingas rouges de Cayenne,
10 moutons de la Thébaïde.

A Versailles, les animaux étaient généralement reçus par Alexandre Bontemps, premier valet de chambre du Roi qui avait été nommé, en 1665, intendant des château, parc, domaine et dépendances de Versailles [1] ; parfois aussi c'était le médecin Perrault que Colbert chargeait de ce soin, ou encore le premier médecin de Louis XIV, Fagon [2]. En dehors de ces personnages et du portier qui se tenait dans l'un des petits pavillons de la grille d'entrée, nous n'avons aucun renseignement sur le personnel de la ménagerie, à cette époque. Nous savons seulement que sa direction générale dépendait de la surintendance des Bâtiments du Roi, c'est-à-dire de Colbert, qui en faisait inspecter régulièrement les locaux par un « contrôleur », le sieur Lefebvre [3].

V. De tous les animaux de la ménagerie, l'éléphant donné par le roi du Portugal fut alors celui qui amusa le

6 sous, 8 deniers. Mosnier ne fit pas de voyages pour la ménagerie en 1674, 1682, 1683, ni en 1684.

[1] Voir, dans les *Lettres de Colbert*, la lettre écrite le 24 nov. 1679 à Desclouzeaux.

[2] *Ibid.*, V, 311. Voir p. 339, de ce volume, le document n° 3.

[3] *Comptes des bâtiments*, I, 808.

plus les visiteurs. On n'avait pas vu en France de pareil animal depuis Henri IV, aussi c'étaient continuellement des gens qui venaient étudier ses mœurs, dessiner ses formes, mesurer ses dimensions, et « chercher des preuves de cette intelligence que les auteurs s'étaient plus à célébrer ». L'animal était en général très doux; il prenait, dans la main même des enfants tout ce qu'on lui présentait ; à l'aide du doigt de sa trompe, il se débarrassait facilement de la double courroie de cuir avec laquelle on attachait ses jambes, et détachait la boucle qui l'arrêtait. Une fois même, qu'on avait entortillé cette boucle avec une petite corde dont on avait multiplié les nœuds, il les dénoua tous, sans en rompre aucun. Une certaine nuit, après s'être ainsi débarrassé de sa courroie, il brisa la porte de sa loge si adroitement que son conducteur, qui dormait auprès, n'en fut point éveillé ; il passa dans plusieurs cours de la ménagerie, renversant ce qui s'opposait à son passage, et alla visiter les autres animaux; ceux-ci, effrayés de son énorme figure, inconnue pour eux, se sauvèrent dans les endroits les plus reculés du parc de Versailles. Pourtant c'était un animal craintif, qui avait en particulier grande peur des pourceaux.

« Sa nourriture journalière consistait en 80 livres de pain, 12 pintes de vin et deux seaux de potage, où il entrait quatre à cinq livres de pain. De deux jours l'un, au lieu de potage au pain, on lui donnait deux seaux de biscuits à l'eau. Il avait encore chaque jour, sans ce que pouvaient lui donner les curieux qui le visitaient, une gerbe de blé pour s'amuser; car, après avoir mangé le grain des épis, il faisait, avec la paille, des émouchoirs, dont il prenait plaisir à s'éventer le corps ; puis il la rompait avec sa trompe par petits morceaux. En outre, comme on le menait promener dans la belle saison, il

mangeait beaucoup d'herbe qu'il arrachait avec sa trompe. Pendant l'hiver, sa loge était bien calfeutrée, parfaitement vitrée, et on y entretenait, nuit et jour, un feu de cheminée. » Pendant l'été, « sa peau était sujette à se gercer et à se fendre ; aussi, pour éviter les piqûres que les mouches venaient lui faire dans les cavités sensibles des gerçures, non seulement il armait sa trompe d'un petit faisceau de paille, afin de les chasser, ce qui lui arrivait souvent ; mais il avait soin d'y remédier plus directement, en se couvrant avec de la poussière, qui formait une croûte, et fermait l'entrée des crevasses à ces insectes malfaisants. Cette croûte, il la renouvelait par le moyen des bains qui l'en débarrassaient, et il en formait une nouvelle en se roulant dans la poussière au sortir de l'eau, et en soufflant, avec sa trompe, sur les endroits qui ne s'en étaient pas suffisamment chargés. »

Cependant le public taquinait l'éléphant trop souvent et la bête s'en vengeait parfois de façon cruelle. Il semblait discerner les moqueries et s'en souvenait à l'occasion. Un jour, un homme qui l'avait déjà trompé, faisant semblant de lui jeter quelque chose dans la gueule, il lui donna un coup de sa trompe qui le renversa et lui rompit deux côtes ; ensuite il le foula aux pieds, lui cassa une jambe, et, s'étant agenouillé, il voulut lui percer le ventre de ses défenses qui heureusement n'entrèrent que dans la terre. Un autre jour il écrasa un homme en le froissant contre une muraille, et, toujours pour la même raison, il se vengea d'un peintre d'une façon moins cruelle, mais plus humoristique. Ce peintre voulait dessiner l'éléphant dans une attitude extraordinaire, qui exigeait qu'il eût la trompe élevée et la bouche ouverte. Pour le faire tenir dans cette pose, le domestique du peintre lui jetait des fruits qu'il recevait dans sa bouche ; souvent le domestique feignait d'en jeter, l'animal se disposait à les rece-

voir, mais il était trompé. L'éléphant ne tarda pas à remarquer que ce n'était pas pour son propre compte que le domestique officieux employait cette supercherie ; le peintre, qu'il voyait s'occuper de lui, pouvait seul en avoir donné l'ordre : ce fut le peintre aussi qui en subit la peine. Au moment où ce dernier allait jouir de son travail, l'éléphant dirigea sur lui sa trompe, et en fit sortir une étonnante quantité d'eau, qui inonda l'artiste et son ouvrage.

Cet éléphant mourut en 1681 après avoir vécu treize années à la ménagerie ; la dissection de son corps, faite sous la direction de Perrault, fut un grand événement et c'est alors seulement qu'on s'aperçut que ce n'était pas un mâle, comme on l'avait cru, mais bien une femelle[1].

VI. La ménagerie de Versailles était, avant tout, un établissement d'apparat. Elle ne servait pas seulement à amuser Louis XIV et sa Cour, mais encore à distraire les grands personnages étrangers de passage à Versailles. Le Roi avait réglé lui-même l'ordre dans lequel il fallait faire visiter le parc à ses hôtes[2] : « Quand on voudra visiter, le même jour, écrivait-il, la Mesnagerie et Trianon, après avoir fait la pause auprès d'Apollon, on s'yra embarquer pour aller à la Mesnagerie. »

On trouvait, en effet, à la tête du grand canal, toute une flottille composée d'une frégate, de deux gondoles de Venise et de six chaloupes biscaïennes peintes de couleurs différentes : rouge, verte, blanche, jaune, bleue et aurore. La frégate était un véritable petit vaisseau portant

[1] Tous ces renseignements sont pris dans Perrault, et dans Houel. Nous décrivons (p. 298) une scène de sa dissection, d'après l'*Histoire de l'Académie*.

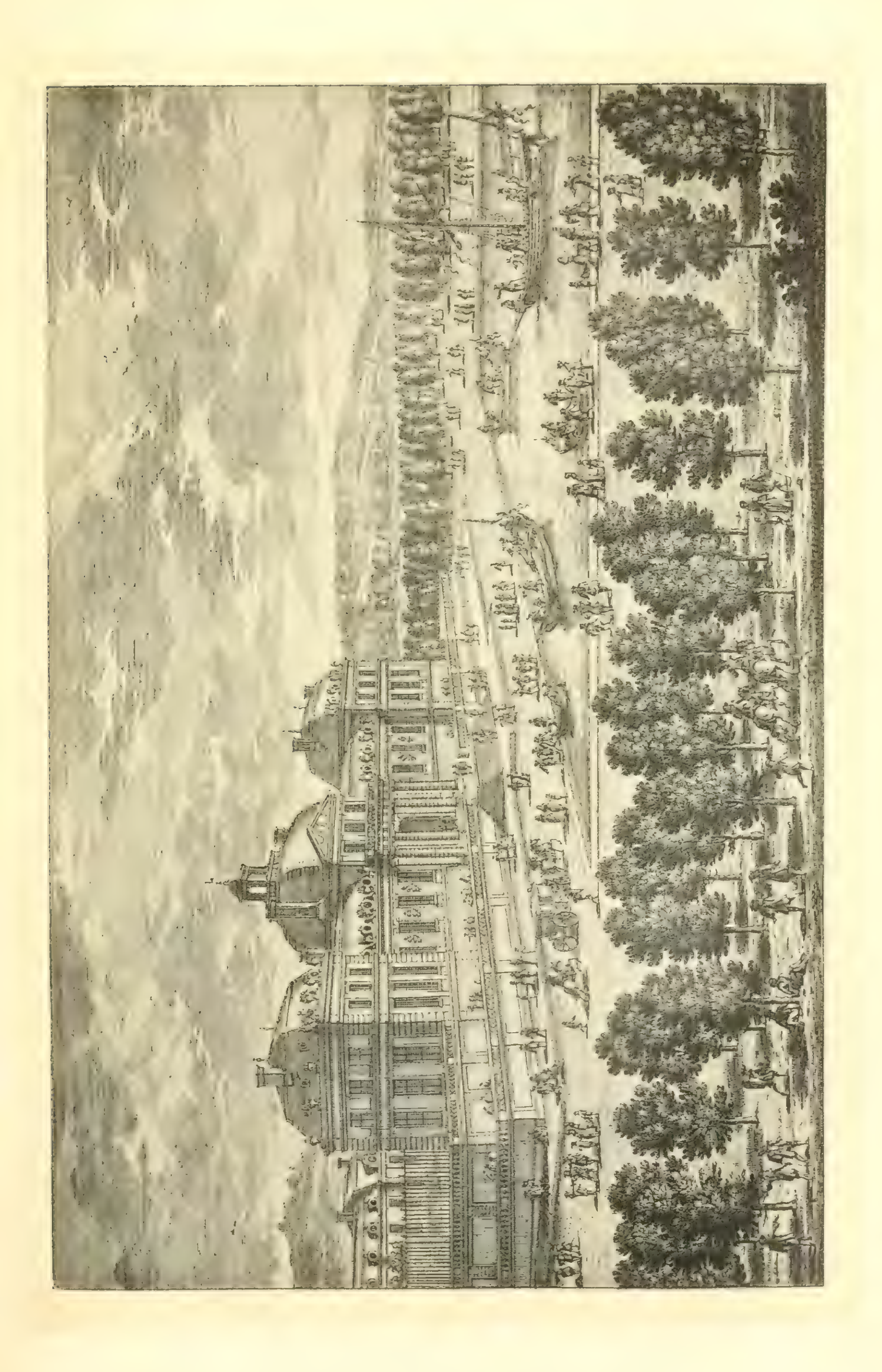
[2] Ce réglement de Louis XIV se trouve en entier au Cabinet des Estampes. (Topographies, Versailles). De Nolhac en donne une partie en fac-similé, *b*, p. 12.

PLANCHE XIV

MÉNAGERIE DE VERSAILLES AU TEMPS DE LOUIS XIV

Vue de l'entrée du côté du canal.
(Gravure de A. Pérelle. Cabinet des Estampes à Paris.)

Cette gravure, qui représente un projet d'entrée monumentale, sans doute jamais exécuté, est intéressante par la vue qu'elle nous donne de la flottille qui amenait à la ménagerie les visiteurs de marque.



32 canons sculptés, dont l'un tirait à poudre ; ses cordages étaient en soie cramoisie et aurore, ses mâts ornés de banderoles de damas rouge et blanc, ses sièges couverts de soie frangée d'or[1]. Le costume des matelots avait lui-même un air de fête : « les hommes d'équipage portaient le justaucorps, l'habit bleu et rouge à bouton d'or, des bas et des jarretières de soie cramoisie, des cravates de mousseline et les cheveux noués d'un ruban ; les gondoliers avaient la veste de damas de Gênes cramoisi brodé d'or ou d'argent, le bonnet de velours noir, avec les bas de soie et les escarpins[2] ».

On s'embarquait donc sur la frégate ou dans les gondoles ; des musiciens, des trompettes, des timbaliers suivaient dans les chaloupes, et la flottille, commandée par un capitaine, se mettait en route vers la ménagerie. On débarquait au bas des degrés qui conduisaient à l'entrée nord ; on montait et, arrivés sur l'amphithéâtre qui dominait ces degrés, les visiteurs, conformément aux instructions de Louis XIV, devaient se retourner et s'arrêter quelques instants « pour considérer le canal et ce qui le termine du côté de Trianon ». De là, on allait au petit château, dans le Salon octogone, où souvent une collation était servie ; ensuite on visitait toutes les cours des animaux, et, finalement, on se rembarquait pour aller à Trianon.

D'illustres compagnies visitèrent ainsi la ménagerie de Versailles. Pendant les célèbres fêtes de mai 1664, dont Mlle de La Vallière fut la reine cachée, Louis XIV y vint une première fois en grande pompe avec toute sa

[1] On a conservé de cette galère un triton soufflant de la trompe, par Pierre Puget, qui se trouve aujourd'hui au Musée de Marine, au Louvre.

[2] De Nolhac, *b* p. 144. Tous ces renseignements se trouvent dans les *Comptes des bâtiments* pour l'année 1685 et dans l'*Inventaire* publié par Guiffrey, t. II, p. 306 et suiv. Pour les nègres et les musiciens, dont nous parlons plus loin, voir Dangeau, 16 et 30 juin 1684, et le *Mercure galant* de septembre 1680 et de novembre 1686.

cour. Au mois de juillet suivant, il en faisait faire les honneurs au nonce du pape, le cardinal de Chigi, pour lequel on fit exécuter dans le salon « d'excellente musique italienne ». En 1674[1], lors des dernières grandes fêtes qui furent données à Versailles, le Roi offrit aux dames une collation à la ménagerie. Au mois de mai 1685, ce fut le doge de Gênes qui vint y boire « toutes sortes d'eaux glacées ». Enfin la dernière visite dont parlent le *Mercure galant* et la *Gazette de France*, pour cette première période, est celle de la jeune Adélaïde de Savoie que nous allons bientôt voir régner en maîtresse à la ménagerie.

Les bourgeois et même le simple peuple eurent aussi la liberté de venir admirer les animaux du Roi ; mais ils ne purent d'abord pénétrer dans le parc qu'après s'être munis de billets, et seulement quand Louis XIV ne se trouvait pas à Versailles. Deux de ces visites nous sont connues : celles de M[lle] de Scudéry et de La Fontaine. M[lle] de Scudéry y vint vers 1668. Après avoir visité le salon qu'elle appelle « un grand cabinet à huit faces », elle « admira, écrit-elle, ces belles poules d'Égypte que ceux qui les montrent appellent des demoiselles, à cause de leur bonne grâce et de leur beauté » ; elle remarqua encore les pélicans, les oies d'Inde, les canes maritimes, l'éléphant, les gazelles, les marmottes, les civettes et, ajoute-t-elle, « un certain animal appelé chapas, plus beau et mieux marqueté qu'un tigre, doux et flatteur comme un chien ». Elle nous apprend enfin qu'on pouvait apporter son repas à la ménagerie et qu'il y avait tout près, dans le parc, une petite machine peinte et dorée qu'on nommait roulette et dans laquelle, assis à son aise, on glissait et on roulait avec une extrême rapidité du haut en bas d'une pente fort droite.

1. A la vérité le grand canal n'était pas encore fait à cette date ; il fut creusé seulement trois ans après.

Ce fut à la même époque que La Fontaine visita la ménagerie en compagnie de Boileau, de Molière et de Racine. Notre grand fabuliste venait d'écrire son joli roman de *Psyché* et, comme les « quatre amis » avaient l'habitude de se lire leurs œuvres avant de les livrer à l'impression, ils avaient résolu de venir entendre le récit des aventures de Psyché dans le parc de Versailles. Ils y arrivèrent un matin d'automne, munis, nous dit La Fontaine lui-même, d'un « billet qui venait de bonne part ». Ce fut par la ménagerie qu'ils commencèrent leur promenade ; ils y admirèrent à leur tour les demoiselles de Numidie ; mais ils s'arrêtèrent surtout devant les pélicans, que La Fontaine appelle une « espèce de cormoran ». Au reste, les quatre amis trouvèrent là l'occasion de faire un peu de philosophie. Ils remarquèrent, et non sans admiration, « en combien d'espèces une seule espèce d'oiseaux se multipliait et louèrent l'artifice et les diverses imaginations de la nature, qui se joue dans les animaux comme elle fait dans les fleurs[1] ».

Plus tard, vers 1670, il semble bien que tout le monde put, pendant un temps, pénétrer librement dans le parc de Versailles et dans le château ; le premier guide des étrangers qui ait été publié pour Versailles, en 1674, ne parle en effet d'aucune espèce de restriction[2]. Mais, alors, les massifs furent détériorés, les statues et les vases abîmés et, comme le Roi ne tarda pas à se fatiguer d'être entouré d'une multitude de gens quand il sortait dans le parc, il ordonna aux gardes, en 1699, de ne plus laisser entrer que les gens de la Cour et ceux qui les accompagnaient[3]. Il est vrai également, qu'à cette date

[1] Préface de *Psyché*.

[2] Ce guide est écrit par Félibien ; la description de la ménagerie, qui ne contient rien de spécial, se trouve p. 102. Un autre guide publié en 1685, chez Anthoni Villette, ne fait guère que répéter le précédent.

[3] Dangeau, *Journal*, 30 mai 1699.

Louis XIV venait de donner sa ménagerie à la duchesse de Bourgogne.

Son œuvre, en effet, était accomplie ; il avait créé un établissement où les savants avaient pu faire les premiers grands travaux d'anatomie comparée qui aient été faits en France[1], et surtout il avait offert aux artistes une nouvelle source d'inspiration. En 1673, Nicasius avait peint 46 tableaux représentant 52 espèces animales différentes ; en 1709, on comptait 61 tableaux d'animaux dans le salon de la ménagerie[2]. En même temps un de ses compatriotes, Pieter Boel, élève aussi de Snyders, venait également travailler à la ménagerie pour le compte des Gobelins. Boel peignit à la gouache, dessina et grava nombre d'animaux et ses études servirent, en particulier, à l'exécution des tableaux représentant les *Mois*, d'après les compositions de Le Brun[3]. Enfin, à l'exemple de ces maîtres, toute une pléiade d'artistes : De Troy, Boucher, Parrocel, Lancret, Van Loo, J. Audran, Firens, Robert, vinrent travailler à Versailles, en même temps que des sculpteurs : Houzeau, Puget, Raon, Van Clève, etc. Grâce à la ménagerie de Louis XIV, une science nouvelle et un art nouveau étaient créés en France. Cet art va se continuer, à la période suivante, avec Claude Audran, le III[e], mais surtout avec son ami, François Desportes, qui va devenir une sorte d'historiographe des chasses du Roi, de ses meutes et des animaux rares envoyés de l'étranger dans sa ménagerie.

[1] Sur le rôle de la ménagerie de Versailles dans les sciences, v. p. 293, 296 et suiv. et 328 de ce volume.

[2] *Inventaire général*... publié par J. Guiffrey, II, p. 13 à 16. — *Inventaire des tableaux du Roy*...

[3] Beaucoup d'œuvres de Boel sont aux Archives du Musée du Louvre et à la Bibliothèque nationale (Estampes Jb 37). Voir aussi l'*Inventaire général*, n° 19379 et suiv.

CHAPITRE VIII

LA MÉNAGERIE DE VERSAILLES SOUS LA DUCHESSE DE BOURGOGNE (1698-1715).

1. Louis XIV donne sa ménagerie à la duchesse de Bourgogne. Travaux de Mansart.
2. Agrandissement et embellissement des cours d'animaux. La laiterie et les pavillons du jardin de la duchesse.
3. Les animaux et le personnel de la ménagerie pendant cette période.
4. Vie de la duchesse de Bourgogne à la ménagerie de Versailles.

I. En 1696, Louis XIV était arrivé à cet « âge un peu mélancolique », cinquante-huit ans, où la maturité va bientôt se changer en vieillesse. Il avait du reste vieilli avant le temps. Loin d'être resté le brillant cavalier et la « majesté effrayante » dont parle Saint-Simon, il était alors, au dire de ses médecins[1], un vieillard morose, sujet aux vertiges et aux indigestions, tourmenté par les rhumatismes, la gravelle, la fièvre et les catarrhes. Les belles années du règne étaient finies et c'est dans la tristesse, dans les chagrins et dans les dégoûts de toute sorte que Louis XIV va désormais traîner les dernières années de sa vie. Pourtant l'arrivée à Versailles, le 5 novembre 1696, de la jeune princesse Adélaïde de Savoie qui venait épouser le duc de Bourgogne, ramena un peu de gaîté à cette Cour déjà si froide par son éti-

[1] Ces médecins : Vallot, D'Aquin et Fagon ont tous successivement écrit le *Journal de la santé de Louis XIV*, qu'il est si intéressant de consulter pour connaître la vie du grand roi. Voir également les *Lettres* de Guy Patin (lettres 119 et 121 du tome I, p. 306-310, où est décrite, en particulier, la grande maladie que fit Louis XIV à Calais, en 1658).

quette sévère. C'était une enfant de onze ans ; elle n'était pas belle, mais elle était gaie et vive ; elle avait déjà beaucoup de finesse d'esprit et, comme elle désirait avant tout plaire au grand roi, elle prenait facilement un air sérieux et doux et savait déjà accorder sa vivacité naturelle avec un air majestueux [1]. Aussi fit-elle promptement la conquête du vieillard qui, de son côté, voulut tout de suite gagner le cœur de l'enfant. Il y avait dix jours à peine qu'elle était arrivée, qu'il la conduisait dîner, avec toutes ses dames, au château de Meudon, où demeurait son futur mari. Après le repas, la compagnie alla se promener dans les jardins du château où se trouvait aussi une ménagerie et c'est là, dans la conversation, que le Roi dit à sa future petite-bru que toutes les princesses avaient des ménageries à l'entour de Versailles et qu'il voulait lui en donner une bien plus belle que toutes les autres [2]. La conversation n'eut pas alors de suite ; on était pendant l'hiver, la princesse n'avait pas encore vu cette belle ménagerie dont on lui parlait et, à la vérité, il lui fallait tout d'abord songer à achever son éducation. Ce fut seulement au mois d'avril 1697 qu'elle vint faire sa première collation au petit château de la ménagerie de Versailles. Deux mois après, elle venait y souper en compagnie de Mme de Maintenon, *sa tante*, comme elle l'appelait ; puis, au mois de décembre de la même année, elle épousait le duc de Bourgogne.

La petite duchesse n'avait pas oublié la promesse du Roi. Elle la lui rappela au printemps suivant, mais Louis XIV, ne se souvenant plus sans doute de ce qu'il avait promis, lui indiqua plusieurs autres maisons dans le parc en lui disant de choisir [3]. La duchesse, toute à son

[1] De Sourches, V, p. 215 et 263 ; Saint-Simon, IV, p. 261, et VIII, p. 200.

[2] Dangeau, 15 nov. 1696, t. VI, p. 30.

[3] *Ibid.*, 19 mai 1698, t. VI, p. 349.

idée, ne trouva naturellement rien qui pût lui convenir, et elle amena gentiment son grand-père à lui donner sa propre ménagerie de Versailles.

Louis XIV, se rendant aussitôt à son désir, fit venir Mansart pour s'entendre avec lui sur les modifications et embellissements qu'il voulut faire exécuter, à cette occasion, au petit château et aux cours. La duchesse fut ravie. On voit dans ses lettres, dit le comte d'Haussonville (II, p. 120), la joie enfantine que lui cause cette attention du Roi, et l'importance qu'elle prend à ses propres yeux depuis qu'elle est obligée de donner des instructions pour l'aménagement intérieur de ce pavillon. « Ma mère vous dira sans doute, écrit-elle à Madame Royale, ce qui m'occupe présentement et vous prendrez part à ma joie, mais on a bien des affaires quand on veut bâtir et meubler une maison. Adieu, ma chère grand-maman. Préparés-vous à entendre parler plus d'une fois de cette maison-là. » Et dans une autre lettre : « On travaille à ma Ménagerie. Le Roi a ordonné à Mansart de ne rien épargner. Jugés, ma chère grand'maman, ce que ce sera, mais je ne le verrai qu'à mon retour de Fontainebleau. Il est vrai que les bontés du Roi pour moy sont admirables, mais je l'aime bien aussi. »

On s'occupa d'abord de compléter ou de renouveler l'ameublement et la décoration des appartements du petit château. Pour cela, Mansart soumit au Roi un projet de peintures comportant des sujets mythologiques que celui-ci trouva trop sévères ; il écrivit alors de sa main, en marge même de la note de Mansart que l'on conserve précieusement au château de Versailles, ces mots dont l'encre est à peine pâlie par le temps : « Il me paraît qu'il y a quelque chose à changer ; que les sujets sont trop sérieux et qu'il faut qu'il y ait de la jeunesse meslée dans ce que l'on fera. Vous m'aporterés des dessins

quand vous viendrés ou du moins des pensées, il faut de l'enfance respandue partout. »

Mansart ne fit pas de dessins ; il apporta des « pensées » que nous avons retrouvées aux Archives nationales [1].

Sous sa direction, la décoration des appartements du petit château de la ménagerie devint ainsi l'une des plus curieuses, en même temps que l'une des plus belles de Versailles et tous ceux qui la virent encore, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, en vantaient la splendeur [2].

II. La ménagerie proprement dite subit également, à cette époque, quelques transformations qui l'agrandirent et lui donnèrent à peu près ses dimensions définitives ; elle couvrit alors une surface de 5 hectares 66 ares [3], c'est-à-dire qu'elle représentait à peu près la grandeur de la ménagerie actuelle du Muséum.

La première cour d'animaux fut entièrement débarrassée de ses constructions et transformée en un petit jardin dessiné à la française dont une aquarelle est conservée aux Archives nationales. Ce fut le *Jardin de la Duchesse de Bourgogne*. On y fit, tout autour, des treillages d'échalas ; dans le fond, aux deux angles des murs, Mansart éleva deux coquets pavillons, en pierre de taille ; enfin, entre ces deux pavillons, une porte fit communiquer le jardin avec une petite laiterie d'agrément, la *Laiterie de la Duchesse*, qui fut construite de l'autre côté du mur dans le Parc. Nous ne savons rien de plus sur cette laiterie qui devait être dans le goût de la

[1] L'original ($O^1$1805) n'est pas signé, mais il concorde trop bien avec le désir qu'avait émis Louis XIV pour que l'on n'hésite pas à rapprocher les deux notes l'une de l'autre. Voir p. 340, les documents 5, 6 et 7.

[2] On pourra faire une reconstitution fidèle de cette décoration en se servant des documents du temps, mémoires, croquis et exquisses, qui sont conservées aux *Archives nationales* ($O^1$1805). Voir, p. 358, la partie de notre iconographie relative à cette époque. Voir aussi les documents publiés par Guiffrey.

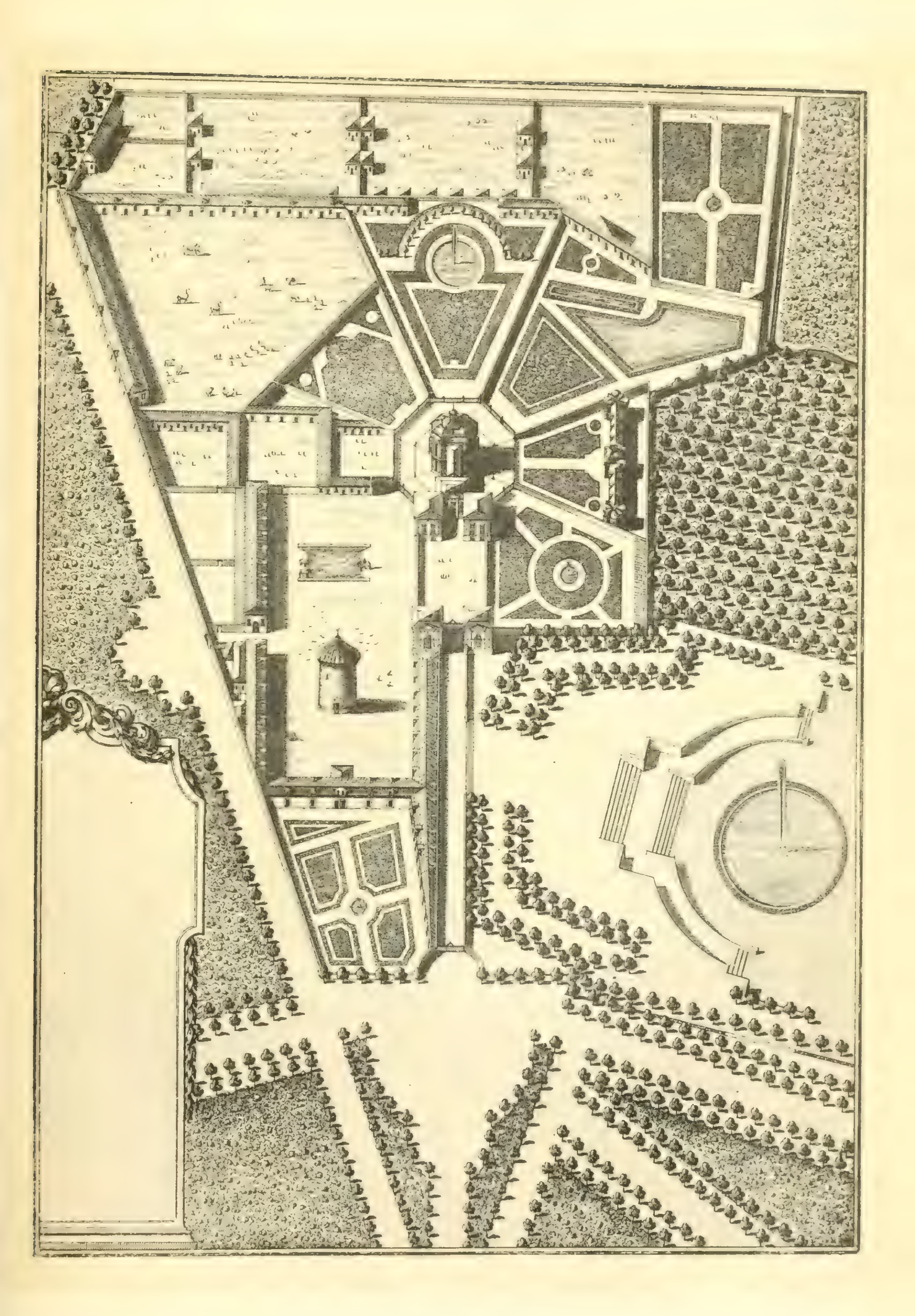
[3] D'après un document dont nous parlons p. 166.

PLANCHE XV

MÉNAGERIE DE VERSAILLES
SOUS LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Vue perspective paraissant faite, vers 1705, d'après un plan de Defer.

(Cabinet des Estampes à Paris.)



laiterie d'agrément que le prince de Condé avait fait construire, dix ans auparavant, dans la ménagerie de Chantilly. Au contraire, nous pouvons nous représenter facilement ce qu'étaient les deux pavillons du jardin, d'abord parce que nous avons retrouvé les plans et élévations de l'architecte qui ont servi à sa construction[1] et ensuite parce que ces pavillons existent encore aujourd'hui, bien mutilés il est vrai.

Ces pavillons, les Cabinets, comme on les appela, étaient semblables et symétriques; ils avaient une forme carrée de $5^{m},25$ de côté et étaient surmontés d'une élégante coupole terminée elle-même par un vase en pierre sculptée. Les deux façades donnant sur le jardin étaient entièrement occupées par deux grandes baies vitrées larges de $1^{m},76$; le côté nord, qui donnait sur le parc, était percé d'une petite porte au-dessus de laquelle était extérieurement un fronton reposant sur deux consoles ; dans le pavillon ouest, un des côtés latéraux était percé d'une porte semblable qui s'ouvrait sur la cour de la volière.

La façade principale des pavillons qui regardait l'intérieur du jardin, présentait, à droite et à gauche de la grande baie cintrée, deux colonnes ioniques sur lesquelles reposait un fronton orné de coquilles et de cornes d'abondance; à chaque extrémité de ce fronton, dans le prolongement des colonnes, se trouvaient deux vases sculptés semblables à celui qui ornait le sommet de la coupole.

On entrait dans ces pavillons en montant une marche de pierre et l'on se trouvait dans une pièce octogonale de $4^{m},70$ de côté dont la voûte, unie, et en forme de coupole, reposait sur une corniche ornée de rosaces et de denticules. Aux quatre pans coupés avaient été ménagées,

[1] *Archiv. nat.*, O[1]1805.

pour des statues, de grandes niches hautes de 2^m,35 et décorées de coquilles à leur partie supérieure. Enfin, sur les deux côtés qui n'étaient pas percés par les grandes baies, c'est-à-dire sur les parois nord et est de chaque pavillon, avaient été sculptés des frontons triangulaires ornés de larges coquilles reposant sur des consoles et surmontés chacun d'un groupe de deux Amours. C'étaient de petits enfants ailés qui étaient assis au milieu de feuillages, sur les frontons, et qui jouaient du tambourin, de la flûte de Pan et d'autres instruments de musique.

Les modèles de ces motifs de sculpture, dont deux sont encore intacts et les deux autres odieusement mutilés comme nous le dirons plus loin, furents faits par Zéphirin Adam, qui reçut 60 livres, pour ce travail; les sculptures furent exécutées, l'une par Jean Dedieu, l'autre par Van Clève [1]. Ces pavillons furent terminés à la fin de 1699. Le jardin avait été fini dès l'année précédente et confié à un nouveau jardinier du nom de Louis Ardouin ou Hardouin, qui reçut, pour l'entretien de ce jardin et du « quinconge » que l'on créa tout à côté, un salaire de 140 livres par mois.

Les autres cours de la ménagerie furent moins modifiées. On refit un peu partout quelques ouvrages de maçonnerie et de couverture; on sema de nouveaux gazons; on répara et on nettoya les aqueducs et les conduites d'eau [2]; enfin, à une date que nous ne pouvons préciser, Louis XIV fit agrandir la ménagerie, d'abord pour y placer les animaux féroces de sa ménagerie de Vin-

[1] Le nom d'Adam, appelé encore Séraphin, se trouve dans les *Comptes des bâtiments* à la date du 7 mars 1700; celui de Jean Dedieu dans les mêmes comptes, à la date du « 26 juillet-23 août 1699 »; nous avons retrouvé le nom de l'autre sculpteur, qui avait échappé à Marquet de Vasselot, dans un Mémoire des Archives nat. ($O^1 1805^3$); ce mémoire dit que Van Clève fut payé pour son travail 1.035 livres 3 sous.

[2] *Compt. des bât.* IV, p. 40, 71, 181, 213, 441, etc. Pour le « quinconge », *id.,* IV, p. 442.

cennes qu'il avait supprimée, ensuite pour y loger une plus grande quantité de cervidés. Pour cela, il fit établir d'abord trois enclos nouveaux du côté de Saint-Cyr, au delà de la cour des Pélicans et du Rond-d'eau, dès lors complètement fermés aux fournisseurs : deux de ces parcs furent appelés *Cours des Cerfs du Gange*, à cause des jolis petits cerfs axis qu'ils renfermèrent alors, et le troisième, planté d'arbres, fut appelé *Cour des Cerfs*. Puis, plus loin encore, derrière l'une des premières de ces cours nouvelles, il créa un nouveau jardin qui fut appelé le *Jardin d'en bas* par opposition à celui qui se trouvait à côté de l'entrée principale.

Pour les bêtes féroces, une petite *Cour du Lion* fut d'abord aménagée entre le quartier des autruches et la cour des oiseaux. Cette dernière fut complètement remaniée : la partie qui touchait au chemin de Saint-Cyr devint la *Cour des Nouvelles loges* pour tigres, léopards, lynx, panthères, etc.; les deux autres parties, réunies en un seul enclos, devinrent la *Cour du Puits*, à cause du puits qu'on y avait creusé et qui s'y trouve encore aujourd'hui.

En même temps les parties inutilisées jusqu'alors, celles qui se trouvaient entre la Basse-cour et le chemin de Saint-Cyr furent transformées en une *Cour des Belles-Poules* pour y placer diverses espèces de gallinacés exotiques. Nous pouvons ajouter qu'on construisit, près de cet endroit, de nouvelles écuries ; qu'on ouvrit, pour les fournisseurs, une nouvelle entrée donnant sur la route de Saint-Cyr ; et qu'on enleva le colombier de la Basse-cour pour le reconstruire derrière la Cour des Cerfs.

La Cour des Lions et la Cour des Loges, qui avaient été aménagées sans doute avec des matériaux venant de la ménagerie de Vincennes, nous sont en partie connues par un document inédit que nous avons trouvé dans les

archives du Muséum d'histoire naturelle[1]. La première renfermait cinq loges toutes pourvues d'auges en pierre, et communiquant en arrière avec un couloir de service ; elles étaient séparées les unes des autres par des portes à coulisse en bois montées sur des roulettes de cuivre ; en avant se trouvaient des grilles de fer. La Cour des Loges est certainement la cour appelée dans notre document *Cour des Singes* ; elle était entourée, sur trois de ses côtés, de loges qui toutes étaient disposées de la même façon : le côté gauche de la cour, par exemple, présentait cinq loges munies de grilles de fer et de portes à coulisse en bois revêtues de zinc, ces dernières ayant une hauteur de six pieds.

III. La ménagerie, ainsi agrandie, reçut naturellement un plus grand nombre d'animaux que dans sa première période et des animaux d'espèces plus variées, tels que des lions et des tigres qu'on n'avait pas vus jusqu'ici à Versailles. En 1705, par exemple, Mosnier ramenait d'Orient dans un seul convoi : 11 chèvres de la Thébaïde, 2 gazelles, 2 rats des Pharaons, 10 autruches, 38 canards et canes d'Égypte, 3 demoiselles de Numidie et 1 pintade. A ce pourvoyeur d'animaux qui continua régulièrement ses voyages en Orient, vinrent s'ajouter les capitaines aux longs cours et même des corsaires, comme Jean Doublet, de Honfleur. Au mois de mai 1711, en effet, on voit ce hardi navigateur rapporter du Pérou :

[1] Ce document, qui date du 28 germinal an III, est intitulé : « État des objets enlevés de la ménagerie de Versailles qui sont transportés à la ménagerie provisoir du Museum national d'histoir naturelle à Paris. » Nous respectons ici l'orthographe du document.

J.-B. Oudry représenta l'une de ces loges dans un tableau peint en 1739 (*Panthère couchée dans sa cage*, Musée national de Stockholm, n° 863) ; on voit au fond un refuge en planches rempli de paille et, au centre, un bassin circulaire. Ce tableau a été gravé, en sens inverse, par F. Basan. (Biblioth. nation. Estampes Db, 23, fol. 87.)

« deux moutons mâle et femelle, de ceux qui font les voitures dans les travaux de mines [des lamas] et une espèce de cigogne pour la ménagerie du roi, et un perroquet et un petit singe pour le comte de Brionne »[1]. Le personnel fut également augmenté et Louis XIV mit alors à la tête de la ménagerie, avec le titre et les prérogatives de « concierge », c'est-à-dire d'intendant, un nommé La Roche ; c'était sans doute un membre de la famille d'un voiturier de ce nom, peut-être même le voiturier qui avait aidé Mosnier à conduire ses animaux de Marseille à Versailles, et dont nous avons parlé plus haut. Il créa ensuite une place de « premier garçon et délivreur de la ménagerie de Versailles » pour un sieur de L'Orme qui avait pour fonction spéciale de recevoir et de contrôler la distribution des vivres destinés aux bêtes. Ce « délivreur » devait être, comme le concierge, un personnage important puisque nous voyons un artiste de l'époque, le graveur J. Guélard, lui faire hommage d'un curieux volume de « singeries » avec une adresse gravée au milieu d'un encadrement d'arabesques et d'animaux de la ménagérie[2] :

Toi, dont l'esprit chaque jour s'étudie,
Par l'ordre du plus grand des Rois,
A rendre attentifs à ta voix
Ces enfans de l'Afrique et de la Numidie...

IV. La duchesse de Bourgogne n'avait pas attendu que les travaux de Mansart fussent terminés pour prendre possession de sa ménagerie et pour en faire elle-même les honneurs. Dès le 23 juin de l'année 1698, en effet, elle y amena Mme de Maintenon avec toutes les dames de Saint-Cyr et les garda à souper ; le 12 août suivant, c'est Mansart

[1] *Arch. nat. Mar.* B²227, p. 617, Lettre de Pontchartrain à Clairambault, citée par E.-W. Dahlgren, p. 550.

[2] Voir notre Iconographie de la ménagerie de Versailles, n° 71.

qu'elle y fait venir pour s'entendre avec lui de « beaucoup de choses », notamment d'une « petite ménagerie qu'elle faisait établir dans le bois[1] » ; enfin, le 21 décembre 1700, elle y reçut le roi et lui fit visiter les appartements qu'on avait achevé de peindre et de dorer. Louis XIV les trouva très bien et indiqua les meubles nouveaux qu'il voulait y faire mettre. Il y revint le 12 mars 1703, avec les ducs de Bourgogne et du Maine, et, le lendemain encore, avec le Dauphin, les ducs de Bourgogne et de Berry et ordonna de faire quelques changements. On l'y retrouve le 24 février 1704 et, le 25 mai suivant, il va entendre le salut dans la petite chapelle de la ménagerie. On le voit le 21 décembre 1705 s'y promener par la neige et par la pluie. Le 17 août 1707, il y fait sa dernière visite et y reste à souper en compagnie de Marie-Béatrice et de son fils, prince exilé d'Angleterre[2], du duc de Berry et de la duchesse de Bourgogne.

Il n'y avait guère qu'un an que tout était terminé dans la nouvelle ménagerie, et déjà la duchesse de Bourgogne, qui avait atteint sa vingt-deuxième année, y passait une bonne partie de son temps. Elle y arrivait en compagnie de ses dames d'honneur, parmi lesquelles était la jolie marquise de Dangeau, souvent aussi avec son beau-frère, le duc de Berry, plus rarement avec son mari. La bande joyeuse allait dans les cours, s'amusant à donner à manger aux animaux, jouant à colin-maillard, ou bien allait collationner à la Laiterie. On servait du lait que la duchesse s'était parfois amusée à traire elle-même, ou du beurre qu'elle faisait de ses blanches mains, et que Louis XIV

[1] Nous ne savons ce que Dangeau veut entendre par cette « petite » ménagerie ; c'était sans doute une basse-cour.

[2] Marie-Béatrice était la seconde femme de Jacques II, roi d'Angleterre, mort en 1702, à Saint-Germain, où Louis XIV lui avait donné l'hospitalité, après l'envahissement de son royaume par Guillaume III d'Orange.

trouvait excellent[1]. On revenait ensuite au petit château les bras chargés de fleurs cueillies dans le petit jardin et, le soir, après souper, on finissait la journée par « danser aux chansons ».

La ménagerie était, du reste, un centre d'excursions plus lointaines dans le grand parc et aux environs. Un jour, par exemple, c'était le 13 juin 1707, la duchesse, accompagnée des ducs de Bourgogne et de Berry, y vint l'après-midi avec Mesdames de Lorges, de La Vallière, de Listenois et de Dreux. Toute la compagnie monta à cheval et galopa jusqu'à La Bretèche. En revenant, il y eut un petit incident; la marquise de La Vallière fit une chute assez rude, ce qui ne l'empêcha pas du reste de rester avec les autres souper à la ménagerie; mais c'était une leçon pour les dames peu habiles écuyères; on recommença les promenades à cheval et, pour tenir mieux leur assiette, les dames essayèrent, cette fois, de monter « jambe deçà, jambe delà[2] ».

Le duc de Bourgogne n'aimait guère, à la vérité, venir à la ménagerie. Élevé par Fénelon, il tournait de plus en plus au mysticisme et demeurait plus volontiers à Versailles. La duchesse prit donc l'habitude d'aller seule à son petit château et d'y passer la nuit; et alors, nous assure le comte d'Haussonville, des jeux moins innocents occupèrent bientôt ses loisirs. Par les belles journées d'été, à la nuit tombante, on la voyait gagner un des petits pavillons de son jardin, puis aller, en amoureuse compagnie, faire des promenades nocturnes en gondole sur le grand canal, ou bien errer jusqu'au matin parmi les bosquets de Versailles.

A cette époque, Louis XIV avait délaissé complètement la ménagerie. Il allait maintenant à Trianon où demeurait

[1] Lettre de Mme Desnoyers, citée par Legrand d'Aussy, II, 52.

[2] Dangeau, t. II, 13 juin et 28 août 1707.

la marquise de Maintenon ou bien à Marly où il faisait nourrir un grand nombre d'oiseaux de proie, d'oiseaux d'eau et de volière ainsi que des carpes et même un esturgeon [1]. Il continuait cependant à faire approvisionner régulièrement d'animaux la ménagerie de Versailles et il veilla à ce qu'elle fût parfaitement entretenue jusqu'à la mort de la duchesse de Bourgogne, qui arriva en 1713. Cette perte cruelle d'une jeune femme de vingt-huit ans plongea le vieux roi dans une grande douleur, « la seule » affirme Dangeau, qu'il ait jamais eue en sa vie : deux ans après, il s'éteignait lui-même, laissant la couronne de France au fils de la duchesse, un enfant de cinq ans. Quelques jours avant sa mort, Dangeau écrivait que la ménagerie était toujours « garnie de toutes les bêtes les plus rares, de toutes espèces et toutes de riens exquis [2]. » Mais les commandes de Louis XIV aux peintres animaliers de Versailles, qui avaient diminué beaucoup dès l'année 1694, avaient cessé tout à fait à partir de 1706 ; elles ne vont reprendre que faiblement sous le règne suivant.

[1] *Comptes des bâtiments*, t. V, p. 721, 723 et 816. Voici le compte concernant les carpes et l'esturgeon : « 1[er] décembre [1714] : au s[r] Davin, pourvoyeur du Roy, tant pour les carpes et un esturgeon qu'il a fournis pour les bassins du jardin de Marly que pour les moules et anguilles qu'il a livrez pour la nourriture dud. esturgeon 2.649 l. ».

[2] *Journal*, août 1715, t. VXI, 48.

CHAPITRE IX

LA MÉNAGERIE DE VERSAILLES SOUS LOUIS XV ET LOUIS XVI.

1. Abandon de Versailles et de la ménagerie pendant la minorité de Louis XV. Visite du czar Pierre le Grand.
2. Retour de la cour à Versailles en 1722. Louis XV ne s'intéresse pas à la ménagerie qui continue à être négligée.
3. Le personnel et les animaux de la ménagerie. Histoire de dindons.
4. Louis XVI se désintéresse également de la ménagerie qui paraît complètement abandonnée de la cour. Essai de restauration par le comte d'Angiviller.
5. Son personnel. Son budget. Ses animaux : rhinocéros et éléphants, amitié d'un lion et d'un chien, etc.
6. Dernières visites princières à la ménagerie, l'empereur d'Autriche et le futur czar Paul Ier.

I. — Au temps de Louis XV (1715-1774)

I. Après la mort de Louis XIV, le nouveau roi, âgé de cinq ans, quitta Versailles et vint habiter successivement les châteaux des Tuileries et de Saint-Germain. Près de ce dernier château, au parc de la Muette, on lui avait formé une toute petite ménagerie composée d'une vache minuscule que lui avait donnée une certaine demoiselle de la Chausseraie, et d'une meute de petits chiens que lui avait envoyés son grand-père, le roi de Sardaigne[1]. A Paris, il ne trouvait plus qu'une fauconnerie, mais comme il était encore trop jeune pour aller à la chasse, on rassemblait, dans une des pièces du palais, la Salle

[1] Lemontey, t. II, p. 55 et 58.

des Suisses, un grand nombre de moineaux qu'on faisait massacrer devant lui par ses faucons[1]; plus tard, on le laissait s'amuser à tirer sur une petite biche qu'il avait nourrie de ses mains et qu'il paraissait pourtant chérir beaucoup; blessée la pauvre bête venait se réfugier près de lui et le caressait, comme pour lui demander protection, mais le cruel enfant, la repoussant, continuait à tirer dessus jusqu'à ce qu'il l'eût tuée[2]. Tristes jeux que l'on offrait à cet enfant et qui n'étaient guère faits pour développer une nature généreuse dans le cœur d'un futur gouverneur d'hommes ; on n'avait même pas là l'excuse d'une passion naissante pour la chasse, car, si Louis XV alla parfois courir la forêt, ce ne fut pas pour chasser, mais bien, le matin ou le soir, en compagnie de quelques dames, pour s'amuser à entendre les cerfs bramer, pour les voir daguer, ou pour observer leurs amours[3].

Versailles fut donc complètement délaissé par la Cour pendant les premières années qui suivirent la mort du grand Roi; aussi lorsque le czar Pierre le Grand vint s'embarquer à Trianon, le 25 mai 1717, pour aller en gondole à la ménagerie, il ne trouva pour l'accompagner que le maréchal de Tessé et le duc d'Antin[4]. Un guide de l'époque[5] nous dit qu'on allait toujours admirer les appartements du château et le « salon octogone tout doré, rempli de glaces et de belles peintures » ; il recommande de descendre au-dessous pour visiter la grotte et met en garde les visiteurs du « jet d'eau tournant qui est au milieu, aussi bien que des sources qui donnent de l'eau jusque dessus les montées » ; il montre qu'on peut

[1] Dangeau, 18 avril 1716, t. XVI, p. 365.

[2] Barbier, I, p. 140.

[3] D'Argenson, III, p. 188, 189, 195, 300.

[4] *Gazette de France*, 1717, p. 276.

[5] Les Curiosités de Paris... chez Saugrain 1716, réimpression, p. 311 et suivantes.

toujours transformer la Cour des Dés, par ses petits tuyaux souterrains, en un « parterre de jets d'eau qui donne le plaisir de voir mouiller copieusement ceux qui ne s'en méfient pas » ; mais, en arrivant aux cours des animaux, il fait observer tristement que ce lieu est bien changé depuis la mort de Louis XIV; il ne trouve plus, dans la volière en particulier, « la plus belle et la plus magnifique de France, les oiseaux d'une beauté à faire plaisir et d'une rareté extraordinaire » qui la remplissaient autrefois. Déjà l'isolement et l'abandon de la ménagerie sont commencés, car les terres voisines (le quinconce) sont labourées et ensemencées comme elles l'ont toujours été depuis; seules les allées qui conduisent de la ménagerie à Saint-Cyr, de même que celles qui conduisent au château, existent encore.

II. En 1722, la Cour de France revint habiter le château de Versailles qui fut, pendant tout le règne, une sorte de résidence officielle où Louis XV séjourna le moins longtemps possible. L'année suivante, la majorité du Roi fut déclarée et l'on parla de son prochain mariage avec la fille du roi de Pologne, Marie Leszcynska. On savait que ce roi détrôné avait une grande et belle ménagerie dans son château de Lunéville; aussi pensa-t-on à remettre en état la ménagerie de Versailles. On ne trouva du reste à faire que quelques réparations à la grotte; les travaux, exécutés aux mois de juin et juillet 1724, consistèrent en un recrépissage des parois qui employa 2632 « coquilles nommées godfiches » et 202 « coquilles de Saint-Michel[1] ». La reine Marie vint en effet se promener de temps en temps à la ménagerie; la Dauphine y vint voir un jour un oiseau d'espèce nouvelle que M. Rouillé avait donné

[1] La coquille des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle est le *Pecten maximus*, L. et celle des pèlerins du Mont Saint-Michel, le *Pecten varius*, L. Le mémoire de ce travail est aux *Archives nation.*, $O^1$1803.

au roi[1]; les religieuses Augustines y conduisirent souvent les demoiselles de Saint-Cyr, mais Louis XV paraît s'en être désintéressé complètement. Pendant tout le règne, aucune fête n'y est donnée; aucune visite du Roi n'y est connue et c'est au château de Versailles même, dans le vaste salon de Mercure, que Louis XV se fait montrer quelques uns des animaux qui, par l'effet d'une habitude acquise et de règlements toujours en vigueur, continuaient à être envoyés à la ménagerie.

Malheureusement cette indifférence du Roi pour la ménagerie avait gagné la surintendance des Bâtiments, dirigée alors par M. de Marigny. Si, en 1750, le duc de Luynes peut encore écrire que les appartements du petit château de la ménagerie sont en très bon état, « et que les dorures, les peintures, les sculptures et les plafonds qui sont charmants s'y sont bien conservés », d'autre part, le concierge de la ménagerie, Laroche, l'inspecteur du parc et des jardins de Versailles, Lécuyer, l'architecte royal, Gabriel, tous signalent dans la ménagerie proprement dite, l'état de délabrement des bâtiments[2]; à ces plaintes réitérées, la surintendance répondait toujours que l'état des finances de la Cour ne permettait pas de faire toutes les réparations qu'on désirerait et l'on demandait de réduire le nombre des bâtiments de la ménagerie au strict nécessaire[3]. Une année même, en 1757, par suite d'un changement fait au chemin de Saint-Cyr, une canalisation fut enlevée et la ménagerie fut pendant quelque temps presque entièrement privée d'eau; il fallait de toute nécessité rétablir les conduites, mais la caisse des Bâtiments était entière-

[1] Voir p. 143.

[2] *Archiv. nat.* O[1]1805.

[3] Par contre, Louis XV faisait construire, en juillet 1749, une grande volière sur la terrasse des petits appartements du château de Versailles. (*Archiv. nat.*, O[1*]1810.)

ment dépourvue et l'on fut obligé de s'adresser à celle des Domaines pour faire les avances d'argent[1]; encore le réservoir de la ménagerie ne fut-il pas remis en état de servir, car, depuis deux ans, ses dessous étaient utilisés comme cave à vin par le « suisse de la Porte[2] ».

Pendant ce temps les arbres mouraient sans être remplacés et d'autres étaient abattus pour être vendus; mais l'on continuait à garnir de fleurs les jardins de ce qu'on n'appelait plus que « l'ancienne ménagerie[3] ». Le jardinier de la duchesse de Bourgogne, Hardoin, était mort; il avait été remplacé par un nommé Gardon que l'on avait chargé, par surcroit, du nettoyage des cours de la ménagerie; pourtant le traitement de cet employé avait été réduit à 600 livres par an, et encore, sur cette somme, devait-il payer un garçon jardinier toute l'année, prendre de temps en temps un homme de journée et enfin acheter ses outils. Aussi voyons-nous, en 1737, le pauvre Gardon adresser à M. Orry, ministre d'État, une demande d'augmentation de 200 livres de traitement; le ministre répondit à la supplique en écrivant, sur la marge du placet, ces mots significatifs : « Attendre que la Reine ou Mesdames fassent usage de la ménagerie. On ne peut rien changer quant à présent[4] ».

Les cours des animaux n'étaient guère en meilleur état que les bâtiments; celle des buffles, par exemple, qui était sans doute une des trois cours des cerfs dont

[1] *Arch. nat.*, O[1*]1811, p. 132 et 139.

[2] Voir une lettre de Lécuyer à M. de Marigny, *Arch. nat.*, O[1]1805. Cette lettre montre également que d'autres parties de la ménagerie, restées inutilisées, servaient alors de dépôts de charbon et de ferrailles.

[3] Voir aux *Archiv. nat.* les cartons O[1*]1812 et O[1]1805 ; dans ce dernier se trouve en particulier un mémoire de fleuriste « pour l'ancienne ménagerie pendant le cours de 1759, arrêté à L. 99, le 8 novembre de lad. année ».

[4] *Arch. nat.*, O[1]1805. Cette même demande fut renouvelée en 1771 par un successeur de Gardon qui, plus heureux, obtint l'augmentation de 200 livres et, en 1773, la survivance de sa place pour son fils.

nous avons parlé plus haut, n'avait plus d'écoulement d'eau, les animaux y vivaient « dans la fange jusqu'aux jarrets », ce qui détermina Lécuyer à écrire à M. de Marigny, en 1757, pour lui demander l'autorisation d'y faire faire une « pierrée ». Du reste, les employés de la ménagerie, n'étant plus surveillés, s'emparaient de quelques-unes de ces cours pour en faire des jardins potagers ; d'autre part la cour du Rond-d'eau fut demandée par une dame Morin pour augmenter les élevages d'oies et de dindons qui étaient, il est vrai, destinés à la table du Roi ; le bassin de la cour des Pélicans fut comblé et transformé en jardin[1], l'autre partie de cette cour servit aux jeux des enfants et des promeneurs ; partout enfin les gazons, au lieu d'être régulièrement tondus comme autrefois, fournirent du foin dont le jardinier tira profit.

III. Nous connaissons, pour cette période, le nombre et le nom de toutes les personnes qui furent attachées officiellement au service de la ménagerie. Il y avait : un concierge, qu'on appelait encore gouverneur, un inspecteur, un suisse, un jardinier et huit gardiens d'animaux, auxquels il faut ajouter un garde-chasse ; chacun d'eux avait son logement et son coin de potager à la ménagerie. Un habitant de Versailles, le poète Ducis, eut même l'autorisation d'y loger avec sa sœur, nous ne savons à quel titre ; en tous cas, c'est là, en 1767, qu'il écrivit sa tragédie de *Hamlet*[2].

Le « concierge », était naturellement le plus parasite de tous ces parasites. C'était le fils du concierge de l'ancienne ménagerie de la duchesse de Bourgogne, La Roche, qui avait probablement fait ses débuts dans les armes, car il était chevalier de Saint-Louis. A la

[1] Voir le plan de Delagrive, 1746.

[2] Ducis. Lettre à Vauchelle, 10 septembre 1767.

ménagerie, il donna un grand développement à l'élevage des oiseaux de basse-cour, dans un but que l'on devine ; les dindons surtout furent l'objet de tous ses soins et les bandes de ces oiseaux devinrent bientôt si nombreuses qu'il fallut les conduire paître aux alentours de la ménagerie, dans le parc même. Ce fut la cause de leur perte. Un jour, en effet, c'était peu de temps avant sa mort, « le Roi se promenait accompagné, ainsi qu'il était d'usage chaque fois qu'il sortait même à pied, de son capitaine des gardes de quartier, et suivi de douze gardes du corps et de douze cent suisses ; il passa devant la ménagerie et trouva ces bêtes désagréables. Il le témoigna, le gouverneur n'en tint compte; le Roi, en repassant, les revit encore.

« — Monsieur, lui dit-il, raconte la baronne d'Oberkich[1], que cette troupe disparaisse, ou je vous en donne ma parole royale, je vous ferai casser à la tête de votre régiment. »

La vérité est qu'il y avait pourtant à la ménagerie d'autres animaux que des dindons. Ses cours auraient même dû être bien remplies si l'on en juge par la quantité de fourrage, de grains et de paille que la ménagerie était censée consommer chaque année. Ces aliments étaient fournis, comme ils l'avaient toujours été, par la ferme voisine de la ménagerie, dont les bâtiments se trouvaient placés entre la cour des Autruches et le chemin de Saint-Cyr. Cette ferme, que nous avons trouvée dans le domaine royal dès le temps de Louis XIII, occupait alors une surface de 548 arpens (200 hectares environ) en terres labourables, prés et pâture; elle était louée 5.500 francs[2].

[1] T. I, p. 206. Cette histoire de dindons est racontée, de la même façon, par le duc de Lévis, éd. Barrière, p. 264.

[2] C'est le prix du bail de 1732 ; en 1749 ce prix sera porté à 6.000 francs et en 1778 à 6.652 francs. Les baux de cette ferme se trouvent aux *Archiv.*

à charge pour l'adjudicataire de « livrer, à un prix fixe et très bas, les fourrages nécessaires à la nourriture des animaux de la ménagerie ». Or, en 1742, par exemple, ce fermier avait dû livrer au capitaine La Roche « la quantité de 1 500 bottes de foins et 3 000 bottes de paille de bled, 300 bottes de paille d'avoine, 50 septiers d'orge, 75 septiers d'avoine et 10 septiers de vesce, les quatre au cent fournis pour les foins, les pailles et les graines, mesure de Paris, à raison des prix qui suivent, savoir : l'orge, 8 livres le septier, l'avoine et la vesce 10 livres le septier, le foin 20 livres le 100, la paille de bled 10 livres, la paille d'avoine 18 livres, le tout de bonne nature et qualité et provenant de ses récoltes ».

En 1749, le fermier était tenu de fournir en outre, « à qui et dans les temps qui lui seront indiqués : deux poules d'Inde, deux douzaines de chapons, deux douzaines de poulets et une douzaine de canards ».

Il semble donc bien que la ménagerie continua encore pendant longtemps, après la mort de Louis XIV, à être peuplée d'un assez grand nombre d'animaux, du moins dans les loges et les volières. Comme au temps de Louis XIV, la Direction des bâtiments du Roi y faisait peindre ou dessiner les bêtes les plus curieuses, et c'est en grande partie grâce à ce détail que nous pouvons connaître ses principaux habitants et la date de leur séjour à la ménagerie. C'est ainsi que J.-B. Oudry, qui était Directeur de la Manufacture de Beauvais, peignit à la ménagerie, de 1739 à 1753 : un « Bouquetin de Barbarie », un « Tigre dans sa loge » avec des dogues agaçant l'animal à travers la grille, un « Léopard », un « Cazuel ou Cazuer », l' « Oiseau royal », le « Gonasale », une « Demoiselle », un « Loup-cervier assailli par deux bouledogues »,

nat., O[1]3950[3] ; voir également le carton O[1]1805. Le mot « franc » était employé ici pour désigner la livre tournois.

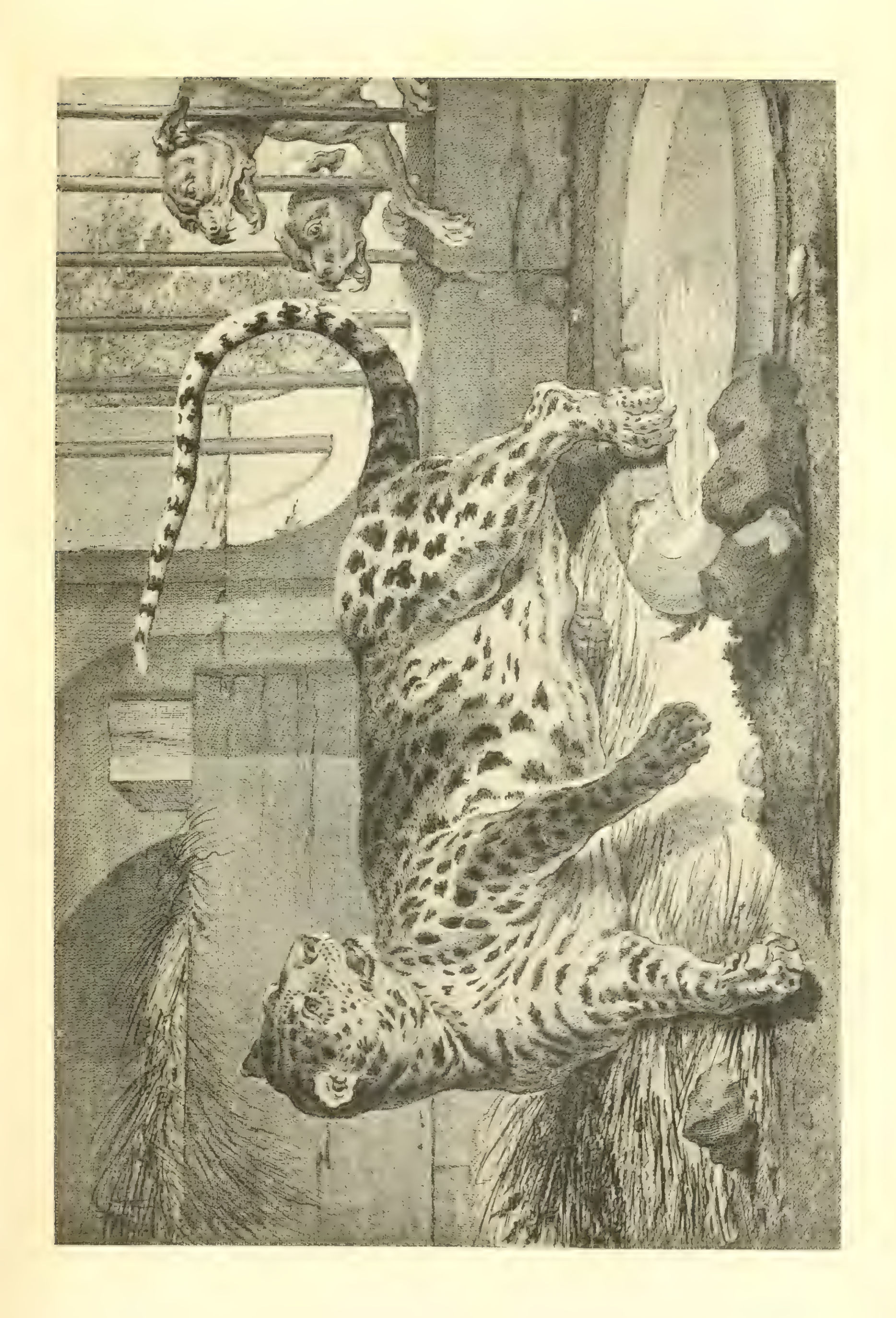


PLANCHE XVI

MÉNAGERIE DE VERSAILLES AU TEMPS DE LOUIS XV

Loge d'une Panthère, en 1739.

(Gravure de Basan, faite d'après un tableau de Oudry. Cabinet des Estampes à Paris.)



un autre « Léopard », un « Butor », un « Lion », etc. [1].

En 1750, le duc de Luynes voit à la ménagerie un « loup marin, un pélican, deux tigres, deux ou trois lions, un dromadaire, etc. ». L'oiseau de nouvelle espèce rapporté par M. Rouillé, retient surtout son attention; « il est, dit-il, de la figure et de la grosseur à peu près d'un dindon; il a le col moins long et le bec crochu; sa tête est ce qu'il a de plus singulier; elle est couleur de feu, et elle a sur le haut du bec une espèce de crête aussi couleur de feu, mais pendante et battant des deux côtés, autour du col il a une espèce de palatine blanche et ardoisée, dont il fait usage l'hiver pour se couvrir la tête[2]. » C'était sans doute un condor des Andes mâle.

Les carnivores cités par le duc et auxquels il faut ajouter, d'après Buffon, deux panthères envoyées par le dey d'Alger et une autre panthère achetée à un juif d'Algérie, étaient mal logés; le tigre, par exemple, était toujours enfermé dans une loge étroite « où le défaut de mouvement et le manque d'espace, l'ennui de la prison, la contrainte du corps, la nourriture peu convenable » retardèrent son développement et abrégèrent sa vie (Buffon).

En 1770, la ménagerie de Versailles reçut un rhinocéros bicorne que M. Bertin, ministre d'État, avait fait venir du Cap. C'était, paraît-il, le premier rhinocéros mâle qu'on eut jamais vu en Europe; il était encore jeune,

[1] Beaucoup de ces tableaux d'Oudry sont au musée de Stockholm; d'autres au Louvre, à Compiègne, à Fontainebleau, au Museum d'Histoire naturelle, etc. On en trouvera les gravures à la Bibliothèque nationale, estampes, Db, 23 f°.

C'est sans doute encore les animaux de la ménagerie de Versailles qui servirent aux autres animaliers de cette époque : François Boucher (1703-1770), *Chasse au lion*, musée du Louvre; — Jacques-Charles Oudry (1720-1778), *Chasses royales* (musée de Toulouse; château de Fontainebleau); — Antoine Watteau (les singes des *Saisons*); — J.-B. Huet (1745-1811), *Loup percé d'une lance*; *Lion et sa femelle allaitant ses petits*; — Nicolas Huet et Christophe Huet.

[2] De Luynes, Mémoires 23 août 1750, t. X, 317.

n'ayant que cinq pieds et demi de haut et ses cornes commençaient à peine à pousser. Bernardin de Saint-Pierre[1], qui le vit à son passage à l'île de France, remarqua qu'il haïssait les cochons ; il écrasait avec sa tête contre le bord du vaisseau, tous ceux qui venaient à sa portée ; mais il avait pris une chèvre en affection : il la laissait manger son foin entre ses jambes. A Versailles, on plaça l'animal dans un enclos spécial, formé aux dépens d'une des anciennes cours ; cet enclos, dont nous avons trouvé le plan aux Archives nationales ($O^1 1805^4$), était large d'environ 10 toises et profond de 12 ; il était pourvu d'un abreuvoir et communiquait avec une petite étable. Le rhinocéros fut visité, en particulier, par le duc de Croÿ[2], par Buffon et par Camper le célèbre zoologiste hollandais ; « il avait la peau si sensible, dit ce dernier, qui le vit en juillet 1777, que, pour éviter la piqûre des mouches, qu'il ne pouvait écarter, à cause de la petitesse de sa queue, il se cachait entièrement, au nez et aux oreilles près, dans un abreuvoir qu'on avait pratiqué pour lui[3] ».

II. — Au temps de louis xvi (1774-1789)

IV. La ménagerie de Versailles arrivait au règne de Louis XVI, en 1774, dans les plus mauvaises conditions. Vieux d'un siècle, ses bâtiments avaient d'autant plus besoin de réparations qu'ils avaient été plus mal entretenus sous le règne précédent; mais la pénurie d'argent, et aussi une indifférence complète de la Cour, aggravèrent encore sa situation. Depuis longtemps déjà, il n'était plus de mode, du reste, de résider au palais de Versailles

[1] T. XII, p. 537.
[2] Tome II, p. 485-486.
[3] Buffon. *Addition à l'article du Rhinocéros.* Camper, I, p. 231 et 252.

où régnait une étiquette sévère ; on y allait toujours pour les cérémonies et les réceptions officielles ; on y passait généralement les soirées, mais, la « corvée » finie, les grands eux-mêmes se retiraient dans de petits « ermitages » : la reine Marie-Antoinette au Petit Trianon ; Mesdames, tantes du Roi, à Bellevue ; Madame Élisabeth, sœur de Louis XVI, à Montreuil où elle avait, comme la Reine à Trianon, une ferme, une laiterie et des vaches suisses ; la comtesse de Provence dans sa maison de l'avenue de Paris [1], etc.

On ne s'occupait plus de la ménagerie qui était de plus en plus abandonnée aux mains de son personnel. Marie-Antoinette n'en parle pas une fois dans ses *Lettres* ; même elle n'est plus marquée sur un plan du parc de 1781 [2], fait pour indiquer les seules allées qu'il fallait entretenir en vue des promenades de la famille royale.

Cependant un ministre consciencieux et énergique, le comte d'Angiviller, qui avait, à la mort de Louis XV, la surintendance des Bâtiments du Roi, essaya de la sauver de la ruine. Dès le mois d'octobre 1774, il se fait adresser un mémoire sur son état [3], il va la visiter lui-même et, à la suite de cette démarche, il écrit à l'inspecteur du parc, Lécuyer, une lettre assez sévère dont nous extrayons ce passage :

«... Je désire d'abord que vous intimiez à tous ceux qui se sont formé des jardins dans la grande cour de la ménagerie l'ordre de les détruire, d'enlever leurs plantations, de rendre le terrain dans son premier état, et de leur intimer également ainsi qu'à tous autres la défense la plus précise de refaire de pareils établissements... »

[1] Dussieux, II, p. 445.

[2] *Plan routier*... Bibl. nat., Estampes, top. Vers., *Va* 365.

[3] Voir le document annexe n° 9.

Lécuyer répondit au comte que la cause du mauvais état dans lequel il avait trouvé l' « ancienne ménagerie » venait de ce qu'elle était complètement abandonnée depuis plus de dix ans, faute de fonds, et que le seul parti à prendre pour la rétablir serait qu'il voulût bien lui destiner une somme d'argent tous les ans. Cependant il se mettait en mesure de faire rétablir la cour dans son état primitif; mais, naturellement, ceux qui y avaient créé des jardins protestèrent : ils dirent qu'en les laissant établir ces jardins, on leur en avait donné l'autorisation tacite, qu'ils y avaient dépensé beaucoup d'argent, et que vouloir maintenant leur enlever les bénéfices de leurs avances de fonds serait léser injustement leurs intérêts. Cela était assez juste ; aussi, comme ils obtinrent l'appui du maréchal marquis de Mouchy, ce ne fut qu'après avoir reçu d'autres terrains équivalents qu'ils consentirent à évacuer les emplacements qu'ils avaient occupés.

Pour le reste, les mêmes documents inédits que nous publions en annexe[1] montrent qu'il n'y avait encore rien de fait à la fin de l'année 1783. « Je ne puis, monsieur, disait le gouverneur du château, le comte de Noailles, prince de Poix, à la date du 8 décembre de cette année, me refuser de vous écrire à nouveau pour vous représenter que la ménagerie est dans un état de délabrement qui exige qu'on sans (*sic*) occupe incessamment, si on ne veut pas que les réparations doublent sous peu de tems... Les loges des animaux tombant de toute part, je vous prie de vouloir bien vous en faire rendre compte... »

Les appartements du petit château eux-mêmes, n'étant plus jamais habités, commençaient à s'abîmer ; toutes les pièces du rez-de-chaussée, en particulier, étaient à

[1] Voir les documents annexes n°s 11 à 14.

refaire, et, au premier, les peintures étaient desséchées et blanchies au point qu'on ne pouvait plus distinguer ce qu'elles représentaient qu'en les mouillant avec l'éponge[1]. En 1785 et en 1786, l'on se décida pourtant à faire d'importants travaux de réparation à la ménagerie : on dépensa 18 575 livres au petit château, et le sieur Duprez, sculpteur de Sa Majesté, reçut 2 960 livres pour la restauration des termes de la cour octogone[2] ; à la ménagerie proprement dite on fit quelques travaux de maçonnerie et de couverture, on rétablit des treillages et on releva les palis des arbres, dans la cour des Cerfs, dans le potager et dans la cour d'entrée.

V. Le personnel de la ménagerie comprenait alors : un gouverneur, un inspecteur, deux gardiens, un surnuméraire, un suisse, un jardinier et un « frotteur ».

Le gouverneur de la ménagerie était toujours ce capitaine Laroche qui avait eu, avec Louis XV, l'histoire des dindons dont nous avons parlé plus haut. Cette histoire ne lui avait pas nui, du reste, car il avait pu faire monter sa famille de la plus vulgaire roture jusqu'auprès des marches du trône de France. Il s'était apparenté, en effet, au duc de Villequier, par la deuxième femme du duc, Mlle de Mazade, et, comme il était chevalier de Saint-Louis, il avait le droit d'assister au coucher du Roi, ce à quoi il ne manquait jamais. Il arrivait, nous dit un des pages de Louis XVI « bien galonné et aussi chargé de bagues et de diamants qu'un financier ; c'était l'être le plus sale qu'on pût rencontrer et jamais sanglier dans sa bauge ne laissa échapper d'odeurs aussi fétides ». Aussi

[1] Voir le document annexe n° 15.

[2] Ces renseignements, et une partie de ceux qui suivent, sont pris dans différentes notes conservées aux *Archiv. départementales de Seine-et-Oise, série Q*. Le mémoire de Duprez dont nous nous sommes servi plus haut est aux *Arch. nat.* o[1]1805[4].

les jeunes pages de la Cour ne se gênaient-ils pas pour s'en faire une risée. Dès qu'il entrait dans la chambre royale, « il s'établissait alors, entre les pages de service et le capitaine, une lutte, très plaisante qui aboutissait à l'enlèvement de sa perruque que l'on jetait sur le ciel-de-lit ; mais le capitaine, en guerrier prudent, avait toujours dans ses poches de quoi réparer ses pertes. C'était à qui inventerait des niches pour faire enrager ce pauvre diable, qui s'en consolait aisément avec de bonnes places et de bonnes pensions. Enfin, le Roi étant devenu plus triste, et le capitaine plus musqué que jamais, on finit par lui interdire l'entrée de la chambre du Roi, à son grand regret et à son grand scandale[1] ».

La réputation du capitaine Laroche avait du reste dépassé les limites de l'alcôve royale. Bachaumont, le qualifie dans ses Mémoires, de « suisse grossier et sans aucune connaissance », et le célèbre mystificateur Caillot-Duval lui fait envoyer, de Nancy, une lettre dans laquelle il se moque de lui ; il lui suggère l'idée de renouveler, avec les animaux de la ménagerie, les expériences que l'abbé de Spallanzani venait de faire sur la génération des grenouilles ; le capitaine, ne comprenant pas la moquerie, répondit, promettant de poursuivre les expériences, dont il ne connaissait pas un traître mot, et d'en communiquer les résultats à son correspondant[2].

L'inspecteur de la ménagerie était, depuis 1772, un nommé Laimant que nous verrons rester à son poste jusqu'à la fin, alors que Laroche disparaîtra dès le début de la Révolution. Laimant recevait un traitement annuel de 3 000 livres et avait un logement composé d'un rez-

[1] D'Hezecques, p. 250-251.

[2] Dufour, qui nous rapporte cette histoire (p. 58), appelle le capitaine, Texier de la Roche et dit qu'il était commandant des Invalides en même temps que gouverneur de la ménagerie. Il y a certainement là une confusion de personnages.

de-chaussée avec plusieurs chambres à feu, d'un premier étage mansardé et d'un grenier; il disposait en outre d'un jardin, d'un bûcher, d'une écurie et d'une remise. Chaque gardien touchait 900 livres par an et le surnuméraire seulement 300. En 1789, la dépense du Roi pour le traitement du personnel, celui du gouverneur que nous ne connaissons pas non compris, fut de 6 800 livres; l'entretien de la ménagerie proprement dite coûta la même année 36 000 livres[1]. La nourriture des carnivores se composait de viande de bœuf, qu'on payait dix sous la livre; les autres animaux mangeaient, en 1778 : 12 000 bottes de foin, 3 000 bottes de paille de blé, 300 bottes d'avoine, 75 septiers d'avoine, 50 septiers d'orge, 10 septiers de vesce.

Ces quantités d'aliments, relativement très grandes, n'impliquent pas plus, au temps de Louis XVI qu'à celui de Louis XV, la présence à la ménagerie d'un grand nombre d'animaux, mais il y avait, cette fois encore, de gros mangeurs. Le rhinocéros, venu du Cap en 1770, vivait toujours et la ménagerie avait reçu, quelque temps avant la mort de Louis XV, un éléphant qui avait été envoyé, de Chandernagor, par M. Chevalier, gouverneur de l'Inde. Cet animal âgé d'un peu plus de deux ans avait fait toute la route à pied, à l'exception, naturellement, de la traversée du Bosphore. A la ménagerie, on le plaça d'abord dans la cour des pélicans, puis dans celle du Rond d'eau et c'est peut-être de cette époque que date le grand bassin qu'on voit aujourd'hui dans cette dernière cour. On le nourrit à peu près comme celui de 1681, mais on lui donna, en plus, un « ragoût composé de recoupe, d'oignons, de beurre, de sel et de poivre ». On lui donnait également des bouteilles de vin que son gar-

[1] J.-A. Le Roi, *b*, p. 91 et 95.

dien lui faisait déboucher devant le public avec sa trompe, de l'eau-de-vie et même du tabac que les visiteurs prenaient plaisir à lui offrir dans leur tabatière. Tous les trois ou quatre jours, on l'enduisait d'huile de poisson, pour remédier au gercement de sa peau, ce qu'il aimait beaucoup, car, pendant qu'on lui faisait cette toilette, il pompait avec sa trompe, pour s'en régaler ensuite, tout ce qu'il pouvait aspirer d'huile.

Camper, qui vit cet animal lors de sa visite à la ménagerie de Versailles, dit qu'on le conduisit quelquefois le long des palissades qui renfermaient le rhinocéros pour voir si l'assertion des anciens, relative à la rivalité de ces deux animaux, reposait sur la réalité ; mais on ne s'aperçut jamais alors du moindre signe de colère dans les attitudes des deux bêtes, quand elles se voyaient [1].

L'éléphant mourut d'accident à l'âge de douze ans. Il avait rompu ses chaînes dans la nuit du 24 au 25 septembre 1782, puis, brisant les portes de sa loge, il était sorti pour se promener ; dans sa course nocturne, il tomba dans une pièce d'eau, remplie d'une vase infecte, dont l'odeur le suffoqua, paraît-il ; il resta là jusqu'au lendemain et on ne put le retirer, blessé, qu'avec beaucoup de peine ; il mourut quelques jours après [2]. Son cadavre fut envoyé à Paris, au Jardin du Roi, où il fut disséqué par Daubenton le jeune, alors garde du Cabinet et par Mertrud, démonstrateur d'anatomie ; le poids total du corps fut évalué à près de 5000 livres ; sa peau seule en pesait plus de 700. Cinq ou six ans auparavant, heureusement, Louis XVI avait fait acheter à la foire, pour le prix de 3000 livres, un jeune éléphant femelle que le duc de Croÿ visita en avril 1777 [3]. Il y eut donc, à cette époque,

[1] Camper, t. I, p. 273, 277.
[2] La plupart de ces détails sont pris dans Toscan.
[3] *Journal*, t. IV, p. 11.

deux éléphants indiens à la ménagerie de Versailles. Il y eut également ensemble deux rhinocéros : le rhinocéros bicorne que nous connaissons déjà et un rhinocéros unicorne qui fut amené des Indes en 1787 ou 1788.

Les autres grands mammifères herbivores de la ménagerie étaient un couagga qui était venu par le même vaisseau que le second rhinocéros et un zèbre que les ambassadeurs du sultan de Mysore, Tipou ou Tippoo-Saïb, avaient apporté avec d'autres animaux sauvages, en 1788. On y voyait encore : un chameau, un dromadaire, un bubale, des cerfs du Gange, un grand phoque mâle qui y vécut quelque temps, en 1779, une guenon à crinière qui y avait été mise en dépôt par M. le duc de Bouillon, « un vieux pélican âgé de plus de trente-cinq ans » et même un mouton ordinaire que le Roi avait voulu garder, comme étant le premier animal qui, avec un canard et un coq, avait été enlevé en l'air devant la Cour, en août 1783, par la « machine de M. de Montgolfier ».

La volière était toujours très agréable à voir, parce « qu'on y avait réuni toute la gent volatile qui gazouille dans les buissons et les espèces boiteuses des marais et des bords de l'Océan. Le chant de la fauvette accompagnait le petit cri aigu de l'hirondelle de mer, tandis que le faisan de la Chine promenait gravement sa robe et son aigrette dorées »[1].

Mais ce qui, avec les éléphants et les rhinocéros, attirait le plus les visiteurs, c'étaient les loges des animaux féroces où l'on voyait des lions et des tigres. Un beau lion surtout, amené des forêts du Sénégal avec un chien qui, « compagnon de son enfance », était devenu le « consolateur de son exil » retenaient les cœurs sensibles.

[1] Ces renseignements sont pris dans : de Croÿ, t. IV, p. 150, 216 et 309, d'Hezecques, p. 249, Bachaumont, t. XXIII, p. 163, et Buffon, art. *Guenon*.

L'histoire de ces deux animaux relatée par un de leurs visiteurs, G. Toscan, est en effet assez touchante. Le lion avait été pris en 1787, à l'âge de trois à quatre mois, et donné à Pelletan, directeur de la Compagnie d'Afrique au Sénégal. Pelletan était un grand ami de la nature et sa maison était remplie d'animaux qui y vivaient en liberté complète. Chevaux, moutons, chiens, chats, singes, autruches, oies, canards, dindons, poules, perruches, tout cela accueillit familièrement le lionceau qui, de son côté, ne leur fit jamais aucun mal. Dans les nuits d'hiver, qui sont très fraîches au Sénégal, ces bêtes couchaient pêle-mêle, les unes sur les autres, dans les écuries, avec les chevaux. Le lion dormait au milieu et les nègres allaient également se coucher parmi eux, pour chercher la chaleur. Ce devait être un spectacle curieux que cet assemblage d'animaux d'espèces si différentes, reposant paisiblement ensemble et cela sans qu'aucun accident, aucune rixe, aucune violence ait jamais troublé cette singulière et touchante harmonie.

Un jour la chienne de Pelletan mît bas deux petits, tout à côté du lieu où le lion se couchait d'ordinaire. Le lion, qui avait alors huit mois, prit sur-le-champ un intérêt très marqué à cette nouvelle famille. Il restait constamment près d'elle, dans les courts intervalles où la chienne s'écartait, il se mettait à sa place, et c'était une chose très intéressante à observer que l'attention qu'avait ce gros animal un peu lourd, de ménager les petits chiens, en les caressant, pour ne pas les blesser. La chienne n'était point inquiète de voir ses petits dans les larges pattes du lion ; mais, quand elle revenait, elle le chassait sans façon, quelquefois en montrant les dents ; et lui, qui reconnaissait sans doute les droits de la mère, cédait toujours sa place sans obstination et sans humeur.

Un des petits chiens mourut : l'attachement du lion redoubla pour celui qui restait ; il en prit un soin plus attentif, ne le quittant jamais, se prêtant à tous ses caprices, se laissant mordre quelquefois jusqu'au sang et ne songeant jamais à se venger. Tout ce qui tenait au chien avait de l'empire sur lui : la chienne, qui était un peu âgée et n'aimait pas à jouer, s'ennuyait souvent d'avoir ces deux animaux à ses trousses, alors elle les grondait et les chassait brusquement : le lion, docile, se retirait.

Le chien grandit ainsi et se fortifia en partageant les jeux robustes du lion. Leur attachement devint mutuel ; ils ne pouvaient vivre l'un sans l'autre : la nuit, surtout, ils couchaient toujours ensemble, le chien dans les pattes du lion et appuyé sur son ventre. Lorsque quelque événement les séparait, on s'en apercevait bientôt aux rugissements de l'un et à la voix plaintive de l'autre : on les réunissait et ils étaient contents.

Dans la maison de Pelletan, dont il connaissait tous les habitants, le lion jouissait du reste de la même liberté que le chien. Il avait un nom du pays ; on le nommait *Woira*. Il entendait ce nom à merveille, venait quand on l'appelait, et suivait tout aussi fidèlement qu'un chien. Libre dans ses mouvements et dans ses volontés, il n'obéissait pas avec la même souplesse : mais il ne montra jamais la plus légère marque d'humeur, soit qu'on l'empêchât de faire quelque chose qu'il désirait, soit qu'on le contraignît d'abandonner quelque projet, ou de sortir de quelque lieu où il ne devait pas rester.

« Sans contrarier inutilement ses désirs, raconte encore Pelletan, je le laissais allant et venant partout en liberté. Il entrait dans mes bureaux, se couchait à mes pieds quand je travaillais, et à l'heure du dîner me suivait à la table. Je remarquais surtout qu'il aimait la société :

il allait de préférence, dans les lieux où il trouvait le plus de monde ; quand on le chassait des bureaux, il allait dans les cuisines. »

Cependant, quelque fut son bon caractère, le lion en grandissant pouvait devenir dangereux et cela même sans le vouloir. Un jour, en effet, qu'il s'amusait avec un enfant devant la maison, tous deux roulèrent sur le sable ; l'enfant n'eut aucun mal, mais la mère qui assistait à la scène eut grand peur, et Pelletan, pour calmer les justes appréhensions des mamans, remit son lion et son chien à la Compagnie des Indes, pour la ménagerie du Roi.

Les deux amis débarquèrent au Hâvre vers la fin de septembre 1788 et tous deux, le chien en liberté et le lion conduit par une simple laisse, firent à pied le chemin du Hâvre à Versailles. Hélas ! adieu, la belle et saine liberté d'autrefois, on les plaça tous deux, à la ménagerie, dans une cage étroite. Le lion y resta d'abord aussi doux et aussi caressant qu'il l'avait été jusqu'ici ; on ne craignait point de l'approcher et il rendait caresse pour caresse. Mais, aigri sans doute par la captivité à laquelle il n'avait pas été habitué, ayant beaucoup souffert de sa dentition et d'un abcès au pied occasionné par une griffe qui lui entrait dans les chairs [1], il devint peu à peu féroce et ne voulut plus voir que son chien et son gardien auquel il ne cessa point, du reste, de témoigner sa reconnaissance.

Ils furent transportés, en 1794, à la ménagerie du Muséum à la suite de circonstances que nous raconterons plus tard. Et là, ils ne cessèrent, comme à Versailles, de jouer l'un avec l'autre. Le lion surtout aimait à prodiguer au chien les plus tendres caresses. « Celui-ci, nous dit un

[1] Nous avons retrouvé aux *Archives de Seine-et-Oise*, *série Q*, un reçu de 12 livres payées « pour l'opération faite au lion d'un ergot qui lui rentrait dans les chairs » ; ce reçu, daté du 28 septembre 1793, est signé Masse.

témoin oculaire[1], les recevait et les rendait sans crainte comme sans défiance; sa gaîté naturelle, son air franc et ouvert tempérait l'humeur grave et sérieuse du roi des animaux. Souvent il se jetait sur sa crinière, et lui mordait en jouant les oreilles. Le lion, se prêtant à ces jeux, baissait la tête. Souvent, à son tour, il l'invitait lui-même à jouer, en se mettant sur le dos, et le serrant entre ses pattes... Les repas seuls suspendaient un moment cette intimité. Alors chacun s'écartait pour recevoir sa portion et nul n'aurait osé attenter à la propriété de l'autre, pas même la convoiter des yeux... Un jour, l'étourderie de l'homme qui les servait fit que la portion de viande (destinée au lion) alla tomber sous le nez du chien, et le pain sous la gueule du lion. Celui-ci, au même instant, se tourne vers son compagnon, qui, montrant les dents, lui défend d'approcher, et avale sous ses yeux un dîner tel qu'il n'en avait jamais fait de sa vie... »

Le chien mourut quelque temps après d'une gale, dit son historien, qu'il avait contractée en couchant le dos appuyé contre un mur humide. Le lion, privé de son ami, poussa alors des rugissements plaintifs, et, pendant longtemps, il alla, dans le fond de sa loge, s'arrêter et rugir à l'endroit par où on avait enlevé le cadavre du chien. Bientôt même il tomba dans une profonde tristesse; tout le dégoûtait et ses forces et sa voix s'affaiblissaient par degrés. Dans la crainte qu'il ne succombât de chagrin, on pensa calmer sa douleur en lui donnant un autre chien. On en trouva un qui ressemblait à son ancien ami et on lui présenta d'abord devant sa cage. « Le lion le fixe d'un œil étincelant, dit Toscan; la fureur éclate sur toute sa face; il pousse un rugisse-

[1] G. Toscan, p. 14.

ment effroyable, et les pattes tendues, les griffes déployées, il est prêt à s'élancer. A cette passion subite et violente, on croit avoir trompé l'instinct de l'animal, et que, dans sa fureur, il ne veut se jeter que sur celui qui retient son chien bien-aimé. On n'hésite plus de le lui abandonner. Mais, à peine est-il entré dans la loge, que le lion l'étrangle...[1] »

Le temps calma la douleur du lion qui reprit sa bonne santé habituelle et ses forces, mais il ne revit jamais un chien sans se mettre aussitôt en fureur. Il mourut dans le mois de juin de 1796, des suites de la mauvaise nourriture qu'on fut obligé de lui donner alors, dans un temps de disette générale.

VI. Au cours de cette période, la ménagerie de Versailles ne reçut que deux visites princières. Ce fut d'abord celle de l'empereur Joseph II qui s'y rendit un matin de 1777, seul, en simple frac et sans se faire connaître. Il y arriva sur les huit heures, et trouva la porte fermée. Ne le connaissant pas, on lui dit d'attendre qu'il y eût une compagnie un peu nombreuse, lui faisant remarquer qu'on ne pouvait pas se donner la peine de montrer les animaux pour une seule personne. Il attendit donc quelque temps puis, avisant une compagnie de Bretons que l'on faisait entrer, il se mit à sa suite. Le gardien qui les conduisait leur fit voir les bêtes sans rien deviner d'abord, mais il remarqua bientôt l'empereur, raconta-t-il le lendemain, « aux observations peu communes qu'il fit sur l'éléphant et sur le rhinocéros et à ce qu'il ne s'attachait qu'aux grands objets réelle-

[1] Un phénomène semblable se produisait à la même époque chez un lion de la Tour de Londres. Ce lion ayant perdu également un chien avec lequel il vivait et qu'il avait pris d'amitié, tomba malade. Pour le distraire, on eut aussi l'idée de lui jeter des chiens vivants, mais il les mit tous en pièce impitoyablement.

ment rares ; à la sortie, la compagnie de Bretagne lui donna, à lui gardien, un écu de six francs, qu'il prit sans avoir rien demandé comme ils avaient ordre de faire ; à la suite de cette compagnie, l'homme seul qu'il avait fait attendre, lui glissa dans la main quinze louis dont il pensa tomber de son haut »[1].

La seconde visite célèbre que reçut la ménagerie fut celle du grand duc, depuis Paul I[er], et de la grande-duchesse de Russie. Ces princes y vinrent en 1782, sous le nom de comte et de comtesse du Nord, accompagnés de M. de Mackau et de la baronne d'Oberkich. Cette dernière nous rapporte ce passage significatif de la conversation qui s'engagea alors : Comme elle s'étonnait de trouver là très peu d'animaux rares, M. de Mackau lui répondit : « Que voulez-vous qu'on en fasse ici ? N'y a-t-il pas assez de courtisans[2] ? »

[1] Croÿ, t. IV, p. 16.
[2] Mémoires, I, 206.

CHAPITRE X

LA MÉNAGERIE DE VERSAILLES DE LA RÉVOLUTION A NOS JOURS. — LISTE DES ANIMAUX QUI Y ONT VÉCU.

1. Louis XVI abandonne Versailles en 1789. La ménagerie est administrée par l'Intendant général de la liste civile du Roi. En 1792, le peuple de Versailles envahit et pille la ménagerie.
2. Les animaux qui restent sont offerts à Bernardin de Saint-Pierre, pour le Jardin des Plantes.
3. Le dernier budget de la ménagerie en 1793. Transport de ses animaux et d'une partie de son matériel à Paris.
4. La ménagerie dépeuplée est d'abord louée, puis transformée en une école d'Économie rurale. Vente de la ménagerie par le premier Consul. Actes de vandalisme.
5. Rachat de la ménagerie par Louis-Philippe, en 1836. Sa restauration en vue d'un Haras royal. Son état actuel.
6. Liste des animaux qui ont vécu à la ménagerie de Versailles.

I. Lorsque Louis XVI abandonna Versailles, le 6 octobre 1789, les dépenses de la ménagerie furent rattachées à la liste civile du Roi. On fit exécuter encore, pendant quelque temps, des travaux extraordinaires de nettoyage et de réparation dans les cours de la ménagerie[1].

[1] Le dernier mémoire que nous ayons trouvé concernant ces travaux, pendant la royauté, est intitulé ainsi: « Mémoire des Journées qui ont été employées à la culture extraordinaire et netoyage dans les cours de la ménagerie depuis le 15 février [1792] jusque et compris le 10 aoust sous les ordres de Monsieur Delaporte, Intendant général de la liste civile du Roy, sous l'inspection de Monsieur Loiselleur, par Crosnier, Jardinier du Roy à la ménagerie. »

Ces travaux concernaient le labourage et le taillage des charmilles dans les cours. l'arrachage des herbes et la « tonture » des tilleuls. Le total général du Mémoire se monte à 108 livres 1 sou 6 deniers, au taux de 30 sous la journée, « en raison de la cherté des vivres ». Les charmilles rem-

Mais l'année suivante, et en 1791, des raisons d'économie poussèrent l'Intendant général de la liste civile à faire une réforme complète de la ménagerie de Versailles. Cette réforme fit disparaître en particulier tous les oiseaux aquatiques et supprima une grande partie des élevages de volailles que l'on continuait d'y faire pour la table royale [1].

Après l'envahissement des Tuileries, le 10 août 1792, et surtout après la proclamation de la République, le 21 septembre de la même année, les domaines du Roi passèrent au pouvoir de la nation et, dès lors, la pauvre ménagerie, déjà si malade, entra en agonie. Il y avait longtemps, à la vérité, que le peuple et même les nobles [2] voyaient cet établissement d'un mauvais œil. L'histoire des dindons du capitaine La Roche était connue de tout le monde ; on racontait que le suisse de la ménagerie avait demandé la « survivance » de six bouteilles de vin de Bourgogne que l'on donnait, d'après les uns, à un éléphant, d'après les autres à un dromadaire [3] ; enfin, il n'y avait pas de patriote lettré à Versailles, qui ne connût ce passage de l'*Encyclopédie* : « Il faut détruire les ménageries quand les peuples manquent de pain ; car il est honteux de nourrir des bêtes à grand frais quand on a autour de soi des hommes qui meurent de faim ». Aussi, quelques jours après le 10 août, les Jacobins de Versailles, qui formaient la « Société des Amis de la Convention », traversèrent le parc, tambour battant,

plaçaient des ifs morts. Des travaux extraordinaires semblables avaient été payés à Crosnier, l'année précédente, au prix de 1 livre 10 d. la journée. (*Arch. nat.*, O¹1805.)

[1] Voir le document annexe n° 16.

[2] Sur l'opinion des nobles, en dehors du passage des mémoires de Mme d'Oberkich que nous avons rappelé plus haut, voir le duc de Croÿ (IV, p. 16), et d'Hézecques (p. 249).

[3] Voir Mercier, p. 146, et d'Hézecques.

drapeau en tête, et se dirigèrent vers la ménagerie où ils furent reçus par l'ancien inspecteur de la ménagerie devenu son directeur, Laimant. Le chef de la bande déclara que lui et les siens venaient, au nom du peuple et au nom de la nature, le sommer de rendre à la liberté des êtres sortis libres des mains du Créateur et indûment détenus par l'orgueil et par le faste des tyrans. Le directeur se déclara prêt à déférer à une sommation qu'il n'avait, d'ailleurs, aucun moyen de repousser : il crut cependant devoir hasarder une simple observation, à savoir que, parmi ses pensionnaires, il en était un certain nombre tellement inaccessibles au sentiment de la reconnaissance, que le premier usage qu'ils feraient de leur liberté serait, vraisemblablement, de dévorer leurs libérateurs. En conséquence, il croyait devoir décliner ce rôle, en ce qui le concernait personnellement, et offrait à la Société les clefs des cages où étaient renfermées les bêtes féroces. Cette proposition méritait réflexion. Un amendement fut aussitôt voté, aux termes duquel les animaux dangereux resteraient provisoirement dans leurs cages. Quant aux animaux inoffensifs : un dromadaire, cinq espèces de singes, des cerfs, beaucoup d'oiseaux, etc., ils furent enlevés, la plupart pour être donnés à l'écorcheur, d'autres pour être mis immédiatement en liberté [1]. Il y avait notamment, parmi ces derniers, plusieurs couples de rats de Java rapportés par La Condamine et qui, depuis, pullulèrent à Versailles au point de compromettre, par leurs dégâts, la solidité du château et d'autres grands édifices. Des cervidés et des

[1] Ce détail fut raconté par Laimant lui-même à Bernardin de Saint-Pierre qui le rapporte dans son mémoire sur la ménagerie. Les autres parties de cette histoire sont empruntées à Paul Huot qui en recueillit les détails de témoins oculaires à Versailles. C'est peut-être à cet événement que Laimant fait allusion sous le nom de « chasse » dans le document officiel que nous publions sous le n° 16.

oiseaux s'échappèrent et se répandirent dans les bois d'alentour; un grand nombre y périrent, mais une quantité assez notable s'y acclimata et s'y reproduisit. Vers 1840, Jourdain, inspecteur des forêts qui résidait au pavillon de la Lanterne, tout près de la ménagerie, avait pu former là une collection assez nombreuse et fort intéressante, composée exclusivement d'animaux exotiques tués ou pris dans les bois de Versailles.

II. Il n'était resté à la ménagerie que le rhinocéros, le lion et son chien, un bubale, une antilope corinne, un couagga, auxquels il faut ajouter un pigeon couronné des Indes, sept à huit paons et deux douzaines de poules. C'est alors que le régisseur général du domaine de Versailles écrivit la lettre suivante à Bernardin de Saint-Pierre qui était encore intendant du Jardin du Roi à Paris [1].

Versailles, 19 septembre, 1792.

« La ménagerie va être détruite; si dans le peu d'animaux qu'elle renferme, il y en avoit quelqu'un qui pût vous convenir et figurer dans votre superbe cabinet d'histoire naturelle, veuillez me l'indiquer. Le ministre m'autorise à vous donner tout ce que vous jugerez convenable. Je crois qu'il serait nécessaire que vous fissiez le voyage de Versailles. Si vous estimez que cela soit à propos, je vous prie de m'indiquer le jour, pour que je puisse m'y trouver ».

« *Nota.* — Il y a un superbe rhinocéros ».

Le Régisseur général des domaines de Versailles, Marly et Meudon.

« COUTURIER. »

Le célèbre auteur de *Paul et Virginie* ne répondit pas alors à cette offre, car il avait bien d'autres soucis en tête.

[1] Cette lettre et la suivante ont déjà été publiées par Hamy, *a*, p. 20, n° IX.

Il y avait deux mois et demi à peine que le Roi l'avait placé à la tête du Jardin des Plantes ; la royauté se trouvait brusquement supprimée et, dans le tourbillon d'événements politiques qui se succédaient, il se demandait anxieusement ce qu'il allait devenir. Couturier dut donc lui écrire quatre mois après, une seconde lettre plus pressante que la première : « Citoyen, disait-il, vous savez qu'il reste à la ménagerie de Versailles un rhinocéros qui devient inutile dans ce pays. Je vous le conservais avec plaisir suivant l'ordre du ministre. Je vous prie de me faire savoir ce qu'il deviendra parce que ce sera, d'après votre réponse que j'en solliciterai, par un réquisitoire, la vente auprès du directoire du district de Versailles si vous ne le prenez pas pour le jardin national à Paris ; on m'en a déjà offert de l'argent ; mais j'aimerais que, dans les mains d'un philosophe comme vous, il devienne un objet d'instruction publique ». Bernardin se décida alors à venir à Versailles, en compagnie de Desfontaines, professeur, et de Thouin, jardinier en chef au Museum ; il raconta sa visite dans un mémoire qu'à son retour, il adressa à la Convention[1]. Le chien, dans la loge du lion, fit sur lui une vive impression. « Dès qu'il nous aperçut, dit-il, il vint avec le lion à la grille, nous faisant fête de la tête et de la queue. Pour le lion, il se promenait gravement le long de ses barreaux contre les-

[1] Ce mémoire fut envoyé au Ministère exactement le 31 janvier 1793. En effet, dans une lettre adressée, sous cette date, au Ministre, lettre que nous avons trouvée aux Archives nationales sous la cote $F^{17}1130$, Bernardin de Saint-Pierre a écrit en note :

« Cy-joint un mémoire sur la nécessité d'établir la ménagerie de Versailles au jardin des plantes avec le rapport qui en a été fait à la Société d'histoire naturelle. Ce projet n'est pas compris dans le Mémoire manuscrit que j'avais adressé [en décembre 1792] au Ministre de l'Intérieur sur les besoins du jardin des plantes, je l'ai fait imprimer à mes frais afin de lui procurer assez de suffrages pour le faire réussir ; il suffira maintenant du vôtre, pour lui assurer un plein succès. » En marge de cette lettre, sont écrits ces mots : « Le moment est peu favorable pour des dépenses. »

quels il frottait sa tête énorme. L'air sérieux de ce terrible despote et l'air caressant de son ami m'inspirèrent pour tous deux le plus tendre intérêt. Jamais je n'avais vu tant de générosité dans un lion et tant d'amabilité dans un chien ».

III. Bernardin de Saint-Pierre demandait, dans son mémoire, que la République utilisât les derniers animaux du Roi pour en faire le noyau d'une ménagerie nationale. Mais le moment était vraiment peu favorable pour des dépenses nouvelles ; aussi les animaux restèrent-ils encore à Versailles pendant cette année 1793. Là, du reste, on restreignit leur nourriture, du moins on ne donna plus au lion que de la viande de cheval au lieu de bœuf[1] et on dépensa pour tous, 392 livres 12 sous, le salaire du garçon de cour surnuméraire étant compris dans cette somme[2]. Cependant les professeurs du Muséum, fort désireux d'avoir les restes de la ménagerie de Versailles ne restaient pas inactifs. Ils demandaient instamment que cette ménagerie fût supprimée et que « les fonds cy-devant affectés à son entretien fussent appliqués à la ménagerie du Muséum ». Ils arrivèrent à leurs fins en 1794, mais après combien de démarches au ministère, et combien de voyages à Versailles[3] ! Le 28 germinal de l'an II (17 avril 1794), Jussieu, directeur du Muséum, obtint enfin un ordre de réquisition du district de Versailles pour avoir les chevaux et les voitures nécessaires au transport à Paris de l'ancienne ménagerie du Roi. Il fallut encore huit jours pour faire exécuter cet ordre et, le 26 avril, les derniers animaux qui restaient prirent le chemin du Jardin des Plantes. Non pas tous, à la vérité, car il restait encore le

[1] Ordre de Couturier, *Archiv. départementales de Seine-et-Oise*, série Q.

[2] *Archiv. dép. de Seine-et-Oise* (Q).

[3] Voir dans les *Archives du Museum*, les Comptes-Rendus des assemblées

rhinocéros qui était gravement malade d'une blessure qu'il s'était faite, l'année précédente, en tombant dans un bassin ; la blessure s'était gangrenée et, depuis un mois, elle était soignée à l'eau-de-vie camphrée et à l'onguent Basilicon, par un « maréchal-vétérinaire » de Versailles [1]. Hélas ! le pauvre rhinocéros mourut de sa blessure le 13 floréal an II (12 mai 1794), et ce ne fut plus qu'un cadavre qu'on amena au Muséum.

IV. La ménagerie de Versailles, complètement dépeuplée, n'était donc plus, à la fin du XVIIIe siècle, qu'un squelette dont on allait se disputer les morceaux. Le Muséum réclama le matériel des logements d'animaux, réclamation toute naturelle et pour laquelle Jussieu dut néanmoins multiplier les démarches. Ce fut seulement sur l'intervention du représentant du peuple Crassous que, le 12 avril 1795, juste un an après le départ des animaux, les délégués du Muséum purent venir prendre les objets qui se rapportaient aux logements de ceux-ci ; mais, comme il fallait s'y attendre, ils n'y trouvèrent plus à glaner que quelques portes à glissière, des panneaux grillagés, des ferrures et des auges en pierre [2]. La plupart des bâtiments et des cours de la ménagerie avaient été loués le 28 fructidor de l'année précédente ; seuls restaient non loués et inutilisés la cour de l'éléphant et les appartements du petit château. Ces appartements

des professeurs : 9 pluviôse, 8 et 21 ventôse, 29 germinal et 12 floréal de l'an II.

[1] Les Comptes de dépenses du vétérinaire Bouquet sont aux *Archives de Seine-et-Oise* (série Q). On y voit mentionnés : 15 visites à 5 livres par visite ; « 6 pintes d'eau-de-vie camphrée à 6 livres la pinte », et plusieurs pots d'onguent à 6 livres la livre.

[2] « État des objets enlevés de la ménagerie de Versailles qui seront transportés à la ménagerie provisoir (*sic*), du Museum d'histoire naturelle à Paris. (*Archives du Museum*, 28 germinal an III.)

étaient encore en bon état, « parquetés, boisés et dorés[1] » ; il est cependant probable que les meubles et objets précieux en avaient été vendus ou transportés à Paris[2]. Pendant deux ans, l'inspecteur des bâtiments nationaux Loiseleur continua à s'occuper de la conservation et de l'entretien du petit château de la ménagerie. Au mois de janvier de l'année 1796, un devis estimatif des réparations urgentes de couverture d'ardoises à faire aux différents bâtiments, s'éleva, pour les combles du petit château, à la somme de 36 000 livres[3] ; on refit la même année quelques travaux de maçonnerie. En 1801, ce château existait encore, car, dans l'ordonnance de vente de la ménagerie, en date du 22 nivôse dont nous parlons plus loin, les glaces, cheminées, statues, étaient exceptées de la vente générale pour être vendues séparément comme objets mobiliers. Mais c'est la dernière fois que nous entendons parler de ces appartements qui avaient tant excité l'admiration des contemporains : tout fut rasé à une date et dans des circonstances qui nous sont inconnues. Seul resta le rez-de-chaussée du grand pavillon octogone, c'est-à-dire la grotte, qui ne fut rasé définitivement que de nos jours, on ne sait par qui, en 1902, dans des circonstances restées mystérieuses.

La location de la ménagerie proprement dite n'avait dû être faite que pour un temps très court ; le 15 ventôse de

[1] Document des Archives de Seine-et-Oise, série Q, daté du 28 fructidor de l'an II.

[2] En 1793, le 21 vendémiaire an II, en effet, un arrêté de la Convention porte « que les meubles les plus précieux des appartements de Capet et de ses frères, seraient envoyés à Paris et adressés au Comité d'aliénation ».

Nous n'avons rien trouvé dans les inventaires qui ont été faits, à cette époque, par les commissaires de la Convention et qui sont conservés à la Bibliothèque nationale (*Manuscrits*, Fr 7818). Seul, le procès-verbal de la vente des meubles du château de Versailles, faite en 1793, nous apprend, à l'article 3267, que les ornements de la chapelle furent vendus, à cette date, 49 livres (*Archiv. départementales de Seine-et-Oise*).

[3] *Archiv. de Seine-et-Oise, série* Q.

l'an IV (février 1796), en effet, les archives de Seine-et-Oise nous apprennent que les locaux et les jardins dépendant de l'ancienne ménagerie sont mis à la disposition du sieur Boursault, entrepreneur des équipages d'artillerie, pour y loger des chevaux de guerre. Deux ans après, un arrêté du Directoire exécutif, en date du 17 messidor an VI, affectait la ménagerie, ainsi que la ferme adjacente, à l'établissement d'une École d'économie rurale qui n'eut également qu'une brève existence[1]. En 1800, en effet, la ferme était donnée par le Premier Consul à son collègue Sieyès, à titre de récompense nationale[2] et la ménagerie était vendue aux enchères, le 22 nivôse de l'an IX (12 janvier 1801) par le préfet de Seine-et-Oise. Les bâtiments, serres, hangars, cours, jardins, abreuvoirs, etc., comprenant 5 hectares 66 ares, furent adjugés au citoyen Jacques Burnout.

En 1809, Napoléon, occupé à reconstituer le domaine de Versailles, racheta la ferme de la ménagerie à Sieyès et l'afferma à un nommé Fessart qui, sur les entrefaites, s'était rendu acquéreur de la ménagerie. C'est probablement pendant cette période que disparut le petit château, et c'est probablement aussi Fessart, — car quel architecte l'aurait permis? — qui fit mettre les petits pavillons du

[1] Arrêté du Directoire, en date du 17 messidor an VI, ordonnant la translation de l'Établissement d'économie rurale de Sceaux dans la ferme de la ménagerie de Versailles. (*Arch. nat. A F III, carton 532, plaq. 3492*).

Rapport à l'Institut du cit. Cels sur l'établissement rural de l'ancienne ménagerie de Versailles, au nom d'une commission composée de Thouin, Cels, Monge et Berthollet. (*Bibl. de l'Institut. Registre manuscrit des proc. verb. de l'an VIII. Séance du 1er messidor, t. 113, fol. 307-314 et 322*).

Voir aussi le *Journ. de Seine-et-Oise*, 20 fructidor an VII (6 sept. 1799).

[2] La copie de l'acte de concession faite au sénateur Siéyès se trouve dans les registres de la Conservation des hypothèques de Versailles, à la date du 5 fructidor an VIII (23 août 1800). Le domaine concédé se composait du corps de la dite ferme comprenant la Vacherie du Roi, la Couverie, le jardin et 235 hectares 63 ares de terres labourables, prés, pâture et friches; la valeur du domaine était estimée 280.000 francs, son revenu étant alors de 14.000 francs. (Dussieux, II, p. 295, et Prudhomme, p. 150.)

jardin de la duchesse de Bourgogne dans l'état où on les voit encore aujourd'hui. L'élégante coupole de Mansart, tombée en ruine, fut remplacée par un toit pyramidal ; les vases et les ornements de la façade disparurent ; on boucha, avec des briques, les grandes baies vitrées qui s'ouvraient sur la cour, en ne laissant qu'une toute petite porte d'entrée ; on obtura de la même façon les ouvertures du fond, et les pavillons qui avaient vu les ébats des plus gracieuses princesses de la cour du grand Roi devinrent... des étables à vaches. Le vandalisme de cette époque ne s'arrêta pas là. Les grandes baies des pavillons étant bouchées, on s'aperçut qu'on ne voyait plus clair à l'intérieur. On eut alors l'idée de percer une petite fenêtre carrée au-dessus des anciennes portes du fond. Il y avait là, nous le savons, deux charmants groupes d'amours sculptés par Van Clève et par Jean Dedieu. Si l'hygiène des vaches nécessitait une ouverture, on aurait pu la faire au-dessus ou au-dessous de ces groupes, ou encore les enlever, les remiser dans un coin, ou même les vendre. Pas du tout : c'est au beau milieu de la pierre sculptée, entaillant les figures joufflues des Amours, coupant leurs petits bras et leurs cuisses potelées, que le ciseau du maçon fit son œuvre aussi barbare qu'inutile d'ailleurs. Les ouvertures faites, on s'aperçut, en effet, qu'elles ne donnaient pas encore assez de lumière et on fut obligé de laisser les portes d'entrée sans fermeture. Depuis ce temps, les deux pavillons, ainsi mutilés et déshonorés, sont restés ouverts à tous les vents.

V. En 1825, Charles X, continuant l'œuvre commencée par Napoléon Ier dans la reconstitution de Versailles, offrit 80 000 fr. à Fessart pour le rachat des 5 hectares de la ménagerie ; mais, comme Fessart en demandait 300 000, la proposition n'eut pas de suite. Les négo-

ciations furent reprises en 1836, sous Louis-Philippe, sur des propositions de Fessart, cette fois ; elles aboutirent enfin, et la ménagerie redevint alors définitivement domaine national. Elle fut d'abord laissée sans aucune affectation ; puis, en 1847, on projeta de la remettre dans son ancien état, sauf le petit château, et d'y établir un Haras royal pour étalons arabes. Ce projet fut réalisé en grande partie comme le montre le plan géométrique qui fut dressé deux ans après. On rétablit les anciennes portes : celle qui donnait du côté de Versailles, avec l'avenue d'entrée, et celle qui donnait du côté de Trianon. On restaura l'escalier monumental qui descendait au canal et, sur deux des piédestaux vides de leurs anciennes statues, on plaça deux groupes de Nanteuil qui s'y trouvent encore aujourd'hui. La grande mare des pélicans, qui avait été comblée sous Louis XV, fut creusée et remplie à nouveau d'eau courante. Enfin la basse-cour devint la cour du Haras. La Révolution de 1848 ne permit pas de poursuivre l'œuvre commencée. Le Haras, à peine installé, fut supprimé ; la ménagerie fut rattachée à la ferme voisine qui était louée par l'État à un particulier, et dont elle forme aujourd'hui une dépendance.

Malgré l'abandon dans lequel les pouvoirs publics l'ont laissée depuis plus de cent ans, la ménagerie de Versailles existe donc toujours ; du moins, ses restes sont reconnaissables et celui qui en sait l'histoire peut retrouver facilement toutes les parties qui la constituaient jadis. Le visiteur y arrivera, comme autrefois, par l'Allée de la Reine, mais il se heurtera d'abord à des murs fermés, derrière lesquels il verra s'élever d'immenses hangars en bois. Ces constructions, qui occupent l'emplacement de toute la partie orientale de la ménagerie jusqu'au petit château et à la basse-cour, sont les bâtiments de l'École d'aérostation du génie. Le visiteur tournera à sa

droite, longera le grand mur gris de la ménagerie bordé d'une rangée de sapins, passera devant les grands escaliers qui conduisaient jadis les nobles compagnies du canal à la ménagerie ; puis, continuant à longer le mur, il découvrira tout à coup, à travers les sapins, les toits pointus des deux pavillons de la duchesse de Bourgogne et, sur le second pavillon, les amorces de la petite laiterie qui lui était attenante autrefois. Poursuivant son chemin et laissant à sa gauche l'ancien logement du jardinier qui touche au mur de la « cour de la Volière », il contournera l'extrémité d'étables en mauvais état, restes de l'École d'économie rurale de l'an VI ; il côtoiera le mur de la « cour des Cerfs du Gange » et celui du « jardin d'en bas » ; puis, arrivé à un chemin qui va à la ferme de Galie, à travers le parc, il tournera à gauche et se trouvera dans l'enceinte même de la ménagerie. Tout de suite ses regards seront arrêtés par une petite porte, ménagée dans le mur de droite, au-dessus de laquelle il apercevra ce distique gravé en lettres bleues dans la pierre blanche :

Une retraite heureuse amène au fond des cœurs
L'oubli des vains désirs et l'oubli des malheurs.

C'est une inscription que Boissy d'Anglas avait fait placer à l'entrée de sa propriété de Bougival, dite le Val d'Anglas, et que M. Gordon Bennett, le locataire actuel du pavillon de « La Lanterne », a fait mettre en cet endroit, il y a sept ou huit ans.

Nous ne décrirons pas en détail les vestiges de la ménagerie ; nous en avons indiqué le chemin, tout le monde pourra aller les voir, et, dans leur délabrement actuel, chacun pourra s'assurer que ces ruines ne sont pas encore tout à fait mortes. Clôtures extérieures et intérieures, bassins, puits, aqueduc et canalisations donnant toujours de l'eau, pavillons avec œuvres d'art

datant du grand règne, cours d'animaux, étables, écuries et bâtiments d'habitation avec jardins pour le personnel ; tout cela est toujours là et devrait être rendu à la vie scientifique sous une forme et dans un dessein plus en rapport avec l'état de la société actuelle. Cela ne ferait d'ailleurs que continuer l'œuvre de la ménagerie de Versailles qui a été autre chose, en somme, comme nous le savons déjà, et comme nous le dirons plus loin, qu'un simple établissement de luxe.

VI. LISTE DES ANIMAUX QUI ONT VÉCU DANS LA MÉNAGERIE DE VERSAILLES

L'administration de la ménagerie de Versailles, qui dépendait de la surintendance des Bâtiments du Roi, ne tint jamais un registre des entrées et des sorties de ses animaux, comme on le fait actuellement dans les jardins zoologiques. Il serait donc illusoire de vouloir donner ici une liste complète de toutes les espèces animales qui ont figuré dans cette ménagerie. Nous croyons pourtant avoir pu retrouver la trace et parfois même la désignation exacte du plus grand nombre de ces espèces en nous servant des documents suivants :

1° Comptes des pourvoyeurs d'animaux de Louis XIV et comptes de peintures, de dessins ou de gravures d'animaux que nous avons trouvés aux Archives nationales [1].

2° Œuvres des artistes animaliers des XVIIe et XVIIIe siècles travaillant à la ménagerie sur l'ordre direct du Roi ou du surintendant des Bâtiments [2] :

[1] Beaucoup de ces comptes ont été publiés par Guiffrey. Nombre d'autres sont probablement encore à dépouiller complètement dans les Archives du Ministère des Affaires étrangères.

[2] *Archives du Musée du Louvre :* P. Boël. — *Bibliothèque nationale :* Imprim. S. 104. *Da*, f°; Estampes, Cc64, *Da* 24 f°, Jb37, Jb47). — *Bibliothèque de l'Arsenal :* recueils n° 36, n° 113, 145, n° 169 (260 à 271), 245, 265 et 281. — *Bibliothèque du Museum :* collection de Vélins. — *Manufacture nationale de*

a. *Peintres et graveurs :* Nicaise Bernaërts ou Nicasius, van Boëck ou van Boucle, P. Boel, Bosse, Delapointe, Sébastien Leclerc, Scotin, Fr. Desportes, J.-B. Oudry, J.-J. Bachelier, Gérard Rysbrack, etc.

b. *Miniaturistes d'animaux pour le cabinet du Roi :* Nicolas Robert (1668), Jean Joubert (1685), Cl. Aubriet (1709), Madeleine-Françoise Basseporte (1735), Van Spaendouck.

3° Lettres, instructions et mémoires de Colbert dont une partie a été publiée par Pierre Clément et dont le reste, encore inédit, se trouve à la Bibliothèque nationale.

4° Enfin, mémoires du temps, en particulier ceux de l'Académie des sciences[1].

De tous ces documents, les uns sont simplement iconographiques et alors la précision du dessin ou de la couleur n'est pas toujours assez grande pour que l'on puisse identifier exactement l'animal représenté, surtout en ce qui concerne les espèces exotiques ; les autres donnent le nom de l'animal, mais ce nom est écrit le plus souvent dans la langue vulgaire du temps ou même dans la langue spéciale des pourvoyeurs d'animaux ; il nous a donc fallu nous livrer ici à un autre travail d'identification en nous servant d'abord de la représentation même de l'animal, quand ce nom accompagnait une image, en compulsant ensuite les ouvrages de Pierre Belon[2], Aldrovande[3],

Sèvres : nombreux tableaux et études d'animaux par Desportes, Redouté, Caron, Berghem, Oudry, Maréchal, etc. — *Musées* du Louvre, de Berlin, de Vienne, de l'Ermitage, de Stockholm, collection Wallace, à Londres, et autres que nous avons cités plus haut.

En dehors de ces sources, où nous avons pu voir les œuvres mêmes des animaliers de Versailles, nous avons consulté les *Inventaires* publiés par Guiffrey et Engerand.

[1] Voir la « Table alphabétique des matières contenues dans l'Histoire et les Mémoires de l'Académie royale des sciences..... dressée par M. Godin ». Paris in-4°, 1734. (Tome I, années 1666-1698.)

[2] L'exemplaire de « *l'Histoire de la nature des Oyseaux* » de Belon qui est à la Biblioth. nat. (S.104.A) renferme des figures coloriées à la main.

[3] L'exemplaire de l'*Ornithologie* d'Aldrovande, qui est à la bibliothèque de

J. Jonston, C. Gessner, Guillaume Rondelet, Tempesta et Villamena [1].

QUADRUPÈDES

NOMS DE L'ÉPOQUE	DÉSIGNATIONS ACTUELLES [2]
Adire ou Adive	*Chacal* (?).
Babouins	*Cynocéphales.*
Belzébuth ou Diable de l'Inde	*Atèle belzébuth.*
Bellete	*Belette.*
Bête à la grand'dent	*Morse.*
Biches	*Cerfs femelles.*
Biche de Sardaigne	*Cerf axis.*
Bieure, Bièvre	*Castor.*
[Blaireau] [3]	*Blaireau.*
Bœuf sauvage	*Buffle.*
Bubale	*Bubale caama* ou *bosélaphe.*
[Buffle]	*Buffle d'Afrique.*
Capricorne	?
Castor	*Castor d'Europe.*
Castor	*Castor du Canada.*
Cerf	*Cerf élaphe.*
Cerf blanc	*Variété du C. élaphe.*
Cerf de l'Inde	*Muntjac.*
Cerf du Canada	*Cerf du Canada.*
Cerf du Gange	*Axis.*
Chameau	*Chameau. Dromadaire.*
Chamois	*Chamois.*
Chapas	*Serval.*
Chat-cervier	*Lynx du Canada.*
Chat d'Espagne	*Chat sauvage.*
Chat engendré d'un tigre	*Serval.*
Chat musqué	*Civette.*
Chat musqué du Cap	*Genette du Cap.*

Caen, porte sur quelques figures de l'atlas du 3e vol. des noms français tracés à la main en une écriture du XVIIe siècle.

[1] L'exemplaire de Tempesta et Villamena qui est à la Biblioth. nat. (Kc 27) donne les noms français et latins écrits à la main, à côté des noms italiens de l'époque.

[2] Pour la synonymie scientifique, voir l'Index zoologique, à la fin du IIIe volume.

[3] Nous mettons entre crochets les noms des animaux que nous avons reconnus au dessin mais qui ne sont pas désignés explicitement dans les différentes sources que nous avons consultées.

NOMS DE L'ÉPOQUE	DÉSIGNATIONS ACTUELLES
Chat-pard[1]	*Serval.*
Chat sauvage tigré	*Serval.*
Chat-tigre	*Serval.*
Cheval isabelle, maron ou sauvage	?
Cheval jaspé	?
Cheval rayé, tel qu'on en trouve aux Indes	*Cheval. Zèbre?*[2].
Chèvre d'Afrique	*Gazelle.*
Chèvre de la Thébaïde	?
Chèvre de Lybie	*Gazelle Dorcas.*
Chèvre de Perse	?
Chèvre sans cornes des Indes	*Lama blanc. Lama brun.*
Chevreuil d'Egypte	*Gazelle.*
Chevreuil de Guinée	*Gazelle.*
Chevreuil de l'Inde	*Muntjac.*
Chien marin	*Phoque commun.*
Civette	*Civette.*
Coati	*Raton.*
Coati-Mondi[3]	*Coati.*
Cochon d'Inde	*Cobaye.*
Daim	*Daim.*
Daim chinois	?
Diable de l'Inde ou Belzébuth	*Atèle belzébuth.*
[Dromadaire]	*Chameau. Dromadaire.*
Ecureuil	*Ecureuil. Gerboise.*
Ecureuil à longue queue	?
Ecureuil de Moscovie	*Ecureuil.*
Elant	*Renne.*
Eléphant	*Eléphant d'Asie.*
Eléphant	*Eléphant d'Afrique.*
Eléphant de mer	*Morse.*
Fiber ou Bieure	*Castor.*
Gapar	*Guépard.*
Gazelle	*Gazelle.*
[Genette]	*Genette.*
[Girafe]	[*Girafe*][4].

[1] Temminck décrit sous le nom de « chat parde » un lynx du Portugal.

[2] Une peinture de Desportes, conservée à la manufacture de Sèvres, montre bien un cheval ; c'est un individu de robe blanche avec zébrures noires sur la tête, le cou, les flancs et les pattes. Mais il y eut aussi de véritables zèbres.

[3] *Mondi* ou *Mondès* était un mot indigène qui désignait le mâle solitaire.

[4] Nous avons trouvé un dessin de cet animal, d'ailleurs assez mauvais, dans le Recueil de Boël, au Louvre. D'autre part une tradition que nous avons recueillie à la ferme de la ménagerie de Versailles veut que les pavillons du jardin de la duchesse de Bourgogne, aient servi d'étables à des girafes. Nous ne pensons pas, pourtant, qu'aucune girafe ait jamais paru à cette ménagerie, car l'événement aurait été tellement curieux qu'on ne comprendrait pas que les historiens ni les mémoires du temps n'en aient pas parlé.

NOMS DE L'ÉPOQUE	DÉSIGNATIONS ACTUELLES
—	—
Guenons ou Mones	*Petits singes, en général des Cercopithèques.*
Guenons ou Guenuches	*Femelles de singes.*
Guenon à crinière.	*Colobe ourson* (?)
Guenuches. Voir Guenons.	
Guide de lion.	*Caracal. Lynx*[1].
Guiracereba	*Cervidé exotique.*
Hérisson.	*Hérisson.*
Hyène	*Hyène rayée.*
Lapin d'Inde.	*Cobaye.*
Léopard (grand)	*Léopard.*
Lions, Lionnes	*Lions.*
Lion marin.	*Otarie.*
Loir.	*Loir.*
Loup	*Loup.*
Loup-cervier	*Lynx.*
Loup-marin	*Phoque commun.*
Loutre.	*Loutre.*
Magots	*Grands Singes.*
Marmotte	*Marmotte commune*
Marte Ichneumon.	*Ichneumon.*
Mones ou Geunons	*Petits singes, en général des Cercopithèques.*
Mouton de Barbarie.	*Mouton à grosse queue.*
Mouton de Morée.	*Mouton domestique.*
Mouton de Niger	*Mouton domestique.*
Mouton de Perse	*Mouton domestique.*
Mouton de la Thébaïde	*Mouton domestique.*
Mouton du Pérou.	*Lama.*
Muguette.	?[2]
Once	*Panthère.*
Ours, Oursons	*Ours brun.*
[Ouistiti].	*Ouistiti.*
Panthère.	*Panthère.*
Pourvoyeur du lion. Voir Guide du lion.	
Rat d'Inde	*Mangouste?*
Rat de Pharaon.	*Mangouste.*
Renard	*Renard commun.*
Renard du Canada	*Renard du Canada.*
Rhinocéros, Rhinocérot	*Rhinocéros bicorne. Rhinocéros unicorne.*
Sagoins ou Sagouins.	*Jeunes singes. Callitriches.*

[1] On donnait le nom de *guide* ou de *pourvoyeur du lion* « à une espèce de lynx auquel on suppose la vue perçante et l'odorat exquis, et on prétend que ce lynx accompagne ou précède toujours le lion pour lui indiquer sa proie ». (Buffon, t. IX, p. 176.) Voir encore Belin de Ballu, p. 181, note de la p. 63.

[2] L'inventaire de 1709 donne comme titre du tableau qui a représenté cet animal : « Une Muguette sur ses pattes de derrière » p. 433.

NOMS DE L'ÉPOQUE	DÉSIGNATIONS ACTUELLES
Sanglier	*Sanglier.*
Sapajous	*Sapajous.*
Singe	*Maki rouge.*
Singe-Lion	*Ouistiti.*
Singes, Voir : Babouins, Guenons, Magots, Sagoins [1].	
[Tapir	*Tapir.*
Tatou	*Tatou.*
Taureau de Barbarie	?
Taureau marin	*Morse.*
Tigre	*Tigre royal. Panthère. Lynx.*
Tigre de la grande espèce	*Tigre royal.*
Tigre de la petite espèce	*Panthère.*
Truye d'Inde	*Cobaye femelle.*
Vache de Barbarie	*Bubale bosélaphe.*
Vache d'Inde	
Vache Flamande	*Vache domestique.*
Vache Hollandaise	*Vache domestique.*
Vache Marine	*Morse.*
Veau de mer ou Veau marin	*Phoque commun.*
Vigogne	*Vigogne.*
[Zèbre]	*Zèbre.*

OISEAUX

Aigle	*Aigle.*
Aigle fauve, noble, orientalle-roux, roux, royal, grand-aigle	*Aigle doré.*
Aigrette	*Aigrette garzette.*
Allouette rare	*Avocette.*

[1] Au temps de Louis XIV, on distinguait les grandes espèces de singes sous le nom de *Singes* proprement dits ou de *Magots*, et les petites espèces sous celui de *Guenons* ou de *Mones*. Plus tard, Buffon considérera : 1° le groupe des espèces sans queue ou *Singes* (Chimpanzé ou Jocko, Orang-outang ou Pongo, Gibbon) ; 2° le *Cynocéphale* ou *Magot*, type intermédiaire, sans queue, mais à long museau ; 3° le groupe des espèces à queue courte ou *Babouins* (Papion ou Babouin, Mandrill, Ouanderou) ; 4° le *Maïmon* ou singe à queue de cochon, espèce de Macaque à queue courte, formant un type intermédiaire ; 5° le groupe des espèces à longue queue ou *Guenons* (Macaques, Patas, Malbrouks, Mangabeys, Mone, Callitriche, Moustac, Talapoin, Douc) ; 6° les Singes d'Amérique à queue prenante ou *Sapajous* (Ouarine ou Alouate, Coaita, Exquima, Sajou ou Capucin, Sai, Saimiri); 7° les singes d'Amérique à queue non prenante ou *Sagoins* (Saki, Tamarin, Ouistiti, Marikina, Pinche, Mico).

NOMS DE L'ÉPOQUE	DÉSIGNATIONS ACTUELLES
Aras, Arras	*Aras.*
Ara bleu de l'Amérique du Sud	*Ara bleu et jaune.*
Ara rouge de l'Amérique du Sud	*Ara rouge.*
Ara vert	*Ara.*
Arquelan	?
Autruche	*Autruche d'Afrique.*
[Barge]	*Bargè.*
Bateleur	*Demoiselle de Numidie.*
Becaru	*Flamant rose.*
Bécasse	*Bécasse ordinaire.*
Bec croisé	*Bec croisé commun.*
Bécasse de mer	*Huîtrier pie.*
Bécassine de mer	?
Bécasson	*Bécasse ou Petite Bécassine.*
Bécharou. Becharu[1]	*Flamant rose*[1].
Bellanchart	?
Bengale ou Bengali	*Bengali brun.*
Bengali piqueté mâle des Indes	?
Bieure	*Harle bièvre.*
Bihoreau	*Héron commun.*
id	*Héron bihoreau.*
Bihoreau de Cayenne	*Bihoreau de Cayenne.*
Bleuet ou Bluet	*Porphyrion bleu.*
Boislan	?
Bune	*Bécassine,* ou *Pluvier.*
Butor	*Butor étoilé.*
Buziri	*Espèce de Héron.*
Cacatoës ou Kakatoës	*Cacatoès.*
Caille de Barbarie	*Caille d'Amérique.*
Canard sauvage	*Canard sauvage.*
Canard ou Tière rare	*Canard morillon.*
[Canard de Barbarie]	*Canard de Barbarie.*
Canard d'Egypte	*Canard d'Egypte.*
Canard de Guinée	*Canard musqué.*
Canard de la Havane	?
Canard des Indes	*Canard musqué.*
Canard de Lybie	*Canard musqué.*
Canard de mer	*Puffin.*
Canard huppé	*Canard huppé.*
Canard polonais	*Canard musqué.*
Canart très rare	*Canard pilet.*
Canne bastarde	*Cane hybride.*
Cane, Canne, Canette	*Femelles de Canard sauvage.*
Canne huppée	*Femelle de Canard huppé.*
Canarie	*Serin des Canaries.*

[1] Aujourd'hui encore, dans les Cévennes et en Provence, on donne à cet oiseau le nom de *Becaru* ou *Bécarut*, à cause de la grosseur de son bec. (Azaïs : Grand Dictionnaire des idiomes romans. *Montpellier* 1877, in-8°,-et Castor : L'Interprète provençal. *Apt*, 1843, in-12.

NOMS DE L'ÉPOQUE	DÉSIGNATIONS ACTUELLES
—	—
Cardinal mâle de l'Amérique du Sud.	*Tangara.*
Cardinal rouge d'Amérique	*Tangara.*
Casouar	*Emeu.*
Casuel.	*Casoar.*
Cerin	*Serin.*
Chardonneret.	*Chardonneret.*
Chat-huant	*Chat-Huant.*
Chevalier à pieds orange	*Chevalier gauchette.*
Chevalier	*Chevalier brun.*
Chevalier noir	*Chevalier.*
Chocatte.	*Corbeau choucas.*
Chouca	*Corbeau choucas.*
Chouchette.	*Corbeau choucas.*
Chouëtte[1]	*Corbeau chocard.*
Chouette effraie.	*Effraie commune.*
Cigne	*Cygne domestique.*
Cigogne	*Cigogne blanche.*
Cygogne marine	*Espèce de héron.*
Cocou, Cocu, Coucou.	*Coucou.*
Cocq d'Inde	*Dindon gris.*
Coq de Perse.	*Hocco.*
Coq de roche.	*Rupicole.*
Coq indien	*Hocco.*
Colibri ou Colubris	*Colibri.*
Colombe indienne.	*Tourterelle à collier.*
Colombe turque.	*Tourterelle à collier.*
Colubri ou Oyseau mouche	*Colibri.*
Colubri, la petite espèce.	*Colibri.*
Colubri, *radius soli indicus*[2]. . . .	*Colibri.*
Combattant.	*Combattant ordinaire.*
[Condor].	*Condor des Andes.*
Corbeau.	*Freux.*
Corbeau.	*Corbeau noir.*
Corbeau.	*Cacatoès.*
Corbeau d'Affrique	*Perroquet.*
Corlieu ou Courlis	*Petit courlis.*
Corlis d'Amérique.	*Tantale gris.*
Corlis	*Courlis courlieu.*
Corlis de terre.	*Grand Pluvier.*
Cormoran	*Cormoran.*
Corneille de Belle-Isle	*Corneille.*
Corneille emmantelée	*Corneille mantelée.*
Cotinga pacapac de Cayenne. . . .	*Cotinga ouette.*
Cotinga rouge de Cayenne.	*Cotinga.*
Coulqui	?
Courlis ou Corlieu	*Courlis.*
[Courlis cendré].	*Courlis cendré.*

[1] « Chouchette, Chouette ou Chouca rouge » (Belon).

[2] L'expression latine est la traduction de l'expression indienne.

NOMS DE L'ÉPOQUE	DÉSIGNATIONS ACTUELLES
Crassente	*Pie grièche.*
Crauant ou Oye nonette	*Bernacle cravant.*
Cueiller ou Culier	*Spatule blanche.*
Cul-blanc ou Vitrec	*Traquet motteux.*
Cul-blanc	*Chevalier cul-blanc.*
Cygne blanc	*Cygne domestique.*
Cygne noir	*Cygne noir.*
Damoiselle	*Grue Demoiselle.*
Danseur ou Damoiselle	*Grue Demoiselle.*
Diable de mer	*Foulque noir.*
Ducs	*Ducs.*
Duc (grand-)	*Grand-duc.*
Egrette	*Aigrette garzette.*
Emé ou Eme	*Casoar de Java*[1].
Emeu clus Casoüar	*Emeu.*
Epeiche	*Pic-épeiche.*
Faisan bruyant	*Grand Tetras.*
Faisan pintelé, Faisant	*Faisan.*
Flamant	*Flamant rose.*
Francolin	*Francolin à collier roux.*
Friquet	*Moineau friquet.*
[Geai]	*Geai.*
Geay d'Angola	?
Geay d'Inde	?
[Grèbe huppé]	*Grèbe huppé.*
Griffon, Grifon	*Vautour gryphon.*
Goasallé	*Toucan.*
Gobe-mouche	*Gobe-mouche.*
Grand-gosier	*Pélican blanc.*
Gros-bec cendré de la Chine	*Padda.*
Gros bec de Virginie	*Cardinal de Virginie.*
Graye, Grolle	*Freux.*
Grue	*Grue cendrée.*
Grue baléarique ou boléarique[2]	*Grue couronnée.*
Guainumbis	*Colibris.*
Guinare	*Pluvier guinare.*
Hara ou Harras	*Ara.*
Hauco	*Hocco.*
Herclan	?
Herle	*Grèbe huppé.*
Herle	*Harle bièvre.*
Herle	*Harle huppé.*
Héron	*Héron pourpré.*
Héron	*Héron blanc.*
Héron blanc	*Aigrette.*

[1] On confondait alors cet oiseau avec le Nandou qu'on appelait Yardou ou Autruche d'Occident. Ce fut seulement en 1713 que Ray donna nettement la caractéristique du Nandou.

[2] Belon donnait encore ce nom au Bihoreau.

NOMS DE L'ÉPOQUE	DÉSIGNATIONS ACTUELLES
Héron cendré	*Héron cendré.*
Héron cendré (Le petit-)	*Bihoreau d'Europe.*
Héron de petite espèce	*Bihoreau d'Europe.*
Héron (Le petit-)	*Bihoreau d'Europe.*
Héron d'Egypte	*Héron.*
Hibou	*Chouette laponne.*
Hirondelle domestique	*Hirondelle de cheminée.*
Hirondelle babillarde	*Hirondelle de fenêtre.*
Hocco de la Guyane	*Hocco.*
Houbara	*Coucou d'Andalousie.*
Hupe de Candie	?
Huppe	*Huppe.*
Huitrier ou Pie de mer	*Huîtrier.*
Huschette	*Perruche.*
Ibis blanc	*Ibis* [1].
Jay	*Geai.*
Jacamacii ou Pie du Brésil	*Jacamar.*
Kakatoès à huppe jaune des Philippines	*Cacatoès à huppe jaune.*
Kakatoès à huppe rouge des Philippines	*Cacatoès à huppe rouge.*
Katacoi, Katakia ou Katakoua	*Cacatoès.*
Lacuiste	*Passereau exotique.*
Lanio	*Hocco.*
Lophophore	*Lophophore.*
[Loxia rouge]	*Loxia rouge.*
Loriot	*Loriot commun.*
Macroule ou Diable de mer	?
Manucode de la Nouvelle Guinée	*Manucode royal.*
Martin pêcheur	*Martin-pêcheur.*
Martinet de Belon	*Hirondelle de fenêtres.*
Merle à plastron	*Merle à plastron.*
Merle noir	*Merle vulgaire.*
Merle pannaché	?
Merle rouge du Brésil	*Tangara rouge.*
[Merle à plastron]	*Merle à plastron.*
Mésange	*Mésange à tête bleue.*
Mésange à longue queue	*Mésange à longue queue.*
Mésange grise	*Mésange à tête noire.*
Mésange jousseline	*Mésange à tête bleue.*
Mésange nonette	*Mésange à tête noire.*
Moineau	*Moineau domestique.*
Moineau à la Soulcie	*Moineau soulcie.*

[1] Le premier ibis qui a vécu à la ménagerie y demeura plusieurs mois, ce qui fut considéré comme un grand succès, car on croyait alors que cet oiseau ne pouvait vivre sous le climat de Paris. Son cadavre fut disséqué par Perrault qui, trop fidèle disciple de Pline et de Galien, y retrouva le trou par où cet oiseau se donnait des lavements avec son bec, quand il était malade.

NOMS DE L'ÉPOQUE	DÉSIGNATIONS ACTUELLES
Moineau à la Soulcie	*Pinson des Ardennes.*
Moineau de Guinée	*Perruche à tête rouge. (Inséparable).*
Moineau de Java	*Padda.*
Moineau indien	*Padda.*
Morillon (Petit)	*Canard morillon.*
Mouchet	*Epervier.*
Mouette	*Avocette.*
Mouette de rivière	*Sterne.*
Mouette d'Estang	*Sterne hirondelle.*
Mouette de grande espèce	*Fou de Bassan.*
Mouette rare	*Avocette.*
Mouette très rare	*Phaéton paille en queue. Phaéton.*
Mouschet	?
Nonette. Voir Mésange nonette et Oye nonette.	
Oye	*Oie domestique.*
Oye du Canada [1]	*Oie du Canada.*
Oie du Canada	*Oie d'Egypte.*
Oie du Canada	*Oie de Guinée.*
Oye de Hollande	*Oie.*
Oye d'Inde	*Oie.*
Oye nonette ou Cravant	*Cravant.*
Oye sauvage	*Oie sauvage.*
Oye sauvage	*Oie d'Egypte.*
Oyseau de combat à pieds jaunes	*Combattant ordinaire.*
Oyseau de Paradie très rare	*Manucode royal.*
Oyseau de Paradis	*Paradisier* [2].
Oyseau de Riz	*Padda.*
Oiseau Lanio	*Hocco.*
Oyseau inconnu de la côte d'Afrique	*Calao.*
Oiseau mouche canadien	?
Oyseau Royal	*Grue couronnée.*
Oytte grise	*Cotinga.*
Onocrotal ou Pélican	*Pélican blanc.*
Orette blanche	?
Orette noire	?
Ouette ou Oytte	*Cotinga.*
Outarde	*Grande Outarde.*
Otarde ou Outarde	*Grande Outarde.*
Pal, Pale, Palette, Pallée	*Spatule blanche.*
Paon	*Paon.*
Paon de mer	*Combattant.*
Paon sauvage	*Grand Tétras.*
Papegauts	*Perroquets.*
Pardalus gros bec ou Pinson royal	?

[1] Boël a représenté, sous ce même nom, des espèces différentes. D'après Buffon, l'*oie à cravate*.

[2] Boël représente deux individus de Paradisiers, l'un à queue blanche, l'autre à queue jaune.

NOMS DE L'ÉPOQUE	DÉSIGNATIONS ACTUELLES
—	—
Pauxi. Voir Poule de Numidie.	
Pecon	?
Peintade	*Pintade.*
Pélican	*Pélican*[1].
Pélican.	*Vautour catarthe*[2].
Pélican de mer	*Pélican blanc.*
Pélican de terre	*Vautour catharte.*
Perdrix blanche.	*Lagopède blanc.*
Perdrix de Barbarie.	*Tétras.*
Perdrix nugulière	?
Perdrix rouge	*Perdrix rouge.*
Perique	*Petite perruche verte à bec rouge.*
Perrequets	*Perruches, Perroquets, Aras.*
Perroquets.	*Cacatoès, Perruches, Perroquets.*
Perroquet (Petit) ou Moineau de Guinée.	*Perruche à tête rouge.*
Perroquet à front blanc de l'Amérique méridionale.	*Amazone à tête blanche.*
Perroquet encapuchonné à tête grise, du Sénégal	*Perroquet du Sénégal.*
Perroquet gris cendré du Sénégal .	*Perroquet Jaco.*
Perroquet vaza noir de Madagascar.	*Perroquet vaza.*
Perroquet vert commun	*Perroquet vert.*
Perroquet vert, à tête rouge, d'Asie.	*Perroquet.*
Perroquet rouge	*Lori rouge.*
Perroquet blanc.	*Cacatoès à huppe blanche.*
Perruche à collier rose et à longue queue des Indes.	*Perruche à collier rose.*
Perruche à tête bleue des Moluques.	*Paleornis des Moluques.*
Perruche verte	*Perruche verte.*
Perruche jaune	*Perruche jaune.*
Péteort	*Héron.*
Phaeton. Voir Mouette très rare . .	
Pic de muraille.	*Tichodrome échelette.*
Pic du Brésil.	*Jacamar. Toucan à ventre roux.*
Pic morant.	*Pic noir.*
Pic verd	*Pic noir.*
Pic verd	*Pic épeiche.*
Pie	*Pie commune.*
Pie du Brésil.	*Cassique jaune du Brésil.*
Pie du Brésil ou Jacamacii	*Jacamar.*
Pie ou bécasse de mer.	?
Pie de mer.	*Huîtrier pie.*
Pie-grièche (Grande)	*Pie-grièche grise.*

[1] Ce sont toujours des Pélicans blancs que l'on voit représentés par les artistes qui ont travaillé à Versailles.

[2] *Pelacan*, serait encore, dans le Gard, le nom populaire de cet oiseau Eugène Rolland : t. II. Les oiseaux sauvages, p. 11, — et Crespon).

NOMS DE L'ÉPOQUE	DÉSIGNATIONS ACTUELLES
Pie-grièche (Petite)	*Pie-grièche écorcheur.*
Pierre de Cayenne	*Hocco à casque.*
Pigeons	*Pigeon boulant ou à grosse gorge.* *Pigeon huppé.* *Pigeon commun.* *Pigeon de quatrième espèce.*
Pigeon couronné des Indes	*Goura des Moluques.*
Pinguin	*Macareux moine.*
Pinguin	*Pingouin torda.*
Pinson	*Pinson commun.*
Pinson à gros bec	*Gros bec vulgaire.*
Pinson royal	*Gros bec vulgaire.*
Pintade	*Pintade.*
Piochets d'Inde Piochets de l'Inde, grandes et petites espèces	*Colibris de quatre espèces différentes.*
Piuoine	*Bouvreuil.*
Plongeon	*Plongeon.*
Plongeon de mer échiqueté	?
Poche	*Pélican.*
Poche Posche-culier Poche-culier Posche-cuiller	*Spatule blanche*[1].
Poule africaine. Poulle d'Afrique Poule de Barbarie Poule d'Egypte Poulle de la Guinée Poule d'Inde Poule Mauritaine ou Numidique[2] Poule de Pharaon Poule de Tunis Poulle de Turquie	*Pintade.*
Poule-Palette	*Spatule blanche.*
Poule sultane	*Porphyrion bleu.*
Poule d'eau	*Râle d'eau.*
Râle d'eau	*Troglodyte mignon.*
Roitelet	*Roitelet huppé.*
Rossignol de Guinée	?
Rossignol de muraille	*Rossignol de murailles.*
Roi des Couroumoux	?
Roupeau	*Héron.*
Royal	*Grue couronnée.*
Royal Chinois	*Gallinacé exotique.*
Russini	*Passereau exotique.*
Sicophante	*Espèce de rapace.*

[1] « Quelques pourvoyeurs et chaircutiers Francoys nomment aussi les Pales du nom de Poches, mais c'est improprement. » (Belon.)

[2] On donnait encore ce nom au hocco à casque.

NOMS DE L'ÉPOQUE	DÉSIGNATIONS ACTUELLES
Sirène	*Espèce de guêpier.*
Soulcie, Sourcicle	*Passereau voisin du roitelet.*
Spolinette	*Espèce de perruche.*
Tangara ou Merle rouge du Brésil .	?
Tarin	*Tarin ordinaire.*
[Tetras lyre]	*Tétras lyre.*
Tétras urogalle	*Tétras urogalle.*
Tière	*Canard morillon.*
Tokan	*Toucan.*
Tourterelle, Turtrelle	*Tourterelle blanche.*
Tourterelle du Canada	?
Vaneau	*Vanneau huppé.*
Vautour	*Jeune gypaëte.*
Vautour	*Gypaëte barbu.*
Vautour urube	*Catharte.*
Vitrec	*Traquet motteux.*

QUADRUPÈDES OVIPARES

Alligator de la Caroline	?
[Caméléon]	*Caméléon.*
Couleuvre	*Couleuvre.*
Crocodile	*Crocrodile à double crête.*
Crocodile de Siam	*Crocodile.*
Gecko	*Gecko.*
Salamandre	*Salamandre.*
Toc-Kaie	*Grand lézard de Siam. Crocodile.*
Tortue des Indes orientales (Grande-).	*Tortue éléphantine.*
Tortue des Indes	*Tortue.*

CHAPITRE XI

LES PETITES MÉNAGERIES DE CHANTILLY (1643-1686)[1].

1. Le parc et les anciennes ménageries de Chantilly au temps du Grand Condé. Direction de Dom Lopin.
2. La direction des ménageries passe aux mains du capitaine des chasses Louis de La Rue. Ménagerie des Six-Arbres.
3. Direction de Gourville et de l'abbé de La Victoire.
4. Disparition de la ferme de Bucamp et de la ménagerie des Six-Arbres. Ménagerie du petit parc.

I. Nous avons vu, dans notre premier volume, comment le domaine de Chantilly, passa de la maison des Montmorency aux mains de Louis XIII. Après la mort de ce roi, en 1643, la princesse Charlotte de Montmorency, mère du Grand Condé, rentra enfin dans la délicieuse maison où sa jeune et splendide beauté s'était développée sous les yeux trop ravis du bon roi Henri. C'est là que vint la retrouver son glorieux fils après les campagnes de 1643 à 1648, qui furent marquées, comme on sait, par les victoires de Rocroy, de Fribourg, de Nordlingen et de Lens. Puis vinrent les troubles de la Fronde, la rébellion du héros, sa lutte contre Turenne, et finalement l'exode coupable et la trahison. Lancées à la poursuite du prince, au mois d'octobre 1652, les troupes royales

[1] L'étude des ménageries de Chantilly a été faite avec la collaboration toute gracieuse de M. Gustave Macon, conservateur du Musée Condé. La plupart des documents inédits qu'elle renferme sont dus à ses propres recherches, et même une grande partie des chapitres XI à XIV a été écrite et corrigée de sa main. Nous ne saurions trop lui renouveler ici tous nos remerciements.

dévastèrent les ménageries de Chantilly, massacrèrent les daims du parc, les oiseaux des volières, les poissons des étangs.

Sept ans plus tard, la paix des Pyrénées rendait à la France le grand capitaine repentant et soumis ; mais c'est pour lui le repos, un repos arrivé avant l'heure. Portant le poids d'un passé dont le souvenir obsédera longtemps la pensée royale, Condé est d'abord éloigné de toute participation aux affaires publiques ou militaires. Chantilly va profiter de cette inaction forcée ; toutes les ressources d'un fertile esprit en quête d'emploi seront consacrées à l'embellissement du domaine, et Condé se révèle sous un jour nouveau : l'homme de guerre incomparable étonnera, par ses conceptions et sa maîtrise, l'armée d'ingénieurs, d'architectes, de jardiniers et d'ouvriers de tout genre dont il va prendre le commandement. La transformation du parc occupera pendant vingt ans le célèbre Le Nôtre, appelé dès 1662, le paysagiste Desgots, le jardinier La Quintinie, les architectes Mansart et Gitard, l'ingénieur Jacques de Manse.

La contenance du parc du château passa tout d'un coup de 250 à 2749 arpents, et, dès qu'il fut entouré de murs, le prince s'occupa de le peupler, de regarnir les volières et les étangs. De 1663 à 1668, les travaux d'embellissement furent surveillés par un religieux, dom Louis Lopin, prieur de Mouchy, qui fut élu abbé de Cîteaux en 1670. Mouchy n'est pas loin de Chantilly, et dom Lopin s'installa presque à demeure chez le prince de Condé, lui faisant des rapports réguliers sur la vie de son domaine ; ses lettres, conservées aux archives du Musée Condé, sont curieuses, mais nous ne pouvons en prendre ici que ce qui a trait à notre sujet[1].

[1] Voir les documents annexes, n°s 17 et suiv.

Le 2 avril 1663, il annonce « le retour de Normandie du sieur de Saint-Remy avec une charge de toutes sortes d'oiseaux de mer » et de rivière, soixante-six en tout ; « on mettra les oiseaux de mer dans l'estang, et les terrestres dans la vigne, là où Votre Altesse Sérénissime voudra[1] ». Et le bon religieux donne complaisamment la liste des oiseaux : « Les espèces de rivière : deux belles mauvis, trois canes d'Hollande avec le masle, onze à douze sarcelles grises et à teste verte, très belles, et trois rouges ; trois pies de mer, des paons de mer de toutes façons, et des chevaliers ; pour les terrestres, il y a des cleppes, des courlis grands et petits. Nous en prendrons tout le soin possible ».

Le 22 avril suivant, dom Lopin signale l'arrivée de 45 truites : « Il y en a 38 dans l'estang, et sept avec les carpes, qui reprendront vigueur parmy les sources vives et auront pour nourriture quantité de menu poisson ». Le 12 mai, après un séjour d'un mois dans son couvent, il annonce la naissance de quatre jeunes daims et d'un faon de biche, ainsi que la mort du paon commun ; une paonne pintelée couve quatre œufs, une dinde en couve onze ; quatre canes couvent à merveille ; le faisandier a mis couver 174 œufs de perdrix. « Nous avons esté contrains de tirer de la volière les quatre ramiers, qui perdent les œufs des autres, et mis sur l'estang de Sylvie les trois cygnes, qui ne souffroient l'approche pour manger aux petites sarcelles ».

Le 23 juin 1663, « les oiseaux de Rotterdam et de La Haye viennent d'arriver. V. A. S. trouvera six canards blancs houppés, cinq canards gris aussi houppés, deux oies d'Inde, et quatre canards des Indes musqués, très

[1] Cette ancienne vigne des Montmorency, alors convertie en verger, est aujourd'hui occupée par le Jeu-de-Paume, les maisons voisines jusqu'à la route de Vineuil, et les cascades dites de Beauvais.

beaux. Nous avons mis les trois lapins à long poil blanc dans l'une des loges de l'estang du chasteau. Quant aux pigeons et poules, V. A. S. en a des plus beaux; ils sont à la Faisanderie ».

A cette époque, le Grand Condé avait envoyé un de ses gardes à Belle-Isle pour y prendre des oiseaux de mer, mais il avait été devancé par les ordres du Roi, et le marquis de Chouppes, gouverneur de l'île, s'excusa en ces termes : « Monseigneur, un des gardes de Votre Altesse estant venu en cette isle y chercher des oiseaux, et ayant auparavant receu les ordres du Roy d'en faire amas, ce luy a esté un obstacle d'en trouver autant qu'il auroit souhaité. Ce que j'ay pu faire pour la satisfaction de Votre Altesse a esté, d'une douzaine et demie de corneilles à bec rouge qui sont les plus rares, que j'ay fait élever pour le Roy, de luy en donner une demye douzaine. J'ay tous les déplaisirs du monde de ne luy en avoir pu donner davantage... ».

Puis dom Lopin reprend la plume; le 19 novembre, il annonce l'arrivée d'un troupeau de buffles, « quatorze mères bien maigres, qui ont trois veaux, et un masle âgé d'environ quatre ans ». Le 4 décembre, il a reçu « par Saint-Remy 48 oiseaux de rivière de diverses espèces ». Le 25 décembre, « M. Postel envoye à Votre Altesse Sérénissime un paon pintelé, une paonne blanche fatiguée du voyage et qui mange néantmoins bien. L'outarde et la poule de Barbarie ont repris cœur, les oiseaux de rivière, pàles aigrettes, corneilles de Barbarie, pareillement. Nous avons esté contraints de mettre soubs une voulte du chasteau les oiseaux de la vigne pendant ces deux jours de grande gelée..., après lesquels il est arrivé des maux d'estomac aux deux cigongnes, qui ne veulent regarder la viande et la rejettent ainsy que l'an passé ».

Le 17 février 1664, « un des lièvres blancs est fort

blessé ; l'aigle n'a pu estre pris quoi que l'on fasse, et a mangé deux grands lièvres dans le grand parc.... ; nous avons eu deux poulains de la cavale noire, un veau de la petite vache tigrée qui vient de Dampierre..., quatre cochons d'une de nos laies d'Inde ». Le 4 avril, dom Lopin reçoit de Montmorency « dix-neuf carpes, tant dorées, argentées qu'au miroir ». Ces carpes étaient destinées au bassin qui séparait du grand château le jardin de la Volière.

II. Le Grand Condé sortit de sa retraite en 1668 pour réapparaître sur le champ de bataille à la tête des armées françaises ; Louis XIV l'envoya porter la guerre en Franche-Comté, province qu'il conquit en six semaines. Il s'occupa pendant quelque temps du gouvernement de la Bourgogne, puis, en 1672, il part avec son fils pour la campagne de Hollande. Mais, partout où il se trouve, il continue à s'occuper des affaires de Chantilly, et en particulier de ses animaux. Dom Lopin étant mort en 1670, c'est son capitaine des chasses, Louis de La Rue, qui lui en donne des nouvelles. Comme de raison, il met, dans ses lettres, à la première place, les animaux de chasse : les chiens et les faucons. Il paraît avoir, avant tout, une grande tendresse pour les oiseaux de vol ; il les connaît par leur nom, les exerce sans cesse, exalte leurs exploits ; aussi son cœur dut-il souffrir quand la fauconnerie fut définitivement supprimée en 1685. Cependant les autres oiseaux ne sont pas oubliés : le 16 décembre 1671, La Rue annonce l'arrivée de 31 cygnes qu'un officier des chasses, Boulemer de Lamartinière, est allé chercher à Tournay. L'année suivante, c'est un pélican qui fait son entrée à Chantilly, où il est admiré par un visiteur hollandais, le baron de Ghent[1] ; puis, le 15 juillet 1673, c'est

[1] Ce baron écrivit en effet au Grand Condé, le 1er mai 1679 : « Je me sou-

l'arrivée d'un chamois que La Rue annonce en ces termes :

« Le Savoyard à la grande barbe qui estoit icy l'an passé arriva avant-hier avec un chamois qu'il apportoit pour en faire présent à V. A. S. et qui est mort le mesme soir à son logis chez le Picard, où il estoit logé. Il avoit aussy deux cavales de Savoye et un assez grand bardot qu'il dit estre fort bon pour couvrir des cavales. Il a offert le tout à S. A. S. Madame la Duchesse, qui luy a dit que s'il vouloit laisser le dernier il le retrouvera icy à son retour. Il l'a fait voir à toutes Leurs Altesses, estant bien harnaché à la polonoise; il l'a fait monter dans tous les appartements, et Mgr le duc de Bourbon a voulu monter dessus et fit plusieurs tours de salle. Sortant de la salle du grand appartement, il a passé par celuy de Mgr le Comte (de Clermont) et de là descendit dans celuy de Mlle d'Anguien, où étoit S. A. S. Madame la duchesse (d'Anguien, belle-fille du Grand Condé), ce qui a diverty les uns et les autres ».

Le Grand Condé et son fils étaient alors en Hollande, fort empêtrés dans des opérations de campagne où l'ennemi se défendait par l'inondation contre les armées de Louis XIV. De Grave, près de Nimègue, M. le Duc écrit au précieux intendant général des affaires de la maison, Gourville, pour lui recommander d'avoir le plus grand soin « des cerfs et des biches à nez blanc » ; il faut les remettre dans le parc avant le rut ; « Monsieur mon père ne veut pas en perdre un seul, parce que le Roy ne les lui a donnés qu'à condition de luy en rendre autant, et il veut qu'il luy en reste ».

En 1673, avant de partir pour la Hollande, le Grand

viens qu'estans à Chantilly, j'y vis dans le parc un pélican qui avoit le bec rouge comme du corail et pointu comme une esguille, passablement grand, mais pas fort haut, avec un fort beau plumage. Je supplie Monseigneur d'avoir la bonté de m'en envoyer une copie avec son plumage, tel qu'il est, ou sur une feuille de papier ou bien sur du parchemin ».

Condé avait fait tracer, par Le Nôtre, le dessin de la vaste esplanade par laquelle on accède aujourd'hui au château ; les piquets de ce tracé furent plantés en sa présence dans l'étang de Sylvie[1]. Au bout de la chaussée, sur la Pelouse, à l'est de la route qui allait vers la chapelle encore debout, entre les Six-Arbres et le pavé montant, se trouvaient des bâtiments assez vastes qui faisaient partie de l'enclos du vieux parc. Ces bâtiments, édifiés de 1528 à 1530 par Pierre Chambiges pour Anne de Montmorency, avaient successivement reçu des destinations diverses : bûchers, chantiers, maison de la capitainerie, un moment même une hôtellerie dite la *Grande Barbe*, et aussi une ménagerie. Ils furent condamnés à disparaître, ainsi que la vieille chaussée de l'étang, par cette transformation de 1673 ; en réalité, ils subsistèrent une dizaine d'années encore, bien que, dès lors, ils ne figurent plus sur les plans manuscrits ou gravés.

III. Le prince de Condé déposa son épée en 1675, perclus de goutte et de rhumatismes, et s'installa définitivement à Chantilly avec son fils. Dès lors les remaniements du parc vont devenir de plus en plus considérables ; en particulier une nouvelle ménagerie, plus grande et plus belle que toutes les autres, une véritable ménagerie royale, va bientôt être créée de l'autre côté du Grand Canal en dehors du parc du château, près du village de Vineuil.

La fortune du père et celle du fils, Monsieur le Prince et Monsieur le Duc, comme on disait couramment, étant alors administrées en commun, revenus et dépenses, il n'est pas facile de faire la part de leur collaboration dans

[1] Jusqu'alors on accédait au château par une chaussée qui continuait la route forestière de La Morlaye débouchant près de la chapelle Sainte-Croix ; cette chaussée aboutissait devant le petit château et séparait l'étang, dit du Château, de l'étang de Sylvie.

les embellissements de Chantilly[1]. Il est seulement certain que M. le Duc s'occupa spécialement de la ménagerie de Vineuil, que nous allons voir devenir le noyau de la ménagerie définitive, si justement célèbre au XVIII[e] siècle, et que M. le Prince continua de peupler les vieilles ménageries du parc, qui seront supprimées peu après sa mort[2].

Le 19 mai 1679, Gourville annonce l'arrivée à Chantilly, pour le soir même, de deux perroquets et de deux écureuils, achetés au prix de 25 pistoles. Le 11 décembre suivant, le prince de Condé ordonne le paiement de « 198 livres à deux Flamands pour le prix de douze erkelans », ainsi que l'achat d'un coq blanc huppé pour lequel il est dû 27 livres 10 sols.

En 1680, il est question du « clos des Canes dans la cour de Bucamp », de « l'enclos près de Sylvie où sont les oies d'Égypte et du Canada », des « cygnes, canes, oies et autres oiseaux qui sont sur les fossés du château » ; on trouve enfin une autruche à Chantilly.

Les familiers de la maison recherchent les occasions de flatter les goûts du maître ; entre eux se distingue par son zèle le frère de ce fidèle Lenet qui a laissé de si intéressants mémoires sur la vie du Grand Condé aux temps de la Fronde et de l'exil ; ce frère, l'abbé Bernard Lenet, avait été pourvu en 1676, grâce à la protection du prince, de l'abbaye de la Victoire, près de Senlis. Le 11 août 1682, il écrit de Paris :

« L'oysellier m'ayant faict advertir qu'il avoit un oyseau

[1] Le partage ne se fit qu'en 1685, à l'occasion du mariage du duc de Bourbon : le père retint 500.000 livres de rente, il en donna autant à son fils, et 50.000 écus furent assignés à la maison du petit-fils.

[2] Nous ne parlerons plus de la faisanderie, de la fauconnerie et du chenil, soigneusement entretenus ; nous nous bornerons à mentionner les achats d'oiseaux de ménagerie qui apparaissent dans les documents : il est à remarquer que les pièces d'archives s'appauvrissent singulièrement à partir de 1680, et ce n'est qu'en glanant de tous côtés que nous pourrons poursuivre notre étude.

extraordinaire nouvellement arrivé des Indes, je l'ay esté voir, et je l'ay trouvé rare tant par la figure que par son plumage. Il est un peu plus gros qu'une grosse alouette ; il est tout couleur de feu, avec une huppe sur la teste, de mesme un gros bec rougeastre, bien faict et bien planté sur ses pieds, fort guay, fort vif et mangeant bien. Il a, dit l'oysellier, un ramage ou gazouillement comme un rossignol, mais je ne l'ay pas ouy, mais bien un certain sifflet qu'il a qui est fort joly et gracieux ; et si on estoit assuré qu'il vescut longtemps, il ne faudroit pas l'eschapper ; il est vray qu'il se porte bien et mange de mesme, d'une certaine graîne qu'on nomme de l'alpiste, qu'il ayme fort. Si V. A. S. veut l'avoir, j'en feray le marché, le payeray, et luy envoiray. L'oysellier a encore une petite guenon un tant soit peu plus grande que le singe de V. A. S. ; elle a le mesme visage que luy et le mesme petit cry. Elle est fort douce et bonne enfant, et faict tout ce qu'on veut. Elle n'a pas le mesme poil que le singe de V. A. S., car elle est grise, mais d'un beau gris, fort grasse et en bon point. Comme le singe de V. A. S. est un vieux bonhomme, cette petite guenon le remplaceroit très bien, et mesme le resjouiroit puisque c'est une femelle ; et ce seroit une plaisante chose si on en pouvoit avoir de la race. Si V. A. S. le trouve bon, j'en feray marché, comme du coq de Virginie ; elle me donnera ses ordres s'il luy plaist ».

Les ordres furent expédiés le même jour, et, le lendemain, l'abbé de la Victoire accomplit sa mission et en rendit compte : « L'oysellier vouloit avoir de l'oyseau seul quinze louis, et dix de la guenon ; j'ay trouvé ce prix exorbitant et luy en ay offert douze des deux, à quoy il n'a jamais voulu entendre, non pas mesme à quinze ; mais enfin il me les a laissés à seize, c'est-à-dire dix pistoles l'oyseau, et la guenon six. L'oyseau m'a paru un peu

cher; mais comme en ma présence M. de Créquy en a offert douze pistoles, que l'oyselier ne l'a pas escouté et qu'il m'a dit que si je ne le prenois pas pour V. A. S. il le porteroit demain à Versailles, je n'ay pas balancé d'en donner dix pistoles, d'autant que ce petit oyseau est très rare et curieux, qu'il chante fort joliment, qu'il a un petit sifflet fort agréable et qu'il fait des roulemens comme un rossignol... Quant à la petite guenon, elle est fort douce et fort jolie; on en faict tout ce qu'on veut et elle ne mord jamais; elle resjouira le pauvre petit singe... ». Cet « oyselier » se nommait Liégeois; les archives de Chantilly conservent une lettre par laquelle il fait ses offres de service au Grand Condé en lui annonçant un arrivage de « six canes blanches huppées et six autres grises, six harquelans, deux cigognes, deux hérons rouges, six canes musquées, deux oies du Canada, six belles poules à grande huppe et un coq, trois petits perroquets gros comme des moineaux, et une paire de tourterelles blanches ». Cette fois encore, c'est l'abbé de La Victoire qui choisit, pour le prince, des poules et un perroquet.

En même temps, le prince dépense 15000 livres pour réempoissonner les canaux de Chantilly. Il fait venir des poissons de l'étang de Mortefontaine : 3000 de neuf à onze pouces, à raison de 300 livres le mille, et trois autres milles de sept pouces, à raison de 200 livres le mille ; 200 truites sont amenées de Bar-sur-Seine; de belles carpes sont pêchées à Verneuil ; le sieur Raffart, pourvoyeur de la Reine, fournit cinq grandes carpes qu'on lui paie à raison de 44 livres la pièce, poissons de luxe assurément.

En 1683, on achète à un faisandier flamand, Jacques Allou, des cygnes, des poulardes et des chapons de Bruges. Des choucas sont envoyés de Nantua par un

magistrat nommé Caboud, dont le frère, avocat à Paris et possesseur d'un des plus beaux jardins fleuristes de la capitale, fournissait de fleurs de toutes sortes, de graines et d'oignons, les jardiniers du Grand Condé ; il a laissé son nom à une maison du parc qui est toujours debout, la Caboutière.

En 1685, l'autruche de Chantilly mourut. Le premier maître d'hôtel du prince, Ricous, le fit savoir à son second fils, capitaine de vaisseau dans l'escadre de Tourville, qui croisait alors sur les côtes barbaresques ; et le prince reçut du chevalier de Ricous une lettre écrite devant Tripoli, le 10 juillet 1685 : « Monseigneur, sachant qu'il manque une autruche à la ménagerie de V. A. S., j'en ay trouvé une fort belle, que j'ay dans le vaisseau et dont je prends un soin extrême ; je n'ay osé la confier dans les bâtiments que M. le mareschal renvoye en France, et j'aime mieux la garder jusqu'à nostre retour que de l'exposer dans un vaisseau où je ne serois point. Cette autruche est encore jeune, et c'est la plus jolie beste que l'on puisse voir ».

IV. Vers cette époque, disparut la ménagerie qui se trouvait entre les Six-Arbres de la Pelouse et le Pavé ; elle fut provisoirement remplacée par une des annexes de la ferme de Bucamp, qui existait encore en 1708[1].

Les bâtiments de la ferme avaient été bousculés eux-mêmes en 1682, lors de la création de l'Orangerie. Mansart n'avait laissé d'intact que la faisanderie de Sylvie, qui va prendre parfois aussi le nom de « Ménagerie du petit parc[2] ». Cette faisanderie renfermait en 1686, par exemple :

[1] En effet, dans un mémoire de travaux exécutés au mois d'avril de cette année par le maçon Jean Poulet, nous relevons : « Sur la Pelouse, au-dessus de l'abreuvoir, j'ay fait 6 pieds de long sur 3 pieds de haut de maçonnerie en terre pour empescher les lapins d'entrer dans une cave de la vieille ménagerie ».

[2] Une nouvelle faisanderie était installée alors dans les parterres aliénés en 1794 et compris aujourd'hui dans la ville de Chantilly.

un aigle, deux griffons, des paons et des poules. Le Grand Condé en avait confié le « gouvernement » à un Hollandais nommé Hendryck Altbert, qui cumulait ces fonctions avec celles d'amiral de la flotte de Chantilly. Altbert, dont le nom francisé devint Henri Albert, avait été ramené de Hollande par le Grand Condé après la campagne de 1673 et nommé « gouverneur des vaisseaux de Leurs Altesses Sérénissimes »; il épousa, le 15 juin 1675, dans l'église de Saint-Léonard, qui était alors la paroisse de Chantilly, Jeanne Ternand, dont il eut un fils l'année suivante. Dans des actes postérieurs, il est qualifié « admiral des vaisseaux de S. A. S. », et même « grand admiral de S. A. S. », ainsi que « gouverneur des oiseaux de la Faisanderie du petit parc ». Sa veuve hérita de cette dernière charge ; en 1687, elle demeure à la « ménagerie du petit parc ». Ses descendants, que l'on trouve à Chantilly jusqu'au début du XIXe siècle, prirent en surnom le prénom hollandais de l'aïeul, Hendryck.

Un messager attaché à la maison des princes, Blaise Legrand, emmenait chaque semaine des cargaisons de victuailles destinées à l'alimentation des hôtels de Condé à Paris et à Versailles : sangliers, marcassins, biches, faons, lapereaux, etc., ainsi que des veaux, moutons, agneaux, dindons, ortolans, poulets, provenant du ménage de Chantilly et nourris à la ménagerie de Vineuil[1], qui va bientôt absorber toutes les autres.

[1] Le prince de Condé payait, comme tout le monde, le droit d'entrée dans la capitale : 1 livre 13 sols pour un veau, 8 sols pour un mouton, etc.

CHAPITRE XII

LA MÉNAGERIE DE VINEUIL SOUS LE GRAND CONDÉ ET SON FILS (1677 — 1709).

1. La ferme de Vineuil reçoit, en 1677, une partie du « ménage » de Bucamp. Transformations et constructions nouvelles pour nourrir les animaux destinés à la table du Grand Condé.
2. Le prince Henri-Jules agrandit et embellit la ménagerie de Vineuil. Le Palais d'Isis.
3. La Laiterie.
4. La maison de repos du prince : « Bâtiment neuf » ou « Appartement des tableaux ».
5. Les cours d'animaux.
6. Nouveaux agrandissements de la ménagerie.
7. Alimentation en eau de la ménagerie.
8. Les animaux de la ménagerie pendant cette période; son personnel et ses dépenses. Les premiers auteurs qui en parlent. Louis XIV la visite en 1695.

I. Le plan que Le Nôtre avait tracé en 1673 impliquait, nous l'avons vu, une réduction et même une disparition des ménageries du parc de Chantilly. Il fallait trouver un autre endroit pour faire les élevages nécessaires à la vie du château et pour recevoir les animaux étrangers que tout grand seigneur d'alors voulait avoir. à l'imitation de la ménagerie du roi à Versailles. Or, le prince de Condé possédait, de l'autre côté du Grand Canal creusé en 1671, une grande ferme située à l'extrémité occidentale du village de Vineuil. La seigneurie de Vineuil avait été acquise, en 1390, par Amaury d'Orgemont, seigneur de Chantilly, et l'hôtel seigneurial avait été aussitôt con-

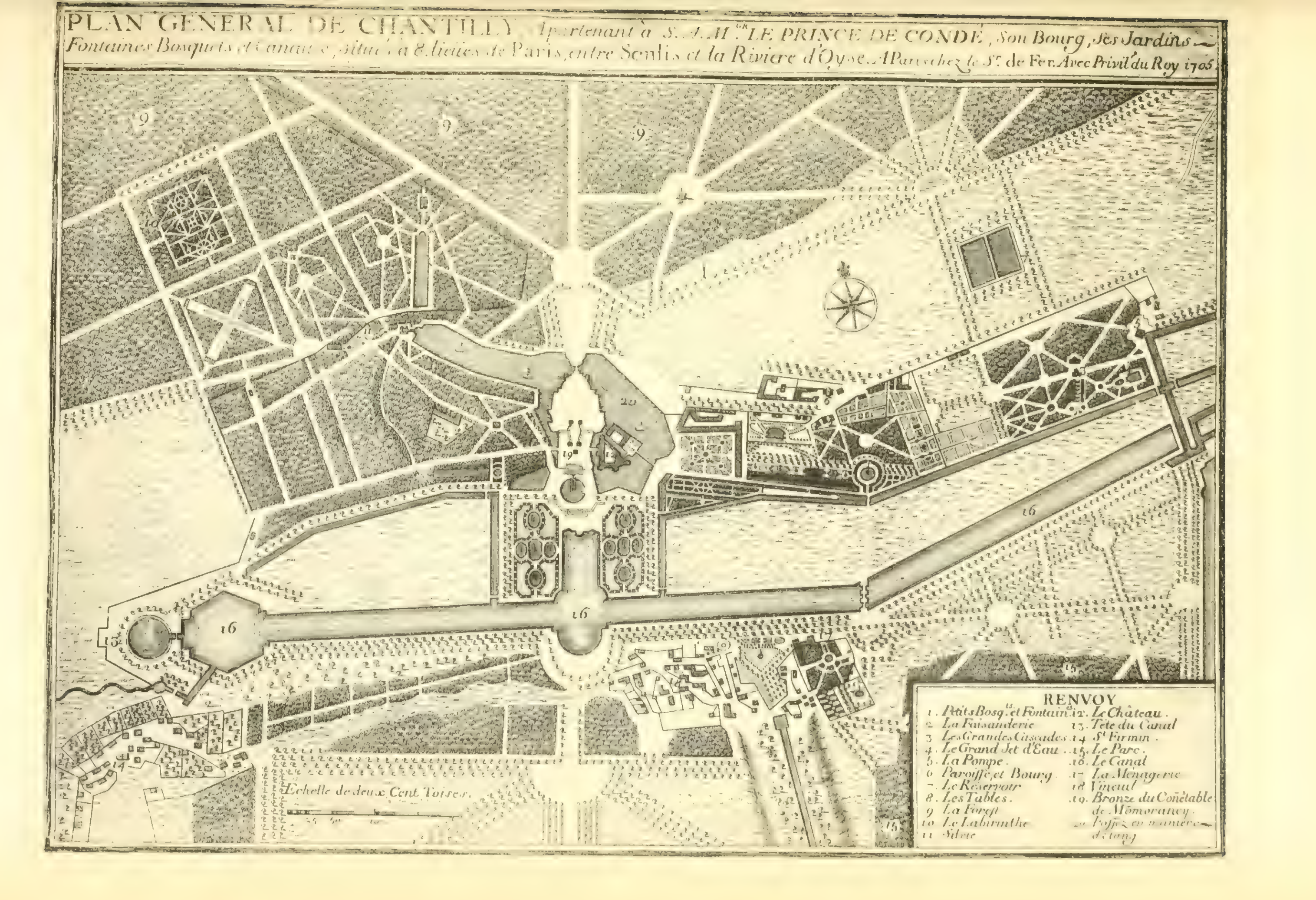


PLANCHE XVII

PLAN GÉNÉRAL DE CHANTILLY

(Gravure de A. Coquart. Musée Condé et collection Jules Chialiva à Paris).

Ce plan, destiné à situer la ménagerie des princes de Condé à Vineuil, la montre à ses débuts, en 1705.


PLAN GENERAL DE CHANTILLY Apartenant à S. A. Mgr. LE PRINCE DE CONDÉ, Son Bourg, ses Jardins Fontaines Bosquets et Canaux, situé à 8 lieües de Paris, entre Senlis et la Riviere d'Oyse. A Paris chez le Sr. de Fer. Avec Privil. du Roy 1705
RENVOY
1. Petits Bosq.ts et Fontain.
2. La Faisanderie
3. Les Grandes Cascades
4. Le Grand Jet d'Eau
5. La Pompe
6. Paroisse et Bourg
7. Le Reservoir
8. Les Tables
9. La Forest
10. Le Labirinthe
11. Silvie
12. Le Château
13. Tête du Canal
14. St. Firmin
15. Le Parc
16. Le Canal
17. La Menagerie
18. Vineuil
19. Bronze du Conétable de Momorancy
20. Fossez en maniere d'étang
Echelle de deux Cent Toises

verti en une ferme qui fut toujours louée, depuis lors, à des particuliers. L'exploitation comprenait 160 arpents de terres et prés. En 1677, la ferme fut retirée du bail général du domaine de Chantilly, et on y installa une partie du « ménage » de Bucamp ; telle fut l'origine de la ménagerie de Vineuil ou « de M. le Duc » qu'on nomma ainsi par opposition à la « ménagerie de M. le Prince », qui subsista pour quelque temps encore dans les vieux bâtiments de Chantilly.

Le contrôleur de la maison des princes, le sieur Desmares, avait été envoyé en Angleterre au printemps de 1677 pour engager des « engraisseurs ». Il en ramena un Anglais et sa femme, Jean-Baptiste Sirdey et Elisabeth Whitetenker, qui prirent leur service à Vineuil le 1er juin ; la femme était chargée d'engraisser les dindons et les poulardes ; le mari avait le soin des coqs. Un autre « engraisseur » leur fut adjoint en 1679 ; nous le savons par une lettre adressée au Grand Condé, le 26 mars de cette année, par le concierge de Chantilly, Claude Richard, sieur du Plessis-Godard, qui succédera bientôt à M. de La Rue comme capitaine et gruyer : « Le Juif porte à V. A. S. six oyes grasses ; l'engraisseur de la ménagerie de Monseigneur le Duc a voulu aller avec luy pour assurer V. A. S. qu'il sait à présent tout ce qu'il faut faire pour engraisser les oyes ». Les gages de « Pierre l'engraisseur » sont fixés à 400 livres, comme ceux de « l'Anglaise », dont le mari ne paraît plus ; on achète des poulets en quantité, pour 700 livres en six mois, et on les nourrit au lait. Il y a aussi un pigeonnier. Le 24 janvier 1680, un troupeau de vaches arrive de Bourgogne, conduit par un vacher qui recevra 300 livres de gages ; on engraisse aussitôt des veaux. Le 15 novembre 1681, Claude Richard écrit au prince de Condé, alors à Paris : « J'envoye à V. A. S. le veau de la ménagerie, que j'ay

fait tuer hier avec un des sangliers, qui se trouvera fort bon, la petite biche en vie, 12 poulets gras, un dindon, six cailles et six ortolans ».

Près de la ferme, se trouvaient des maisons qui composaient le Bas-Vineuil et appartenaient à la paroisse de Saint-Maximin ; le prince en acquit deux qui serraient de trop près ses bâtiments : l'une, le 3 mars 1680, de Jean Guillaume et de Marie Toudouze ; l'autre, le 25 décembre 1681, d'Antoine Baudiot et de Jeanne Lemoine ; enfin, l'année suivante, le 27 juillet 1682, une demoiselle de Villeroy, Louise Portelot, veuve de Louis Bassolet, sieur de Villeroy, cède au prince, « un clos fermé de murs contenant trois arpens ou environ (plus d'un hectare), sis au bout de Vineuil, sur la paroisse de Saint-Maximin ».

Dès lors commencent les grands travaux de bâtiment que nous ne connaissons que par les rapports adressés par le concierge Richard à son maître, lorsque celui-ci est absent de Chantilly.

Ils furent faits par un entrepreneur de maçonnerie nommé Hubert Simon, sous la surveillance du concierge Richard, et sur la direction d'un architecte que nous ne connaissons pas. Disons seulement qu'en 1682-1683 Mansart dirigeait la construction d'une superbe orangerie tout contre les bâtiments de Bucamp : plus tard il était suppléé à Chantilly par un autre architecte de bon renom, Daniel Gitard [1].

La ménagerie de Vineuil n'était encore qu'une ferme dont les bâtiments, peu considérables, sont assez bien figurés dans deux gravures de Pérelle publiées vers 1686 [2] ; un corps de logis terminé à gauche par un pavillon et

[1] Voir Macon, c, pp. 22, 42, etc.

[2] Gravure de Gabriel Pérelle intitulée : « Proiet de la Ménagerie de Vineuil à Chantilly » ;

Gravure du même auteur intitulée : « Le Bassin de Narcisse et la Ménagerie de Vineuil » ;

flanqué de deux ailes en retour qui donnent l'impression d'écuries ou d'étables ; immédiatement derrière, et perpendiculairement à l'aile droite, un bâtiment assez long, terminé par une petite aile en retour et qui sera transformé et agrandi plus tard pour y loger des bêtes fauves ; l'artiste a seulement eu le tort, dans le but de montrer un bassin curieux, qui se trouvait à une centaine de mètres à droite, au bord de la route actuelle, de le placer dans la cour du premier corps de bâtiments. Les bêtes à cornes et à laine tenaient naturellement la principale place dans cette ménagerie ; mais aussi on y vit arriver, un jour, la collection de renards et de renardeaux la plus nombreuse sans doute que, de mémoire d'homme, on ait jamais vue. C'était une farce que Monsieur le Prince voulait faire à un vieux voisin, Toussaint Rose, secrétaire particulier du Roi, qui s'était obstinément refusé à lui vendre sa terre. Il avait fait rassembler 3 à 400 de ces bêtes et les fit jeter, un soir, tout affamées, pardessus le mur du voisin. On devine les dégâts que les renards causèrent dans une propriété, petite et close de murs, et l'effarement du bonhomme à son réveil. Le prince n'en était pas à sa première malice ; cette fois il fit déborder la coupe. Rose, furieux, alla trouver Louis XIV dans son cabinet et tout résolument lui demanda la permission de lui faire une question peut-être un peu « sauvage ». Le roi, raconte Saint-Simon, fort accoutumé à lui et à ses goguenardises, car il était plaisant et fort salé, lui demanda ce que c'était : « Ce que c'est, Sire, lui répondit Rose d'un visage enflammé, c'est que je vous prie de me dire si nous avons deux rois en France. — Qu'est-ce à

Ces deux gravures sont au Cabinet des Estampes. Topographie : Oise, IVe arrondissement, Senlis, 2. ; et au Musée Condé, à Chantilly.

Peut-être que ces gravures ne montrent que des projets ; ici, comme pour la ménagerie de Versailles, il faut se défier et toujours contrôler les gravures et même les plans manuscrits, mais la vérification est souvent difficile.

dire ? dit le roi surpris et rougissant à son tour. — Qu'est-ce à dire ? répliqua Rose, c'est que si Monsieur le Prince est roi comme vous, il faut pleurer et baisser la tête sous ce tyran. S'il n'est que premier prince du sang, je vous en demande justice, car vous la devez à tous vos sujets, et vous ne devez pas souffrir qu'ils soient la proie de Monsieur le Prince. Et de là, il conte au roi comment il l'a voulu forcer à lui vendre sa terre, comment il l'a persécuté pour cela et enfin il lui raconte l'aventure des renards »[1]. Louis XIV, qui aimait beaucoup son vieux secrétaire, se fâcha à son tour ; il ordonna au prince de Condé de faire ôter par ses gens et à ses frais jusqu'au dernier renard du parc du bonhomme et de réparer le dommage causé.

II. Le Grand Condé mourut le 11 décembre 1686, laissant Chantilly à son fils unique, Henri-Jules de Bourbon, duc d'Anguien (Enghien), qui, devenu prince de Condé, fut désigné, selon la tradition, sous le nom de « Monsieur le Prince » ; le fils de Henri-Jules, Louis III, devint « Monsieur le Duc ».

Le nouveau prince de Condé eut la même passion que son père pour Chantilly. « C'était, dit Saint-Simon, qui est très dur pour sa mémoire, un petit homme très mince et très maigre, dont le visage d'assez petite mine ne laissait pas d'imposer par le feu et l'audace de ses yeux... ». Il n'avait pas recueilli la moindre étincelle du génie militaire du héros, quoique brave et appliqué au métier de soldat, et il ne put être qu'un fin courtisan. Mais il était féru d'art, savait mieux que personne organiser des fêtes, trouver des arrangements du goût le plus sûr, et dépenser largement pour la décoration de sa maison

[1] Saint-Simon, t. III, p. 67. (Edit. de Boislile, t. VIII, p. 27).

préférée. Dès 1670, il avait été le collaborateur de son père dans les immenses travaux de Chantilly[1]; maintenant il va devenir son digne continuateur, et pendant plus de vingt ans, il va y dépenser, selon le mot de Saint-Simon, des « sommes prodigieuses ».

Du reste, déjà plusieurs mois avant sa mort, le Grand Condé avait arrêté, de concert avec son fils, le plan de l'agrandissement et de l'embellissement de la ménagerie de Vineuil. Les travaux en cours d'exécution, en août 1686[2], transforment les écuries ou étables figurées par Gabriel Pérelle en une maison d'apparat pour le prince, analogue par son ameublement et sa décoration intérieure au petit château que Le Vau avait édifié, vingt ans auparavant, à la ménagerie de Versailles.

Lorsque les travaux seront terminés, cette maison comprendra trois corps de logis flanqués de quatre pavillons et disposés en équerre autour d'une cour prenant vue sur la chaussée du canal et qu'on appellera *Cour des Jasmins*; en avant de cette cour, sera creusé plus tard un canal en demi-cercle avec un petit îlot et une cabane pour les « canards étrangers ».

Extérieurement, ce petit château avait gardé un aspect très simple, mais à l'intérieur on retrouve la décoration princière que nous avons déjà vue au château de la ménagerie de Versailles; la disposition en est du reste tout autre : l'aile du fond renferme des couloirs de passage et

[1] *Mémoires* de Gourville, publiés par Léon Lecestre; Paris, 1895, t. I, pp. 50-51.

[2] Nous le savons par une lettre du concierge Richard à son maître, écrite le 21 de ce mois : « L'entrepreneur de la Ménagerie est icy depuis deux jours; il m'a dit qu'il y demeurera quelque temps pour presser son ouvrage qu'il trouve qui va bien lentement. Le pavillon que l'on fait est élevé à la hauteur du bâtiment des cuisines. Dans les logements de la grange, il y a une loge de carrelée. Il y a deux plafonds de l'appartement haut qui seront faits cette semaine. Les marches de l'escalier sont posées, mais elles ne sont pas encore hourdées. Je crois que V. A. S. trouvera l'escalier bien commode et que la chaise de V. A. S. y passera facilement. »

quelques pièces de service pour une laiterie ; l'aile droite, au contraire, où se trouve le palais d'Isis, et l'aile gauche, qui présente la laiterie, sont de toute beauté.

Le *Palais d'Isis* tirait son nom d'une décoration toute particulière pour laquelle le prince voulut avoir l'avis de Racine. « J'ai parcouru tout ce que les anciens auteurs ont dit de la déesse Isis, répondit le poète, et je ne trouve point qu'elle ait été adorée en aucun pays sous la figure d'une vache, mais seulement sous la figure d'une grande femme toute couverte d'un grand voile de différentes couleurs et ayant au front deux cornes en forme de croissant. Les uns disent que c'étoit la Lune, les autres Cérès, d'autres la Terre, et quelques autres cette même Io qui fut changée en vache par Jupiter.

« Mais voici ce que je trouve du dieu Apis, qui sera, ce me semble, beaucoup plus propre à entrer dans les ornements d'une ménagerie. Ce dieu étoit, dit-on, le même qu'Osiris, c'est-à-dire ou le mari ou le fils de la déesse Isis. Non seulement il étoit représenté par un jeune taureau, mais les Égyptiens adoroient en effet, sous le nom d'Apis, un jeune taureau bien buvant et bien mangeant, et ils avoient soin d'en substituer toujours un autre en la place de celui qui mouroit. On ne le laissoit guère vivre que jusqu'à l'âge d'environ huit ans, après quoi ils le noyoient dans une certaine fontaine, et alors tout le peuple prenoit le deuil, pleurant et faisant de grandes lamentations pour la mort de leur dieu, jusqu'à ce qu'on l'eût retrouvé. On étoit quelquefois assez longtemps à le chercher. Il falloit qu'il fût noir par tout le corps, excepté une tache blanche de figure carrée au milieu du front, et une autre petite tache blanche au flanc droit, faite en forme de croissant. Quand les prêtres l'avoient trouvé, ils en donnoient avis au peuple de Memphis, car c'étoit principalement en cette ville que le

dieu Apis étoit adoré. Alors on alloit en grande cérémonie au devant de ce nouveau dieu, et c'est cette espèce de procession qui pourroit fournir de sujet à un assez beau tableau.

« Cent prêtres marchoient habillés de robes de lin, ayant tous la tête rase et étant couronnés de chapeaux de fleurs, portant à la main les uns un encensoir, les autres un sistre (c'étoit une espèce de tambour de basque). Il y avoit aussi une troupe de jeunes enfants habillés de lin, qui dansoient et chantoient des cantiques, grand nombre de joueurs de flûtes et de gens qui portoient à manger pour Apis dans des corbeilles ; et, de cette sorte, on amenoit le dieu jusqu'à la porte de son temple, ou, pour mieux dire, il y avoit deux petits temples, tout environnés de colonnes par dehors, et aux portes des sphinx, à la manière des Égyptiens. On le laissoit entrer dans celui de ces deux temples qu'il vouloit, et on fondoit même sur son choix de grandes conjectures ou de bonheur ou de malheur pour l'avenir. Il y avoit auprès de ces deux temples un puits d'où l'on tiroit de l'eau pour sa boisson, car on ne lui laissoit jamais boire de l'eau du Nil. On consultoit même ce plaisant dieu, et voici comme on s'y prenoit : on lui présentoit à manger ; s'il en prenoit, c'étoit une réponse très favorable, tout au contraire s'il n'en prenoit point. On remarque même, dit-on, qu'il refusa à manger de la main de Germanicus, et que ce prince mourut à deux mois de là. Tous les ans on lui amenoit, à certain jour, une jeune génisse qui avoit aussi ses marques particulières, et cela se faisoit encore avec de grandes cérémonies.

« Voilà, Monseigneur, le petit mémoire que Votre Altesse Sérénissime me demanda il y a trois jours. Je me tiendrai infiniment glorieux toutes les fois qu'Elle voudra bien m'honorer de ses ordres et m'employer dans

toutes les choses qui pourront le moins du monde contribuer à son plaisir[1] ».

Le palais d'Isis comprenait un appartement meublé, dont un salon appelé salon ou temple d'Isis, pour la décoration duquel les peintres Simon et Francart reçurent, en 1688, 3 200 livres. Cette décoration fut restaurée et complétée quinze ans après par Bon Boullongne ; le 26 septembre 1703, cet artiste reçut 1 000 livres pour « le tableau des Égyptiens placé dans le salon d'Isis à la ménagerie et d'autres ouvrages qu'il a faits sur l'ancienne peinture dudit salon et sur les croisées[2] ». Il est probable que ces travaux se rattachent à la lettre de Racine. Si le « tableau des Égyptiens » pouvait se retrouver, il serait curieux de rechercher s'il reproduit le sujet si minutieusement exposé par Racine.

Le compte de cette année 1703, conservé à Chantilly, mentionne aussi les « dépenses faites pour les figures qui ont été mises dans le passage de la chaise volante et pour des portières pour le pavillon d'Isis ». Ces « figures » sont certainement des bustes, car un inventaire de 1709 place, dans la cour d'Isis « douze bustes de marbre sur des consoles de pierre de taille ». Il était de mode alors, en effet, de décorer les parcs et jardins avec des copies d'après l'antique exécutées en Italie, et le prince de Condé en fit faire un grand nombre à Rome par l'intermédiaire d'un certain Alvarez, qui en tenait magasin à Paris. Quant à la « chaise volante », qu'on appellait encore « chaise à se guinder ». c'était une sorte d'ascenseur en usage dès le milieu du XVIIe siècle. Ce fut le maître des requêtes Villayer, l'inventeur de la Petite Poste, qui en usa le premier.

[1] *OEuvres* de Racine, t. VII, p. 307.

[2] Louis de Boullongne, dit le Jeune, né en 1654, mourut en 1733. Il reste de lui de nombreuses œuvres, dont les portraits du Grand Condé, de son petit-fils et de son arrière-petit-fils, gravés par Langlois.

III. La *Laiterie* de la ménagerie de Chantilly, placée dans l'aile gauche du bâtiment, fut construite et aménagée de 1689 à 1694.

C'était un long bâtiment, d'aspect simple encore à l'extérieur, mais dont l'aménagement excita toujours l'admiration des écrivains qui ont décrit Chantilly au XVIIIe siècle : Dezallier d'Argenville, Dulaure et autres. Elle comprenait cinq pièces qui se retrouvaient à l'étage.

La pièce d'entrée, ou salon du Bouillon, était ornée de tableaux dont les sujets avaient été empruntés aux fables de La Fontaine : *La lionne et l'ourse*, et *Le lièvre et les grenouilles*, par Jean Cotelle qui furent payés 300 livres ; *La grenouille et le bœuf*, *Le conseil des rats*, et *Le loup déguisé en berger*, qui furent payés à René-Antoine Houasse[1], également 150 livres chacun. Ces peintures furent accompagnées d'inscriptions en lettres d'or sur marbre noir, exécutées en novembre 1691, par le marbrier Jacques Duchesnoy[2].

La seconde pièce de la Laiterie était une salle étroite occupée en son milieu par un long bassin de marbre d'où jaillissait un bouillonnement d'eau d'un pied de circonférence ; la troisième pièce était un grand salon carré, puis venait une nouvelle salle étroite ; on entrait enfin dans le salon de la Laiterie proprement dite qui était la partie la plus originale de l'appartement. C'était une pièce ronde et en coupole qui avait été aménagée dans

[1] Houasse, né en 1645, mort en 1710, était l'élève de Lebrun. On trouve de ses œuvres au Louvre, à Versailles, et dans l'église de Chantilly, une belle *Adoration des bergers*. Deux autres tableaux, dont Houasse reçut le prix le 14 mai 1691, étaient sans doute destinées à la Ménagerie : *le Dénicheur de Rossignols*, *Orphée et Eurydice* ; de même aussi trois peintures fournies à la même époque par Louis de Boullongne, dit le Jeune : *le Berger et le Bouvier*, *la Maison de campagne*, *une Danse de bergers*. Tous ces tableaux devaient être assez petits et de dimensions égales, car le prix est toujours le même, 150 livres ; seuls, les deux derniers tableaux de Houasse et la *Danse de bergers* de Boullongne sont payés 200 livres chacun.

[2] Guichard, *Voyage de Chantilly*.

le pavillon carré du fond[1]; ses murs étaient revêtus de marbre blanc et son pavé formé de marbre de diverses couleurs. Au milieu était une table ronde, en marbre rouge, soutenue par quatre consoles en marbre blanc; elle était habituellement couverte de vases en porcelaine et de récipients propres à battre le beurre. Tout autour et à hauteur d'appui, régnait un buffet de brèche violette[2], également chargé de jattes et de vases en faïence et en porcelaine[3]. Quatre têtes de bélier, d'un beau travail, lançaient de l'eau de source dans une espèce de coquille en marbre blanc; cette eau se répandait ensuite sur le buffet qui régnait autour de la salle et était creusé en forme de rigole.

IV. Le palais d'Isis et la laiterie ne renfermaient donc guère que des pièces d'apparat. Aussi, comme le prince aimait à venir souvent se reposer à sa ménagerie, il fit édifier, en face de la laiterie, de l'autre côté de la cour d'entrée, une maison avec étage. Cette nouvelle construction, sur l'emplacement de laquelle se trouve aujourd'hui la maison de M. le comte Vigier fut appelée tantôt « le bâtiment neuf », tantôt « l'appartement des tableaux ». L'explication de ce dernier nom nous est donnée par un inventaire dressé en 1709, qui mentionne dans l'appartement un grand nombre de tableaux représentant des

[1] Nous nous servons pour la description de ce salon de l'ouvrage anonyme : *Promenades ou Itinéraire*, p. 45; — des plans et vues de Le Rouge (2e cah., pl. 16); — du *Journal* du duc de Cro¨; de Dezallier d'Argenville (éd. de 1768, p. 434), etc. C'est dire que nous parlons ici, pour la commodité de la description, de parties qui ne furent peut-être faites à la ménagerie qu'au siècle suivant.

[2] On appelle *brèche* une pierre composée par l'assemblage de petits fragments de marbre ou d'autre roche. La *brèche violette* était d'un fond brun avec de longues bandes violettes; elle venait d'Italie.

[3] Ces vases, en faïence et en porcelaine de Chantilly, à décors bleus aux armes de S. A. S., portaient le mot « Ménagerie »; quelques-uns se voient aujourd'hui au Musée Condé.

« animaux, paysages et fruits »; un seul de ces tableaux est muni ici d'une désignation précise : *Rachel au puits*.

L'inventaire de 1740 est plus explicite. Il mentionne « 18 tableaux peints sur toile, de différentes grandeurs, sans bordures, représentant des animaux de différentes espèces, dont le plus grand nombre est gasté ; 12 petits tableaux peints sur toile, représentant des animaux et paysages, tous encadrés dans une même bordure de bois sculpté et doré ; 1 grand tableau sur toile représentant *Moyse et les filles de Jétro* ; 6 autres tableaux peints sur toile, représentant des paysages et figures, dans leurs vieilles bordures de bois doré ; 12 autres petits tableaux flamands représentant des paysages et figures, dans leurs bordures de vieux bois doré ; 16 autres tableaux peints sur toile, représentant des paysages et figures, dont partie « sans bordure ». Dans l'antichambre, il y a « un buste de marbre blanc, sur son escabellon de marbre » ; dans une autre salle, « quatre bustes de marbre blanc, sur leurs pieds de différents marbres, et deux tables de marbre ». Les meubles sont de toute simplicité, rien que des fauteuils, chaises, rideaux, et une garniture de foyer.

Au devant, le prince fit tracer un parterre irrégulier avec bassins : ce fut le « zig-zag de la ménagerie ». Les mémoires des travaux exécutés en 1708 mentionnent « la porte proche le fossé de l'allée d'en bas des zig-zag de la ménagerie, le bassin des truites...., le bassin d'en bas du zig-zag proche l'appartement des tableaux...., trois toises de tuyaux de grès pour la conduite de la décharge dudit bassin », et enfin deux petits escaliers qu'on voit sur les plans aux deux côtés du zig-zag. Le niveau des bassins était donc plus bas que celui des allées qui les entouraient ; au bout, près de la demi-lune, là où se trouve aujourd'hui la grille d'entrée, un terre-plein fut réservé

pour faire un belvédère entouré d'arbres ; dans ce terre-plein, le duc de Bourbon fera construire, plus tard, la voûte ou logement des castors, et le bassin sera le « bassin-trapèze des castors ».

V. La cour d'entrée de la ménagerie, comprise entre la laiterie et l'appartement du prince, était encore appelée cour des Marronniers, à cause des arbres qui entouraient un bassin de marbre placé au centre. De ce bassin s'élevait ce qu'on appelait le *Grand jet* ; c'était un jet d'eau de 45 pieds entouré à sa base par huit bouillonnements d'eau. Dans le fond de la cour, une *grotte*, qui rappelait tout-à-fait les constructions semblables qu'on voyait alors à Versailles, fut créée en 1697.

Cette grotte était creusée dans le mur de soutènement d'une vaste terrasse à laquelle un escalier, placé sur le côté est, donnait accès. On se trouvait alors dans le coin d'une grande cour gazonnée presque carrée montant en pente douce et entourée de murs, limitée à l'est par un bâtiment, la future maison des bêtes féroces, à l'ouest par la demi-lune et le chemin qui continuaient la chaussée des ponts du grand canal (aujourd'hui le pont de Vineuil) ; elle se terminait, dans sa partie supérieure, par un large évasement semi-circulaire, en forme de chœur d'église, et était divisée par deux allées plantées d'arbres se coupant à angle droit dans le haut comme les deux branches d'une croix ; l'endroit où les deux allées se rencontraient devant le « chœur » formait un vaste rond-point, destiné à recevoir un grand bassin dont l'eau devait se déverser en ondulations au milieu de l'allée centrale pour aboutir dans un bassin plus petit, au bord de la terrasse. C'est ce qu'on appelait *La Goulotte*[1] *du Pot de terre et du Pot*

[1] « *Goulotte*, petit canal taillé sur des tablettes de pierre ou de marbre, en

de fer, à cause de cette fable de La Fontaine représentée par un groupe en rocaille sur le bord du bassin supérieur.

Au-dessus de cette vaste cour centrale furent tracées, comme à Versailles, cinq petites cours en éventail, ornées chacune d'un bassin intérieur et d'un pavillon auquel on accédait directement de la cour principale. On trouvait ainsi, de l'est à l'ouest :

1° La *Cour du Renard ou des Poules d'Inde*, qui présentait dans l'angle du fond un second petit pavillon ; 2° La *Cour des Coqs* ; 3° La *Cour du Loup et de la Chèvre* ; 4° La *Cour des Paons* ; 5° La *Cour des Pigeons*, qui renfermait, dans l'angle du fond, la « Volière des petits oiseaux ». Le bassin de cette dernière cour était situé en bas, entre le pavillon et le mur de clôture de la ménagerie. A droite de ce bassin, le côté du pavillon offrait une voûte de pierre supportée par deux colonnes et couvrant un petit bassin circulaire. Devant le pavillon, dans la cour, un bassin carré était orné de la figuration en plomb des quatre vents, d'où le nom de cour des Vents donné parfois à la cour des Pigeons.

Ces cinq cours, qui ne furent complètement installées et décorées qu'à la période suivante, ne tiraient pas leur nom des animaux qu'elles renfermaient, mais bien des fables de La Fontaine qui y étaient représentées : *Le Renard et les Poulets d'Inde*, — *Les deux Coqs qui se battent pour une Poule*, — *Le Loup et la Chèvre*, — *Le Geai paré des plumes du Paon*, — *l'Autour et la Colombe* (adaptation de la fable *les Vautours et les Pigeons*). Ces sujets, dont les titres étaient inscrits en lettres d'or sur marbre noir, étaient représentés par des figures en plomb sculpté et coloré, placées dans des niches en rocaille ou sur des rochers. Le geai, par exemple, se tenait dressé orgueilleusement sur

pente, avec un mélange de petits bassins en coquille pour le jet des eaux ». (Littré.)

un rocher au milieu du bassin, pendant que quatre paons, placés aux quatre coins du bassin, s'amusaient à jeter sur lui, par le bec, de vigoureux jets d'eau.

Un nouveau mur transversal fermait toutes ces petites cours au nord. Au-delà du mur, et jusqu'au chemin de Saint-Leu qui existe toujours, le terrain était divisé en deux parties : à gauche, le long du chemin montant dit le chemin de charrière, se trouvait le *Clos des cerfs* avec des loges; à droite, la *Longuignolle* [1] ou cour des Poules, destinée à des oiseaux domestiques. Cette cour des Poules est figurée en plan sur un dessin conservé à la Bibliothèque Nationale [2], avec le nom de « ménagerie pour les poules de différentes espèces » ; elle se présente sous la forme des faisanderies de nos jardins zoologiques actuels, longue de 45 toises et divisée en douze cabanes communiquant chacune avec un enclos extérieur ; chaque cabane renferme huit logettes, et l'ensemble des douze enclos est traversé dans sa longueur par un étroit canal d'eau courante, les « coulettes ». Ce dessin est sans doute un premier projet, car le plan définitif dressé au XVIIIe siècle et conservé à Chantilly présente huit cabanes et sept enclos.

Un autre dessin de la Bibliothèque Nationale montre, en élévation, une « ménagerie pour les animaux de mer » ; c'est un enclos entouré de murs pleins, sauf sur le côté inférieur, large de 10 toises, où se trouvent deux pavillons séparés par une large baie grillagée à travers laquelle on voit les oiseaux voler ; dans la cour, profonde de 5 toises et demi, des poteaux peints en vert supportent un toit de treillage ; la cour est traversée, jusqu'au milieu

[1] Nous ne connaissons pas l'origine de ce mot; il était déjà employé depuis longtemps, car un document du XIVe siècle mentionne, près de la vieille ferme de Vineuil, le « pré de la Longignolle ».

[2] Département des Estampes. Topographie de la France, dép. de l'Oise, arr. de Senlis, t. III.

de la baie, par une coulette qui sort d'un bassin semi-circulaire placé contre le mur du fond. Ce mur ferme, au sud, une petite cour triangulaire qui se trouve au-dessous du clos des Cerfs, contre le chemin montant, et qui sera d'abord la « cour des moutons du Pérou et des vigognes », puis la « cour des boucs et du cerf de Siam ». Un peu plus tard, la « ménagerie pour les animaux de mer » sera nommée la « volière des petits oiseaux » : là seront toujours les volières, fermant au nord la cour des Pigeons[1].

VI. A l'est de la Longuignolle se trouvait une propriété particulière qui fit toujours enclave dans l'enclos de la ménagerie[2]. Au-dessous de cette propriété, d'autres maisons de particuliers descendaient alors jusqu'au bord de la terrasse, formant une sorte d'angle ou d'entonnoir entre le vieux bâtiment qui bordait la grande cour et, à l'est, le potager de la ménagerie, créé principalement dans le clos de M. Bassolet acquis en 1682. Le prince de Condé fit l'acquisition de ces différentes parties de 1689 à 1694, ce qui porta d'abord la limite de la ménagerie jusqu'à la ruelle qu'on appelait alors tantôt la « rue des Mauxplaisirs », tantôt la « ruelle qui conduit des carrières à la fontaine de Vineuil ». Plus tard, il achètera encore à l'est d'autres maisons et jardins et donnera ainsi pour limite orientale à la ménagerie la ruelle qui grimpe vers le Haut-Vineuil, depuis la Grande rue jusqu'à la rue des Boudins.

[1] Ces « ménageries » de poules et d'oiseaux, la petite cour triangulaire, et le clos des Cerfs, sont indiqués sur le *Plan général de Chantilly* gravé par N. Defer en 1705, comme sur la *Veue générale* publiée à la même époque par Aveline, d'après le dessin de Breteuil, et dédiée au prince Henri-Jules. On ne voit que deux pavillons au-dessus de la cour principale ; cependant les trois pavillons du chevet circulaire (pavillons de la cour des Coqs, de la cour du Loup et de la Chèvre et de la cour des Paons) existaient déjà.

[2] Cette propriété, composée d'une cour, maison et jardin potager, appartient aujourd'hui à Mme Van de Walle; elle a été considérablement agrandie aux dépens de la ménagerie par les aliénations révolutionnaires.

Le prince fit transformer la rue des Mauxplaisirs en une belle avenue qui prit le nom d'allée de la Colonne ; il fit établir à droite de cette allée une pépinière, et à gauche un grand jardin potager. Entre ce jardin et la grande cour de la ménagerie, subsistait encore une vaste enclave dont le prince fit disparaître la partie inférieure en achetant quatre maisons de particuliers en 1706 et 1707 ; c'est là que le duc de Bourbon placera plus tard le clos des sangliers et, au-dessous, les loges d'animaux sauvages.

L'allée de la Colonne (la rue actuelle du même nom qui est la première, à gauche, en entrant dans Vineuil) était bordée à l'est par le « canal des canards » ; elle était coupée par un rond-point d'où partait, vers l'ouest, une allée qui longeait le mur de la terrasse au-dessous de la grande cour et aboutissait à la demi-lune du petit Vertugadin.

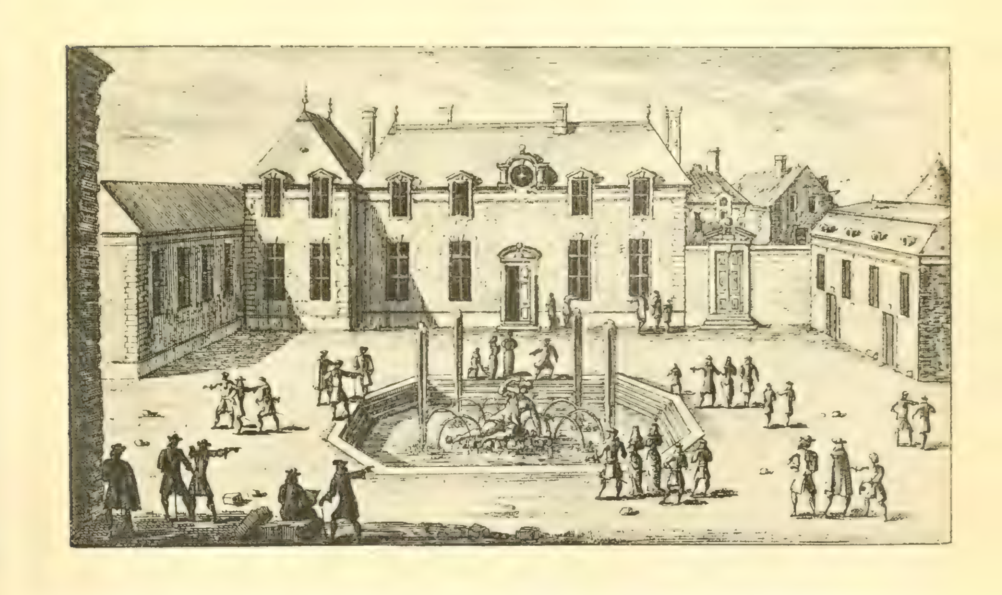
Au-dessous du rond-point partaient deux allées, l'une aboutissant à un second rond-point contre le mur du palais d'Isis, l'autre rejoignant un troisième rond-point au sud-est ; le triangle formait un petit parc grillagé, fermé au sud par une autre allée d'arbres, et au milieu duquel fut creusé un bassin circulaire, le *Bassin de la Colonne* ; le troisième rond-point renfermait un autre bassin, le *Bassin de Narcisse*. Le bassin de la Colonne, que le tracé moderne de la rue de la Colonne a fait disparaître, était destiné aux oiseaux d'eau de différentes espèces. Il tirait son nom d'une colonne de porphyre qui fut dressée dans un terre-plein central[1]. Le bassin de Narcisse était ainsi appelé d'une statue de plomb représentant le bel enfant de la Fable penché sur le bord d'un rocher, se regardant avec transport et tendant les bras

[1] Nous avons la date de la création du bassin de la Colonne dans un compte du 19 novembre 1696.

PLANCHE XVIII

MÉNAGERIE DES PRINCES DE CONDÉ A VINEUIL

(Gravures de Gabriel Perelle. Cabinet des Estampes, à Paris, et Musée Condé, à Chantilly).



à sa figure qu'on voyait se refléter dans une eau vive et claire.

Enfin la vieille ferme de Vineuil ayant disparu et les besoins de la ménagerie nouvelle allant toujours croissant, le prince fit acheter une grande ferme qui occupait, au-dessus de la fontaine de Vineuil, tout l'espace compris entre la ruelle, la Grande rue et la rue des Boudins[1] ; ce fut la « ferme de la ménagerie » jusqu'à la Révolution.

La ménagerie proprement dite couvrait alors, et elle ne sera plus agrandie désormais, une surface d'environ cinq hectares, c'est-à-dire à peu près la grandeur de la Ménagerie du Roi à Versailles.

Entre le bassin de Narcisse et le pavillon d'Isis, au sud du parc de la Colonne, s'étendait un joli parterre; puis venait le grand mur qui fermait la ménagerie de ce côté. Ce mur était longé à l'extérieur par une belle allée d'arbres, l'allée du Vertugadin, au-delà de laquelle un large talus herbeux descendait en pente douce jusqu'à la berge du Grand Canal[2]. L'allée commençait, à l'est, au Grand Vertugadin[3] qui regarde la terrasse du Connétable ; elle longeait d'abord des terrains de particuliers, côtoyait ensuite les bâtiments du bas de la ménagerie, passait devant l'entrée de la cour des marronniers et aboutissait

[1] Mlle de Villeroy (Louise Portelot) avait vendu cette ferme, le 14 novembre 1693, à un laboureur de Vineuil, Jean Naze. Mais, d'après le droit féodal, un bien en censive pouvait être, en cas d'aliénation, repris par le seigneur à la charge d'en rembourser le prix, et le prince de Condé usa de ce droit. Le 5 juillet 1694, Jean Naze, « tendant le giron à la demande en retrait censuel qui lui a été faite à la requête de Son Altesse Sérénissime », céda son acquisition au prince de Condé.

[2] Ce canal portait, comme à Versailles, une flottille composée d'une frégate et d'un certain nombre de gondoles.

[3] On appelait, en terme de jardinage, *vertugadin* (de l'espagnol *vertugado*), « un glacis de gazon en amphitéâtre dont les lignes circulaires qui le renferment ne sont point parallèles » (Diction. de P. Richelet, 1759). Il y a encore aujourd'hui, dans le parc de Versailles, un vertugadin placé autour de la pièce d'eau dite du « Miroir », près le « Jardin du Roi ».

à l'ouest au Petit Vertugadin, qu'on appelait encore la Demi-Lune ; à cet endroit venaient aboutir le chemin de Saint-Maximin, qui continuait l'allée en ligne droite, et le pont du Grand Canal, qui conduisait au parc du château ; au nord, le Petit Vertugadin donnait sur un chemin montant qu'on appelait le « chemin de charrière » ; à l'est, il donnait accès à la ménagerie par une entrée qui existe encore aujourd'hui et qu'on appelait la « grille des Princes »[1].

VII. La distribution de l'eau à la ménagerie avait été, comme à Versailles, la grande préoccupation de l'architecte. Le bassin de Narcisse (supprimé au début du XIXe siècle par le prolongement de la route de Vineuil vers Chantilly) recevait l'eau d'une fontaine voisine, la fontaine publique de Vineuil, qui existe toujours au bord de la route et continue à être alimentée par une source située aujourd'hui en deçà du mur du parc[2].

L'eau s'écoulait de la fontaine de Narcisse pour aller, par une conduite de 65 toises, alimenter les bassins de la laiterie. De là, l'eau était envoyée au bassin des marronniers par une conduite de 9 toises, et au bassin des castors par une dernière conduite de 11 toises. Au-dessus de

[1] Il y avait encore deux entrées de la ménagerie : l'une au nord, entre la Longuignolle et l'enclos des Cerfs ; l'autre, au sud-est, vis-à-vis l' « allée de la carrière aux daims », en face du centre du bassin de la Colonne.

[2] En 1708, on entoura d'un mur circulaire la fontaine qui alimentait le bassin de Narcisse et qu'on appelait encore « fontaine Thelinge ». Cette fontaine n'appartenait pas, en effet, au prince de Condé, mais le jardin où elle se trouvait dépendait de la maison de Christophe Thelinge. Cette maison avait appartenu à François Rousseau, « chef du gobelet » dans la maison de Condé et dont la fille avait épousé, par contrat du 20 janvier 1688, Christophe Thelinge, « capitaine de la ménagerie », dont nous parlons plus loin. Lorsque les héritiers de Thelinge vendront sa maison en 1735, ils céderont tout d'abord au duc de Bourbon le bout de jardin et la fontaine ; celle-ci a subsisté dans sa forme ancienne, et se trouve de nouveau rattachée au jardin de la maison Thelinge, dite aujourd'hui maison Narcisse et occupée par M. Auguste Laugel.

ce premier plan, l'eau était envoyée du réservoir de la pelouse de Chantilly jusqu'à un regard situé dans le clos des Cerfs[1]. Le bassin du clos des Cerfs et le bassin qui terminait « la coulette de l'enfilade des poules » (la Longuignolle) se déversaient dans la niche (qui existe encore) où se trouvait le groupe du *Loup et la Chèvre*; des deux petites cours de droite, le « bassin des Coqs » et le « bassin de l'Aigle » (bassin du *Renard*) envoyaient leur eau au bassin du *Pot de terre et du Pot de fer*, où se déversait aussi l'eau du *Loup et la Chèvre*. La décharge des bassins de la cour de la Volière, de la cour des Pigeons ou des Vents, et de la cour des Paons, aboutissait « à la deuxième nappe de plomb de la cascade qui est en face du bâtiment des appartements », c'est-à-dire au bassin inférieur de la « goulotte », dont l'eau se déversait dans la grotte située au dessous (cette grotte existe encore, mais sans eau). De la grotte, l'eau était envoyée au bassin de la Colonne.

VIII. La Ménagerie de Vineuil ne renferma guère, pendant cette période, que des oiseaux de toute sorte, surtout des cailles, des ortolans, des dindons, des poules, de même que des agneaux et des veaux que l'on engraissait pour la table du prince. Le personnel se composait d'un gouverneur, le sieur Christophe Thelinge, un ancien valet de chambre du Grand Condé qui avait été nommé « capitaine de la Ménagerie » en 1687; il touchait 800 livres de traitement par an, avait sous ses ordres, en plus d'hommes et femmes de journée, quatre hommes à gages fixes :

[1] De ce réservoir l'eau était envoyée jusqu'au sommet de l'enclos de la ménagerie par une conduite de tuyaux de fer qui fut posée en 1690. Pour la répartition de l'eau dans l'intérieur des enclos, on employa des tuyaux de grès fournis par Louis Bertin, potier de grès à Savigny, près Beauvais.

Un engraisseur, Simon Mô, payé. . . .	400	livres;
un garçon de ménagerie, Gabillot, payé.	200	—
un berger.	200	—
et un vacher.	150	—

La dépense occasionnée par la nourriture des animaux s'éleva de 5356 livres en 1690, à 7891 livres en 1707; elle s'abaissa ensuite, parce que les bêtes à cornes et le troupeau de moutons avaient été envoyés, en 1709, à Verneuil[1], où le sieur Brulé était chargé de leur nourriture sur les fourrages de la ferme qu'il faisait valoir.

La nouvelle ménagerie fut décrite pour la première fois, sommairement d'ailleurs, dans la relation de la fête donnée au Grand Dauphin par le prince de Condé au mois d'août 1688[2] : « On y trouve, dit cette relation, une ménagerie dont la principale porte donne sur une des grandes allées qui bordent le Grand-Canal. Cette ménagerie, quoyqu'elle ne soit pas achevée, ne laisse pas de paroistre très magnifique. Outre un parfaitement bel appartement, dont la simplicité dans les meubles a quelque chose de plus agréable que la richesse en d'autres lieux, la distribution d'une infinité d'endroits propres à serrer tout ce qu'une ménagerie abondante peut fournir de mets délicieux fait un agrément qu'il est difficile d'exprimer. On y voit un grand salon orné de peintures représentant l'histoire d'Isis, et ce salon est tourné de manière qu'il semble que ce soit plutost le temple d'Isis qu'un bastiment ordinaire. Beaucoup de terrasses et de jardins champêtres font l'ornement de cette maison, dont

[1] La terre et le château de Verneuil-sur-Oise avaient été acquis en 1705 par le prince de Condé.

[2] Cette fête, qui dura du dimanche 22 au lundi 30 août, coûta au prince de Condé 152.783 livres 15 sols. La relation en a été publiée dans un supplément au *Mercure galant* d'octobre 1688, sous ce titre : « La Feste de Chantilly, contenant tout ce qui s'est passé pendant le séjour que Monseigneur le Dauphin y a fait, avec une description exacte du chasteau et des fontaines ».

une des cours est bordée de huit ou dix petits pavillons, tous séparés les uns des autres et destinés à loger les animaux rares que Monsieur le Prince fait venir des pays étrangers. Une autre cour a dans le milieu une fontaine toute de sources vives, qu'on voit sourdre et bouillonner parmy des rocailles qui paroissent naturelles ; on appelle cette fontaine la fontaine de Narcisse, parce que ce berger amoureux de luy-même y paroist au milieu, se regardant avec transport et tendant les bras à sa figure, qu'on a le plaisir de voir dans l'eau, tant cette eau est claire, nette et argentée ».

La ménagerie créée par le prince Henri-Jules était une merveille de plus ajoutée aux merveilles créées par le Grand Condé, et les contemporains ne tarissaient pas d'éloges sur elle. Dès lors, elle tient une grande place dans les récits des réceptions et des fêtes données à Chantilly. Le 15 mai 1695, le Roi vint coucher à Chantilly ; il se promena le soir en calèche avec la princesse de Condé, Mlle de Condé sa fille, la princesse douairière de Conti et quelques autres dames, avec lesquelles il fut voir la ménagerie[1]. A la fin de mai 1698, lorsque le comte de Portland, ambassadeur du roi d'Angleterre, quitta Paris pour regagner Londres, le prince de Condé l'arrêta quelques jours à Chantilly et le régala magnifiquement[2]. Un poète anonyme, qui assistait à ces fêtes, ne put se retenir de donner une *Description de Chantilly en vers françois* ; c'était un homme modeste, car il n'a signé son œuvre que d'une initiale, et nous n'avons pu découvrir son nom ; il est vrai que son talent est modeste aussi. Après avoir invité milord Portland à venir admirer Chantilly, il en décrit les beautés et n'a garde d'oublier la ménagerie :

[1] De Sourches, *Journal*, t. IV, p. 456.

[2] *Mercure galant*, juin 1698, p. 73.

..... Mais il faut vous quitter pour la Ménagerie.
Ce superbe Salon et cette Laiterie
Effacent tout l'éclat de ces somptueux bains
Que l'histoire a vantés chez les peuples romains.
L'œil n'y découvre rien que marbre et porcelaine
Arrosés par les eaux d'une claire fontaine
Qui semble s'empresser à sortir de son sein
Pour occuper les bords d'un si riche bassin.
Digne fils d'un héros que la terre révère,
Condé, qui suis si bien les traces de ton père,
Dis-nous par quel secret tu sais de toutes parts
Sur les moindres objets attirer nos regards.
Tous ces appartements dans leur simple ordonnance
Nous touchent plus encore que ta magnificence,
Et sans l'or ni l'azur tes soins industrieux
Rendent tous tes projets rares et précieux.
Tel est ce bâtiment qui dans son air champêtre
Découvre à chaque pas le bon goût de son maître,
Où souvent l'on te voit venir avec ardeur
Te délasser des soins de ta propre grandeur ;
Et c'est là que, donnant relâche à ton génie,
Tu prends plaisir à voir la nature infinie
Dans tous ces animaux que Thelinge y nourrit
Bien moins pour plaire aux yeux que pour plaire à l'esprit.

. . . .

Quel charme et quel plaisir de voir ces longues cages
Toutes pleines d'oiseaux de différens plumages,
Oiseaux bénins, de proie, oiseaux légers ou lourds,
Paons, outardes, griffons, aigles, sacres, vautours ;
Ces loges renfermant maint rare quadrupède,
Animaux singuliers que l'Afrique possède,
Panthères, léopards, ours, tigres et lions ;
Ces viviers où l'on voit de monstrueux poissons,
Truites, carpes, brochets, dont l'écaille azurée
Imite du pigeon la gorge colorée ;
Je vous quitte à regret, délicieux séjour.....

Il est bien probable que le poète ne vit alors qu'en imagination les bêtes féroces qui, d'ailleurs, paraîtront plus tard à la ménagerie. Il aurait pu y ajouter, avec plus de vérité, les perroquets et les serins, nourris

au château pour l'amusement permanent des princesses. Il parut en 1705, en effet, un *Traité des Serins de Canarie*, dont l'auteur, le s^r Hervieux, se qualifie de « gouverneur des serins de Madame la princesse de Condé[1]. »

[1] Ce petit livre, de J.-C. Hervieux de Chanteloup, a été réimprimé plusieurs fois jusqu'en 1802.

CHAPITRE XIII

LA MÉNAGERIE DE VINEUIL SOUS LE DUC LOUIS-HENRI DE BOURBON (1710-1740)

1. La ménagerie de Vineuil est d'abord réduite dans ses services, en 1712.
2. Le duc de Bourbon y fait arriver les premiers animaux féroces en 1718. Constructions nouvelles. Description de la ménagerie à cette époque.
3. Achats d'animaux. Personnel et dépenses de la ménagerie.
4. Grandes fêtes données à la ménagerie.

I. Le prince Henri-Jules mourut le 1er avril 1709; il avait été le véritable créateur de la ménagerie de Vineuil; son fastueux successeur s'appliqua surtout à la peupler. Ce successeur ne fut pas son fils, Louis III de Bourbon, qui mourut en effet le 4 mars 1710, laissant neuf enfants[1], dont Louis-Henri, qui porta toute sa vie, bien que prince de Condé, le titre de duc de Bourbon. Ce prince était alors à l'armée, faisant campagne en Flandre et sur le Rhin sous les ordres de Villars. Comme il avait plusieurs frères et sœurs, comme sa grand'mère et sa mère avaient encore de longues années à vivre, le règlement de la succession paternelle fut d'abord l'occasion de sérieux « retranchements » dans le service de la ménagerie, ainsi que nous l'apprend une délibération du conseil du prince en date du 15 mars 1712 :

« Vu au Conseil l'état des animaux de la ménagerie de

[1] Il avait épousé, le 24 juillet 1685, Louise-Françoise de Bourbon, dite Mlle de Nantes, fille légitimée de Louis XIV et de Mme de Montespan.

PLANCHE XIX

PLAN DE LA MÉNAGERIE DE VINEUIL VERS 1730

(Musée Condé à Chantilly).

1. La demi-lune ou Petit Vertugadin. — 2. Le belvédère sur la voûte des Castors. — 3. Bassin des castors et des truites. « Zig-zag de la Ménagerie ». Bassin-trapèze des castors. — 4. Bâtiment neuf ou appartement des tableaux. — 5. Cour des marronniers, bassin et grand jet. — 6. La grotte. — 7. La laiterie. — 8. Le palais d'Isis. — 9. Bassin de la colonne, « cour de treillage pour les oiseaux d'eau ». — 10. Bassin de Narcisse. — 11. Fontaine Thelinge. — 12. Allée de la colonne ou de la carrière aux daims. — 13. La pépinière et le canal des canards. La partie inférieure devient la cour des cerfs en 1772. — 14. La loge des mouflons et cabrioles jusqu'en 1772. — 15. Le pavillon du buste. — 16. La ferme après 1694. — 17. Maison dite de M. de Boissy. — 18. La vieille vacherie. — 19. Loges des taureaux sauvages, puis des cerfs en 1772. — 20. Le potager, converti en parterre vers 1768. — 21. « Les nouvelles loges », ménagerie des bêtes féroces. — 22. Le clos des sangliers où fut établie la faisanderie de la Chine en 1768. — 23. Propriété particulière (Charpentier, Rouget). — 24. La Longuignolle, avec cour et coulettes. « Cour des poules ». « Ménagerie pour les poules de différentes espèces ». « Poulailler pour mettre couver les poules de différentes espèces ». « Cour des poules, poules-pintades, demoiselles et grues ». — 25. Le clos des cerfs, où fut établie en 1786 la nouvelle vacherie, au long du chemin montant. — 26. Emplacement où fut établie la faisanderie de Chantilly en 1774. — 27. « Cour des moutons du Pérou et des vigognes », puis cour et loges des bouquetins. — 28. Cour du cerf de Siam. — 29. Les volières. « Ménagerie pour les animaux de mer ». « Volière des petits oiseaux ». « Volières des perdrix et des faisans ». « Loge des oiseaux royaux. ». — 30. Cour des pigeons ou des quatre-vents. Pavillon dit « la volière des beaux pigeons et faisans pintelés ». « Pigeons et poules pintelées ». — 31. Cour des paons. — 32. Cour du loup et la chèvre. « Cour des cigognes ». — 33. Cour des coqs. « Cour des outardes ». — 34. Cour des poules ou du renard. « Cour de l'aigle et du vautour ». « Pavillon de l'aigle ». — 35. Le pot de terre et le pot de fer, bassins, goulottes. Cour principale. — 36. La grille des Princes. — 37. Statue de Neptune.


Carrière des Dains
Canal

Chantilly qui lui a été envoyé par le sieur du Plessis[1], signé de Thelinge, directeur de la dite Ménagerie, sur lequel il convient faire un retranchement et vendre les animaux dont on veut se défaire pour éviter la dépense, il a été arrêté que le sieur du Plessis fera vendre au plus offrant et dernier enchérisseur les 110 moutons et brebis, les 26 agneaux, les 12 moutons qui sont en graisse, les 10 vaches, les poules et coqs d'Inde, pigeons du grand colombier et ortolans. Il réservera les truites et perches, les 40 pigeons qui sont dans la volière, les poules naines, une douzaine des plus belles poules et deux coqs ; le surplus des dites poules sera vendu. Il sera réservé aussi les canes éjointées et les cygnes qui sont sur les canaux, les 18 canes musquées, les 5 oies d'Égypte, l'aigle, le griffon, et les grandes carpes qui sont dans les fossés du château, attendu que ce sont choses qu'il n'est pas facile de réparer quand on le voudra. Et à l'égard des cinq daims, le sieur de Sarrobert[2] les fera chasser dans la forêt ».

L'année suivante, en 1713, il y avait à la ménagerie : 40 cygnes, 60 poules de races naine et autres, 62 canes musquées, 50 pigeons de volière, 20 paons, 5 oies d'Égypte, des oies d'Inde, un aigle et un certain nombre de canards d'espèce commune.

Ce régime d'économies était l'œuvre d'administrateurs sérieux et intègres ; il dura juste autant que leur gestion, et ce ne fut qu'une éclipse momentanée dans les fastes de la ménagerie.

II. Le duc de Bourbon épousa, cette même année 1713, sa cousine Marie-Anne de Bourbon-Conti; devenu veuf

[1] Claude Richard, sieur du Plessis-Godard, gruyer et capitaine du château de Chantilly.

[2] Sigismond de Sarrobert, capitaine des chasses.

en 1720, il tomba aussitôt sous le joug de Mme de Prie, qui devint le véritable chef de l'État le jour où son amant prit la succession du Régent (1723). Vaincu dans sa lutte contre le cardinal de Fleury, le duc de Bourbon fut exilé à Chantilly (1726), pendant que Mme de Prie était reléguée en Normandie, dans son château de Courbépine, où elle s'empoisonna l'année suivante. M. le Duc rentra en grâce au mois de décembre 1727. En juin de l'année suivante, il épousa la princesse Caroline de Hesse-Rhinfeld, et partagea dès lors sa vie entre Chantilly et la cour, n'ayant plus aucune part au pouvoir, aucune influence auprès de Louis XV. Immensément riche, follement prodigue pour satisfaire ses fantaisies, épris de Chantilly plus qu'aucun de sa race, il paraît avoir fait de l'embellissement de cette maison le but de son existence; Saint-Simon déclare que « les sommes prodigieuses » qu'y avait dépensées Henri-Jules de Bourbon de 1687 à 1709 « ont été des bagatelles en comparaison des trésors que son petit-fils y a enterrés et des merveilles qu'il y a faites ». De son œuvre à Chantilly, il ne subsiste que le plus splendide témoignage de sa magnificence, les Grandes Écuries. Tout le reste a disparu. Disparus aussi les comptes et la correspondance de cette époque, dont la perte est infiniment regrettable, mais nous avons assez de renseignements pour juger de la splendeur qu'atteignit alors la ménagerie de Chantilly.

Et tout d'abord, ce furent des lions et des tigres que l'on voit arriver à la ménagerie dès 1718.

Pour loger ces animaux, de nouvelles constructions s'imposaient. Nous avons déjà signalé, derrière le palais d'Isis, le bâtiment, terminé par un léger retour, et perpendiculaire au mur de terrasse qui bordait la grande cour du côté de Vineuil. Le prince Henri-Jules avait acquis les propriétés particulières qui formaient enclave

entre ce bâtiment et le jardin potager; M. le Duc les fit disparaître, et, sur l'emplacement, fit édifier des loges pour bêtes féroces. Le vieux bâtiment fut utilisé, avec modification de l'aménagement intérieur; l'aile en retour fut allongée et aboutit à un passage au-delà duquel un autre bâtiment en équerre, de dimensions exactement semblables, fut construit pour faire pendant. On eut ainsi un grand bâtiment formé de trois ailes disposées en équerre autour d'une cour longue de 20 toises sur 17 de large et présentant en son milieu un bassin. On y travailla de 1717 à 1723. L'architecte en fut certainement Jean Aubert, qui construisait alors les Grandes Écuries et donnait au château la forme majestueuse, mais bien peu élégante, que la Révolution a fait disparaître. Le projet de l'architecte n'est plus dans les archives de Chantilly et se trouve aujourd'hui conservé à la Bibliothèque Nationale[1] : il nous montre un bâtiment sans étage, avec des portes surmontées d'un œil de bœuf et présentant à chaque bout un pavillon construit dans le style des Grandes Écuries. La légende qui accompagne le plan montre que l'extrémité de l'aile gauche et toute l'aile du fond sont seules aménagées; on y voit, de l'ouest à l'est : une cuisine et un fournil pour les animaux, des loges pour lapins, singes, chameaux, sagouins, tigres, lions, lionnes et lionceaux[2], chats sauvages, porcs-épics, grands singes; le bout oriental de l'aile du fond est occupé par deux petites cours intérieures désignées par la lettre O. La « ménagerie des animaux sauvages », comme on appela ce bâtiment, est terminée en 1723.

Cette partie de la ménagerie fut représentée, à cette époque, avec quelques-uns de ses animaux, par les frères

[1] Plan et élévation d'un bâtiment de la ménagerie. Département des Estampes; Topographie de France; Oise, arr. de Senlis, t. III (Va, 144).

[2] Les lionceaux étaient allaités ici par des chiennes.

Marolles, dans la partie inférieure d'un grand dessin à l'encre de Chine et au bistre, appendu aujourd'hui dans le vestibule du petit château de Chantilly. Se plaçant près du pavillon qui terminait l'aile droite des nouvelles loges, les artistes purent montrer ainsi : à gauche, la façade postérieure des bâtiments d'Isis et de la Laiterie ; au milieu, dans le fond, le bout du bâtiment neuf ou appartement des tableaux, sortant du feuillage de la cour des Marronniers, et le mur de la terrasse des cours d'animaux vu en raccourci ; à droite, en perspective, l'aile occidentale des nouvelles loges avec l'aile en retour vue jusqu'au passage, et, au premier plan, un morceau du pavillon terminant l'aile orientale ; la cour des nouvelles loges, dans laquelle on voit ici un chameau, sera creusée plus tard, d'un bassin central. La partie supérieure de ce dessin représente le Château, Bucamp, l'Orangerie, les Écuries, la Pelouse, un coin de la forêt avec une chasse et, au-dessous, le portrait du duc de Bourbon.

Derrière cette nouvelle ménagerie, le terrain resté libre jusqu'au mur de la propriété particulière dont la maison est aujourd'hui habitée par Mme Van de Walle, fut converti en clos pour les sangliers.

Quant aux autres logements d'animaux, un document manuscrit, inséré à la suite du dessin précédent dans le recueil de la Bibliothèque Nationale, et intitulé « Mémoire alphabétique de la Ménagerie de Chantilly », donne la liste des cours, par ordre alphabétique, en commençant par le haut à droite, au dessous du chemin de Saint-Leu et contre la propriété Van de Walle :

« A, Longuignolle ou poulailler pour mettre couver les poules de différentes couleurs ; AB, cour des poulles, poulles pintades, demoiselles et grues ; C, clos des cerfs et des biches ». Ce clos était limité à gauche par le chemin montant, dit chemin de charrière. Au-dessous,

PLANCHE XX

MÉNAGERIE DES PRINCES DE CONDÉ A VINEUIL

Partie inférieure d'un grand dessin des frères Marolles représentant une chasse et le parc de Chantilly, le portrait du duc de Bourbon et une vue de la ménagerie.

(Vestibule du petit château de Chantilly).



une petite cour presque triangulaire attenant au chemin, est désignée ainsi « D, cour des moutons du Pérou et vigognes ». Au-dessous encore, attenant au chemin, se trouve la « volière des petits oiseaux » (E), puis la « volière des beaux pigeons et faisans pintelés »; (F) est la cour des pigeons.

A la suite et à droite, autour de la partie circulaire de la grande cour, nous trouvons : « G, cour des paons; H, cour du loup et de la chèvre; I, cour des outardes ou cour des coqs ; L, cour de l'aigle et du vautour » (cour du renard).

A droite de cette dernière, « M, cour des cochons sangliers » ; au-dessous, « N, cour des nouvelles loges » ; au bas, « O, cour du pavillon de la laiterie »; à côté à gauche, « P, cour du bassin des marronniers » ; à gauche encore, entre le bâtiment Neuf et le bas de la demi-lune, « Q, cour des castors et des truites ». A droite d'Isis, le triangle où se trouve le bassin de la Colonne est la « cour de treillage pour les oiseaux d'eau » (R) ; au-dessus se trouvent les potagers (S). Seule la cour principale et centrale n'est pas mentionnée.

Faisons remarquer que certaines de ces loges et cours pourront changer de destination pendant le XVIIIe siècle, mais l'étude du plan d'ensemble permettra presque toujours de les reconnaître. En février 1725, par exemple, le menuisier Jean Mille fait des réparations aux endroits suivants : la cour aux oiseaux royaux, la cour des cigognes, le clos des cerfs, la cour des cerfs, « où deux loges neuves ont été faites pour les poules » ; « aux loges qui ont été faites pour les taureaux sauvages ». En 1726, on rencontre « le bassin trapèze des castors » ; le menuisier Louis Vaudier place des « pondoirs dans les loges des poules d'Inde qui sont en bas auprès (au-dessus) des castors », d'autres pondoirs « dans les loges des poules et autres

animaux volatiles » ; il fait des réparations à la « porte des poules pintelées pour empêcher que les pigeons ne passent par dessous », aux volières des perdrix et des faisans, à la loge du cerf de Siam (au-dessous du clos des cerfs), à la porte des sangliers, etc.

En cette même année 1726, Louis Vaudier présente un « mémoire des ouvrages de menuiserie qui ont été faits pour le service de S. A. S. Monseigneur le Duc à la ménagerie, aux nouvelles loges où sont les mouflons et les cabrioles, le tout fait par ordre de M. Aubert, contrôleur des bâtiments du Roy et architecte de S. A. S. ». Ces nouvelles loges furent établies sur la droite de l'enclos de la ménagerie et séparées de la Pépinière par un mur.

En 1734 et 1735, le menuisier Thomas Tallon fait des réparations aux loges de l'aigle, du vautour, du loup, du dromadaire, des renards, des singes, des sagouins, des oiseaux royaux, des porcs-épics, à la « séparation de la loge des porcs-épics de celle des corbeaux », à la « loge des boucs d'Angola », à la « porte de séparation des cours des mouflons et des cabrioles », au treillage du bassin de la Colonne, au canal des canards, à celui des castors, au clos des cerfs, à la cour du cerf de Siam, à la cour des poules, à celle des pigeons, et, en dehors de l'enclos de la ménagerie, à la « loge des taureaux sauvages à la ferme de Vineuil ». Bientôt après, M. le Duc logea les taureaux sauvages, peut-être des bisons, dans l'enceinte de la ménagerie, mais sur la droite de la Pépinière et du bassin de la Colonne, en face des mouflons et des cabrioles.

III. La ménagerie de Chantilly donna lieu nécessairement, comme celle de Versailles, à de nombreux achats d'animaux étrangers, mais nous n'avons trouvé sur ce point que les rares renseignements suivants :

Le 19 août 1737, on paie 149 l. 17 s. 6 d. à M. d'Héricourt d'Obsonville « en remboursement des avances de monsieur son frère, intendant des galères, pour la nourriture et les frais des gazelles envoyées à S. A. S. ». M. de Gentien reçoit 450 livres » pour frais et nourriture des animaux qu'il a apportés de Guinée ». La même année, des animaux sont amenés de Lyon à Chantilly; un article spécial est consacré à l'achat d'outardes. En 1739, on s'occupe spécialement des pintades; on va prendre deux porcs-épics à Paris (7 juin); un marchand nommé Jean Fantosme fournit des oiseaux de mer, etc.

Naturellement, le personnel de la ménagerie fut augmenté pendant cette période; pourtant les employés à gages fixes sont toujours en nombre restreint. On comptait en 1723 : Christophe Thelinge, gouverneur; Simon Mô, engraisseur, Christophe Mô et Jean Gabillot, garçons; Jacques Devauchaux, « qui a le soin des chameaux et des bourriques » ; Pierre Bordier, jardinier, et Melle Baptiste, femme de l'inspecteur des jardins de Chantilly, chargée du gouvernement des vaches et de la laiterie; en 1726, il y a deux garçons en plus. La dépense occasionnée par la nourriture des animaux s'éleva, en 1727, à environ 10 300 livres (2 576 l. 13 s. 10 d. pour un trimestre).

Douze ans après, le commissaire-économe, le sieur Lécaillé, a sous ses ordres : un camelier, un vacher, un gardeur de dindons, un gardeur de chèvres et bouquetins, un garçon et deux servantes. La dame Baptiste est toujours gouvernante de la Laiterie ; le jardinier est Louis Périer. Les frais aussi se sont élevés puisque, du 1er avril 1736 au 31 décembre 1737, la nourriture des animaux coûta à elle seule 21 391 livres.

IV. Si, pendant cette période, la ménagerie servait encore à l'alimentation de la table du maître, elle était devenue surtout un lieu d'apparat dont la visite faisait partie des divertissements de Chantilly et s'imposait aux hôtes de marque.

La première fête que l'on y vit à cette époque, en septembre 1718, fut celle que le duc de Bourbon donna à Chantilly en l'honneur de la duchesse de Berry, fille du duc d'Orléans. La duchesse s'amusa fort, en particulier au manège d'un grand lion enfermé dans une loge avec une chienne qui l'avait allaité[1] ; mais, pendant qu'elle s'y promenait en compagnie de musiciens et de comédiens, un grand et fort beau tigre s'échappa et courut les jardins de ce même côté de la ménagerie. « On peut juger de l'effroi et de l'inquiétude de toute cette cour rassemblée, dit Saint-Simon. Le maître du tigre accourut, s'approcha de lui, et le ramena adroitement dans sa loge, sans qu'il eût fait aucun autre mal à personne que la plus grande peur[2] ».

Trois ans après, en 1721, c'était Méhémet-Effendi, ambassadeur du Sultan, qui s'étonna de trouver des « perroquets de couleur incarnat se lamenter en français à sa vue »[3]. Puis, en 1722, ce fut le jeune Louis XV qui vint y passer une après-midi : « Après avoir visité tous les animaux de différentes espèces et les autres curiosités qu'elle renferme, raconte Faure (*La fête Royale*...), il passa à la dernière pièce, où d'abord, comme par un art magique, Orphée lui apparut au milieu d'une grotte enfoncée dans deux bosquets de lauriers-roses et d'orangers. La

[1] « A la fin il l'a tuée », écrit l'archiviste de la maison de Condé, Mathieu Luillier, sur la marge du feuillet où il a transcrit la courte relation du *Mercure* d'octobre 1718. (Musée Condé, ms. 941, f. 246).

[2] Saint-Simon, *Mémoires*, éd. Chéruel, XVI, p. 106.

[3] Voir : Relation de l'Ambassade de Méhemet-Effendi.

grotte étoit formée par des berceaux de treillage entremêlés de festons de toutes sortes de fleurs. Orphée, représenté par le sieur Aubert[1], jouoit du violon, et attira au son de cet instrument la plupart des animaux que le Roy venoit de voir et qui sortoient des deux bosquets pour l'écouter. C'étoient des sauteurs déguisés sous des peaux de lion, d'ours, de tigre, etc. Le plaisir infini que leur oreille goûtoit à entendre cette harmonie fut troublée par un bruit de plusieurs cors de chasse et d'aboyemens de chiens, ce qui les obligea de chercher leur salut dans la fuite et de mettre pour cet effet en œuvre toutes les ruses qui leur sont naturelles. L'ours fut poursuivi par les chiens, et, grimpant au haut des arbres, il s'élança sur une corde tendue horizontalement en l'air, où il voltigea et fit cent tours de souplesse inconcevables. Les autres animaux marquèrent aussi leur frayeur par des sauts et des bonds surprenans; et, ce qu'il y avoit de plus remarquable, c'est que les sauteurs qui les représentoient ne sortirent jamais du caractère qui est propre à l'instinct de ces brutes, et que leurs agitations violentes paroissoient moins des effets de la terreur que de l'allégresse excessive qui les transportoit à la vue de Sa Majesté.

Louis, quelque part qu'on te voie,
Tu sçais en biens changer les maux,
Et faire tressaillir de joie
Jusqu'aux plus tristes animaux.

« Le Roy sortit de la Ménagerie à 5 heures et s'en retourna au château. Il en repartit une heure après pour se rendre à l'Orangerie, où il honora de sa présence un ballet qui avoit pour titre *les Vingt-quatre heures*, *ambigu*

[1] Jacques Aubert était maître de la musique du duc de Bourbon, aux gages de 2.400 livres, qu'il toucha jusqu'à la mort du prince (1740). En outre, par brevet du 6 septembre 1726, M. le Duc lui accorda une pension de 1.000 livres, reversible sur la tête de sa femme, Marie-Louise Lecat ; celle-ci mourut le 10 mai 1772, laissant un fils, Etienne-Louis Aubert de Saint-Etienne.

comique (idée, paroles et scènes du sieur Le Grand, comédien du Roy, musique de Jacques Aubert, intendant de la Musique de S. A. S. Mgr le duc de Bourbon) »[1].

Les promenades à la ménagerie tiennent encore une grande place dans les distractions offertes au jeune roi pendant ses longs séjours à Chantilly en 1724 et en 1725. C'est au cours d'un de ces séjours, s'il faut en croire Mme de Genlis, que se serait déroulé le roman d'amour de Melle de Clermont, sœur du duc de Bourbon, et du duc de Melun. Elle affirme qu'à la fin de juillet 1724, au milieu de la nuit, la princesse et son noble soupirant furent mariés secrètement dans un appartement voisin de la Laiterie[2]. Il est impossible de vérifier cette assertion. On sait cependant que M. de Melun était alors à Chantilly, car il y fut blessé grièvement, au cours d'une chasse, d'un coup d'andouiller de cerf, et mourut le surlendemain (1er août 1724).

Quatre ans plus tard, la ménagerie fut appelée à participer à la fête charmante donnée à la nouvelle duchesse de Bourbon, Caroline de Hesse-Rheinfels, le jour de son entrée à Chantilly (31 juillet 1728). Cette fête avait été organisée par le capitaine des chasses, Sigismond de Sarrobert, qui s'était assuré le concours de cinq musiciens fameux, Charpentier, Paquereau, Delavigne et les frères Dangui[3], ainsi que de nombreux figurants choisis parmi les habitants de Chantilly et des villages voisins. Un cortège, composé de six quadrilles, se forma dans la galerie

[1] L'Orangerie s'étendait entre le fossé du château et le bas de la terrasse du Jeu de Paume ; le parterre compris entre l'Orangerie et la route publique était fermé en avant par la maison de Bucamp, transformée en corps de logis par le duc de Bourbon, sans aucun vestige de la vieille ferme.

[2] Mme de Genlis, p. 55.

[3] De ces musiciens, le plus connu est Jean Charpentier, célèbre joueur de musette, qui débuta en 1720 comme acteur du théâtre de la foire. Il composa *les Plaisirs champêtres, pièce pour deux musettes*, Paris, 1722, in-4° oblong.

des Cerfs[1], qui fermait le parterre de l'Orangerie parallèlement au fossé du château ; il se mit en marche à travers l'Orangerie, sortit sur la Pelouse par la porte de Bucamp, et, par la grille d'honneur et la grande entrée, vint se présenter à la princesse, qui l'attendait au château : « La première quadrille étoit composée de la compagnie bourgeoise à pied, avec leurs trompettes, hautbois, etc... La seconde quadrille étoit composée des bourgeoises de Chantilly... Les jardiniers formoient la troisième quadrille ; ils avoient à leur tête le sieur Charpentier, habillé en jardinier, jouant de la musette, et le sieur Dangui l'aîné, habillé en paysan, jouant de la vielle... Vingt-quatre jeunes filles de Chantilly, habillées de blanc, ornées de bouquets et de guirlandes de fleurs, tenant des festons de fleurs, formoient la quatrième quadrille ; elles avoient à leur tête le sieur Delavigne en berger, jouant de la musette... La dame Baptiste, gouvernante de la Laiterie, accompagnée du sieur Dangui le jeune, habillé en paysan et jouant de la vielle, paroissoit à la tête de la cinquième quadrille, suivie de vingt-deux filles de la Ménagerie, vêtues de blanc et ornées de quantité de rubans. Les garçons de la Ménagerie, galamment habillés, venoient après. Les uns et les autres firent leurs présens, sçavoir : la dame Baptiste portoit deux douzaines d'ortolans dans une corbeille artistement ornée de fleurs et de rubans ; en l'offrant à la princesse, elle chanta ce couplet sur l'air : *Ton humeur est, Catherine*, etc. :

La déesse d'Erycine
Permettoit à tous mortels,

[1] La galerie des Cerfs était dans les jardins du côté du bourg de Chantilly ; elle s'ouvrait en arcades sur le parterre de l'Orangerie et était ornée d'une cinquantaine de figures de cerfs, portant toutes au cou les armes de la maison de Montmorency et des maisons avec lesquelles elle avait des alliances. Ce même côté était orné d'une peinture à fresque du XVI[e] siècle qui retraçait l'aventure de Psyché.

Pour lui fonder sa cuisine,
D'orner ainsi ses autels.
De même qu'à la déesse,
J'offre à vos jeunes attraits
Notre commune allégresse
Et les cœurs de vos sujets.

« M. de Sarrobert le fils, âgé de dix ans,[1] portoit une cage remplie de petits oiseaux qui s'envolèrent tous dans l'instant qu'il les eut présentés à la princesse. Un autre jeune garçon conduisoit un agneau blanc, orné de quantité de rubans. Quatre garçons de la Ménagerie portoient un veau gras tué et bien paré, dans une grande corbeille. Les quatre premières filles qui venoient ensuite portoient la tête du veau, la fressure, la fraise et les pieds. Les autres portoient une corbeille remplie de petits pains de beurre comme ceux de Vanves, un gros fromage blanc à la crème, deux autres espèces de fromage caillé à la Royale, deux grands vases de porcelaine pleins de crème, 6 canetons comme ceux de Rouen, 2 dindons vivants, d'un plumage extraordinaire [c'étaient peut-être des dindons ocellés], 2 autres dindons de différentes couleurs, un panier de pigeonnaux tués, 2 dindons gras tués, 2 oisons, 6 poules en vie, 4 poules grasses, des tortues en vie, 2 cochons de lait en vie, 6 tourterelles, etc.

« Suivoient six garde-chasses, dont deux portoient un grand faon de chevreuil tué, deux autres une corbeille remplie de 24 lapereaux et de 6 levreaux, et les deux derniers une autre corbeille où il y avoit 24 perdreaux,

[1] Louis de Sarrobert avait été baptisé dans la chapelle du château, le 8 novembre 1718, par l'évêque de Senlis, François-Firmin Trudaine ; son parrain et sa marraine furent le duc de Bourbon et une de ses sœurs, M[lle] de Charolais. Son père étant mort en 1742, il lui succéda comme capitaine des chasses et gouverneur de Chantilly, et fut inhumé dans l'église de Chantilly le 10 juillet 1760. Il laissait un jeune fils qui fut plus tard sous-gouverneur du duc d'Enghien, puis secrétaire du prince de Condé à l'armée des émigrés.

12 faisandeaux, 12 cailles et 4 alebrans[1]. Après toutes ces offrandes faites à la princesse, le sieur Delavigne chanta un couplet ; puis les vielles et les musettes jouèrent le même air, sur lequel on dansa très gayement[2] ». Ces fêtes charmantes durèrent quatre jours, pendant lesquels tout le peuple de Chantilly et des environs fit bombance aux frais du prince.

Le duc de Bourbon mourut longtemps après, ayant consacré ses dernières années à l'étude de la chimie et de l'histoire naturelle. Nous n'avons pas à juger son rôle politique, ni même à apprécier son caractère ; il fut, à bien des égards, un assez pauvre homme; mais il aima passionnément les sciences et les arts, et, à ce titre, il nous intéresse.

L'inventaire qui fut dressé après sa mort, et dont nous nous sommes servi plus haut, révéla des richesses inouïes en objets de tout genre : créations artistiques et scientifiques du prince, fabrique de porcelaine, fabrique de toiles peintes, riche cabinet d'histoire naturelle, splendide cabinet des armes, etc. De tout cela, il ne reste à peu près rien à Chantilly; il ne subsiste que la « petite chambre » dans le petit château, entre la bibliothèque et la grande Singerie, où le duc s'éteignit le 27 janvier 1740.

[1] Les *alebrans*, *albrans*, *albrens*, *halbrans*, étaient de jeunes canards sauvages. Voir La Curne de Sainte-Palaye, au mot *Albran*.

[2] *Mercure de France*, août 1728, p. 1909.

CHAPITRE XIV

LA MÉNAGERIE DE VINEUIL SOUS LES DERNIERS CONDÉ

de 1740 à nos jours.

1. Pendant la minorité du nouveau prince de Condé le comte de Charolais, se borne à entretenir la ménagerie. Description d'un jeu de cavagnole.
2. Animaux de la ménagerie. Remaniement des cours et logements d'animaux. Arrivée de rennes et de Lapons. Visites de Buffon, du duc de Croÿ, du comte du Nord, et d'Arthur Young.
3. Promenades et jeux des princes et des princesses à la ménagerie.
4. Arrivée d'un crocodile. Expériences sur le chant du cygne sauvage.
5. Réductions successives de la ménagerie. Émigration du prince le 17 juillet 1789.
6. Pillage de la ménagerie par les Parisiens. Inventaire après le pillage.
7. Lotissement et vente de la ménagerie.
8. Reprise de possession, en 1815, des biens de Chantilly par le prince de Condé. Etat actuel du terrain de l'ancienne ménagerie.

I. Né le 9 août 1736, le nouveau prince de Condé, Louis-Joseph, n'avait pas quatre ans à la mort de son père, et il perdit sa mère trois ans après. Il fut élevé sous la tutelle d'un de ses oncles, Charles de Bourbon, comte de Charolais. Celui-ci géra la fortune de l'enfant en administrateur habile, et paraît n'avoir eu d'autre ambition que de mettre les maisons et domaines en parfait état, écartant les travaux de luxe, se bornant à l'entretien et aux réparations. Pendant treize ans, de 1740 à 1753, son œuvre à Chantilly fut très considérable, mais nous n'avons à mentionner ici que ce qui concerne la ménagerie.

Il n'y avait là, du reste, qu'à entretenir le magnifique

établissement créé par les princes précédents. Pendant les premières années, ce ne furent en effet que des travaux de réparations qui sont résumés ainsi par le capitaine Louis de Sarrobert, dans un mémoire rédigé vers 1760 : « En l'année 1746, on fit les trois ponts du Coude sur le grand canal, dont deux en arches et un en pont-levis, la grille de l'allée de la Ménagerie en place de celle de bois, et 56 autres grilles de fer ou séparations de loges et de cours, qui, avant ce temps, étoient toutes en bois, ouvrage qui a duré jusqu'en 1752. En l'année 1748, on a refait à neuf le bassin du clos des Cerfs, celui du *Pot de fer*, celui d'au-dessous et la grotte de la cour du bassin des Marronniers [1] ».

Louis-Joseph de Bourbon avait hérité de ses ancêtres leurs goûts éclairés, et surtout leur passion pour Chantilly, qu'il se mit bientôt à embellir à son tour : on lui doit le Jeu-de-Paume, le Hameau, le château d'Enghien, qui existent encore, la salle de spectacle et l'île d'Amour, qui ont disparu [2]. D'une prodigieuse activité, ses devoirs militaires en temps de paix, les séjours obligés à la cour, le gouvernement de la Bourgogne, la gestion de ses nombreux domaines, la chasse, etc., ne suffisaient pas à remplir sa vie; il dépouillait ses archives, dont il tirait un *Essai sur la vie du Grand Condé*; il étudiait l'histoire et la littérature avec Désormeaux, Laujon, Chamfort, les sciences avec Valmont de Bomare et l'abbé Mongez. Grand bâtisseur comme son père, il mit vingt-

[1] Bibliothèque de Chantilly, ms. 1635, ff. 77 et 79.

On trouve encore aux Archives du Musée Condé, concernant cette période : 1° un mémoire de l'intendant des bâtiments Jean-Jacques Leroy « pour des rétablissements de fermeture qui sont nécessaires de faire en 1745 à la Ménagerie » ; on remplaça alors la barrière en bois qui fermait l'entrée du côté du Vertugadin par une grille en fer qui coûta 1.020 livres ; 2° un mémoire du 29 novembre 1749 intitulé : « Barrières à remplacer par des grilles de fer, en 1750, à la Ménagerie » ; 3° enfin, des comptes de travaux du serrurier Aubry.

[2] Voir Macon, *c* et *d*.

cinq ans à construire le Palais-Bourbon, sans arriver à l'achever. Selon les traditions hospitalières de sa maison, il recevait avec faste, et laissait les rois et les princes éblouis de son accueil, dont une charmante affabilité tempérait l'éclat. C'est à Chantilly qu'il se plaisait le mieux ; il aimait à visiter tous les coins du domaine, à parcourir l'immense parc du château pour l'embellir sans cesse. La ménagerie n'était pas oubliée ; souvent il s'y rendait pour voir les animaux, étudier des modifications, ordonner des changements dans l'affectation des loges et la répartition des bêtes.

L'aspect des principaux points de la ménagerie, à cette époque, nous est donné par une curieuse suite de vues de Chantilly, peintes vers 1775 sur un jeu de cavagnole ; ce jeu était une sorte de loto, apporté de Gênes vers le milieu du XVIIIe siècle, et dont chaque carton était divisé en cinq compartiments numérotés. Dans le cavagnole de Chantilly, dont plusieurs pièces sont malheureusement perdues, trois des cartons sont consacrés à la ménagerie et montrent les vues suivantes : au n° 76, *la Cour des Coqs*, deuxième petite cour en haut à droite ; contre le mur, un bassin rond devant une niche ; dressés de chaque côté du bassin, les deux coqs se lancent de l'eau par le bec, en présence de la poule, objet du débat, perchée dans la niche ; à droite, le pavillon vu de derrière. — Au n° 77, *l'Autour et la Colombe*, dans la cour des Pigeons, la première à gauche, contre le mur inférieur, entre le pavillon des Pigeons et le mur du chemin ; par un tuyau montant, l'eau jaillit du bec de l'autour ; la colombe est au bord du petit bassin. — Au n° 78, *les Trois Ponts*, sur le grand canal, avec un beau portique surmonté des armes des Condé et d'attributs ; au fond, la demi-lune ou Vertugadin, avec une statue de Neptune ; à droite, le belvédère. — Au n° 79, *le Belvédère de la Ménagerie*, sur l'ancienne voûte

PLANCHE XXI

MÉNAGERIE DES PRINCES DE CONDÉ A VINEUIL

Deux planches d'un jeu de cavagnole du XVIIIe siècle représentant diverses vues de la ménagerie.

(Musée Condé à Chantilly).

76
77
78
La Cour des Cocqs
L'Autour et la Colombe
79
80
Les trois Ponts

Le Belveder de la Menagerie. La Cour des Poules.

112
113
La Faisandrie de la Chine
Le Loup et la Chevre
114
115
La Menagerie

Le Bassin de la Colonne. La Goulotte du Pot de terre et du Pot de fer.



PLANCHE XXII

MÉNAGERIE DES PRINCES DE CONDÉ A VINEUIL

En haut une des planches d'un jeu de cavagnole du XVIIIe siècle représentant des vues de la ménagerie.

(Musée Condé à Chantilly).

En bas, miniatures du XVIIIe siècle : vue de la ménagerie prise du canal, sur un bouton d'habit, et plan de la ménagerie, sur une bonbonnière.

(Musée Condé à Chantilly).

121 La Grotte de la Menagerie

122 Le Grand Jet de la Menagerie

123

124 Narcisse.

125 La Cour des Paons.

La Cour des Pigeons





des Castors, devant le bâtiment Neuf ; au fond, le bâtiment de la Laiterie ; le belvédère est entouré de treillages et orné d'arbres. (Le belvédère et les substructions ont été rasés au XIXe siècle pour faire place à l'entrée avec grille qui donne accès à la maison.) — Au n° 80, *la Cour des Poules* ; à droite et à gauche, des compartiments grillagés pour les oiseaux ; au fond, dans une niche à chevet semi-circulaire, la figure en plomb d'un renard pris au piège jette de l'eau dans un bassin ; c'est pourquoi on disait aussi la *Cour du Renard*. — Au n° 111, *la Faisanderie de la Chine*, derrière la ménagerie des fauves. Au fond, buffet d'eau rocaillé, où deux faisans jettent de l'eau dans un bassin ; à droite et à gauche, cages des faisans ; en avant, un petit canal en goulotte[1]. — Au n° 112, *le Loup et la Chèvre* ; niche sous pavillon (elle existe encore) contre le mur du clos des Cerfs, à l'opposite du pavillon de la troisième petite cour, celle du milieu ; l'eau tombe en deux nappes dans un bassin qui se déverse en goulotte ; dans la niche, on voit la chèvre ; dans le bassin, le loup. — Au n° 113, *la Ménagerie* ; de gauche à droite, le bâtiment Neuf (aujourd'hui la maison de M. le comte Henri Vigier), la cour des Marronniers, fermée par un mur, la Laiterie, la cour des Jasmins, le pavillon d'Isis. — Au n° 114, *le Bassin de la Colonne*, entouré de treillages pour enfermer les oiseaux d'eau ; colonne de porphyre surmontée d'un méridien. — Au n° 115, *la Goulotte du Pot de terre et du Pot de fer ;* au fond, la face du pavillon de la cour du *Loup et la Chèvre* ; à la tête du premier bassin, la figuration du pot de terre et du pot de fer ; puis, première goulotte amenant l'eau dans un grand bassin circu-

[1] Sur un beau plan de Chantilly dressé en 1791 et conservé au Musée Condé, on voit la Faisanderie de la Chine dans un délicieux parterre qui s'étend jusqu'à l'allée du fond de la vallée, dite « allée de la Carrière aux Daims », et, communément, « allée à Vignon ». Le potager avait donc disparu.

laire. (La place a manqué ici, à l'artiste, pour montrer l'eau se déversant ensuite par une autre goulotte, beaucoup plus longue, qui aboutit à un dernier bassin.) — Au n° 121, *la Grotte de la Ménagerie* dans le mur de terrasse, au fond de la cour des Marronniers (elle existe encore). — Au n° 122, *le Grand Jet de la Ménagerie*, dans le bassin des Marronniers ; au fond, on voit la grotte. — Au n° 123, *la Cour des Pigeons*, vue de l'ouest, c'est-à-dire du côté du chemin montant ; à droite, contre le mur inférieur, le bassin de l'Autour, le côté gauche du pavillon des Pigeons, précédé d'une voûte supportée par deux colonnes ; à gauche et au fond, les volières qui fermaient la cour au nord. — Au n° 124, *Narcisse* ; il est représenté assis sur le rocher d'où l'eau tombe dans le bassin. — Au n° 125 enfin, *la cour des Paons*, qui suit la cour des Pigeons ; bassin carré derrière le pavillon ; aux angles, quatre paons lancent de l'eau vers un geai perché sur un rocher au milieu du bassin.

Une série de larges boutons d'habit, conservée au Musée Condé, montre aussi des vues de Chantilly, finement exécutées en miniature, vers 1786. Sur un de ces boutons, on voit l'entrée de la ménagerie, au-delà du grand Canal couvert de cygnes, avec le bâtiment neuf, la cour des marronniers, la laiterie et isis.

II. La ménagerie de Chantilly rivalisa et dépassa même, à cette époque, par son entretien et le nombre de ses animaux, la ménagerie de Versailles. On n'y vit pas d'éléphants ni de rhinocéros, mais une variété de carnivores, de singes, de ruminants et surtout d'oiseaux qui fut toujours admirée par les amateurs du temps.

Les archives de Chantilly conservent, de l'année 1763 par exemple, un état des dépenses occasionnées par les

animaux de la ménagerie ; malheureusement ce document, qui se composait de quatre feuillets, est maintenant incomplet ; le premier et le quatrième feuillet ont disparu ; sur les deux autres nous relevons : « Un porc-épic, un cochon de l'isle de Campêche, 100 oiseaux au rond d'eau, 40 canes et canards musqués, 87 cygnes, 58 jeunes cygnes, 30 canes et canards ordinaires au canal de la Pépinière, et 20 oiseaux de Canada ; 50 oies et oisons d'Hollande, un maqui (maki), un dromadaire, un chameau, 11 biches et cerfs blancs, 2 cerfs à nez blanc, 8 biches et faons fauves, un cerf et un faon de Siam, un cerf de Portugal, un cerf de Monomotapa, un cazel, un autre cazel ou cerf de la Chine, 3 bouc et chèvres d'Angoula, 6 bouquetins et chèvres, 2 chèvres de Barbarie, 6 castors qui vivent d'écorces de branches de saule, 26 oies d'Égypte… ».

L'année suivante, un matin du mois de septembre 1764, le prince arriva vers les onze heures du matin à la Ménagerie pour faire lâcher un cerf blanc, une biche et un faon blancs, qu'il voulait mettre dans le grand parc d'Apremont. Le lieutenant des chasses de Chantilly, Jacques Toudouze, qui l'accompagnait, fit alors tendre une galerie de toiles pour conduire ces animaux « au coin du Chat, depuis la Ménagerie jusqu'au mur neuf[1] ».

Au mois de mars 1766, on prépare un logement provisoire pour des faisans de la Chine. Ils sont installés dans une nouvelle volière que le prince fait construire, à la fin de l'année suivante, dans le clos que des sangliers occupaient derrière la ménagerie des fauves.

[1] Toudouze, s'est amusé à tenir un journal des chasses qui commence à l'année 1748 et se poursuit régulièrement jusqu'à 1785, année de sa mort. Il le fit copier à deux exemplaires, dont l'un est conservé à Chantilly et l'autre à la bibliothèque Mazarine. Dans ce journal, Toudouze a aussi noté, d'une façon malheureusement trop sommaire, tous les événements qui intéressent la vie de Chantilly ; ces brèves mentions sont cependant précieuses par les renseignements qu'elles donnent.

Ce clos, débarrassé de ses hôtes primitifs, fut alors transformé en un délicieux parterre que montre un plan de 1791 conservé à Chantilly. Dans sa *Description des environs de Paris*[1], Dulaure dit un mot de cette « faisanderie de la Chine » : « Elle est ornée d'un buffet d'eau rocaillé, avec un bassin ; au bas est une jolie cascade. » Laborde en dit un peu plus : « La faisanderie touche à la Ménagerie, et en fait même partie. Elle contient une grande quantité de divisions fermées et couvertes par des grillages, dans lesquelles on garde un grand nombre d'espèces de faisans, très variés. Chacune de ces divisions a un petit bassin. On y voit un grand buffet d'eau traité en rocaille, et elle est terminée par une très jolie cascade[2] ». Il en est question pour la dernière fois dans les *Promenades ou Itinéraire des Jardins de Chantilly*, ouvrage publié en 1791[3] : « La cour de la Faisanderie offre un buffet d'eau rocaillé, où l'on voit deux faisans jetant de l'eau dans un bassin. On y élève des faisans ; on en voit d'étrangers et d'autres provenus d'une poule et d'un faisan du pays ».

L'année 1769 fut une époque de remaniement à la Ménagerie. Outre les changements de place d'animaux, en plus de cette nouvelle volière, le prince fit faire encore d'autres transformations dont nous trouvons toujours l'indication dans le *Journal* de Toudouze.

Le 9 juin 1769, « S. A. S. a été voir les travaux de la

[1] Edition de 1786, p. 69. Voir également le n° 111 du Jeu de Cavagnole dont nous avons parlé plus haut.

[2] *Voyage pittoresque de la France. Isle de France, Valois et comté de Senlis*, avec gravures, dont une vue de la Ménagerie par Née d'après le dessin de Filleuil.

[3] Ce livre est orné de vingt estampes dessinées et gravées par Mérigot. Une de ces planches représente, en élévation, le premier plan de la ménagerie, tel que Née l'avait déjà gravé d'après Filleuil, c'est-à-dire le pavillon d'Isis et la laiterie, le bâtiment neuf jusqu'au belvédère sur la voûte des Castors. Il y a de la fantaisie dans les groupes d'arbres qui enveloppent ces bâtiments.

Ménagerie le matin et a fait placer les aigles dans les loges des lions ; ensuite a été voir les jeunes faisans de la Chine. De là à la faisanderie (de Chantilly), aux chenils et écuries, où S. A. S. a fait atteler les cerfs à la voiture et les a menés un instant ». Les loges des lions étaient donc vides alors ; ces animaux étaient sans doute morts ; ils ne paraissent pas avoir été remplacés ; mais il y eut un tigre jusqu'à la Révolution. Le 19 décembre 1769, « S. A. S. a été voir avant souper un modèle d'appartement pour le nouveau bâtiment qui étoit préparé à la Ménagerie ». Toudouze mentionne d'autres visites du prince à la ménagerie en janvier et février 1770 pour examiner les travaux, mais il omet de nous dire en quoi consistent ces travaux.

C'était toujours un amusement que de voir les animaux changer de logement, et l'opération n'allait pas sans difficultés. En 1772, les loges des taureaux sauvages étant devenues libres, ainsi que celles des mouflons et cabrioles[1], situées en face, le prince de Condé résolut de les affecter aux cerfs et biches blancs, logés jusqu'alors au clos des Cerfs, et à un cerf et une biche du Gange qu'il venait de recevoir et qu'il avait fait placer provisoirement dans un pavillon de la faisanderie de Chantilly. Pour ces derniers, l'opération fut assez facile ; on les entrava pour les transporter. Quant aux premiers, ils furent introduits avec précaution dans une longue galerie de toiles, assez haute pour leur cacher la vue extérieure, et le parcours se fit sans encombre jusqu'à « l'ancienne cour des taureaux sauvages », en présence des princes et de leur compagnie (11 février 1772).

Cette opération était nécessitée par l'arrivée de quelques rennes auxquels il fallait faire de la place : c'était

[1] Il ne paraît pas que les taureaux sauvages aient été remplacés. Quant aux mouflons, ils furent alors placés dans les loges de la ménagerie des fauves.

une gracieuseté du roi de Suède, le fastueux Gustave III, qui paya en outre les frais de voyage jusqu'au Havre. Ces rennes, deux mâles et une femelle, était conduits par un Lapon et deux Laponnes. La bande parvint à Chantilly le 12 février à 7 heures du soir, à l'exception d'un renne mâle qui était mort en route. Le lendemain, le prince leur assigna des logements à la ménagerie : les rennes dans la cour des Cerfs, les Lapons au bâtiment des Castors [1]. Après la mort du second mâle, les deux Laponnes furent renvoyées en Suède et quittèrent Chantilly le 25 juin 1772 ; en arrivant à Stockhoim, elles reçurent chacune une gratification de 1500 livres. Le Lapon fut maintenu à Chantilly pour soigner la femelle restante ; il fut rapatrié plus tard.

En la même année 1772, le sieur Faultenière, de Boulogne, fournit à la ménagerie sept douzaines d'oiseaux de mer. De son côté, Toudouze nous apprend la naissance de six faisandeaux de la Chine, le 29 avril, et de cinq faisandeaux argentés le 27 ; il ne s'agit ici que de faisans de luxe, les faisans ordinaires étant élevés, non pas à la ménagerie, mais dans une faisanderie spéciale dont l'emplacement est aujourd'hui compris dans la ville de Chantilly et appartient à Mme Chapard [2].

Trois ans après, le 7 septembre 1775, Toudouze écrit encore : « Il a été pris au boquet de Vineuil, avec les panneaux, une biche à nez blanc qui a été mise avec le cerf fauve de la ménagerie, et le cerf blanc du boquet a été lâché à la Basse-Pommeraye » (bois dans le grand parc).

A la suite de Buffon, qui vint y étudier un ours noir

[1] A cette date, il n'y avait donc plus de castors à Chantilly.

[2] C'est le Grand Condé qui avait établi là cette faisanderie ; le prince Louis-Joseph l'en retira au printemps de 1774 et la transporta au-dessus de la ménagerie, à l'entrée du grand parc actuel, au lieu dit la Porte Saint-Louis.

d'Amérique et un courlis rouge, le duc de Croÿ, un autre passionné d'histoire naturelle, visita plusieurs fois la ménagerie. Le 19 juin 1778, il arrivait de bon matin, par un beau temps, sur le bord du grand Canal, et il s'extasiait sur le spectacle qui s'offrait à sa vue : « Rien n'est à comparer, écrit-il, à la vue du canal garni de cygnes se jouant avec les superbes carpes rouges et de toutes couleurs, qui viennent vous ouvrir leur larges bouches pour vous demander du pain, qu'elles prennent à la main, ce qui ne se voit que là... Après avoir longtemps admiré, je me donnai en entier à voir, en amateur, la Ménagerie. La partie des oiseaux aquatiques et du genre des poules y est très bien. Aux oiseaux aquatiques, je vis ce qu'il me fallait pour avoir le meilleur à l'Hermitage[1] ; ce sont les herquelons[2] du Crotoy, les oies rouges et grises d'Égypte et du Japon, et les canards de Barbarie. Dans le reste, je remarquai avec plaisir un grand fourmilier très privé dont la longueur du col et de la tête de brochet est très singulière : c'est un quadrupède remarquable, que je n'avais pas si bien vu en vie. J'examinai avec soin un outang [?], grand singe noir à crins de sanglier, qui est très curieux à voir marcher, comme un homme, à qui il ressemble assez ; mais ce qui est singulier, c'est la longueur de sa queue et la force avec laquelle il en recroqueville et serre le bout, de façon à vous casser les doigts, et comme, par ce moyen, il atteint à quatre pieds de distance et s'y accroche ou y reste suspendu, cela fait qu'il a réellement comme cinq mains. M. de Buffon le dépeint bien et n'en dit rien de trop.

« J'observai deux chiens-loups, venant d'un chien et d'une louve, et un faisan venant d'un faisan et d'une

[1] C'est-à-dire à son château de l'Hermitage, près de Condé-sur-l'Escaut.

[2] Rapprocher ces *herquelons* des *erkelans* ou *harquelans* que possédait le Grand Condé. Ces mots ne se trouvent dans aucun dictionnaire.

poule... Il y avoit un très grand aigle qui enlevait bien un agneau, [1] et beaucoup d'autres choses bien choisies ; mais je fus, entre autres, charmé de voir un hobereau [ou hobrau] vivant ; c'étoit bien le même oiseau qu'on a tué dans mon jardin, à Condé, perché au plus haut des arbres, et que j'y ai empaillé. C'est un oiseau de marais, qui ne vit que de poisson...

« Cette Ménagerie, dit en terminant le duc de Croÿ, est superbe par son étendue et ses ornements ; aussi coûte-t-elle quinze mille livres par an pour la nourriture, et bien vingt-cinq mille en tout [2] ». Il était bien renseigné. De son côté la baronne d'Oberkirch, qui accompagna le comte du Nord (le futur czar Paul I[er]) et sa femme à Chantilly au mois de juin 1782, et assista aux fêtes brillantes qui leur furent données, déclare dans ses *Mémoires* que « la Ménagerie de Chantilly est plus nombreuse et plus soignée que celle du Roi ». Ce fut aussi le sentiment d'Arthur Young à la suite de la visite qu'il y fit cinq ans plus tard, bien qu'il n'y ait signalé qu'un cerf de Corse et des oiseaux domestiques, « d'une variété prodigieuse » il est vrai [3].

III. La ménagerie du prince de Condé était donc accessible au public, mais, comme celle de Versailles au temps de Louis XIV, elle était réservée surtout aux princes et aux princesses qui aimaient à venir s'y promener et à y faire collation, soit dans la Laiterie, soit en plein air, dans le Belvédère qu'on avait aménagé au-dessus de la voûte des Castors.

Le 3 mai 1753, Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, qui n'avait pas encore dix-sept ans, épousa Char-

[1] C'est-à-dire : assez fort pour enlever un agneau.

[2] *Journal* du duc de Croÿ, t. IV, pp. 131-132.

[3] Arthur Young, t. I, p. 12, à la date du 18 mai 1787. Journ. de Toudouze, 7 avril 1781.

lotte-Élisabeth-Godefride de Rohan-Soubise, qui n'en avait que quinze[1], et ce mariage ouvrit de nouveau, à Chantilly, une ère de fêtes et de plaisirs, où l'exubérance des jeunes époux et de compagnons de leur âge s'exaltait parfois au détriment de la santé; au début, on avait quelque peur de l'oncle sévère, le comte de Charolais, qui survenait souvent pour surveiller la gestion; mais on s'affranchit vite de cette gêne.

Au printemps de 1754, par exemple, le duc de Croÿ fut invité à Chantilly avec une bande joyeuse : « Le soir de l'Ascension, dit-il dans son *Journal*[2], on fut sur l'eau dans deux beaux yachts, avec de bons rameurs. D'abord on vit donner à manger à plus de cent cygnes sur le canal, qui faisoit un parterre blanc singulier. On fut à la tête du canal de la grande Cascade, ensuite à la ménagerie. La pluie étoit à verse. On entra dans la superbe laiterie. Je n'ai jamais rien vu qui m'ait tant plu, et plus dans mon goût : une magnifique source, des conduits de marbre blanc, qui vont partout entre vos jambes, et, tout autour des appuis, des ruisseaux de cristal dont un grand nombre de jets se croisent en tous sens, font de cet endroit une fraîcheur, un murmure, et un coup d'œil enchanté. Au milieu de ces eaux étoit une belle collation de glaces, de fruits et de toutes sortes de laiteries, dont nous mangeâmes avec délices, mais non sans polissonneries et sans nous bien mouiller ; mais c'étoit avec cinq ou six jeunes femmes charmantes, ce qui ne contribuoit pas peu à égayer la partie ».

Un autre jour, le 24 avril 1755, les princes et leurs invités viennent en cabriolets à la ménagerie ; on y fait

[1] Le baron de Schlichting possède un charmant portrait de cette princesse peint en 1757 par François-Hubert Drouais, le portraitiste à la mode au temps de Louis XV.

[2] Tome I, p. 269, de l'édition donnée par le vicomte de Grouchy et Paul Cottin.

collation et M[lle] Le Maure chante avec M. de Lasalle[1]. C'était un événement que de pouvoir entendre la célèbre cantatrice. Catherine-Nicole Le Maure, née le 3 août 1704, avait fait les délices du public de l'Opéra ; retirée du théâtre dès 1735, elle ne consentait plus à chanter qu'à la cour et chez les princes ; et encore, pour l'y décider, fallait-il user de formes ; c'est ainsi qu'un jour elle exigea, pour aller à Versailles, qu'un carrosse du roi vînt la prendre chez elle sous la conduite d'un gentilhomme de la cour. Quant au marquis de Lasalle d'Offemont, il était beaucoup plus jeune, étant né en 1734 ; il suivait la carrière des armes, ce qui ne l'empêchait pas de cultiver les lettres et les arts ; il venait de composer la musique de *Bertholde à la ville*, représenté à l'Opéra-Comique en 1754[2].

Pendant les années suivantes, Chantilly connut le calme. Le prince était à l'armée et marchait glorieusement sur les traces de son illustre aïeul ; la France lui doit deux des rares succès remportés alors sur les généraux prussiens[3]. Avant de commencer la campagne de 1760, il avait eu la douleur de perdre sa chère petite princesse, Charlotte de Rohan-Soubise, qui mourut le 5 mars, enlevée par un mal foudroyant. Elle lui laissait deux enfants, Louis-Henri-Joseph, duc de Bourbon, né le 13 août 1756, et Louise, née l'année suivante.

Passant à Chantilly le 8 juillet 1763, le duc de Croÿ revit avec mélancolie « la belle laiterie où, dit-il[4], j'avois fait une si jolie partie avec la charmante princesse de Condé, que je ne cessois de regretter comme un chef-d'œuvre de la nature ». Puis il parcourut la Ménagerie,

[1] *Journal* de Toudouze.

[2] M[lle] Le Maure mourut en 1783 ; le marquis de Lasalle vécut jusqu'au 22 octobre 1818.

[3] Combats de Grüningen et de Johannisberg, 25 et 30 août 1762.

[4] *Journal*, éd. de 1906, t. II, p. 78.

regardant « les animaux, l'aigle, les poules, celles à chair noire jusqu'aux os, les cerfs blancs, les pigeons, les représentations des fables en effets d'eau ». Il s'amusa aux carpes et à leur bataille avec les cygnes; puis il admira d'autres carpes, superbes, dans le bassin qui séparait les deux châteaux : « Il y en avoit un grand nombre, de deux pieds au moins, de toutes les couleurs, qui arrachoient le pain de la main. Cela est charmant. Il y en a plus de dix mille dans les fossés, et en tout, dans les canaux, environ quarante mille, très grosses, de toutes les couleurs possibles et très privées ».

Les réceptions et la gaîté reprirent peu à peu à Chantilly. Le 19 août 1767, vers le soir, le prince emmena ses hôtes (le prince de Lamballe en était) à la ménagerie, qui était illuminée; on y soupa gaiement, puis les acteurs de la noble compagnie donnèrent « la comédie au salon d'Isis », c'était le *Coq de Village* de Favart; ensuite on dansa, on joua, et ce n'est qu'à une heure tardive qu'on rentra au château pour se reposer.

Trois ans après, Louise-Marie-Thérèse-Bathilde, fille du duc d'Orléans, épousait le fils du prince de Condé, Louis-Henri-Joseph, duc de Bourbon. La jeune duchesse fit son entrée à Chantilly le 2 juin 1771, et, au cours des fêtes qui lui furent données, elle visita la Ménagerie : lorsque la compagnie entra dans le clos des Cerfs, une biche prit peur et sauta par dessus le prince de Condé et sa bru, mais heureusement sans les toucher. Ces fêtes furent troublées par de mauvaises nouvelles de la santé du comte de Clermont, oncle du prince. Le comte mourut en effet quelques jours après, le 17; mais les suites de cette mort procurèrent à Chantilly un nouveau sujet d'amusement; cinq jours après, en effet, on y amenait les animaux et les faisans de la Chine que le défunt nourrissait dans sa ménagerie de la Roquette.

Six ans plus tard, c'est la jeune princesse Louise de Condé qui sort du couvent, et vient pour la première fois à Chantilly. La ménagerie figure toujours au programme des fêtes qui lui sont données : « 2 juin 1777, promenade de Leurs Altesses Sérénissimes en voiture après dîner, par la tête du canal et le grand vertugadin, à la ménagerie, où Mademoiselle a été complimentée par les bergers et bergères de Vineuil[1] »; après ce divertissement pastoral, fort à la mode à cette époque, on visite la Ménagerie, on fait collation à la Laiterie.

Le mois suivant, c'est au tour des « Dames de France », filles de Louis XV, de visiter Chantilly; elles y passèrent quatre jours. Le 29 juillet, l'illustre compagnie se rendit en gondoles à la ménagerie; comme à Versailles, une frégate servait d'escorte, et une chaloupe portait les musiciens; pendant la collation, servie à la Laiterie, la musique jouait sur l'eau, et le canon de la frégate tonnait.

IV. L'arrivée d'un crocodile dans l'été de 1783, fut l'occasion de nouvelles visites à la ménagerie. Mongez nous apprend que ce crocodile, d'environ un mètre et demi de long, « accourait à la voix de ses gardiens et se laissait chatouiller sous la gorge ». Antoine Mongez, chanoine de Sainte-Geneviève de Paris et garde du célèbre cabinet d'antiques de cette abbaye, n'était pas un inconnu à Chantilly; il avait imaginé, sans doute avec l'aide de son frère Jean-André, aussi génovéfain, naturaliste et physicien, un méridien octogonal qui indiquait l'heure de midi dans différentes villes du monde, et ce curieux travail, acheté par le prince de Condé, avait été placé dans l'enclos de la ménagerie, sur la colonne de por-

[1] *Journal* de Toudouze.

phyre antique qui avait donné son nom au bassin qu'elle ornait[1].

Dans le clos treillagé qui entourait ce bassin de la Colonne, le prince avait fait enfermer deux cygnes sauvages qui, l'hiver précédent, étaient venus s'abattre sur le Grand Canal et qu'on avait réussi à prendre et à éjointer. Or, le bruit se répandit que ces cygnes chantaient, et cette nouvelle jeta l'émoi dans le monde des savants et des lettrés. On savait bien que les cygnes du Méandre avaient chanté, puisque les poètes anciens vantaient ce chant; mais était-ce fiction ou vérité? Et voici qu'après tant de siècles le phénomène se reproduisait à Chantilly! Antoine Mongez s'y transporta aussitôt, examina, écouta, puis rédigea un mémoire dont la lecture reçut de tels applaudissements à l'académie des Sciences que celle des Inscriptions voulut l'entendre à son tour, et le succès ne fut pas moins grand (juillet 1783). Mongez avait constaté que le mâle donnait les notes *mi*, *fa*, et la femelle *ré*, *mi*, en un chant alternatif : « Quoique leur chant ait quelque analogie, pour la qualité du son, avec le cri déchirant du paon, il ne laisse pas de plaire à l'oreille; je ne me lassois point de l'entendre... Il est étonnant que ce chant soit agréable, car il est si perçant qu'on l'entend le soir de la butte d'Apremont, monticule éloigné d'une lieue de la ménagerie. Le fait m'a été attesté, non seulement par l'inspecteur et autres préposés à la Ménagerie, mais encore

[1] Le prince de Condé l'en fit retirer en 1785 pour la placer près du château : « S. A. S. a fait poser la colonne de porphyre qui étoit à la ménagerie, où il y avoit plusieurs cadrans, dans le bassin du milieu du parterre de l'Orangerie » (*Journal* de Toudouze, 2 mai 1785). Ajoutons que si Dulaure, dans sa *Nouvelle Description des environs de Paris* (éd. de 1786, p. 59), attribue cet « ouvrage savant et curieux aux talens de M. Mongez », le colonel Thornton, qui vint à Chantilly en 1782, le donne à un habile Genevois, M. Vialon, et en fait la description suivante : « Un octaèdre de marbre blanc, sur les faces duquel sont tracées huit mains pointant les heures à différentes villes ». (II, p. 160).

par des habitants de Chantilly... Plusieurs curieux et étrangers, à qui les inspecteurs de la Ménagerie les ont fait entendre depuis que je leur ai appris l'intérêt qu'on y pouvoit prendre, ont été surpris de la force et de la douceur de ce chant... ».

Dès le lendemain, le prince de Condé écrivit à l'Académie pour demander communication du mémoire de Mongez, et l'auteur, accompagné de deux académiciens, se rendit à Chantilly. Il est probable que les cygnes n'avaient pas encore daigné chanter devant leur auguste maître. Comme on dit au prince qu'ils ne chantaient qu'en signe de victoire, ou sous le coup d'une émotion vive, il fit jeter dans l'enclos un cygne domestique, que les sauvages s'empressèrent d'attaquer ; et, dès qu'il l'eurent tué, « ils se mirent à préluder et à produire l'harmonie qu'on attendoit » [1].

Mais quelqu'un troubla la fête. Il y avait à Chantilly un savant fort sérieux, le célèbre naturaliste Valmont de Bomare, qui se moqua de tout cet étalage de science musicale et d'érudition : « Le cygne sauvage a une voix, mais quelle voix ? un cri perçant... Lorsque le mâle et la femelle crient ensemble, l'oreille distingue sensiblement une espèce de carillon aigre et désagréable... L'historien de la nature ne doit pas peindre de fictions... Si, parmi les modernes, quelqu'un prétend, d'après ses propres oreilles, que le cygne en question ait un chant mélodieux, il faudra dire que l'aveugle de Cheselden avoit au moins autant de plaisir et de motifs à désigner la couleur écarlate par le mot *trompette*... J'ai dit ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu, et j'atteste qu'il n'y a de ma part ni humeur ni complaisance [2]».

[1] Le Camus de Mézières, pp. 14-17. Voir aussi le *Mercure de France* d'août 1783.

[2] *Dictionnaire d'Histoire naturelle*, par Valmont de Bomare, quatrième

Depuis 1768, Valmont de Bomare avait la direction supérieure du cabinet d'Histoire naturelle de Chantilly[1], dont la garde effective était confiée à Lambert Deshayes. En 1786, il vendit son propre cabinet au prince; les *Mémoires secrets* enregistrèrent la nouvelle en ces termes à la date du 28 novembre : « M. le prince de Condé, qui avoit à Chantilly un superbe cabinet d'histoire naturelle, enrichi par les magnifiques présents en ce genre que lui ont faits successivement le roi de Danemark et le roi de Suède, vient d'acquérir aussi celui de M. Valmont de Bomare, très riche dans les trois règnes. Son Altesse Sérénissime lui en laisse la jouissance pendant le dernier cours que doit faire ce démonstrateur célèbre, le premier et longtemps le seul d'histoire naturelle qui ait existé à Paris. M. le prince de Condé a institué en même temps M. Valmont de Bomare directeur de ses cabinets, qui, fondus ensemble et arrangés suivant sa méthode, en formeront un des plus importants, des plus complets et des plus intéressants qu'il y ait en Europe ».

V. Cette année 1786 vit apporter une modification dans l'organisme de la ménagerie ; elle est amplement expliquée dans l'ordonnance promulguée par le prince le 1er juillet :

« Sur le compte qui nous a été rendu des dépenses considérables que la manutention de notre Ménagerie occasionnoit, tant à raison de l'engrais des volailles qu'à cause de la consommation des grains et autres denrées nécessaires à la nourriture des animaux d'agrément,

édition, article du *Cygne sauvage*. Voir également, sur cette histoire du chant du cygne, une curieuse dissertation de Mauduit, dans l'édition de Pline par Pankoucke, t. VII, p. 381.

[1] « M. de Condé me donna un brevet par lequel il me constituoit directeur de ses cabinets d'histoire naturelle et de physique et instituteur de ses enfans dans lesdites sciences... » (Lettre de Valmont de Bomare au ministre de l'Intérieur, 18 décembre 1792. Archives de Chantilly, série V, t. 4, f. 118).

dont l'acquisition se fait par entreprise et de la seconde main ; voulant éviter à l'avenir les abus qui pourroient naître d'une manutention aussi compliquée, et établir une gestion qui puisse nous mettre à portée de soutenir les objets agréables de notre Ménagerie dans l'état actuel sans être obligé d'acheter tous les grains nécessaires à la nourriture des animaux qu'elle renferme, nous avons pris le parti de faire valoir à notre profit les terres labourables de notre grand parc de Chantilly, et d'établir dans le même emplacement de la Ménagerie une ferme ou métairie dont la culture et les élèves qui pourront s'y faire ne peuvent devenir que très avantageux. Et afin de fixer cet établissement d'une manière stable et non susceptible d'erreur et de discussion entre les gens de la Ménagerie et ceux de la métairie, même afin de faire connoître nos intentions sur la manière d'administrer cette métairie, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

« Art. I. Nous supprimons, à compter du 1er août de la présente année, l'engrais des volailles établi à la Ménagerie, et voulons qu'à partir de cette époque il n'en soit engraissé aucune ; que même celles qui se trouveroient encore en vie soyent remises dans la cour des animaux de ce genre, à moins cependant qu'elles ne soyent sur le point d'être tuées et susceptibles d'être employées, auquel cas elles seront remises à notre garde-manger.

« Art. II. Nous voulons et entendons qu'à l'avenir et à compter du dit jour 1er août, il soit établi dans l'intérieur de la Ménagerie une métairie dont la manutention sera absolument distincte et séparée de celle de la Ménagerie. Le gouvernement de celle-ci sera sous les ordres de notre capitaine des chasses, et la manutention de la métairie sera confiée à un économe, de manière que la Ménagerie et la métairie n'auront absolument rien de commun...

« Art. V. Voulons qu'il soit construit dans l'ancienne cour des Cerfs une vacherie assez étendue pour contenir 40 vaches et leurs élèves et une laiterie. Le lait, le beurre, la crème provenant de ces vaches devant être un objet de produit assez considérable, l'économe veillera à ce que tous ces objets tournent à notre plus grand profit.

« Art. VI. Voulant que la laiterie d'agrément qui existe à la Ménagerie reste sous l'inspection du capitaine de nos chasses, et pour qu'elle puisse être garnie de toute espèce de laitage, il sera tiré de la grande vacherie quatre vaches des meilleures laitières pour être dans l'ancienne vacherie [1] et êtres soignées par les gens de la Ménagerie. Le lait de ces vaches servira à garnir les terrines de la laiterie et à faire du beurre pour la table lors des voyages [2]. Dans les autres temps, le lait sera remis tous les soirs à l'économe de la métairie, voulant que le produit de ces quatre vaches tourne entièrement à notre profit ».

La métairie fut établie dans une ferme située tout près de l'enclos de la ménagerie, en haut et à droite. Le 12 avril 1786, cette ferme, qui avait appartenu au lieutenant des chasses Jacques Toudouze, mort l'année précédente, fut louée au prince par ses héritiers. La vacherie qui fut construite dans l'enclos des Cerfs, au long du chemin de charrière, est encore intacte ; c'est aujourd'hui la ferme de la ménagerie. Le gouvernement de la métairie fut confié au sieur Caron. A la ménagerie, l'inspecteur-économe Thouvenin, qui s'était distingué par sa mauvaise gestion, fut congédié. Le capitaine des

[1] Cette ancienne vacherie se trouvait dans l'enclos de la Ménagerie, à l'extrémité de droite, en haut du retrait, à côté du bâtiment où les cerfs avaient remplacé les taureaux sauvages en 1772. On y accédait par une entrée située au point où la ruelle montante rejoint la rue ; on disait la « ruelle » et la « rue de l'ancienne Vacherie » ; à gauche était la nouvelle « cour des Cerfs ».

[2] C'est-à-dire pendant les grands séjours du prince à Chantilly.

chasses, le chevalier de Contye, sous les ordres duquel passait la ménagerie, y installa un brigadier des chasses, Jean-Baptiste Jacquin : ce fut le dernier économe de la Ménagerie[1]. Nous sommes à la veille de la Révolution, et Chantilly, plus encore que Versailles, va connaître la désolation et la ruine.

Trois jours après la prise de la Bastille, le prince de Condé quittait précipitamment la France avec son fils et son petit-fils, le duc de Bourbon et le duc d'Enghien. On ne croyait pas que l'absence pût se prolonger au delà de quelques mois ; elle dura vingt-cinq ans. Ce n'est pas ici le lieu de montrer comment l'émigration, entreprise dans le but de restaurer l'autorité royale, en précipita la ruine ; nous n'avons à nous occuper que du désastre qui en résulta pour Chantilly, et spécialement pour la ménagerie.

Pendant un an, les choses restèrent en l'état. Au printemps de 1790, le prince envoya l'ordre « de réformer différents objets de la ménagerie », c'est-à-dire de vendre une partie des animaux, et fixa la dépense, à dater du 1er juillet, à 1 000 livres par mois, cette somme comprenant les gages des trois garçons et les frais de nourriture des animaux conservés ; les gages de l'économe Jacquin étaient portés sur l'état du personnel forestier. Puis la dépense fut fixée à 800 livres à partir du 1er mai 1791, et enfin à 500 livres à dater du 1er avril 1792. Ce dernier ordre du prince de Condé ne put recevoir d'exécution, car ses biens furent définitivement déclarés confisqués par la loi du 8 avril, et l'inventaire en fut dressé au mois de juin suivant. Ce document, conservé aux archives de l'Oise, donne

[1] Jacquin avait été nommé le 1er avril 1786. Il avait remplacé le sieur Thouvenin, qui n'avait fait que des dettes et avait été précédé lui-même dans ces fonctions par le sieur Lécaillé. A la fin de sa vie, Lécaillé avait été suppléé par un nommé Dammerat. Tels sont les seules données que nous ayons pu recueillir sur le personnel de la ménagerie à cette époque.

l'état des animaux qui se trouvaient encore à la ménagerie :

« Dans la Colonne, 5 cygnes, 27 canadas, 12 oies, 8 jeunes oies, 24 canards de différentes espèces, 40 petits oiseaux de mer de différentes espèces ; — dans la cour des Cerfs, 7 cerfs de Corse, 5 biches et 2 faons de l'année, un âne ; — dans les 6 volières, environ 40 paires de pigeons ; — dans les cours et parterre, environ 40 poules de différentes espèces, 6 dindons, 7 paons ; — dans les loges sur la terrasse du Lion, s'est trouvé un tigre, un mouflon, un singe, une civette, 2 aigles ». Sans compter les vaches de la métairie et les moutons de la ferme.

Ce même inventaire contient « l'état des figures en bronze, marbre, pierre, etc., qui sont dans les parcs et jardins de Chantilly ». Voici ce qui concerne la ménagerie : « Cour des Jasmins, 9 bustes en marbre posés sur des consoles en pierre au pourtour du bâtiment, dont à un des dits bustes la draperie est en marbre de couleur. — Même cour, un buste représentant un faune, figure en marbre noir. — Au portique des faisans de la Chine, deux faisans en plomb coloré. — En suivant, à l'autre cour, deux coqs et une poule en plomb coloré, un renard pris au piège en plomb coloré, la Chèvre et le Loup en plomb coloré, 4 paons en plomb coloré et un geai. — Cour des Pigeons, un vautour en plomb, 2 pigeons jetant de l'eau, les 4 vents, têtes en plomb coloré, jetant de l'eau. — Au vertugadin de la Ménagerie, un Neptune en terre cuite de 10 pieds de proportion ».

VI. La ménagerie était donc bien appauvrie déjà ; le 10 août 1792 va lui donner le coup de mort, comme il l'avait déjà fait pour la ménagerie de Versailles. Cette journée avait porté au plus haut point l'exaltation des esprits ; quatre jours après, un détachement de la garde nationale

de Paris, le fameux bataillon des Récollets, « les Marseillais », prit la route de Chantilly dans l'intention de détruire tous les monuments féodaux qui s'y trouvaient ; cette troupe, accompagnée de trois canons, arriva sur la pelouse de Chantilly le 15 août, à 6 heures du soir, et commença par tuer un meunier du voisinage, Louis-Maximin Pigeaux, dont la tête fut fixée au bout d'une pique. Les anciens fonctionnaires du prince de Condé prirent aussitôt la fuite, et, avec eux, l'économe de la Ménagerie, Jean-Baptiste Jacquin, qui ne reparut qu'au bout de cinq jours.

« Le lendemain, les soldats se répandirent dans les appartements des châteaux ; on brisa tout, on emporta le linge, les meubles, les glaces ; on but le vin des caves, on pilla tout le poisson qui était dans les superbes pièces d'eau ; les conduits, les plombs, les fontaines, tout fut arraché ; on démolit la belle statue en plomb de la Renommée qui étoit sur les écuries et qu'on avoit vainement essayé de renverser à coups de canon[1] ». La ménagerie fut prise d'assaut, après que le canon eut ouvert la brèche, et des feux de salve bien dirigés semèrent la mort parmi les hôtes de ce beau lieu[2]. Rien ne fut épargné, sauf... les loges où se trouvait le tigre, dont on n'osa approcher, même à coups de canon, de peur que le fauve ne sortît par une brèche. Les cerfs, les biches, les cygnes, les paons, les oies, les poules, les canards, les pigeons, les oiseaux de mer, tout y passa.

Quelques jours après, les autorités procédèrent au récolement du mobilier et à la constatation des dégâts : au 28 août 1792, la ménagerie n'abritait plus qu'un tigre, un

[1] *La Journée du* 10 *aoust 1792*, par M. Regnaud, de Paris.

[2] Redhead Yorke, pp. 36-44, *Journey to Chantilly and Description of that place.* Cette description fourmille de fautes, par exemple Genlis pour Senlis, mais il nous a été facile de rétablir les noms.

mouflon, un gros singe, une civette, deux aigles, ainsi que cinq paons qui avaient échappé au carnage. Le directoire de Senlis demanda au Département l'autorisation de faire tuer ces animaux, et l'exécution eut lieu le 23 septembre, « à l'exception des deux aigles, qui nous ont été demandés par le sieur Colmache, qui en avoit le soin, pour les nourrir à son compte »[1].

Le 8 septembre, sur l'ordre du directoire du district de Senlis, le juge-de-paix de Chantilly, Nicolas-Benoît Henry, assisté d'agents municipaux de Saint-Maximin et de Saint-Firmin, dressa le procès-verbal « des dégradations qui ont eu lieu depuis quinze jours dans la Ménagerie de Chantilly :

« Dans la cour dite des faisans de la Chine, nous avons trouvé la cascade démolie, les deux gouffres et le bassin, et avons trouvé vingt-sept nappes de plomb jetées par terre à côté de ladite cascade, contenant chaque nappe trois ou quatre pieds carrés, le tout provenant de la susdite cascade, bassin et gouffres ;

« De suite nous avons passé à la cascade du Pot de terre et du Pot de fer, faisant face au bâtiment Neuf ; nous y avons trouvé la cascade démolie, à côté de laquelle étoient par terre trente une nappes de plomb d'environ trois à quatre pieds carrés, ainsi que les deux susdits pots aussi en plomb ;

« Continuant dans la cour des Poules, bassin du Renard, avons trouvé cinq nappes de différentes formes et grandeurs, le train du devant d'un renard avec son piège en fer, et deux bouts de tuyaux ;

« Dans une autre cour, au bassin des Deux Coqs et de la Poule survenu, avons trouvé le bassin démoli, à côté duquel étoient par terre neuf morceaux de plomb de diffé-

[1] *Archives départementales de l'Oise*, série Q, portef. 6.

rentes formes et grandeurs provenant dudit bassin, à côté duquel sont deux regards à clefs de cuivre, dont une étoit enlevée ;

« Ensuite avons passé dans la cour du Loup et de la Chèvre; avons trouvé le bassin démoli, ainsi que les rocailles, et dix morceaux de plomb de différentes formes et grandeurs, et le loup monté sur un socle, le tout en plomb, et pas de chèvre ; à côté du susdit bassin est un regard dont la clef est enlevée ; même cour, avons trouvé une armature en fer ayant servi de socle pour exhausser le loup ;

« En suivant, dans la cour des Paons, avons trouvé le bassin démoli, quatre paons faisant ornement aux quatre coins du bassin, et vingt-deux morceaux ou nappes de plomb de différentes grandeurs, dans l'un desquels se trouve soudé un collet de soupape en cuivre jaune, et point de clef dans les deux regards ;

« Passant ensuite dans la cour des Vents, avons trouvé trois petits bassins démolis, autour desquels avons trouvé par terre trois têtes représentant les Vents, avec des armatures de fer y tenant, et trente-huit nappes de plomb de différentes grandeurs provenant des trois susdits bassins et d'une petite voûte en pierre supportée de deux colonnes tenantes au pavillon, laquelle étoit ci-devant couverte en plomb, et cinq bouts de tuyaux de différentes largeurs et de dix-huit pouces ou environ de longueur, ainsi qu'un croisillon en fer supportant des rocailles.

« Au fond de la Volière, même cour, sont dans des rocailles deux petits bassins en plomb qui n'ont pas été déplacés ; la soupape est enlevée.

« Dans la cour de ladite Ménagerie, près la grande grotte, avons trouvé un tas de plomb, dans lequel étoient vingt-sept nappes ou morceaux de différentes formes et grandeurs ayant servi à la couverture de ladite grotte, plus un

crapaud, un lézard en deux morceaux, un serpent en deux morceaux, deux faisans de la Chine, un geai, 2 têtes de dragons ailés, une tête de mouton, une colombe, un mascaron, 2 morceaux de serpent, un bout de tuyau de deux pieds, le tout en plomb, et un dégorgeoir en cuivre ; une calotte percée de trous, 4 têtes de bêlier en plomb (provenant du salon de la Laiterie) ;

« Dans la cour attenante donnant sur la pelouse, au bassin appelé de Narcisse, avons trouvé la figure de Narcisse tombée dans ledit bassin, ayant les deux jambes et un bras séparés du corps, lequel nous avons fait retirer et porter avec les autres parties, que nous avons fait serrer, savoir : une partie dans une pièce au rez-de-chaussée du petit pavillon qu'occupoit le nommé Delaunay, garçon de la Ménagerie..., une autre partie dans une cabane où étoient ci-devant les chiens-loups..., une autre partie dans une pièce attenant la Laiterie près le bâtiment Neuf, fermé d'une porte à deux battans avec imposte au-dessus à carreau de bois... ». Les 20, 24, 29 octobre suivants, le juge-de-paix Henry fut appelé à constater des vols de conduits de plomb arrachés de terre dans diverses cours de la ménagerie [1].

La ménagerie de Vineuil était détruite à jamais ; commencée en 1677, elle avait donc vécu un peu plus d'un siècle et avait renfermé des représentants d'environ 66 espèces de mammifères et de 78 espèces d'oiseaux. A l'exception d'éléphants, de rhinocéros, d'autruches et de quelques autres bêtes qu'on n'y vit pas, c'étaient les mêmes animaux qu'à Versailles ; toutefois, on y avait vu : un grand fourmilier, des gloutons, un ours noir d'Amérique, un maki, un unau, des rennes, des vigognes et un calao de Malabar qui n'avaient pas vécu à Versailles.

[1] *Archives de l'Oise*, Q, portef. 6.

VII. La ménagerie fut complètement dégarnie de ses grilles, fers et plombs, par des ouvriers envoyés de Saint-Maximin, seulement un an plus tard, du 21 octobre au 26 novembre 1793. Puis ses bâtiments et terrains, après avoir subi diverses destinées : dépôts de chevaux pour l'armée, ateliers de salins, etc., furent lotis avec Chantilly pour être vendus, en vertu d'une loi en date du 7 brumaire an VII (17 novembre 1798). Le travail fut confié à Pierre-Joseph Godde, architecte à Liancourt: le plan qui fut annexé au procès-verbal de division porte la date du 21 pluviôse an VII (9 février 1799) ; il est conservé au Musée Condé. Sauf la grande pelouse de Chantilly, qui fut sauvée grâce aux démarches du maire, M. Patin, tout le domaine de Chantilly fut mis en vente, et adjugé en 1799 et 1800. On finit par la ménagerie, divisée en six lots, portant les nos 119 à 124. Le 119e comprenait « un bâtiment à deux étages » qui est le bâtiment Neuf ou appartement des Tableaux, et le terrain au-dessous et au-dessus, entre le chemin projeté au bord du canal et l'allée de la grille des Princes; le 120e, « une maison formant un bâtiment du fond et deux ailes », la Laiterie et Isis ; le 121e, « un bâtiment entourant une cour carrée ayant deux pavillons aux extrémités », la ménagerie des fauves ; le 122e, « différents bâtimens dont quelques-uns sont en ruine », c'est-à-dire les pavillons des deux petits cours de droite et la Longuignolle ; le 123e, « quatre bâtimens presque en ruine », c'est-à-dire le pavillon de la cour du Loup, celui de la cour des Paons, et deux bâtiments de la cour des Boucs; le 124e, « quatre bâtiments avec un mur de clôture sur le chemin », dans la cour des Pigeons et la cour des Volières. Le tout fut adjugé, le 8 prairial an VIII (28 mai 1800) au citoyen Pierre Damoye pour la somme de 186.300 francs (évaluée en assignats).

Pierre Damoye était un spéculateur parisien qui s'était associé avec un entrepreneur de bâtiments de Compiègne, Gérard Boulée, pour acheter le château de Chantilly (17 juillet 1799) dans le but de le démolir et de tirer parti des matériaux. Il avait aussi acheté d'importants fragments du parc, sans intention d'établissement. Quant aux bâtiments, enclos, terres et prés de la ménagerie, il les revendit, avec assez de difficulté du reste, à diverses personnes.

VIII. Lorsque le prince de Condé reprit définitivement possession de Chantilly, en 1815, son premier souci fut de racheter la partie du parc qui avoisinait le château. Il voulait seulement rentrer en possession de ce qui composait autrefois le grand parterre de Chantilly et l'île d'Amour; mais, pour cela, son administrateur général, M. Rolin de Mainville, fut forcé, en en faisant l'acquisition par adjudication au tribunal de première instance de Paris, le 19 février 1817, d'acquérir aussi le terrain de l'ancienne Ménagerie. Ce terrain, lui écrivait alors M. de Mainville « est presque entièrement mauvais, et il ne pouvait convenir qu'à l'objet qu'il remplissait; il est impossible d'y établir un jardin produisant des fruits et des légumes ; ses murs de clôture sont dans le plus mauvais état; le bâtiment qui existe dans l'enclos n'a plus ni portes ni fenêtres, et, dans plusieurs pièces il n'existe plus ni planchers ni cheminées, en sorte que, conservant cette propriété qui ne peut être d'aucune utilité pour S. A. S., elle entraînerait des dépenses considérables que l'état de ses finances ne permet pas de faire. J'ai donc l'honneur de proposer à S. A. S. de m'autoriser à mettre ce terrain en vente, pour le prix qui en proviendra être employé à payer les dépenses nécessaires pour mettre en jardin à l'anglaise le terrain qui faisait

autrefois le grand parterre de l'île d'Amour, suivant le plan qui sera adopté par S. A. S. ».

M. de Mainville avait trouvé un acquéreur, M. Joseph Morlot, peintre à Paris, qui avait pensé à l'ancienne Ménagerie pour y établir une blanchisserie d'étoffes ; la vente fut approuvée par le prince de Condé le 7 mai 1817, et l'acte passé à Chantilly le 5 août suivant, par devant le notaire Jacquin. Cet acte concède à M. Morlot, au prix de 8 000 francs, « une maison appelé la Ménagerie de Chantilly, située en la commune de Saint-Maximin en la rue conduisant de Vineuil au dit Chantilly ; cette maison, précédée d'une cour avec porte cochère, consiste en un grand corps de logis à deux étages, dont un en mansardes, et rez-de-chaussée ayant entrée par deux portes bâtardes et éclairé par cinq croisées de face sur la dite cour et cinq sur le jardin, la dite maison couverte en tuiles ; derrière (au dessus), sur le côté du nord, un jardin planté d'arbres fruitiers entouré de murs, dans lequel sont deux petits bâtimens ayant vue et entrée chacun par deux portes vitrées et sur le dit jardin ; le tout contenant en superficie 2 hect. 29 ares 82 cent., tenant du midi au chemin de Vineuil à Chantilly, du nord au sieur Richard (successeur de Becht dans la propriété de la Vacherie), aux sieurs Rouget et Peuzon (successeurs de Charpentier), du levant au chemin de la Ménagerie (rue de la Colonne), et du couchant au chemin de la demi-lune ; dans laquelle maison l'acquéreur déclare avoir l'intention d'établir une manufacture de draperie ».

Cette maison, dont les communs figurent l'ancienne Laiterie, appartient aujourd'hui à M. le comte Henri Vigier ; derrière, on voit encore la grotte dans le mur de terrasse ; mais le bassin des marronniers a disparu. Le comte Vigier possède, en outre, toute la partie inférieure de l'enclos de la ménagerie. Sa propriété est limitée au

sud par la route de Vineuil à Chantilly, qui, percée au début du XIX[e] siècle depuis l'ancien cul-de-sac jusqu'au bas de la demi-lune, a fait disparaître le bassin de Narcisse ; à l'est par la rue de la Colonne, qui est l'ancienne allée de la Carrière-aux-Daims prolongée jusqu'à la route de Vineuil ; à l'ouest par le chemin de la demi-lune ; au nord par un mur qui longe l'allée transversale de la cour principale de la ménagerie, coupe le grand bassin du Pot de terre et du Pot de fer, et se continue au bord de la terrasse qui dominait la ménagerie des fauves. L'entrée dite « grille des Princes » existe encore au bout occidental de cette allée. Cette entrée, et la grotte de la cour des marronniers, derrière la maison, sont les seuls vestiges de l'ancien état des lieux.

Au-dessus se développe la propriété de M[me] Van de Walle née Rouget, qui comprend, entre la vieille maison Charpentier, les parties suivantes de la ménagerie, de l'est à l'ouest : le potager, la faisanderie de la Chine, le haut de la cour principale avec le bassin du Pot de terre et du Pot de fer, les cours des Poules ou du Renard, des Coqs, du Loup et de la Chèvre, des Paons, des Pigeons ou des Vents, avec l'emplacement des volières et de la cour des Bouquetins. Le bâtiment des bouquetins subsiste encore, ainsi que le petit pavillon en niche où était placée la représentation du Loup et de la Chèvre. L'ancienne Longuignolle fait aussi partie de cette propriété.

La Vacherie seule se retrouve intacte. Rachetée par le dernier prince de Condé en 1828, elle fait partie du domaine de Chantilly et, par conséquent, appartient à l'Institut de France : on l'appelle la ferme de la ménagerie.

CHAPITRE XV

LES PETITES MÉNAGERIES PRINCIÈRES, SEIGNEURIALES, BOURGEOISES ET FORAINES DE FRANCE

1. Ménageries des princes et des princesses de la cour de Louis XIV.
2. Les ménageries de Mme de Pompadour et de Marie-Antoinette.
3. Ménageries de seigneurs et de financiers. Garennes et Parcs d'acclimatation.
4. Ménageries foraines et Combats d'animaux.

I. Dans l'histoire des ménageries de France, la première moitié du XVIIe siècle est prise presque tout entière par la fin des anciennes ménageries de Fontainebleau et des Tuileries. Louis XIII n'aima guère ce genre de faste et, à son exemple, en dehors des « ménages » de basse-cour, où l'on plaçait souvent, il est vrai, des animaux étrangers, en plus encore des héronnières, des fauconneries et des faisanderies, il ne semble pas que les seigneurs de son temps aient entretenu dans leurs domaines de grandes collections d'animaux sauvages. Le dernier habitant des ménageries seigneuriales du XVIe siècle fut sans doute cette lionne que le duc de Guise arquebusa un jour de mars 1608 [1].

Louis XIV eut une toute autre idée que son père sur le rôle que devaient jouer les animaux sauvages dans la vie des cours. Renouvelant les coutumes de la Renaissance, non seulement il créa les fastueuses ménageries de Versailles et de Vincennes, mais encore il voulut que tous, autour de lui, eussent leur ménagerie. Ce furent d'abord

[1] Voir t. I, p. 279.

celles des princes du sang : celle du Dauphin à Meudon et celle du duc du Maine à Sceaux.

La ménagerie du château de Meudon était située, si l'on en juge par deux documents qu'il faut attribuer sans doute à ce domaine[1], dans l'avant-cour du château, à gauche, de l'autre côté du canal de l'Orangerie et à l'entrée de l'avenue de Giroflay (*sic*). Elle couvrait un grand espace carré divisé en quatre ou cinq cours entourées chacune de longs corps de bâtiments ; la plus grande de ces cours, au nord, renfermait un bassin ou un abreuvoir ; une autre, petite, au sud-est, avait également un bassin. Cette ménagerie disparut sans doute de bonne heure, car Saugrain, qui écrivait au début du XVIIIe siècle, n'en parle plus dans sa description de Meudon, alors qu'il cite toutes les ménageries des autres châteaux.

La ménagerie du duc du Maine était située au château de Sceaux, au milieu d'un beau jardin dessiné par Le Nôtre. Elle se composait essentiellement d'une basse-cour et d'un pavillon en forme de croix élevé sur un terre-plein circulaire, auquel on accédait par quatre escaliers[2], disposition qui fut répétée plus tard à la ménagerie de l'empereur d'Autriche à Schönbrunn. Le parc et la Ménagerie de Sceaux, devenus propriété nationale après 1792, furent d'abord transformés en ferme expérimentale pour l'étude des animaux domestiques[3], puis le

[1] *Archiv. nation.*, O[1] 1521[4] : l'un des documents, daté de 1691, est intitulé : *Plan de la maison de Chaville* ; l'autre, daté également de 1691, porte cette mention : *Un plan des jardins de Chaville*. On parlait encore, au XVIIe siècle, de la ménagerie royale de Villebon. C'était sans doute la ménagerie de Chaville qu'on appelait ainsi.

[2] Voir, à la Biblioth. de la ville de Paris, un plan intitulé : « Plan général des Jardins et Parc du château de Sceaux bâti par Perrault pour Colbert et appartenant à son S. A. S. Mon^r le duc du Maine. » A Paris, chez Mariette. Voir aussi, à la Biblioth. de la ville de Lille (N. 24), dans le recueil de plans de Jean Marot, la pl. LXXX du tome II qui représente l' « Elévation du Pavillon de la ménagerie de Sceaux du côté des parterres ».

[3] Voir Huzard et Tessier, note, p. 1.

domaine fut vendu en 1793 et il ne reste plus aujourd'hui que le jardin de la ménagerie qui forme une promenade publique.

Venaient ensuite, au temps de Louis XIV, les ménageries des princesses, ménageries qui ne renfermèrent guère, au reste, que des oiseaux d'agrément, des vaches, des poules et autres bêtes de rapport dont les produits étaient destinés à leur table. Nous citerons tout d'abord, celle de la reine Marie-Thérèse qui était située au château de Monceaux, dans le faubourg du Roule. L'existence de cette Ménagerie nous est connue par un ordre de Louis-Antoine de Gondrin, marquis d'Antin[1], et par une estampe de 1779 montrant qu'il y avait encore, dans le parc du château, une ferme dans le genre de celle qui sera plus tard à Trianon, une « isle des moutons », une basse-cour et des écuries[2].

Puis venait la ménagerie de Mme de Montespan, au château de Clagny, ménagerie que le peintre Bonnard décora d'une perspective en trompe-l'œil : c'était un vestibule ouvert à travers lequel on voyait la continuation du jardin et un bois avec, dans le lointain, le prince de Dombes chassant le cerf[3]. Cette ménagerie fut meublée par Dangeau, qui y dépensa, écrit Mme de Sévigné, « pour plus de 2 000 écus, de toutes les tourterelles les plus passionnées, de toutes les truies les plus grasses, de toutes les vaches les plus pleines, de tous les moutons les plus frisés, de tous les oisons les plus oisons[4] ».

[1] *Archiv. nat.*, O[1] 1246. Cet ordre, daté de 1711, enjoint à une veuve Lefebvre de sortir immédiatement de la « ménagerie de la Reyne » ; il y avait vingt-huit ans que l'épouse de Louis XIV était morte !

[2] Bibliothèque de l'Arsenal à Paris, f° n° 240 intitulé : « Jardins de Monceaux près de Paris, appartenant à son Altesse Sérénissime Monseigneur le duc de Chartres. Paris MDCC.LXXIX.

[3] Dargenville, cité par Dussieux, II, p. 303.

[4] Mme de Sévigné. Lettre à sa fille en date du 18 novembre 1676. (éd.

Mme de Montespan avait encore, au château de Saint-Germain, de grandes volières dont Louis XIV dirigeait lui-même la construction, pendant qu'il était au camp de Nancy[1]. Après la mort de la marquise, en 1707, le château de Clagny devint la propriété de son fils, le duc du Maine, qui continua à en entretenir la ménagerie[2]. Un autre enfant naturel de la marquise de Montespan, Mlle de Blois qui est encore connue sous le nom de « Madame la Duchesse »[3] eut également une ménagerie à sa maison du Désert, située sur le plateau de Satory, au sud-ouest d'un étang qui porte encore ce nom[4]. La duchesse de Bourbon, seconde fille naturelle du roi et de la Montespan, qui avait épousé le petit-fils du grand Condé, Louis III de Bourbon, possédait aussi une Ménagerie mentionnée dans les comptes de bâtiments sans que l'emplacement en soit désigné[5]. Enfin la fille de cette princesse, Mlle de Charolais, avait fait entourer de murs, en 1739, une propriété avec ménagerie située sur l'emplacement de Bagatelle, à l'orée même du Bois de Boulogne où elle aimait aller chasser le cerf et le daim, en compagnie de son malheureux ami, le comte de Melun[6].

Comme bêtes d'appartement, c'étaient toujours les singes qui avaient le plus de faveur auprès des seigneurs et des riches bourgeois. En 1670, par exemple, deux vaisseaux, venant de Madagascar, ayant apporté avec eux

Hachette t. V, p. 146). — Voir également *Comptes des bâtiments*, I, p. 915-921-1079 et 1327 (années 1676 à 1680).

[1] Voir *Lettres* de Colbert, VII, p. 325.

[2] Saugrain, p. 325.

[3] Elle avait épousé le duc d'Orléans.

[4] *Comptes des bâtiments*, IV, p. 753 et 871, et V, p. 62 et 418.

[5] Tome IV, p. 753 et t. V, p. 22.

[6] Cette ménagerie de S. A. S. Mademoiselle est figurée sur un plan manuscrit « levé au mois de juin 1712, par Hipolyte Matier, arpenteur du Roi... » (Voir *Bagatelle et ses jardins*, p. 6).

260 singes et guenons, on vit les Parisiens se disputer à grand prix la possession de ces bêtes [1].

II. Au temps de la Régence, on vit la marquise de Parabère se promener dans le Palais-Royal avec deux gracieuses gazelles et une petite guenon que M. de Vieuville lui avait rapportée des Antilles [2] ; puis, sous Louis XV, ce fut une ménagerie de bergère que la marquise de Pompadour fit établir à Trianon, cinq ans après son élévation au titre de favorite [3]. Les travaux, établis sur les plans de Gabriel, furent commencés en 1749 et poussés activement; le 13 juin 1750, en effet, Lécuyer, contrôleur des travaux, écrivait à M. Lenormand de Tournehem, un frère de la marquise qui était à la tête de la Direction générale des bâtiments du roi : « Comme le temps du retour de la Cour est court pour tous les ouvrages qui sont à faire, il propose de faire travailler les festes et dimanches ; mais ne voulant pas prendre la chose sur son compte, eu égard d'ailleurs à la présence de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine, il supplie M. de Tournehem de vouloir bien lui donner des ordres. » Il y avait là des précédents ; nous savons que, quatre-vingts ans auparavant, on avait fait travailler le dimanche à la ménagerie de Versailles. Pourtant M. de Tournehem écrivit d'abord en marge de cette requête [4] : « Il ne faut point travailler les festes et dimanches. J'en parleray au Roy, mais je ne crois pas qu'il le trouve bon, attendu les étrangers que

[1] Chaulieu. Lettre à la duchesse de Bouillon. *OEuvres*, I, p. 75 (cité par Franklin, II, p. 194).

[2] Valmont de Bomare, t. II, p. 289 et la comtesse Dash, *b*, p. 86.

[3] Au temps de Mme de Maintenon, en 1685, il y avait déjà eu là une ménagerie (*Comptes des bâtiments*, II, p. 636), mais ce n'était sans doute qu'un simple élevage d'animaux domestiques. Il y avait également, en 1674, dans le Trianon de porcelaine, un « cabinet » auquel était joint une volière en saillie. (Félibien, p. 111.)

[4] Que nous avons trouvée aux *Archives nat.*, O1* 1810.

cela scandaliserait. » Quelques jours après, le frère de la marquise ajoutait ces mots : « J'en ay parlé au Roy, il ne le veut pas. »

La ménagerie de la Pompadour ne fut terminée qu'en 1753[1]. Elle se composait, comme celle qui était à l'autre bout du canal, d'un Pavillon de repos et d'une Laiterie, d'une Volière avec cours d'animaux, d'étables et d'un vivier; Gabriel y ajouta plus tard une serre chaude. Le Pavillon, meublé dès 1750, comprenait quatre pièces dont un salon dans lequel on vit la marquise jouer avec un couple de capucins et avec un petit singe-lion[2]; la volière comprenait une partie centrale, avec bassin intérieur pour oiseaux de luxe, et deux ailes, renfermant chacune une petite cheminée, pour volailles; trois cours d'animaux étaient annexées à cet ensemble et les étables renfermaient quantité de belles vaches que la marquise avait fait venir de Hollande[3]; quant au vivier, il reçut les premiers poissons rouges qu'on ait vus en France et qui avaient été apportés de Chine à la marquise[4].

En même temps, Mme de Pompadour faisait construire, dans le parc de Fontainebleau, le long du chemin de Moret, une grande et belle volière qui communiquait directement avec un Pavillon de repos; puis elle formait une ménagerie au château de Bellevue, tout près de Meudon. Cet établissement était situé à droite du château, sur la route de Sèvres, en face du « jardin des officiers » ; il se composait de deux cours entourées de bâtiments et d'une grande et magnifique volière placée à quelque distance[5]. La marquise étant morte en 1764, tout

[1] La maçonnerie coûtait à elle seule plus de 300.000 livres. (*Archiv. nat.*, O[1r] 1810).

[2] Buffon, art. *Sajous bruns*, et Valmont de Bomare, IV, 232.

[3] d'Argenson, VI, p. 85.

[4] Le Grand d'Aussy, II, p. 76.

[5] La marquise de Pompadour avait sans doute encore une ménagerie à son

resta en état pendant longtemps, et ce ne fut qu'en 1774 que la ménagerie de Bellevue fut réformée; ses bois et ses panneaux de treillage furent portés à la ménagerie de Versailles [1], mais les cours et les bâtiments en étaient encore figurés sur un plan manuscrit daté de 1778 [2]; quelque temps après, il n'en restait plus que l'emplacement de la volière où l'on avait élevé un « cabinet de Treillage » [3].

A Trianon, la ménagerie de la Pompadour disparut également, mais pour renaître vingt ans après, sous une autre forme. En effet, quand la reine Marie-Antoinette prit possession de ce domaine, en 1784, elle le fit agrandir d'un terrain qui fut dessiné en jardin anglais avec « Hameau » par l'architecte Mique et le peintre Robert : près de 5 hectares furent laissés en bois, un peu plus de 8 hectares furent transformés en gazons et prairies, 2 hectares furent creusés en rivières et étangs, 2 hectares et plus furent convertis en promenades, enfin un hectare et demi fut couvert de bâtiments et de jardins [4]. Ces bâtiments comprenaient un temple de l'Amour, un pavillon de musique et cet ensemble de maisonnettes rustiques qui existe toujours aujourd'hui.

Le 15 juin 1785, Marie-Antoinette faisait placer dans

château de Crécy-Couvé (Eure-et-Loir) qui lui avait été donné par Louis XV. Il y a quelque temps, en effet, une des rues de cette petite ville, « la rue d'Enfer », portait le nom de « rue de la Ménagerie ».

[1] Voir le document annexe n° 29.

[2] « Plan du Jardin de Bellevue appartenant à Mesd^es de France, par Boucher, en 1778. » (*Bibliothèque de Versailles*.)

[3] « Plan de Bellevue, maison royale à deux lieues ouest de Paris ». A Paris, chez Le Rouge, rue des Grands-Augustins (sans date). *Bibliothèque de Versailles*.

[4] L'arpentage exact de ces différentes parties se trouve dans Gustave Desjardins, en arpents et perches, d'après les mémoires du temps. Nous supposons que c'est l'arpent de Paris dont on parle dans ces mémoires ; or cet arpent valait 34 ares 19 centiares des mesures actuelles.

ce domaine : des taureaux, des vaches, des veaux, des moutons et des chèvres qui venaient de Suisse, des porcs, des lapins qui y entraient avec 10 poules et coqs du Mans, 13 volailles de Crèvecœur, 61 d'autres races choisies, et 8 pigeons d'espèces rares ; enfin on jetait, dans le lac, 2 349 carpes et 26 brochets. En même temps, Marie-Antoinette faisait aménager pour elle le petit manoir qu'elle s'était réservé et elle logeait, dans les autres maisons du hameau, une laitière, un bouvier et des garçons de ferme.

Bien que la reine eut surtout pour idée de venir se reposer et se distraire dans ce charmant domaine, elle voulut pourtant y entreprendre une véritable exploitation agricole. Comme il fallait s'y attendre, le résultat ne répondit pas à ses espérances : du 15 juillet 1785 au 1er octobre 1791 par exemple, le produit de l'exploitation avait été de 30 170 livres alors que les dépenses s'étaient montées à 36 523 livres, dont 24 478 livres 4 sous 6 deniers pour les animaux et 10 045 livres 10 sous pour le personnel.

III. En plaçant, dans leurs ménageries, des animaux utiles venus des pays étrangers, la marquise de Pompadour et la reine Marie-Antoinette n'avaient fait que répondre au goût du jour. A la fin du XVIIIe siècle, en effet, les esprits se tournaient de plus en plus vers l'acclimatation d'animaux exotiques susceptibles de renouveler le sang de nos troupeaux ou même de donner de nouvelles espèces domestiques. Ce mouvement s'étendit, naturellement, de la Cour aux seigneurs et aux riches bourgeois de Paris et de province.

A Paris, ce fut un financier, M. Boutin, qui installa, dans son beau jardin de la rue de Clichy, une grande ménagerie dont la laiterie rappelle, par sa décoration, celle de

la ménagerie de Chantilly[1]; on admira encore les grandes volières de l'hôtel Cassini, situé rue de Babylone; celles du duc de Gèvres dont la vente rapporta 3000 livres[2]; celle de l'ornithologiste Mauduit; celle d'une certaine demoiselle Adeline[3]; etc. Aux environs immédiats de Paris, le chevalier de Jansen possédait, dans ses jardins de la « Barrière Maillot », une volière, un colombier très gracieusement décoré, et une « Butte occupée par des chèvres et des boucs »[4]. Plus loin, au bord de la Seine, sur le chemin de Boulogne à Neuilly, les jardins plantés par M. de Saint-James, et appartenant en 1788 au duc de Praslin, renfermaient une ménagerie composée de quatre grandes cours d'animaux, pourvues chacune d'un pavillon, de vingt petits enclos contenant également une cabane et d'une cour centrale de promenade[5]. Plus loin encore, en province, la ménagerie du château d'Attichy (Oise), qui appartenait au duc de La Tremoïlle et qui était dirigée par un abbé d'Arvillars, passait pour une des plus belles de l'Europe; placée magnifiquement devant le château, cette ménagerie était entourée de superbes marronniers et ses vastes cours gazonnées nourrissaient, en particulier, de charmants petits « cerfs du Gange »[6]. On citait ensuite, comme ménageries de moindre importance : celle du duc de Richelieu dans son château du Poitou[7]; celle du prince de Soubise à Saint-Ouen; celle de Maurice de Saxe, le vainqueur de Fontenoy, à

1 Voir Le Rouge, 1er cahier, pl. XIX, et 2e cahier, pl. XVI.

2 Duc de Luynes.

3 Le Rouge, 20e cahier, pl. II et XVIII.

4 Le Rouge, 6e cahier, 1774, pl. XXV et XXVI.

5 Le Rouge, 20e cahier, 1788, pl. IX et X.

6 Croÿ, III, p. 145.

7 Voir : *Bibl. de l'Arsenal*, à Paris, l'estampes n° 519, et Jean Marot, *b*. C'est sans doute à cette ménagerie que Taverne, le cuisinier du maréchal, avait pris l'antilope osanne pour faire son fameux pâté d'antilope qui rendit alors son nom célèbre.

Chambord[1]; celles du comte de Buffon et de Daubenton à Montbard, ménageries que nous étudierons plus loin; celle du duc de Croÿ à l'Hermitage[2]; celle des Matignon et du marquis de Prie au château de Courbépine. Ce château, construit près de Bernay par l'évêque de Lisieux, Goyon de Matignon (1670-1710), avait alors, au nord de la cour d'honneur, « des fossés profonds dans lesquels étaient retenus différents animaux composant une curieuse ménagerie[3] ». Plus tard, au temps du marquis de Prie, cette ménagerie subsistait toujours, du moins avec des sangliers qui excitaient fortement l'envie des paysans normands[4].

Les parcs de réserve de gibier étaient plus nombreux encore que les ménageries. A la fin du XVIIIe siècle, il n'y avait pas de domaine seigneurial de quelque importance qui n'eût sa *garenne*, nom qu'on donnait toujours, depuis le moyen âge, aux parcs enclos de murs; et, dans ces garennes, on voyait parfois des bêtes exotiques vivant en demi-liberté : des nilgaus et des feraheda (?) dans le parc de la Muette au Bois de Boulogne[5]; un mouflon et un porte-musc dans le parc de l'Ermitage, au duc de la Vrillière[6]; des lamas, des alpacas, des vigognes dans les domaines du marquis de Nesles[7]; un chameau, une

[1] Voir Salerne, art. *Oies du Canada.*

[2] Croÿ, II, p. 51 et 261. Voir aussi Le Rouge, 1er cahier, pl. XXIII, et 7e cahier, pl. XXVI et XXVII.

[3] G. E. Lambert, p. 12. Un plan du château de Courbépine, signé Ameline, indique l'emplacement d'une grotte et d'un fossé avec la mention Ménagerie.

[4] Voir le document annexe n° 30.

[5] Ils furent décrits par Buffon. *Addit. aux quadrupèdes* (édit. Lanessan, X, 504). Voir aussi : Marot, *a* t. II, p. 132, et ce tome, p. 357, n. 31.

[6] *Comp. rend. Ac. des sc.*, 1772, t. II, p. 215.

[7] Buffon nous apprend ce détail à l'article *Vigogne*. Nous savons encore que le marquis de Nesles avait des ouistitis qui se reproduisaient chez lui et qu'au printemps de 1778, il avait pu faire nicher des poules sultanes. (*Encyclopédie méthodique*, I, 207, et II, 396). Buffon parle encore d'un sapajou coaita et de perdrix rouges d'Afrique chez le marquis de Montmirail; de capucins

vache bufflée, un taureau anglais, un bouc et des « chèvres de Juida », quatre à cinq daims d'origine anglaise, des cerfs, des perroquets, un ara rouge, etc., dans le parc du Raincy. Ce dernier domaine appartenait au duc d'Orléans, prince qui fut obligé, un peu avant son arrestation et sa mort, de laisser quelques-uns de ses créanciers venir se payer aux dépens des animaux du Raincy. Les daims, à l'exception de 50 des plus beaux, furent tués alors ; puis, le domaine étant devenu domaine national, le représentant du peuple Crassous prit, le 4 germinal an II (24 mars 1794), un arrêté par lequel tous les animaux restant devaient être vendus. C'est alors que deux professeurs du Muséum, Lamarck et Geoffroy de Saint-Hilaire, furent envoyés au Raincy pour sauver les animaux les plus intéressants et c'est dans le rapport qu'ils firent de leur mission que nous avons trouvé les détails que nous relatons ici [1].

Du reste, à la fin de la Révolution, les garennes, comme tout ce qui rappelait un régime abhorré, étaient devenues suspectes. « Citoyens, s'écriait à Provins, en 1794, le citoyen Ruffier, nous avons terrassé le fanatisme, nous avons écrasé l'aristocratie. Mais il subsiste encore des restes de la féodalité qui absorbent en partie les récoltes des cultivateurs. Ce sont les *garennes*, qui, faites pour le plaisir des ci-devants, ne produisent rien et renferment des animaux qui s'engraissent de nos meilleures productions... [2] » Il est donc bien probable que beaucoup de réserves de province subirent le sort des animaux du Raincy.

chez M. de Réaumur ; d'un lynx du Mississipi chez l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis ; d'une civette chez M. Bertin, ministre d'Etat, etc.

[1] Archives du Museum (an II). Voir également Chavard et Stemler, et notre tome III, p. 33 et 127.

[2] Discours prononcé à la *Société Populaire et Montagnarde de Provins*, le 10 pluviôse an II, 29 janvier 1794. (J. Bellanger, p. 186.)

IV. Les ménageries foraines se développèrent, à cette époque, parallèlement aux ménageries des grands. Ce fut d'abord, tout au début du XVIIe siècle, un troupeau d'autruches, les premières sans doute qui soient venues vivantes en France, que le propriétaire installa à Paris et dont il vendait les plumes aux seigneurs, pour en faire des « pennaches » [1]. Puis ce furent des montreurs de bêtes, des bateleurs, des diseurs de bonne aventure qui parcouraient toujours les provinces de France, en compagnie de singes, de marmottes, d'ours ou de bêtes féroces. Au mois d'octobre 1611, dans la « chambre ovale » du château de Fontainebleau, par exemple, un Anglais fit combattre, devant le jeune Louis XIII, « des dogues fort furieux et des ours [2] » ; un autre jour, à Saint-Martin-des-Champs, un montreur de bêtes vient donner à l'enfant royal le spectacle d'un combat d'un lion contre un sanglier ; mais, cette fois, le petit roi s'y opposa craignant que le sanglier ne tuât le lion. « Ce serait dommage », disait-il gentiment comme raison, « car ces pauvres gens y gagnent leur vie [3] ».

Quelques années après, en 1626, un Hollandais, nommé Sevender, amena un éléphant à Paris ; la bête, partout où elle passa, excita la curiosité des populations, à un tel point que l'on vit le gouverneur de Montreuil ordonner d'élever des « barricades » autour d'elle, de façon à la garder plus longtemps dans la ville [4]. C'est ce même éléphant que l'on retrouva à Rouen en 1627 et à Toulon en 1631. Fabri de Peiresc, l'un des savants les plus renommés de l'époque, qui demeurait à Aix, vint le voir et le 26 décembre 1631 il écrivait à son ami Dupuy :

[1] Artus Thomas, sieur d'Embry (livre III, chap. XV, p. 701).

[2] *Journal de Héroard*, II, p. 83.

[3] *Id.*, II, p. 10.

[4] Discours apologétique en faveur de l'instinct et naturel admirable de l'éléphant. Rouen, 1627, p. 30 (cité par Franklin, II, p. 103).

« Je ne sçay si je ne vous ay poinct mandé que j'eus la curiosité de voir cet éléphant que vous avez veu là (à Paris) quelques années y a, lequel on ramenoit d'Italie. Il vint passer par icy, où il y fut troys jours, durant lesquels je le considéray bien à mon aise et avec grand plaisir, ne l'ayant pas laissé eschapper de mes mains ou despaïser que je ne l'aye faict peser, contre six vingt boullets de canon. Il me cognoissoit desja quasi comme son gouverneur, et je me laissay porter jusques à ce poinct de curiosité ou (pour mieux dire) de follie, que de luy mettre ma main dans la bouche et de luy manyer et empoigner une de ses dents maxillaires pour en mieux recognoistre la forme, et ne les ayant pas assez bien peu voir sans les toucher, à cause qu'en ouvrant la gueulle, il les entrecouvroit avec sa langue[1]... »

Les montreurs d'ours étaient toujours aussi communs qu'autrefois. Ils parcouraient les rues avec leurs animaux, s'arrêtant sur les places pour les faire danser, et se prêtant même, avec leurs bêtes, aux farces que l'on faisait à l'hôtel de Rambouillet. Un jour, en effet, Voiture, qui était le boute-en-train de l'hôtel, ayant trouvé deux meneurs d'ours dans la rue Saint-Thomas, avec leurs bestes muselées, les fait entrer tout doucement dans une chambre où Mme de Rambouillet lisait, le dos tourné aux paravents. Sur un geste ces animaux grimpent sur ces paravents ; la marquise entend du bruit, se tourne, et voit deux museaux d'ours sur sa teste. « N'était-ce pas pour guérir de la fièvre, si elle l'eust eue? » ajoute Tallemant qui nous raconte cette histoire[2].

Au siècle suivant ce sont des bêtes plus curieuses ou plus rares que le peuple et même les princes et les prin-

[1] Tamizey de Larroque. *Lettres de Peiresc*, t. II, p. 293. Voir, sur le séjour de cet éléphant à Belgentier, Gassendi, l. IV, p. 308.

[2] Tallemant, tome III, p. 53.

cesses vont considérer dans les ménageries ambulantes. «... Je fus hier voir le lion qui est icy [à Fontainebleau, écrit M[elle] d'Aumale le 4 juillet 1708], il est fort beau, fort fier et fort doux, il baise son maître qui lui met le doigt dans la geule, (*sic*) et qui le retire quand il lui commande ; il a sept ans, il mange 25 livres de mouton par iour, son maître mettoit sa teste dans sa gueule, mais le Roy ayant apris qu'il devenait pasle comme un linge avant que de ly mettre lui a fait deffendre... » M[elle] d'Aumale avait été voir le lion en compagnie de M[me] la duchesse d'Elbeuf, de M[me] de Dangeau et de M[me] de Coursillon : elle en informait ainsi une de ses compagnes de Saint-Cyr, M[elle] de la Jonchapt qui, retenue au couvent et pourtant très désireuse de voir le curieux animal, écrivait à une autre de leurs compagnes, M[lle] de Penchrée, qui se trouvait aussi à Fontainebleau, pour lui demander de lui en faire le portrait : « Je vous remercie, Mademoiselle, répondait la jeune saint-cyrienne le 13 juillet suivant, de l'honneur que vous me faites de me choisir pour vous faire le portrait du lion ; il a sept ans et baille pour recevoir la compagnie ; quand son maître veut lui donner la majesté du lion, il lui met une couronne sur la teste, il est fort doux pour un tel animal. Voicy les exercises (*sic*) qu'il fait, quand son maître lui dit, il se couche à terre, il se lève, montre ses pieds et baise son maître.

« Sa fraise [sans doute la partie de la crinière qui entoure la tête] n'est pas frisée, il a des fleurs de lis aux pieds. Quand il mange il est bien furieux, les plus timides s'en vont bien loin.

« Il est grand comme un gros cochon, il est haut comme moy, il a les jambes courtes et grosses... Il a le poil gris et noir, sa queue est fort grande, elle vient sur son dos en se frisant. Ses rugissements m'ont pensé faire évanouir, il est pourtant moins sauvage qu'un autre, sa teste est

fort grosse... et à mesure qu'il vieillira il deviendra plus beau et plus furieux.

Je vous assure, Mademoiselle, que je vous aime la mieux des noires[1]... »

Les tigres étaient, dans ces ménageries ambulantes, moins nombreux que les lions, mais ils y paraissaient tout aussi bien apprivoisés. Un auteur anonyme, dont nous possédons le manuscrit inédit, voit, en 1787, au manège d'Artois, à Lunéville, par exemple, un tigre du Bengale attaché avec une corde à la ceinture de son maître, se laisser caresser par lui et vouloir lécher la main qui l'avait enchaîné. Quelque temps après, le même écrivain parle d'un couple de tigres du Bengale que l'on voyait à Clermont et qui, ni muselés, ni enchaînés, se laissaient caresser et jouaient tous deux avec leur maître, sans jamais lui faire aucun mal.

Les singes avaient toujours aussi beaucoup de succès, surtout un chimpanzé âgé de deux ans qui fut montré à Paris par un sieur Nonfoux et que Buffon vint étudier[2]. De même les montreuses de marmottes, c'étaient surtout des jeunes filles piémontaises ou savoyardes, devinrent si nombreuses que les parisiennes s'engouèrent un moment du petit mouchoir qui encadrait gentiment leur figure et, dès lors, la « coiffure à la marmotte » devint à la mode[3]. Mais l'animal qui causa alors le plus d'étonnement en France fut ce rhinocéros de Hollande dont nous avons parlé plus haut[4] et qui arriva à Reims à la fin de l'année 1748 « dans une loge construite sur un fort chariot traîné par vingt chevaux ». L'animal, qui venait de Stutt-

[1] Ces deux lettres, que nous croyons inédites, se trouvent dans la collection Barret de Beaupré, à Versailles.

[2] Il en parle dans son Histoire naturelle à l'article *Orangs-Outangs*, sous le nom de *Jocko* (édit. Lanessan, X, 111-112).

[3] A. Franklin, *b*, art. *Marmottes* et *Vielleurs*, p. 469 et 730.

[4] Voir p. 50.

gart, quitta Reims le lundi 30 décembre 1748 pour aller directement à Versailles. Louis XV voulut l'acheter pour sa ménagerie mais il recula devant le prix énorme qu'en demanda son propriétaire, 100.000 écus. C'est alors que l'animal vint à Paris où il fut exposé à la foire Saint-Germain. Là, en même temps que l'estampe dont nous avons parlé et qui coûtait « trente sols », son maître vendait à ceux qui venaient le voir une petite brochure de 34 pages qui avait été écrite, sous le voile de l'anonymat, par un bibliothécaire de la Sorbonne nommé Ladvocat[1]. Naturellement une pareille bête, qui n'avait jamais été vue en France depuis le temps de François Ier, fit courir tout Paris ; elle fut peinte par Oudry qui exposa son tableau au salon de l'année suivante ; elle fut gravée par Charpentier et dessinée en frontispice de la brochure de Ladvocat ; elle eut autant de succès auprès des dames, et, pour un temps, les modes de la cour furent à la rhinocéros. « Nous portions, en 1750, écrit en effet la comtesse Dash, des modes et des *attifages* singulièrement nommés. C'étaient des manchons à la maréchale, des palatines à la parmesane... des rubans à la rhinocéros. Ce vilain animal se fourrait partout, tout était à la rhinocéros, à cause de celui qui venait d'arriver au Jardin du Roi[2] ; les petits-maîtres avaient même inventé les harnais à la rhinocéros. Ne fit-on pas, je ne sais quel gratte-papier, un poème épique sur le rhinocéros ? »

De Paris, l'animal prit le chemin du midi. Il séjourna quelque temps à Lyon où l'on fit courir le bruit qu'il était mort de « chaleur d'amour » ; il passa ensuite en Italie et, de là encore, vint à Paris le bruit de sa mort. « Le gros

[1] Ce nom d'auteur nous est donné par le Dictionnaire de Richelet au mot *Rhinocérot*.

[2] La comtesse fait sans doute confusion avec le parc de Versailles, car nous n'avons trouvé aucun document qui parlât de la présence de cet animal au Jardin du Roi, à Paris.

rhinocéros que nous avons vu l'hiver dernier, dit d'Argenson[1], à la foire Saint-Germain, vient de périr par les mêmes causes (mauvais temps), avec son maître et plusieurs passagers allant de Rome à Naples par mer, et tout l'argent qu'il avait gagné à son propriétaire est tombé au fond de la mer. » Il est probable que c'était là encore une fausse nouvelle, car le rhinocéros que nous avons vu au carnaval de Venise de 1751[2] paraît bien être la même bête.

Pour en revenir à Paris, c'est toujours à la foire Saint-Germain que nous voyons des troupes d'animaux dressés connues alors sous le nom d'Académie; il y avait par exemple : une « Académie de Pigeons disciplinés », une « Académie de petits chiens et de singes qui font toutes sortes de tours », une « Académie de singes montés sur de gros chiens qui font le manège d'une façon surprenante », etc[3]., puis c'étaient deux lions et un tigre, qui obéissaient au commandement de leur maître comme font les chiens les plus dociles[4] ; ou encore une antilope et un jeune chimpanzé que l'on présentait au public dans les termes suivants :

L'un de ces « animaux amené de la montagne déserte de la Barbarie, est engendré par deux rares animaux de différentes espèces. Sa tête est fort grosse, tirant sur le mouton et en dos d'âne comme celle d'un cheval d'Espagne. Il a de fort belles cornes, des oreilles de biche, le visage et le col d'un cerf, les barbillons d'une chèvre,

[1] D'Argenson écrit le 21 novembre 1749 ; ce serait donc en 1748 que le Rhinocéros serait venu à Paris, contrairement à tous les autres documents qui s'accordent pour l'année 1749.

[2] Voir p. 11.

[3] A. Heulhard, p. 132-137. J. B. Oudry représente l'intérieur d'une de ces Académies de singes dans un de ses deux dessins pour l'illustration de la fable de La Fontaine : Le singe et le léopard (édit. in-fol. 1755-1759) fable CLXXII ; l'autre dessin représente la sortie d'une Académie de léopards.

[4] Les *Affiches de Paris*, n° du 9 février 1750, citées par Franklin, II, p. 139.

le poitrail d'une biche, le dessus des épaules chargé d'un bouquet de laine fine comme de la soie, le dos d'un chameau, la moitié du corps d'une biche, la croupe d'un cheval, la queue d'un chien, les pieds de devant d'un veau et ceux de derrière d'une biche. Il a six pieds de hauteur et, portant son cavalier sur le dos, il court aussi vite qu'un cheval. C'est une chose admirable. L'autre animal sauvage vient des côtes de Guinée. Il a deux pieds et demi de hauteur et représente en quelque façon la figure humaine, particulièrement la tête et les pieds. On l'habille comme une personne. Il fait quantité de tours surprenants. Sa figure est risible et grotesque. Il marche debout et droit. Il est habile sauteur et fait toute sorte d'équilibre. Il fait l'exercice comme un soldat et est bon cavalier. Il monte sur le grand animal et ensuite sur des chiens de Turquie que représentent l'Académie des chevaux... »[1]

En 1770, ce fut un éléphant, le premier animal de cette espèce paru en France depuis l'époque de Louis XIV, qui attira les Parisiens à la foire. Son portrait fut gravé par Duchesne, d'après un dessin de Louis-Joseph Watteau, en une estampe qui porte la légende suivante :

« Sans peine je quitte l'Asie
Et sans regret, renonce à ma Patrie
Pour vivre à jamais sous les Loix
Du plus puissant, du plus aimé des Rois. »

Et entre les deux distiques de ce quatrain, en caractères plus petits, ces mots : « Cet éléphant est arrivé à Paris le 27 décembre 1770, sous la conduite des S[rs] le Gagneurs et Trevisang. Cet animal est d'autant plus curieux à voir qu'il y a 103 ans qu'on n'a (*sic*) à vu en France[2]. »

[1] A. Heulhard, p. 136-137.

[2] C'est au *Cabinet des Estampes* de Bruxelles que nous avons trouvé cette gravure, signalée déjà du reste par les auteurs.

Quatre à cinq ans après le passage de cet animal, c'est un autre éléphant que Louis XVI fait acheter à la foire Saint-Germain pour la Ménagerie de Versailles; puis, en 1782, c'est « un bœuf extra-ordinaire venant des états du prince de Dourlack » qui paraît à la même foire[1]; enfin, en 1784, on peut voir à la foire Saint-Laurent des phoques ou des otaries évoluer au milieu d'un immense bassin d'eau salée[2].

Mais le spectacle d'animaux le plus à la mode alors était le « combat du taureau »; on appelait ainsi en France, au début du XVIIIe siècle, une sorte d'arène ou de cirque où l'on faisait se mesurer des taureaux ou des vaches contre des chiens et des animaux féroces. C'est à la foire Saint-Laurent de l'année 1709[3] que nous entendons désigner, pour la première fois, par ce nom, un genre de spectacle qui, nous l'avons vu, n'avait jamais été abandonné complètement depuis le temps des Romains. Quatre ans après, une Ménagerie foraine venait s'établir près de la Porte Saint-Martin[4] et faisait distribuer dans la rue le prospectus suivant :

COMBAT A MORT

Dans la ménagerie sur le cours de la Porte Saint-Martin.

Par permission du Roy et de Monsieur le Lieutenant général de Police.

« Vous êtes avertis que l'on prépare pour dimanche, 8 octobre 1713, un combat jusqu'à la mort d'un taureau qui est d'une grosseur et beauté à faire plaisir, comme aussi tout ce qui suit qui sera fait et bien exécuté. *Premièrement :* plu-

[1] Heulhard, p. 138.

[2] Les *Affiches de Paris*, n° du 9 février 1750, citées par Franklin, II, p. 139. et Buffon, article (t. X, p. 41). Voir aussi : Me Cradock, 29 juillet 1784, p. 69, et E. Campardon, t. I, p. 321 et 391 et t. II, p. 219 et 230.

[3] A. Heulhard, p, 126.

[4] Beaucoup de troupes de forains couvraient alors les vieux remparts de la capitale, depuis la porte Saint-Martin jusqu'à la Bastille.

sieurs braves dogues promettent de tenir pied ferme à plusieurs nations toutes différentes, et livrer bataille à tout ce qui se présentera. Le *premier* choc se donnera d'abord à quatre heures précises contre la nation mâtine ; le *deuxième* contre celle des ours ; le *troisième* contre celle des loups ; le *quatrième* contre celle des taureaux ; le *cinquième* contre celle des tessons [blaireaux] ; le *sixième* contre celle des gapards [guépards] ; le *septième* sera le combat général où le gros chef perdra la vie. La fin sera un dogue qui se battra en l'air au milieu d'un grand feu d'artifice, où il y aura de l'extraordinaire.

On prendra : au parterre dix sols ; galerie : vingt-cinq sols ; grand balcon : cinquante sols et petit balcon : trois livres [1]. »

Ces spectacles avaient autant de succès en France que les combats de taureaux en ont aujourd'hui en Espagne ; [2] aussi s'établirent-ils bientôt, d'une façon permanente, dans toutes les grandes villes. Nous connaissons l'existence d'un de ces « combats du taureau », à Orléans par une note de l'Assemblée des professeurs du Muséum [3] et d'un autre à Paris par plusieurs documents déjà connus. Le « combat du taureau de Paris » était situé, en 1760, à l'extrémité de la rue de Sèvres, tout près de la barrière. On y voyait, disait le prospectus, des « animaux quadrupèdes, domestiques ou sauvages » se battre les uns contre les autres ou contre des dogues élevés à ce manège ; ces derniers arrivaient à mettre à mort des taureaux, des loups, des hyènes, (celles-ci s'efforçant toujours de leur couper les jambes), des ours

[1] Publié par *La Mosaïque. Revue pittoresque de tous les temps et de tous les pays*, 1re année, 1873, p. 102.

[2] Les « courses de taureaux » avaient à cette époque beaucoup de mal à prendre en France, par suite des difficultés avec les règlements de police. Voir sur ce sujet : Franklin, II, p. 140 ; James de Rutlidge, p. 204.

[3] Voir aux *Archives du Muséum*, la séance de l'Assemblée des professeurs du 29 frimaire an XII qui parle de l'arrivée à la Ménagerie d'un gardien venant du « Combat du taureau d'Orléans ».

et même des tigres et des lions; pourtant on y gardait ces derniers le plus longtemps possible et on vit des lions y vivre seize ou dix-sept ans. La représentation se terminait d'ordinaire par le divertissement d'un âne appelé *Peccata* qu'on faisait lutter contre des chiens, puis par un feu d'artifice dans lequel les dogues se lançaient pour saisir et emporter des fusées dans leur gueule[1].

A la fin du XVIIIe siècle, on voyait encore à Paris, sur la place de la Révolution, à la barrière du Trône et le long des boulevards plusieurs ménageries foraines qui furent saisies, avec le combat du taureau, par ordre de police, le 4 novembre 1793. Les animaux, au nombre de vingt-six, furent portés au Jardin des plantes; mais leur prix, estimé par le maître du combat du taureau, en fut remboursé à leurs propriétaires. Il y avait : deux panthères, estimées l'une à 1500 livres, l'autre à 1000; deux chats-tigres estimés l'un 1500, l'autre 800 livres; deux civettes, estimées l'une 2000 livres, l'autre 400; quatre ours blancs estimés de 1500 à 10000 livres; quatre mandrills estimés 2400 et 600 livres; un macaque estimé 300 livres; un singe ordinaire estimé 200 livres; quatre agoutis estimés 600 et 192 livres; quatre aigles estimés 1000 et 800 livres; deux vautours estimés 500 et 400 livres [2]. Nous verrons, dans notre troisième volume, que ce fut là le noyau de la Ménagerie actuelle du Muséum d'histoire naturelle.

[1] Voir : Jéze : II, 14; Valmont de Bomare : II, 700.

[2] D'après les Procès-verbaux du Comité d'Instruction publique, t. II, p. 818-821. Le « Combat du taureau » reparut après la Révolution; il s'installa à la barrière de Pantin, que l'on prit l'habitude d'appeler alors et qu'on appelle encore aujourd'hui, croyons-nous, « barrière du Combat ». Il disparut définitivement en 1824.

CHAPITRE XVI

LE ROLE DES MÉNAGERIES EN ZOOLOGIE DESCRIPTIVE ET EN ANATOMIE COMPARÉE, DE L'ANTIQUITÉ A LA FIN DU XVIII[e] SIÈCLE

1. Observation et utilisation de l'animal vivant chez les Anciens.
2. Moyen âge et Renaissance. Zoologie économique et zoologie descriptive. Débuts de l'anatomie comparée.
3. Epoque moderne. Zoologie descriptive. Grand essor donné à l'anatomie comparée par la ménagerie de Versailles et les ménageries de Hollande.

I. L'étude des ménageries de l'Antiquité et de celles du Moyen âge nous a montré que l'animal sauvage gardé en captivité joua d'abord un rôle essentiel dans les différentes manifestations du faste ; il fut utilisé pour le culte et pour les fêtes religieuses chez les Indiens et chez les Égyptiens, pour la chasse et la guerre chez les Perses, les Assyriens, les Carthaginois et, plus près de nous, chez les Suisses et les Allemands ; il servit à l'amusement du peuple romain dans l'amphithéâtre, et à celui des rois et des seigneurs dans les châteaux féodaux ; enfin, toujours et partout, il fut un objet de grand luxe et parfois même un symbole de noblesse. Mais, en dehors de ce rôle dans les mœurs, si l'on excepte les collections d'animaux recueillis sur l'ordre d'Alexandre par Aristote, si on laisse de côté les animaux d'Alexandrie, qui furent sans doute utilisés par les savants gréco-romains, aucune grande ménagerie de ces époques lointaines n'a été établie en vue de l'utilisation de ses animaux pour la science ou pour l'art.

Pourtant, par les conditions mêmes dans lesquelles les gardes d'animaux sauvages se faisaient, par la coutume qu'eurent souvent les grands de s'entourer de savants ou d'artistes, les ménageries anciennes servirent plus ou moins directement au progrès des sciences zoologiques, au développement du sentiment artistique et à une compréhension plus intime et plus vraie de la nature animale.

Au point de vue scientifique et économique, ces ménageries eurent d'abord pour conséquence la domestication de certaines espèces indigènes et l'acclimation d'espèces exotiques aujourd'hui entièrement naturalisées dans leur patrie d'exil. C'est ainsi que les Indiens, les Perses, les Chaldéens et les Assyriens arrivèrent à dompter les grands félins et même, semble-t-il, à les domestiquer complètement ; ils avaient apprivoisé le lion, par exemple, au point de le conduire à la corde et de l'employer pour conduire les chars et pour chasser les cerfs, les sangliers, les taureaux et les ânes sauvages[1].

Aristote et Pline affirment même que les Indiens faisaient couvrir leurs chiennes par des tigres et qu'ils obtenaient ainsi des *chiens-tigres* féconds entre eux. Ces hybrides étaient, paraît-il, excellents pour la chasse, mais on ne pouvait s'en servir qu'à la troisième génération, ceux des deux premières étant trop dangereux[2].

Parmi les animaux qui vivaient à l'état sauvage dans la vallée du Nil, les Égyptiens domestiquèrent des bœufs, diverses espèces d'antilopes, des grues, des oies et

[1] *Elien*, l. XVII, ch. XI. Voir également sur la domestication des lions et des tigres, le bizantin Timothée (c. 9) et Martial (*lib. spectac.* 18. 1 ; *épigr.* 1. 104. 2. 3).

[2] Qui sait s'il n'y a pas quelque chose de vrai dans cette histoire si précise ? Peut être faut-il voir en effet, dans le mot tigre, la désignation d'une espèce de félin, tel que le guépard, qui pourrait vraiment produire avec certains chiens de l'Inde.

d'autres oiseaux sauvages ; ils eurent, comme commensaux, certains singes, et des mangoustes qui remplissaient le rôle des chats ; ils se servaient également, pour la chasse, de lions, de hyènes et de léopards ; ils introduisirent, de pays étrangers, le cheval d'abord, à l'époque des Hyqsos, puis le chameau, le zèbre et le porc ; ils formèrent, 1500 ans avant notre ère, le premier Jardin d'acclimatation connu ; enfin, à l'époque d'Alexandre et de Ptolémée surtout, ils propagèrent chez eux, et de là, en Grèce et en Italie : les chats, les faisans et les paons rapportés d'Asie.

Les Romains pauvres prirent chez eux, comme commensal, la belette, alors que les riches faisaient garder leurs logis par des ours, comme on le fera en Suisse et dans les Flandres, dans les villes et les châteaux du moyen âge ; ils élevaient de plus, dans leurs *leporarii* : des cerfs, des chevreuils, des mouflons, des sangliers, des loirs, des lièvres et des lapins des Gaules et jusqu'à des escargots, qu'ils faisaient venir d'Illyrie et d'Afrique. Ils gardaient dans leurs volières et dans leurs basses-cours : des grues, des sarcelles, des flamants, des paons, des faisans de Médie, des pintades de deux espèces, des grives, des merles et quantité d'autres petits oiseaux. Enfin, parmi les nombreux poissons indigènes qui peuplaient leurs viviers, on y voyait, parfaitement acclimaté, le sarget (*scarus*) que le préfet de la flotte de Tibère, Optatus Elipertius, avait fait venir des îles de Crète et de Rhodes.

Outre ces apports si importants pour l'économie domestique, apports qui venaient créer en réalité une science nouvelle, la zoologie économique ou appliquée, les ménageries et les parcs d'animaux de l'Asie et de l'Égypte, les collections envoyées de l'Inde à Aristote, et surtout la ménagerie d'Alexandrie permirent aux philosophes et aux médecins de recueillir sur les animaux un nombre

tel d'observations que les origines de la zoologie descriptive, de l'anatomie comparée et même de la physiologie doivent être reportées à ces temps lointains. Ces sciences se trouvent en effet dans les divers traités de l'Histoire naturelle d'Aristote, œuvre qui fut continuée par les savants de l'École d'Alexandrie : Hérophile, Erasistrate, Dioscoride et Apollonius de Cittium. Malheureusement, toutes les richesses accumulées par les Ptolémées, dans leur capitale, sombrèrent peu à peu, et pour toujours, d'abord dans l'incendie qui suivit la prise d'Alexandrie par Jules César, puis dans les luttes politiques et religieuses qui ensanglantèrent les premiers siècles de l'ère chrétienne. Par contre, les grandes ménageries de Rome servirent plus à l'art qu'à la science. Galien y trouva bien des singes et d'autres animaux[1] dont la dissection le conduisit à l'anatomie humaine, mais Pline semble avoir pris plus de peine à recueillir toutes les histoires fabuleuses qui couraient de son temps sur les animaux qu'à leur étude directe dans les ménageries. Aussi, dans la littérature latine, les courts ouvrages de Varron et de Columelle ont-ils été, pour nous, beaucoup plus utiles à consulter que les trente-sept livres de l'Histoire naturelle du grand zoologiste-amateur. Il en est de même des gréco-romains : Elien, Oppien et Athénée et pour les ouvrages de la décadence romaine : pour ceux de Nemesianus, de Titus Calpurnius, d'Ausone et Claudien, pour les Panégyristes, les Pères de l'Église, et plus tard, pour les rédacteurs des « Bestiaires » et des « Volucraires », tous auteurs qui parlent souvent des animaux, il est vrai, mais pour ne rappeler généralement que les fables propagées par Pline et pour disserter sur la conduite morale de bêtes qu'ils n'ont jamais étudiées. Seul Saint-Augustin fait

[1] Tels que : des ours, des porcs, des ruminants, un éléphant, des oiseaux des serpents et des poissons. (Daremberg et Saglio, art. *Medicus*), p. 1676.

incidemment un premier essai d'expérimentation avec de la chair de paon cuite qu'on lui avait servie, un jour, à Corinthe. Comme c'était là mets d'empereur, il conserva la viande pendant un mois dans un endroit sec et remarqua qu'au bout de ce temps, elle avait un peu diminué de volume, mais qu'elle était toujours bonne à manger. Et il conclut : « Dieu, créateur de toutes choses, a donné à la chair du paon mort la propriété de ne point putréfier[1] ».

II. Les ménageries du moyen âge ne furent guère que des volières, des fosses d'ours ou des cages à lions que l'on trouvait un peu partout, il est vrai, dans les donjons féodaux et même dans les monastères. Les sciences zoologiques n'existaient plus et, jusqu'à la Renaissance, Aristote fut complètement ignoré en Occident. Frédéric II avait pourtant fait traduire ses œuvres, au XIIIe siècle, pour son Université de Naples et pour son École de Salerne. Ce grand empereur avait écrit lui-même un traité de fauconnerie[2] dans lequel il traite de la domestication et de l'anatomie des oiseaux sauvages, non seulement des espèces pouvant servir à la chasse, mais encore de quelques autres, tel que le pélican qu'il possédait à sa ménagerie de Palerme. Cette ménagerie fut utilisée également par Albert le Grand qui parla de ses girafes sous le nom d'*Oraflus* et d'*Anabula* et qui, rééditant Aristote, avance que les léopards sont le produit de la panthère et du chien.

C'est sans doute aux Turcs que Frédéric, lors de sa

[1] *Cité de Dieu*, liv. XII, ch. 2. La même observation était faite, près de quinze siècles plus tard par Aldrovande (v. notre t. I, p. 241, en note).

[2] Imprimé à Augsbourg en 1596. Voir également : J.-G. Schneider.
Au moyen âge les plus grandes ménageries d'oiseaux furent les fauconneries et les premiers livres de zoologie qui ajoutèrent quelque chose de nouveau à Aristote furent des traités de fauconnerie (voir Pouchet. F.A. *a* p. 68 et suiv.),

croisade en Égypte et en Palestine, avait pris l'amour de la chasse au vol et au léopard, et c'est aux Arabes que nous verrons les Espagnols emprunter un peu plus tard les béliers qui allaient renouveler peu à peu le sang de tous les moutons d'Europe. Au XVe siècle, ces premiers essais de zoologie économique se continuèrent par l'introduction dans les ménageries d'espèces nouvelles ramenées des grands voyages autour du monde[1]. C'est ainsi que réapparurent les grandes ménageries et, avec elles, les sciences zoologiques reprirent leur essor interrompu.

La zoologie descriptive s'enrichit, à cette époque, des œuvres de Gessner, d'Aldrovande, de Belon et de Pierre Gilles, qui donnent la description et parfois même la figure de beaucoup d'espèces nouvelles observées dans les ménageries des pays qu'ils visitaient.

A la même époque, la zoologie expérimentale faisait ses débuts véritables en Italie et en France, comme nous le dirons plus loin, mais, en même temps, Léonard de Vinci entreprenait les premiers travaux véritables d'anatomie comparée, non seulement avec les cadavres d'animaux qui mouraient en grand nombre chez lui[2], mais encore avec des corps humains qu'il se faisait apporter la nuit, et qu'il cachait au fond de sa cave. Là, entouré de ses élèves, il leur montrait comment il faut disséquer les corps humains, « séparant tous les membres, consumant en très petites parties toute la chair qui se trouve autour des veines sans répandre du sang, sinon celui presque insensible des veines capillaires »; il leur disait qu'un seul cadavre ne se conserve pas assez longtemps pour tout voir, qu'il « faut procéder, de main en main, sur plusieurs corps pour arriver à l'entière con-

[1] Voir ce tome, p. 323.
[2] Vasari.

naissance, et souvent recommencer deux fois pour trouver les différences ». Mais, ajoutait-t-il, parlant à l'un d'eux : « Si tu as l'amour de la chose, tu seras peut-être empêché par ton estomac ; et s'il ne t'empêche pas, tu auras peur de passer des heures nocturnes en compagnie de morts tailladés et ouverts qui sont épouvantables à voir ; et si tu surmontes encore cela, il te manquera le bon dessin nécessaire à une telle figuration.

« Si tu as le dessin, auras-tu la perspective ? Auras-tu aussi l'ordre de la démonstration géométrique et le calcul des forces et comportement des muscles ? enfin te manquera-t-il la patience et seras-tu diligent[1] ? »

Ce grand génie n'ouvrit donc pas que des corps humains ; il disséqua aussi des mammifères, des oiseaux et des reptiles, comparant leurs organes entre eux et à ceux de l'homme. Il remarqua bientôt leurs analogies et, en véritable précurseur des systématistes du XIXe siècle, il proposa de rapprocher : l'homme du babouin, du singe et d'autres animaux nombreux qui sont, dit-il, quasi de même espèce (*quasi di simile spetie*) ; le lion de la panthère, du tigre, du léopard et du chat ; le cheval du mulet, de l'âne et autres animaux qui ont des dents incisives aux deux mâchoires ; le taureau du buffle, du cerf, du daim, du chevreuil, etc., que distinguent leurs cornes et qui n'ont pas d'incisives à la mâchoire supérieure.

Il conseilla même de pousser plus loin la comparaison et il entre alors franchement dans l'anatomie comparée. « Décris les intestins dans l'espèce humaine, chez les singes et animaux semblables ; vois ce qu'ils deviennent dans l'espèce léonine, puis dans la bovine et enfin chez les oiseaux... Tu feras une étude des mains de chaque animal pour montrer en quoi elles diffèrent, comme dans

[1] *in* Péladan, p. 156.

l'ours qui a les ligaments des tendons des doigts du pied réunis sur le cou-de-pied. Je dois montrer la différence qu'il y a de l'homme au cheval et de même pour les autres animaux[1]... »

Léonard devint ainsi, au dire du célèbre William Hunter[2], « le meilleur et le plus grand anatomiste de son époque ; de plus, il est certainement le premier qui ait inauguré l'usage des dessins anatomiques ». Il illustra de dessins au crayon rouge, rehaussé à la plume, un traité d'anatomie de Marcantonio della Torre, qui enseignait alors à Pavie[3] ; et il forma toute une œuvre anatomique composée de dessins et de notes qui ont été publiés de nos jours, dans de splendides ouvrages édités en Italie, en Angleterre et en France.

L'anatomie comparée avait commencé à se former d'autre part, même longtemps avant Léonard, avec Donatello et Verocchio, qui nous ont donné une bonne anatomie du cheval, avec Aldrovande qui disséqua nombre d'animaux et surtout avec Pierre Belon, du Mans, dont son *Histoire des Poissons* qui parut en 1551, peut être considerée comme le plus ancien livre d'anatomie comparée. Belon s'occupa de même des oiseaux, dont il disséqua plus de deux cents espèces et, là encore, le parallèle qu'il établit entre le squelette de l'homme et celui de l'oiseau est un trait de génie. Cette pensée, d'une immense portée pour le XVIe siècle, lui assure l'honneur du premier essai tenté pour la démonstration de l'unité de composition organique[4]. Pourtant c'est au siècle suivant seulement que l'anatomie comparée va prendre son véritable essor.

[1] Manuscrits cités par Gabriel Séailles, p. 285.

[2] Cité par Mathias Duval et Cuyer, p. 59.

[3] Cet ouvrage, dont parle Vasari, n'a jamais été publié.

[4] Crié.

III. Dans la dernière moitié du XVII[e] siècle, la ménagerie de Versailles, ouverte aux savants comme au public, vint leur offrir la plus belle collection d'animaux vivants qui ait jamais été réunie dans un même lieu, depuis les anciens. On y vit, en effet, des représentants de 55 espèces de mammifères : singes, panthères, guépards, servals, genettes, lynx, morses, otaries, porcs-épics, castors, éléphants, rhinocéros, antilopes, buffles, cerfs, daims, rennes, gazelles, etc. ; de 16 espèces de rapaces : aigles, faucons, vautours, chouettes, grands-ducs, etc. ; de 17 espèces de gallinacés et de colombins : hoccos, lagopèdes, lophophores, tetras, etc ; de 20 espèces de perroquets : aras, cacatoès, perruches, etc. ; de 51 espèces de passereaux indigènes et oiseaux des îles : pics, coucous, hirondelles, roitelets, calaos, colibris, oiseaux-mouches, manucodes royals, paradisiers, etc., etc. ; de 29 espèces de palmipèdes : bernaches, harles, fous, grèbes, mouettes, pélicans, phaétons, pingouins, sternes, etc. : de 39 espèces d'échassiers et coureurs : autruches, casoars, aigrettes, cigognes, grues, flamans, foulques, hérons, ibis, outardes, porphyrions, spatules, etc. ; de 5 espèces de reptiles : crocodiles, tortues, geckos, serpents, — et la liste n'est pas complète. Cette collection d'animaux, qui renfermait, on le voit, des espèces particulièrement précieuses qu'on ne rencontre encore aujourd'hui que rarement, dans le plus grand nombre des jardins zoologiques, servit tout d'abord à faire connaître, aux naturalistes, de nouveaux types d'animaux des faunes de l'Afrique septentrionale, de l'Amérique et des pays limitrophes de l'océan Indien. Nous savons en effet que Louis XIV avait soin, quand un nouvel animal arrivait, de le faire représenter en peinture par Nicasius ou par Boël, et en miniature sur vélin par Nicolas Robert ou par Jean Joubert.

La ménagerie de Versailles fut utile encore à la zoologie

économique, comme nous le dirons plus loin, mais, de même que les autres ménageries de son temps, ce fut surtout au développement de l'anatomie comparée qu'elle rendit les plus grands services.

Jusqu'au XVIIe siècle, on n'avait guère osé disséquer, dans les Universités, que des cochons et des chiens ; encore les études anatomiques que l'on faisait sur ces bêtes se rapportaient-elles toutes à la médecine. Le progrès s'était fait, comme toujours, en dehors de la science officielle ; l'anatomie comparée avait été créée, au siècle précédent, par les artistes et par quelques passionnés de la nature. Mais le grand développement que prit, à partir du XVIIe siècle, la coutume des ménageries, en Italie, en Angleterre, en France et en Hollande, vint fournir aux anatomistes nombre de cadavres d'animaux étrangers et ainsi, naturellement, le point de vue anthropomorphique perdit peu à peu de sa valeur.

En Italie, en 1616, c'est Fabio Colonna qui, le premier sans doute, disséqua, un hippopotame ; en 1618, c'est Ruini, de Venise, qui écrit une anatomie du cheval. En Angleterre, ce fut d'abord le grand Harvey qui étudia l'anatomie des autruches ; puis Thomas Willis, qui publia, en 1672, son *De anima brutorum*, et, en 1685, Samuel Collins, dont les soixante-treize planches du « Système Anatomique » représentent les intestins et les cerveaux d'un grand nombre d'animaux. Vers la même époque, Néhemie Grew écrivait un important mémoire sur l'anatomie comparée du tube digestif ; Edward Tyson donna, seul ou avec la collaboration de Cowper, des monographies anatomiques du serpent à sonnettes, du lama, des marsouins, de la sarigue et du chimpanzé ; Parsons, et plus tard Thomas, disséquèrent, l'un et l'autre, un rhinocéros. Patrick Blaix décrivit le squelette de l'éléphant ; enfin les premiers traités véritables d'anatomie com-

parée parurent avec Monrö et avec sir B. Harwood, les précurseurs du célèbre anatomiste sir Everard Home.

En Allemagne, nous ne trouvons d'abord que les planches anatomiques de Volcher Coitier, publiées à Nuremberg de 1573 à 1575; deux siècles plus tard, les membres de l'Académie Léopoldo-Carolinienne : Severino et Valentin surtout[1], firent faire de grands progrès à l'anatomie comparée, mais ce fut principalement en Hollande et en France, là où les ménageries étaient si développées que cette science prit tout son développement.

Pourtant la philosophie était peu favorable, dans ces pays, à l'étude des animaux. Si, en Hollande, on pouvait voir, non sans étonnement du reste, Descartes aller observer chez les bouchers comment on ouvrait le corps des bêtes, voir et étudier les organes internes, rapporter même en son logis quelque partie pour l'anatomiser plus à loisir[2]; par contre, à la même époque, dans les Pays-Bas, on pouvait entendre Jansénius condamner « la recherche des secrets de la nature comme une curiosité inutile, indiscrète, une concupiscence de l'esprit[3]. » Descartes lui-même, arrivait forcément, par sa doctrine, à se désintéresser des animaux et un de ses disciples, Malebranche, allait jusqu'à écrire ces lignes :

« Les hommes ne sont pas faits pour considérer des

[1] L'*Amphiteatrum zootomicum* (1720-1742) de Michel Bernhard Valentin, en particulier, est un recueil excessivement intéressant à consulter pour l'histoire de l'anatomie, car il donne les dissections et les mémoires d'anatomie comparée de l'Académie des sciences de Paris, de la Société Royale de Londres, de l'Académie allemande, de la Société de Copenhague et d'un certain nombre d'Universités. L'ouvrage de Séverino est intitulé : *Zootomia Democritea......*, Wurnberg, 1645. Il faut ajouter à ces deux noms, le suédois Rudolphi qui professa à Berlin.

[2] Voir une lettre de Descartes au père Mersenne, écrite le 13 nov. 1639. Correspondance, éd. Adam et Tannery, t. II, p. 621.

[3] Il disait encore, dans son *Discours sur la réformation de l'homme intérieur* : « Ce vain amour des sciences qui nous séduit d'autant plus qu'il a un air d'honnêteté, mais qui n'est, en effet, que la coupable prétention de contenter son intelligence en se passant des vérités éternelles..... »

moucherons et l'on n'approuve point la peine que quelques personnes se sont donnée pour nous apprendre comment sont faits certains insectes et la transformation des vers. Il est permis de s'amuser à cela quand on n'a rien à faire et pour se divertir. »

La ménagerie de Versailles, installée en 1664, semblait donc devoir rester, comme les anciennes ménageries royales, un simple établissement de faste. Mais vint l'Académie des sciences. Créée deux années après, cette illustre assemblée avait résolu, en effet, de consacrer une de ses deux séances hebdomadaires, celle du samedi, à la physique, c'est-à-dire aux sciences de la nature. Elle avait chargé, pour cela, un de ses membres, le médecin Claude Perrault, de lui faire un rapport sur ce sujet et, dans ce rapport qu'elle publiait en tête de ses mémoires, les études d'anatomie occupaient la première place. Perrault faisait remarquer que ces études étaient de deux sortes : les unes devaient porter sur la construction des organes qui composent le corps des animaux, les autres sur l'usage de ces organes. Il ajoutait « que, quelquefois, certains organes fort connus, comme la rate, le pancréas, les glandules atrabilaires, avaient des fonctions assez cachées, et que quelquefois aussi des effets visibles et manifestes, tels que la génération du lait et la confection du sang, dépendoient de quelques organes que l'on ne connaissoit pas bien : que, par conséquent, en fait d'anatomie, on devoit employer également ses yeux et sa raison, en conservant toujours néanmoins quelque avantage aux yeux sur la raison même, qu'il ne faloit ni se tourmenter trop à chercher des parties et des dispositions méchaniques dont on pourroit prouver l'inutilité par raisonnement, comme celle des conduits particuliers qui eussent porté la bile au cerveau des phrénétiques et dont Démocrite avoit fait une si

longue et si vaine recherche, ni aussi négliger de s'assurer des choses, autant qu'il étoit possible, par toutes les expériences que l'art pouvait imaginer ; car si l'on s'en fût tenu au raisonnement, peut-être n'eût-on pas trop vu la nécessité des vaisseaux lymphatiques et salivaires [1]. »

Le corps d'une jeune femme de vingt-cinq ans fut le premier cadavre apporté à ces Messieurs de l'Académie, puis vinrent des corps d'animaux indigènes, ceux d'un renard, d'une chouette et d'un blaireau, enfin un premier animal venu de la ménagerie, un castor. A partir de 1669 jusqu'en 1690, il n'y eut pas d'année où l'Académie n'eût l'occasion d'anatomiser quelque animal sauvage fourni par la ménagerie, par les fêtes foraines ou par les pourvoyeurs d'animaux que nous connaissons.

Les dissections furent faites, ou plutôt dirigées, car, à cette époque, le scalpel était indigne des mains d'un docteur, par Perrault qui eut comme praticien Gayant, de 1669 à 1672, Dionis, de 1672 à 1674, et ensuite Du Verney. Les organes des animaux, étudiés et décrits, étaient dessinés ou gravés par des artistes tels que Louis Chatillon, de la Hire, Bailly, Bosse, de la Pointe, Robert, Sébastien Leclerc, puis les peaux, bourrées de foin, et les squelettes préparés par un « menuisier en ébène » du nom de Colson, étaient conservés au petit château de la ménagerie ou portés au Jardin du Roi [2].

[1] Histoire de l'Académie, édit. de 1733, *in* 4°. t. I. pp. 18-20.

[2] Parmi les nombreux renseignements que l'on trouve, sur ce sujet, dans les *Comptes* des bâtiments du Roi, nous citerons : En 1678 « à Colson, menuisier en ébeyne, pour avoir mis au naturel divers animaux et avoir fait plusieurs squelettes pour la salle du jardin royal... 466 l. 19 s. »

En 1675 « à Le Clerq, pour quatre planches d'animaux gravées... 560 l. »

En 1684, toujours à Leclerc, 325 livres pour quatre planches gravées : « deux de l'éléphant, une de l'ibis et de la cigogne et l'autre du grand lézard écaillé. »

En 1685, à Chatillon, 1130 l. « pour 30 planches pour servir à l'Histoire des animaux et 40 feuilles de dessins pour servir à l'Histoire des plantes ».

De Robert nous connaissons qu'une planche d'anatomie gravée, celle de la spatule conservée à la Biblioth. nat. J 47.

La plus célèbre de ces dissections fut celle de l'éléphant du roi de Portugal, mort en 1681 et dont les dépenses, payées à Couplet, s'élevèrent à 104 l. 12 s.[1].

Voici comment l'*Histoire de l'Académie* (t. I, p. 322) raconte cette dissection mémorable.

« Un éléphant de la ménagerie de Versailles étant mort, l'Académie fut mandée pour le disséquer; M. du Verney en fit la dissection, M. Perrault la description des principales parties, et M. de la Hire en fit les dessins : jamais peut-être la dissection anatomique ne fut si éclatante, soit par la grandeur de l'Animal, soit par l'exactitude que l'on apporta à l'examen de ses parties différentes, soit enfin par la qualité et le nombre des assistants : on avait couché le sujet sur une espèce de théâtre assés élevé : le Roi ne dédaigna pas d'être présent à l'examen de quelques-unes des parties; et lorsqu'il y entra il demanda avec empressement où étoit l'Anatomiste, qu'il ne voyoit point; M. du Verney s'éleva aussitôt des flancs de l'animal, où il étoit, pour ainsi dire, englouti. »

Perrault mourut en 1688, à l'âge de soixante-quinze ans, « des suites d'une maladie qu'il avait contractée en disséquant un chameau attaqué de la gale[2] ». Son œuvre fut continuée, à l'Académie des sciences et à la ménagerie, par Du Verney qui montra, en particulier, les analogies que présente la circulation du fœtus des mammifères avec la circulation des reptiles adultes. A la même époque, Jean de Méry, le chirurgien de la reine Marie-Thérèse, disséquait un pélican et un rat d'Inde morts à la ménagerie et il entamait avec Du Verney, à propos de l'origine des monstruosités, plusieurs controverses qui furent alors célèbres dans le monde savant et même à la cour; car alors les dissections avaient tant de succès qu'on voyait

[1] *Comptes des dépenses*, t. II, 22 oct. 1681.

[2] G. Cuvier, *Hist des sc. nat.* t. II. p. 417.

s'y presser jusqu'aux dames de la noblesse et de la bourgeoisie. Mais les beaux temps de la science à la ménagerie passèrent ; en 1696, la publication de l'*Histoire des animaux* cessa de figurer sur les comptes des dépenses des bâtiments du roi, et, à partir de 1706, nous ne trouvons plus aucun compte de dissection, de dessin, ni de gravure d'animal faits à la ménagerie.

Du Verney continua pourtant encore jusqu'à sa mort, arrivée en 1730, à disséquer les cadavres qui lui étaient toujours envoyés de cet établissement, et, après lui, cette grande œuvre d'anatomie comparée fut continuée par Winslow, Petit et Morand. De cela résultèrent plusieurs suites de mémoires dont les premiers, écrits en latin par Claude Perrault, étaient accompagnés de magnifiques planches. Ces premiers mémoires furent publiés, en deux volumes in-f° (1671 à 1676) ; ils furent traduits un peu plus tard en français et publiés dans un format plus petit. En 1687, Alexandre Pitteld les publiait en anglais à Londres ; en 1720, ils paraissaient dans l'*Amphiteatrum zootomicum* de Valentin ; en 1737, Denis Dodart les faisait imprimer en français à Amsterdam ; enfin, vers la même époque, l'Académie les faisait réimprimer dans un ordre nouveau en trois volumes in-4°, qu'elle plaçait en tête de ses *Mémoires*. Le premier volume, ou première partie, signée du nom de Perrault comprenait l'étude de 4 lions, 3 lionnes, 3 caméléons, 2 chameaux à une bosse, 2 ours, 7 gazelles, 1 chat-pard, 1 renard marin, 1 loup-cervier, 1 castor, 1 loutre, 5 civettes, 1 élan, 1 veau marin, 1 chameau, 1 cormoran, 3 coqs indiens.

Le second volume, signé également de Perrault seul, comprenait : 6 demoiselles de Numidie, 4 coati-mondi, 1 vache de Barbarie, 8 porcs-épics et 4 hérissons, des singes : cercopithèques, cynocéphales et sapajous, 1 cerf du Canada, 2 biches de Sardaigne, plusieurs pintades.

3 aigles, 6 outardes, 8 autruches, 4 casoars (casuel dans la première édition), 1 tortue des Indes, 1 vipère, 3 crocodiles du Siam, 1 toc-kaie, 1 tigre.

Le troisième volume, signé par Perrault et Duverney, comprenait : 4 tigres, 1 panthère, 4 pallettes, 1 marmotte, 1 loir, un becharu, 1 poule-sultane, 2 ibis blancs, 1 cigogne, 2 salamandres, 1 lézard écaillé, 1 éléphant, 1 crocodile, 2 pélicans, 2 oiseaux-royals, 2 griffons.

Il n'y avait donc là ni méthode, ni plan ; c'étaient des anatomies individuelles qui s'étaient succédées selon qu'en avait décidé le hasard des mortalités d'animaux, et on pouvait retrouver encore, dans ces anatomies, quelque influence de l'antiquité, tel ce trou à lavement que Perrault décrit sérieusement chez la cigogne.

Mais cette œuvre luxueuse, qu'il est encore utile de consulter aujourd'hui, eut le grand mérite de mettre définitivement l'anatomie à la mode. Aussi quand, vers 1740, Buffon eut l'idée d'écrire sa grande *Histoire naturelle*, eût-il soin de s'adjoindre un médecin de son pays, Daubenton, pour faire l'anatomie de chaque espèce animale qu'il se proposait de décrire.

Daubenton ne traita que l'anatomie des mammifères, la seule qui ait une réelle valeur dans l'œuvre de Buffon. Il n'y mit pas plus de méthode que ses prédécesseurs, mais il eut soin de faire toutes ses descriptions sur le même plan, ce qui les rend comparables entre elles et, en plusieurs points, il laissa voir l'importance que devait prendre bientôt l'anatomie comparée, entre les mains de Cuvier, par l'étude des formes vivantes disparues.

La Hollande où florissaient également, au XVIIIe siècle, plusieurs ménageries célèbres, ne tarda pas à suivre l'exemple des savants français. Déjà, à la fin du XVIIe siècle, Gérard Blaes (Blasius) avait tiré de ses dissections faites dans les ménageries d'Amsterdam ces deux curieux

ouvrages : *Observata anatomica in homine, simio, equo, vitulo, testudine, echino, glire, serpente, ardea, variisque animalibus aliis...* publié en 1674, et *Zootomiæ seu anatomes variorum animalium pars prima*, avec atlas de 88 planches, publié de 1676 à 1681.

Mais ce fut surtout au siècle suivant que Pierre Camper, le contemporain de Buffon, fit faire un grand pas à l'anatomie comparée en utilisant les ménageries d'Amsterdam, celles du stadhouder, au petit Loo et à Loo, de même que les quelques animaux sauvages qu'il nourrissait à la maison de campagne, *Klein Havokum*, qu'il possédait près de la ville de Franeker [1].

Camper, professeur de l'Université de Franeker et de Groningue, fit la plupart de ses dissections d'animaux en public, devant un auditoire nombreux et choisi. Il nous dit lui-même que, lorsqu'il opérait, l'amphithéâtre était tellement rempli par les échevins, les membres des hauts collèges, les professeurs de médecine et les étudiants, qu'il ne restait plus une seule place libre. Camper procédait du reste par invitation directe. Dès qu'un envoi d'animal rare ou curieux lui était annoncé, il faisait imprimer et distribuer des feuilles semblables à celle-ci que nous reproduisons d'après Daniels [2] :

C. F. F. Q. S.

AD LECTIONES PUBLICAS

quibus

Historiae naturalis deliciae, ejusque,

cum humaniorum litterarum, et

antiquitatum studio vinculum,

in

RHINOCEROTIS GEMINO CORNU CAPITIS

ET

SUIS MOSCHIFERAE AMERICANAE

[1] Voir Allamand, édit. Volland de l'Hist. nat. de Buffon, t. XV, p. 618 art. *Elan* et *Renne*.

[2] Voir Daniels, pp. 73 et 146.

Dissectione
Proximo die Jovis VI Februarii
MDCCLXXII et Seqq.
In Theatro Anatomico horâ post meridiem
quartâ explicabuntur,
Perillustres Academiae *Curatores,* Clarissimos
Professores, Venerandos Sacrorum Antistites,
Lectores, ac artium omnium Doctores,
Medicinae Studiosos, et omnium
ordinum Fautores

INVITAT

PETRUS CAMPER

Medicinae Theoriae, Physiologiae, Anatomes,
Chirurgiae ac Botanices
Professor ordinarius.

Camper disséqua ainsi un pécari, un fourmilier du Cap, un renne, un dromadaire, plusieurs espèces de singes et plusieurs cadavres d'animaux domestiques. Il anatomisa également nombre d'oiseaux d'espèces différentes, ce qui lui fit découvrir les canaux aériens propres à cette classe d'animaux et lui permit de montrer que, dans l'état de domestication, le volume du corps des oiseaux s'accroît, que leur poids augmente, que les extrémités de leurs os s'arrondissent, que les trous osseux destinés à l'arrivée de l'air se bouchent et qu'ainsi l'oiseau captif, dominé de plus en plus par sa masse, perd, dans l'esclavage, tous les moyens de conquérir sa liberté[1].

A la fin du XVIII[e] siècle, le goût de la zoologie proprement dite, le désir d'étudier l'animal vivant, après s'être un peu effacé devant l'engouement des dissections, reprit en même temps que la mode des ménageries s'étendait et devenait de plus en plus utilitaire. En Angleterre, Guillaume Hunter décrivait[2] les nilgaus qu'il gardait en cap-

[1] Vicq d'Azir. Eloge de Camper.

[2] *Philosophicals Transactions*, 1771, LXI, p. 170. Le mémoire de Hunter a été traduit par Buffon dans ses *Additions aux quadrupèdes*, X, 506.

tivité dans sa propriété de Londres; W. Hayes représentait les oiseaux rares et curieux de la ménagerie d'Osterley et Colinson étudiait les zèbres des ducs de Richmond, de Portland et du comte de Derby.

En Hollande, Vosmaer décrivait les animaux de la ménagerie du Petit Loo dans un grand ouvrage publié après sa mort, à la fois en français et en flamand, et qui renferme la description et la figuration de vingt espèces de mammifères, de huit espèces d'oiseaux et de trois espèces de reptiles. Allamand, pour son édition de l'*Histoire naturelle* de Buffon, l'Anglais Pennant, et l'Allemand Pallas[1], dans leur séjour en Hollande, utilisèrent également les ménageries de ce pays pour leurs ouvrages de zoologie; enfin nombre d'artistes hollandais et flamands firent connaître par elles les types nouveaux des faunes de l'Afrique du Sud, de Madagascar et des Seychelles.

A la même époque, Pierre Camper créait l'anatomie artistique, en montrant aux peintres et aux sculpteurs les services que pouvait leur rendre l'étude raisonnée de l'animal vivant. Enfin Buffon élevait son magnifique monument à l'*Histoire naturelle* pour lequel il utilisait les ménageries de Versailles, de Chantilly et sa propre ménagerie de Montbard.

Mais, à la vérité, la zoologie descriptive et la systématique se formaient plus alors dans les musées ou « cabinets » que dans les ménageries; celles-ci, par contre, allaient lancer la science de l'acclimatation et de la zoologie économique à la fin du XVIII[e] siècle, dans la voie nouvelle où elle s'est fortement engagée au siècle

[1] Les animaux que Pallas étudia en Hollande se trouvent décrits dans ses *Miscellanea Zoologica*, in-4, publiées à la Haye en 1766, (*Cavia Capensis*, *Sciurus petaurista*, *Grus crepitans*, plusieurs espèces de myrmécophages, etc.), et dans ses *Spicilegia Zoologica*, publiées à Saint-Pétersbourg (Antilopes, fasc. I, p. 17). Voir également sur le séjour de Pallas en Hollande, Buffon, art. de la *Gazelle-Antilope*.

suivant. Entre temps, la zoologie expérimentale se formait, grâce à Buffon surtout, et cette méthode allait conduire peu à peu les zoologistes à l'étude des grandes lois de la Biologie générale.

CHAPITRE XVII

LE ROLE DES MÉNAGERIES EN ZOOLOGIE EXPÉRIMENTALE, DU XIIIe AU DÉBUT DU XIXe SIÈCLE[1].

1. Origines de la zoologie expérimentale. Pierre de Maricourt et Roger Bacon.
2. Expériences de Léonard de Vinci. François Bacon.
3. La philosophie expérimentale au XVIIe siècle.
4. La ménagerie de Montbard, et les expériences de Buffon en zoologie générale.
5. Projets de ménagerie expérimentale au Jardin du Roi, à Paris.

I. L'expérimentation et l'observation suivie de l'animal vivant n'ont pu se faire, pour l'animal sauvage du moins, que sous l'influence d'un développement de plus en plus grand et de plus en plus répandu du goût des ménageries.

Le moyen âge ne fut pas précisément le temps de ce développement intense ; ce ne fut pas non plus, on le sait, celui de la libre recherche et, pourtant, c'est au XIIIe siècle que l'on voit se manifester le premier effort des intelligences pour se soustraire à l'autorité de la scolastique, et tâcher d'augmenter les connaissances de l'esprit humain en revenant à l'étude directe de la nature.

Ce premier effort semble s'être manifesté, d'abord en France, par les travaux de ce vieil alchimiste Pierre de Maricourt, qu'on nous montre expérimentant sur des cerfs, des aigles, des serpents, etc., en vue de découvrir des

[1] Ce chapitre est le résumé d'un travail plus complet qui a paru dans *la Revue du Mois* (10 juillet 1910).

secrets naturels propres à prolonger la vie humaine[1]. Maître Pierre enseignait à Paris, au temps de saint Louis, à cette époque de si haute activité intellectuelle où les écoles retentissaient encore du bruit des disputes célèbres d'Abailard et de Guillaume de Champeaux, où il y avait des maîtres comme Albert le Grand et des élèves comme Duns Scott, Thomas d'Aquin et Roger Bacon. C'est auprès de Pierre de Maricourt que ce dernier disait avoir tout appris : langues, astronomie, mathématiques et surtout science expérimentale ; les autres maîtres n'étaient auprès de lui, disait-il, que des « idiots et des ânes[2] ».

Ce jugement, sans doute trop sévère, pouvait s'appliquer, du reste, à la méthode de la scolastique elle-même.

Roger Bacon, revenu en Angleterre, ne créa pas la méthode expérimentale, mais il fut vraiment un des précurseurs de la science moderne. On le voit, en effet, dans ses *Epistolæ* et dans son *Opus majus* s'étendre longuement sur la nécessité de bien observer la nature et de tâcher d'en découvrir les lois pour pouvoir ensuite mieux agir sur elle. Grand partisan du progrès, il ne veut pas que ses opinions, ni même les faits qui lui seraient attestés par l'expérimentation, puissent faire autorité dogmatique dans les temps à venir; comme Sénèque, dont il cite longuement les *Questions naturelles*, il est persuadé que « les hommes, profitant de l'expérience de leurs pères, doivent aller plus loin que ceux-ci et qu'ils seront surpassés eux-mêmes par leurs enfants[3] ». On sait de quel

[1] F. Picavet. *Rev. intern. de l'Enseignement*, et *Grande Encylopédie*, t. XXVI, p. 900.

[2] Cité par E. Charles, p. 17.

[3] Il ne faudrait pas croire, pourtant, que Roger Bacon veuille enseigner systématiquement contre l'autorité. Bien au contraire, il recommande expressément de consulter les anciens, mais il veut qu'on examine avec soin leurs affirmations (*districtissime sententias majorum*), afin d'y ajouter ce qui leur

prix le philosophe anglais paya la hardiesse de ses écrits. Il fut emprisonné plusieurs fois, mis au pain sec et à l'eau; on lui défendit d'écrire à nouveau, et ses manuscrits, confisqués, ne commencèrent à être connus qu'à partir du XVIe siècle; même son ouvrage principal, l'*Opus majus*, ne fut découvert par hasard, à Dublin, que vers 1733. Aussi a-t-on pu dire, avec quelque apparence de raison, que son célèbre homonyme, le chancelier François Bacon, fut, trois siècles après lui, le véritable promoteur de la méthode expérimentale.

II. La zoologie expérimentale avait pourtant fait ses débuts, dès le XVIe siècle, en Italie, d'abord par les premiers essais d'incubation artificielle qui ne tardèrent pas à être poursuivis en France[1], puis par les recherches si curieuses que Léonard de Vinci entreprit, en grande partie, sur les animaux de sa propre ménagerie : comparaison des mouvements des ailes chez les chauves-souris, les oiseaux et les papillons[2]; étude des modes de locomotion des serpents, des anguilles et des sangsues; comparaison de la puissance des pattes postérieures chez le lièvre et la grenouille; observation des mouvements d'ensemble des membres chez différents quadrupèdes. Dans

manque et de corriger ou de redresser leurs erreurs, *cum modestia et excusatione*.

[1] Ce fut au château de Montrichard, en Touraine, que François Ier fit faire, sous ses yeux, ces premiers essais en notre pays. Quelques années après, Olivier de Serres écrivait : « Cela se fait en un petit fourneau à cela accommodé, eschauffé par le dessous d'un feu continuel, esgal et non trop fort, duquel les œufs sont eschauffés, et dans dix-huit ou vingt jours les poussins en sortent avec esbahissement. » *Le Théâtre d'agriculture*, p. 358. Voir aussi dans l'abbé Rozier les très intéressants articles : *Incubation* et *Mamals* qui donnent l'historique et l'état de l'incubation artificielle au XVIIIe siècle.

[2] Une note de Léonard de Vinci s'exprime ainsi : « J'ai divisé le traité des oiseaux en quatre livres : le premier traite du vol par battement d'ailes; le deuxième du vol par la faveur du vent; le troisième du vol en général des chauves-souris, poissons, insectes; le quatrième du vol artificiel. » (Cité *in* Peladan, p. 152).

ce dernier travail, en particulier, Léonard montre nettement les rapports qui existent entre les oscillations rythmiques et simultanées des bras et des jambes chez l'homme, et il écrit cette note qui pourrait être transcrite textuellement dans nos traités de physiologie moderne : « La marche de l'homme est entièrement semblable à celle des quadrupèdes, car, de même que ceux-ci, comme le cheval, meuvent leurs membres en diagonale, de même l'homme meut ses membres, c'est-à-dire que, en même temps qu'il projette en avant le pied droit, il fait osciller en avant le bras gauche, et puis de même pour le pied gauche avec le bras droit[1] ». Léonard de Vinci étudia encore, sur ses animaux, le fonctionnement des organes de la vue : mouvements des paupières et de la pupille chez les espèces diurnes et nocturnes, mouvements de la membrane clignotante des oiseaux, modifications que l'âge amène dans la vision chez l'homme. Enfin il entrevit nettement les actes réflexes qui ne devaient être vraiment connus en physiologie qu'à la fin du XVIIIe siècle. Il précisa même ce détail important que les mouvements réflexes se produisent alors même que la volonté tendrait à les suspendre : « Comment il se fait que les nerfs agissent parfois par eux-mêmes, sans commandement de la volonté ; ceci est bien évident chez les paralytiques, comme chez les sujets engourdis, chez lesquels nous voyons les membres se mouvoir sans intervention de la volonté, laquelle volonté ne pourra même arrêter les mouvements de ses membres ; de même chez ceux qui ont le mal caduc, et de même dans les segments de corps comme dans la queue détachée des lézards.[2] »

C'est donc bien à tort que l'on fait commencer l'expérimentation en sciences naturelles à François Bacon qui

[1] Cité *in* Mathias Duval et Edouard Cuyer, p. 55.

[2] *id.*, p. 56.

ne toucha jamais sans doute aucun animal dans un but d'étude. Il est toujours juste de reconnaître, pourtant, que le grand ministre anglais s'est exprimé sur ce sujet de telle façon que ses écrits pourraient servir encore aujourd'hui pour la formation et l'utilisation d'une ménagerie consacrée à l'étude de la zoologie expérimentale. Il préconisa même la création d'un vaste établissement de recherches et d'expériences dont il décrivit le fonctionnement dans l'un des récits de sa *Nouvelle Atlantide*[1].

Bacon traçait ainsi à ses contemporains un plan d'études qui dut leur paraître chimérique, mais qui nous paraît, à nous maintenant, renfermer quelques-unes des idées fondamentales de la Biologie moderne.

III. Bacon mourut en 1626, laissant chez ses compatriotes le souvenir d'un grand philosophe, mais d'un assez pauvre caractère ; en France, il devait rester à peu près inconnu jusqu'au moment où Voltaire allait montrer en lui le précurseur de Newton. A sa mort, Descartes terminait précisément une vie aventureuse de soldat pour se consacrer tout entier à la méditation ; il se retirait au fond de la Hollande, à Franeker, et, là, il préparait cet ouvrage célèbre, le *Discours de la méthode*, qui allait révolutionner la pensée philosophique.

Comme Bacon, Descartes avait bien senti l'insuffisance de la science traditionnelle et l'imperfection de la méthode des anciens qui avait servi à l'établir ; comme lui, il venait montrer que la voie des syllogismes était trompeuse et que l'induction résultant de l'observation des faits naturels devait être la base de tout raisonnement ; mais, alors que Bacon ramenait tout à l'observation et à l'expérimentation du monde sensible, Des-

[1] *Nova atlantis*, 1620, trad. Buchon, p. 596 et suiv. Voir aussi : *Novum organum*, éd. p. 302.

cartes voulait créer la science par la seule force de l'observation interne, c'est-à-dire de la conscience et de la raison. A la vérité, il était loin d'être opposé à l'expérimentation ; il admettait que le progrès de la science dépend en grande partie de l'étude directe de la nature et il disait même que les expériences étaient « d'autant plus nécessaires qu'on est plus avancé en connaissance ». Bien plus, il fit nombre d'expériences de physique et demanda à ses amis d'expérimenter pour lui. Mais, en fait de zoologie, sa doctrine toute spéculative de l'automatisme le conduisait plutôt à disséquer les animaux qu'à les observer vivants ; nous avons dit, plus haut[1] comment il allait dans les maisons des bouchers, regarder tuer les bêtes, étudier leurs organes internes et même rapporter avec lui quelque partie pour l'anatomiser.

On sait l'influence énorme que Descartes eut sur les esprits. Aussi lorsqu'en 1664, quatorze ans à peine après sa mort, la ménagerie de Versailles fut créée ; quand Colbert, quelque temps après, demanda à l'Académie des sciences comment il fallait utiliser ce nouveau témoignage de la magnificence de Louis XIV, des deux rapports qui lui furent envoyés : celui de Perrault concluant à des travaux d'anatomie, celui de Huyghens demandant au contraire que l'on se livrât à des expériences sur les animaux vivants[2], le premier seul fut adopté.

[1] Voir page 295.

[2] Nous parlons autre part (p. 296) du mémoire de Perrault. Voici un passage de la lettre de Huyghens qui a été publiée avec les lettres de Colbert :

« La principale occupation de cette assemblée [la section de physique] et la plus utile doit être, à mon avis, de travailler à l'histoire naturelle à peu près suivant le dessein de Vérulam [Fr. Bacon]. Cette histoire consiste en expériences et en remarques, et c'est l'unique moyen pour parvenir à la connaissance des causes de la nature... [Colbert écrivit ici en marge de la lettre le mot *Bon*.]

La chimie et la dissection des animaux sont assurément nécessaires à ce dessein ; mais il faudrait que les opérations de l'une et de l'autre ten-

Cependant la méthode expérimentale, en passant de la théorie à la pratique, ne tardait pas, en zoologie comme en physique proprement dite, à donner des fruits. En Angleterre, avec les biches du parc de Windsor, Harvey s'immortalisait en découvrant la circulation du sang et en montrant que les mammifères se reproduisaient par œufs comme les autres vertébrés. En Italie, le médecin du grand duc de Toscane, François Redi, donnait un nouveau coup à la science dogmatique en faisant voir, par l'expérience, que les vers produits dans la chair de différents animaux morts, à la ménagerie de Florence, ne provenaient pas de sa pourriture, mais bien des œufs que les mouches y déposaient. Il montrait ensuite les rapports physiologiques du suc salivaire des vipères et de leur venin, et entamait, à ce sujet, une grande discussion avec le médecin français Charas qui avait expérimenté également sur les reptiles. Quelques années plus tard, Locke venait affirmer, à nouveau, l'excellence de la méthode dans son *Essai sur l'entendement humain*, publié en 1690. Et alors, on voyait se créer, en philosophie, un fort mouvement de réaction contre l'idéalisme cartésien, mouvement qui devait ramener à Bacon et aboutir finalement à l'empirisme et à la psychologie expérimentale.

En France, les idées nouvelles se développèrent beaucoup, grâce à l'influence de l'Encyclopédie, et surtout à celles de Voltaire, de Diderot et de Buffon. Voltaire et Diderot se contentèrent d'écrire ; ce dernier, en particulier dans ses *Éléments de physiologie*, exposa des

dissent toujours à augmenter cette histoire de quelque article important et qui regardât la découverte de quelque chose qu'on se propose, [Colbert écrivit ci en marge : *C'est mon sentiment*] sans perdre du temps à plusieurs menues remarques de quelques circonstances dont la connaissance ne peut avoir de la suite, pour ne pas encourir le reproche que faisait Sénèque aux philosophes anciens : *Invenissent forsitan necessaria nisi et superflua quæsivissent.* »

idées qui en font le précurseur direct, sinon même l'inspirateur de Lamarck : « L'organisation détermine les fonctions et les besoins », disait-il « et quelquefois les besoins refluent sur l'organisation et cette influence peut aller quelquefois jusqu'à produire des organes, toujours jusqu'à les transformer[1] ». Ce qu'on appellera de nos jours le Lamarckisme ne se trouve-t-il pas déjà dans cette simple phrase.

IV. Buffon fit plus que ses deux illustres contemporains. Non seulement, en plusieurs passages de son *Histoire naturelle*, il se montra, lui aussi, un précurseur du Lamarckisme moderne ; non seulement dans son histoire du pigeon, par exemple, il traça un tableau absolument parfait de ce que Darwin devait nommer, cent ans plus tard, la *sélection artificielle*[2], mais encore il créa à Montbard une ménagerie qu'il mit au service de la science.

Désireux d'agrandir son domaine patrimonial, Buffon avait acheté les ruines pittoresques d'un ancien château fort des ducs de Bourgogne qui s'étageaient en amphithéâtre sur la colline dominant la petite ville de Montbard. Il avait reconstruit le château, avait transformé les pentes de la colline en jardins disposés en terrasses superposées et, un peu partout, au milieu des arbres et des fleurs, il avait disposé des laboratoires de physique, des parcs pour recevoir les habitants paisibles des forêts, des fosses pour loger les animaux féroces, des volières, des bassins, etc. Ce grand naturaliste qui a écrit quelque

[1] *Eléments de physiologie*, 1774-1780 (p. 366, t. IX des Œuvres complètes de Diderot, éd. Assezat). Un peu plus haut (p. 331), Diderot donnait un exemple d' « organe engendré par le besoin ». Voir aussi ses *Pensées sur l'interprétation de la nature*, 1754 (Œuvres compl. t. II, p. 1-63).

[2] Voir Buffon, éd. de Lanessan, t. I, p. 408 et suiv., et t. V, p. 507. On peut même voir en Buffon un précurseur de la théorie actuelle des mutations, quand il écrit dans sa *Nomenclature des singes* (*id.*, t. X, p. 96) que la nature « produit ses formes par des actes presque instantanés ».

part : « On n'acquiert aucune connaissance transmissible qu'en voyant par soi-même », voulut payer lui-même d'exemple, et il fit nourrir, dans sa ménagerie, un grand nombre d'animaux d'espèces différentes dont voici une liste certainement incomplète :

1° *Mammifères :*

Castor du Canada.
Chamois.
Chauve-souris.
Chiens.
Cerf de Corse.
Coati-Mundi.
Ecureuil volant.
Fouine.
Glouton.
Guenons ou singes à longue queue
Hérisson.
Lion.
Loup.
Loutre.
Macaque à queue courte.
Magot.
Margay.
Makis.
Mone (la).
Mongoz.
Mulot.
Ours.
Paca.
Pitèke.
Raton.
Renard.
Sagouins.
Sajou brun.
Sajou gris.
Singes.
Surikate.
Surmulot[1].
Tanrec.
Tendrac.
Unau.

2° *Oiseaux :*

Ara rouge.
Ara vert.
Calao de Malabar.
Coucou.
Foulque (Grand-).
Goëland (Grand-).
Héron.
Paon.
Passereaux (chardonnerets, linottes, merles de roche, pinsons, serins, tarins, etc.).
Perroquet cendré.
Poulette d'eau.
Touracou.

Ces animaux ne servirent pas seulement à Buffon pour écrire la magnifique histoire naturelle que l'on connaît : ils lui permirent encore, ce qu'on ne voit plus faire par nos contemporains, en France, du moins, d'entreprendre des séries de recherches qui inaugurèrent réellement, en sciences physiques, la méthode expérimentale et la zoologie générale.

[1] Le rat surmulot était alors une curiosité, car il n'y avait guère que trente ans qu'il était apparu en France. Il s'était montré pour la première fois, non pas dans une ville maritime, mais à Chantilly et à Versailles, c'est-à-dire là où il y avait de grandes ménageries, ce qui nous fait penser que ces rats avaient été apportés par les pourvoyeurs d'animaux de Louis XIV ou

Pendant la plus grande partie de sa vie qu'il passa à Montbard, Buffon fit un emploi constant et réfléchi de l'expérience et, là, il apparaît vraiment comme un maître, car presque toujours ses travaux sont des expériences directrices ou initiatrices de travaux nouveaux. Ce sont d'abord : des séries d'expériences qu'il poursuit en vue de vérifier sa théorie de la génération ; des observations sur l'influence réciproque des sexes dans la descendance ; de nombreux essais d'hybridation, chez les mammifères et chez les oiseaux, presque tous couronnés de succès ; des expériences sur le coucou et les petits oiseaux qui acceptent, dans leur nid, la présence d'œufs d'espèces étrangères. Ce sont ensuite : des grenouilles et des poissons qu'il montre vivant moins longtemps dans une eau couverte que dans un bassin à l'air libre ; des loirs et des hérissons qu'il garde pendant l'hiver pour étudier les phénomènes de l'hibernation ; des chauves-souris endormies dont il prend régulièrement la température au thermomètre ; des loutres qu'il essaie, sans succès, du reste, d'apprivoiser ; des coucous, des troglodytes et d'autres oiseaux dont il bouche les narines avec de la cire pour élucider certaines conditions du phénomème du chant ; des paons blancs enfin qui lui donnent l'occasion de réclamer des observations et des expériences suivies sur l'influence du climat sur les animaux.

Buffon fut écouté de ses contemporains et l'on peut dire qu'il créa littéralement, vers la zoologie expérimentale et l'acclimatation, un mouvement qui ne fut arrêté que par la Révolution. Sous son influence, Daubenton abandonna l'anatomie pour expérimenter avec des moutons exotiques, comme nous le dirons plus loin ;

du prince de Condé. Au temps de Buffon, ils avaient déjà chassé en grande partie, le rat noir de ces deux endroits.

le marquis de Courtanvault fit accoupler, tous les ans, des faisans avec des poules[1]; Mauduyt étudia les « faisans-coquars », vieilles femelles à plumage de mâle qu'il va chercher dans la forêt de Saint-Germain[1]; Le Roy créa, par ses observations sur les animaux de la forêt de Versailles, la psychologie zoologique; André Thouin eut l'idée de fonder une ferme expérimentale dans une de nos colonies de la zone torride pour y étudier non seulement la culture des plantes mais encore l'élevage des animaux de basse-cour, et celui des bêtes à laine et à cornes[2]; enfin, Lacépède et Verniquet, reflétant les idées de Buffon, pensèrent un moment réaliser, au Jardin du Roi, une ménagerie consacrée à l'étude de l'animal vivant et à l'acclimatation.

V. Le « Jardin royal des plantes médicinales » avait été créé par Louis XIII, en 1650, pour servir aux études de botanique appliquée à la médecine. Dirigé d'abord, et jusque sous le règne de Louis XV, par les premiers médecins du roi qui en avaient fait surtout une exploitation lucrative pour eux, cet établissement fut administré, à partir de 1729, par des surintendants spéciaux qui le rendirent bientôt célèbre dans le monde entier. Le premier de ces intendants, Dufay, aussitôt nommé, avait voyagé en Angleterre et en Hollande pour aller prendre, dans les jardins de ces pays, des idées d'embellissement. Buffon, qui lui succédait en 1739, enrichissait le jardin de serres et de galeries où il réunissait toutes les productions de la nature et fondait ainsi le « cabinet du roi »: il faisait ensuite creuser un petit étang, le « Carré creux, » où il plaçait des cygnes et des canards; il ornait les

[1] *Encylopédie méth.*, art. Faisan.

[2] Le plan de cette ferme expérimentale fut publié en 1819, par Gabriel Thouin, p. 53, pl. n°s 51 et 52.

allées de quelques paons laissés en liberté ; il y faisait nourrir des cabiais envoyés par le duc de Bouillon, et des singes[1] ; enfin, en 1740, il faisait construire des fosses aux ours qui ne renfermèrent, du reste, de son temps, que des sangliers[2]. Mais Buffon songeait avant tout à faire agrandir le jardin qui ne contenait que 20 arpents de « terrein assez mal disposé »[3]. On le savait, et, dès 1776, nous voyons l'architecte François-Charles Veil lui dédier le plan d'un nouveau Jardin des plantes, agrandi et embelli[4]. Or ce plan comporte déjà un emplacement réservé à une ménagerie ; c'est un espace rectangulaire de 100 toises de long sur 80 de large ; au centre, se trouve une grande volière entourée de loges pour les bêtes féroces ; aux deux extrémités, des enclos pour les bêtes fauves.

Quelque temps après, Buffon pouvait commencer à faire exécuter une partie de ses projets et, en 1783, le jardin se trouvait augmenté de 25 arpents[5]. Mais il n'avait pas encore de ménagerie. On se contenta de parler du transfert de la ménagerie de Versailles à Paris sans que l'affaire eût de suite. Peut-être, comme le dit Bernardin de Saint-Pierre, le célèbre naturaliste, quelque grand que fût son crédit, n'osait-il la disputer « à

[1] Valmont de Bomare, *Dict.* IV, p. 233.

[2] *Magasin pittoresque*, 1843, 306.

On pourrait ajouter à ces animaux, qui ont vécu au Jardin des Plantes avant 1793, les 200 salamandres que Dufay y fit rassembler pour faire des observations (*Hist. de l'Acad.*, 1729, 5 à 8) et les crapauds accoucheurs sur lesquels Demours découvrait, en 1741, le curieux rôle du mâle dans la reproduction de ces animaux.

Les oiseaux vivants du Jardin du Roi sont représentés dans les peintures de Hilair, publiées par Hamy.

[3] *Almanach royal*, 1789.

[4] Un exemplaire de ce plan, gravé en 1779 par L.-Gustave Taraval, se trouve à la Bibliothèque du Museum d'histoire naturelle.

[5] Bachaumont, t. XXI, p. 31 (23 juillet 1782) et *Almanach royal*, 1789. Le mémoire de Buffon concernant cet agrandissement se trouve aux *Archiv. nat.* O[1] 2125.

l'homme de cour [c'était la Roche] qui en avait le gouvernement ». Peut-être aussi que Buffon attendait des jours plus fortunés où il aurait pu finir l'agrandissement du jardin qu'il avait rêvé, car ses idées sur la formation d'une ménagerie étaient bien près de réaliser en quelque sorte le jardin zoologique idéal de Bacon. Buffon n'a rien écrit sur ce dernier point ; il n'en parle dans aucune de ses lettres connues ; mais il s'en était entretenu souvent — nous le savons par un mémoire inédit dont nous parlons plus loin — avec Verniquet qui était, en son temps, architecte du Jardin du roi, et avec son compatriote et collaborateur Daubenton.

Ce fut seulement en 1790, deux ans après la mort de Buffon, et sous l'intendance du marquis de la Billarderie, que l'on vit apparaître officiellement le premier projet de former une ménagerie au Jardin du roi. On le trouve dans le titre VII, art. 12 et 13 d'un *Projet de règlements pour le Jardin des Plantes* que les « officiers du jardin », les professeurs, réunis sous la présidence de Daubenton, rédigèrent et présentèrent à l'Assemblée Constituante. Deux ans après, ce projet fut repris et développé dans un long mémoire, par Bernardin de Saint-Pierre, successeur du marquis de la Billarderie. A ce moment, la ménagerie de Versailles était condamnée à disparaître et Bernardin demandait à la Convention que les cinq animaux qui y restaient fussent transportés au Jardin des plantes pour y former le noyau d'une ménagerie nationale. Il voulait que le Muséum, établissement d'instruction publique, et sa future ménagerie, lieu d'observation et d'expérimentation, se prêtassent mutuellement leurs lumières pour permettre d'étudier, par exemple : les rapports des animaux avec les plantes, la nidification des oiseaux, les métamorphoses des insectes, les mœurs des « poissons, des coquillages et même des amphibies ». Comme

conclusion de son mémoire, Bernardin de Saint-Pierre demandait qu'on fît de cette ménagerie un service distinct et il proposait de l'établir, près de la Seine, dans un terrain enclavé qui appartenait aux « Nouveaux Convertis ».

Le mémoire de Bernardin de Saint-Pierre fut appuyé, auprès de la Convention, par la *Société d'Histoire naturelle de Paris*, qui chargea trois de ses membres de rédiger un rapport explicatif sur la question[1]. Le rapporteur, Brongniart, écrivait, le 14 décembre 1792 :

« Une ménagerie telle que les Princes et les Rois ont coutume d'entretenir, n'est qu'une imitation coûteuse et inutile du faste asiatique ; mais nous pensons qu'une ménagerie sans luxe peut être extrêmement utile à l'histoire naturelle, à la physiologie et à l'économie, et que les avantages que la nation doit en retirer la dédommageront amplement des dépenses qu'elle fera pour cet établissement. » Le rapport se continue pendant quatre grandes pages qui développent ces différents points. Adressé par le secrétaire de la Société au ministre de l'Intérieur, le 20 décembre, une copie en fut envoyée en même temps au « Comité d'instruction publique ». Ce comité, qui consacrait alors presque toutes ses séances à l'élaboration d'un plan général d'organisation de l'instruction publique, recevait, quelque temps après, un autre rapport venant parler dans le même sens, au nom de la *Société Libre d'Histoire naturelle*[2]. C'était Félix Vicq d'Azyr, le président de cette société qui venait demander, entr'autres choses, qu'une ménagerie fût ins-

[1] Ce rapport conservé aux *Archiv. nat.* (F. 17 F. 1132) est intitulé : « Rapport fait à la Société d'histoire naturelle de Paris, sur la nécessité d'établir une ménagerie, par Millin, Pinel, et Alex. Brongniart. » Voir p. 162 de ce tome.

[2] *Archives nationales, F. 17, carton 1040, n° 932.* La dernière partie de ce mémoire, qui comprend 32 pages manuscrites, est publiée *in extenso* par J. Guillaume, dans les *Procès-verbaux du Comité d'Instruction publique de la Convention nationale*, II, p. 572-575.

tallée dans le Jardin des plantes et qu'un personnel de peintres et de dessinateurs habiles fut chargé de la description et de la représentation des végétaux, animaux et minéraux se trouvant au Jardin.

Tous ces efforts n'aboutirent pas alors, et il fallut une circonstance particulière, que nous ferons connaître dans notre troisième volume, pour qu'à la fin de l'année 1794, cette ménagerie commençât à apparaître sous la forme la plus modeste. Mais l'élan était donné; les professeurs du Muséum et les amis de la Nature vont se démener maintenant activement pour que le rudiment de ménagerie devienne un établissement digne de la Nation. C'est alors que les idées de Buffon et de Daubenton, sur la formation d'une ménagerie scientifique, réapparaissent dans deux mémoires dont l'un, celui de Lacépède, est oublié, et dont l'autre, celui de Verniquet, est sans doute complètement ignoré de ceux qui ont écrit sur le Muséum d'histoire naturelle. Lacépède fit connaître ses projets dans la *Décade philosophique*[1] où les architectes paysagers qui auraient l'intention de dessiner le plan d'un jardin zoologique auraient grand profit à se reporter.

Plus original encore, Verniquet[2] voulait que l'on rassemblât, dans un vaste terrain, autant d'espèces animales que l'on pourrait se procurer, même des insectes, et que l'on donnât à chacun d'eux une habitation qui lui convînt, soit sur terre, soit dans les eaux. « Il est à désirer, ajoutait-t-il, que ce terrain ait des formes inégales, des montagnes, des grottes, des vallons, des plaines, des rivières, des étangs, des lacs, des fontaines

[1] An IV (1795), t. VII, p. 448-462. Il les reprenait quelques années plus tard dans l'Introduction de *La Ménagerie*, par Lacépède et Cuvier. Voir aussi *Revue du Mois*, 10 juill. 1910, p. 24-30.

[2] Le mémoire conservé à la *Biblioth. nation.* (V 9010-9014) est intitulé : *Exposition d'un projet sur le museum d'histoire naturelle et sur une ménagerie*, par le C. Verniquet, architecte, membre de la Société libre des Sciences, Lettres et Arts de Paris. Paris, brumaire an XI, 4°, 24 p.

et des bois de differentes natures. Il serait aussi à désirer qu'il y eût des terres labourées et cultivées par diverses méthodes, des bruyères, landes, marais, vignes et prairies ; que le tout fût enclos de murs et d'une double enceinte pour y placer les animaux sauvages et féroces..... »

« Puis, pour rendre le parc de cette ménagerie plus curieux, il conviendrait d'y établir des cultivateurs qui rendraient le terrain propre à nourrir et à élever les animaux contenus dans ce grand établissement.

« Il serait aussi intéressant que ces hommes eussent été élevés dans les différents climats où se trouvent et où vivent ces animaux, étant présumable alors qu'ils les connaîtraient davantage.

« Chaque individu, costumé à la manière de son pays, serait placé dans un local convenable au genre de vie qu'il y aurait à suivre ; son habitation aurait une forme pittoresque et serait construite de même que celle où il aurait pris naissance, de manière qu'un Lapon, un Groenlandais, un Samoyède, un Bazadien, un Zemblien, jusqu'aux Esquimaux, se crussent en quelque sorte dans leur pays natal, ainsi que les animaux qui seraient élevés par ces différents individus [1].

« Les géants et même les pygmées y pourraient trouver leurs habitations, ainsi que les Ostiacs, les Tonguses, les Tartares, les Chinois...... ».

Cette ménagerie serait donc un tableau vivant d'histoire naturelle. « On pourrait augmenter encore l'intérêt qu'elle présenterait en la divisant en quatre parties désignées par les noms d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique. Chacune de ces parties contiendrait les animaux et les végétaux analogues à leur climat. L'exécution de ce plan, dont *Buffon* m'a entretenu plusieurs

[1] Nous verrons, dans notre tome III, que cette idée a été en partie réalisée, de nos jours, à Skansen, près Stockholm.

fois et qu'il approuvait, rendrait cet établissement infiniment supérieur à tout ce qui peut exister au monde en ce genre, et serait un monument durable qui ajouterait encore, s'il était possible, à la gloire du consulat de *Bonaparte*. »

Ces différents projets ne semblent avoir jamais été sérieusement discutés. Tous les professeurs du Jardin des plantes étaient loin, d'ailleurs, d'être favorables au principe même d'une ménagerie dans ce jardin. On disait qu'un pareil établissement coûterait plus cher que tout le jardin, que la présence d'animaux féroces pourrait être dangeureuse, que les animaux étrangers perdraient leur caractère dans la captivité, enfin, qu'il suffisait « d'étudier les animaux morts pour connaître suffisamment leur genre et leur espèce ». Mais, à la vérité, il n'y avait pas alors assez d'argent dans les caisses de l'État pour exécuter des œuvres aussi grandioses.

CHAPITRE XVIII

LE ROLE DES MÉNAGERIES DANS L'ACCLIMATATION ET LA ZOOLOGIE ÉCONOMIQUE, DU XIV[e] A LA FIN DU XVIII[e] SIÈCLE.

1. Création de la race de moutons mérinos en Espagne. Les apports des voyageurs Espagnols et Portugais. Les premiers essais d'acclimatation au XV[e] siècle en France, Angleterre, Hollande et Suède.
2. Introduction et expérimentation en France de moutons de races étrangères.
3. Essais d'acclimatation à la ménagerie royale de Versailles, chez les seigneurs français et les lords anglais.
4. La ménagerie de l'école vétérinaire d'Alfort.
5. L'œuvre de la Révolution française en zoologie économique.

I. La zoologie économique, l'application de l'étude des animaux vivants à l'économie domestique, principalement à l'acclimatation et à la domestication d'espèces nouvelles, fut créée par les Anciens et favorisée par Charlemagne, comme nous l'avons dit plus haut. Pendant quatre cents ans, on vécut sur les acquisitions du passé[1], puis, au XIV[e] siècle, les Espagnols firent faire un premier pas à la zoologie économique, en important des béliers de Barbarie pour renouveler et améliorer le sang de leurs moutons indigènes ; des croisements suivis qu'ils opérèrent alors résulta une race nouvelle, celle des moutons errants ou mérinos. Au siècle suivant, les Espagnols, puis les

[1] En plus des nombreux auteurs, tels qne Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire et Ferdinand Hoefer qui ont parlé de la domestication des animaux, voir Tihay, et un travail important du lieutenant Bernard, paru dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques* (1906) et qui traite des chevaux de l'Afrique romaine comparés aux races actuelles.

Portugais, donnaient encore l'exemple aux autres peuples, en envoyant explorer les pays lointains. Leurs voyageurs ne rapportèrent pas, en effet, que de l'or et des épices, mais encore nombre d'animaux inconnus jusqu'alors qui allèrent prendre place dans les ménageries des grands d'Espagne, avant de se répandre un peu partout en Europe ; ce furent : Aloys Cada-Mosto, qui rapporta du Sénégal et de Gambie, en 1456, les perroquets à peu près inconnus jusqu'alors et les gentils « oiselets du sucre » qu'on appela en France du nom de serins, parce que la douceur de leur chant rappelait, disait-on, celui des sirènes ; Christophe Colomb, qui revint des Antilles, en 1492, avec des indiens, des aras, des « perroquets rouges, jaunes et verts » et des dépouilles de lamentins et de caïmans ; Fernand Cortez et d'autres qui rapportèrent du Mexique le cobaye, le dindon, le canard musqué et un grand nombre de lamas, d'alpacas et de vigognes avec lesquels les Espagnols entreprirent les premiers essais d'acclimatation qui aient été faits sur une grande échelle.

Les autres pays d'Europe ne tardèrent pas à suivre l'exemple de l'Espagne : les Anglais d'abord, qui firent venir des mérinos d'Espagne ; un peu plus tard, mais toujours au XVe siècle, les Hollandais qui améliorèrent leurs moutons avec des béliers importés des Indes orientales et formèrent ainsi la race des grands moutons flandrins ; enfin, au début du XVIIIe siècle, les Suédois qui renouvelèrent le sang de leurs troupeaux avec des moutons venus d'Espagne et d'Angleterre.

II. En France, Colbert avait suivi attentivement ces essais d'acclimatation[1]. Dès qu'ils lui parurent réussis, il fit venir des moutons d'Espagne et d'Angleterre pour

[1] Ces renseignements, et la plus grande partie de ceux qui vont suivre, sont tirés d'un mémoire manuscrit de Daubenton et d'autres mémoires inédits que nous avons trouvés aux *Archives nationales* (F^{10} 518).

améliorer la race du Roussillon ; mais ces animaux moururent ou dégénérèrent, car on les plaça sur des terrains qui ne leur convenaient pas et on les tint dans des étables fermées au lieu de les laisser errer à l'air libre, comme on l'avait fait dans ces deux pays.

Le grand hiver de 1709-1710 qui dépeupla les fermes de France, et la disette générale qui suivit, vinrent montrer à nouveau la nécessité de reformer nos troupeaux. Ce fut pourtant en 1750, seulement, que l'idée de Colbert fut reprise. A partir de cette époque, on fit venir des moutons étrangers : dans le Bourbonnais, dans le Maine, en Auvergne, en Languedoc, en Bourgogne et en Provence[1] et c'est alors que l'on commença, avec ces troupeaux, les premières grandes expériences de zoologie économique qui aient été faites en France. En 1758, à Aumale en Normandie, par exemple, on arriva à perfectionner les laines en laissant les moutons passer l'hiver en plein air, au lieu de les rentrer à la bergerie. A Cabrières d'Aigues, en Provence, on s'aperçut que la beauté de la laine était due primitivement au choix des mâles. « L'accouplement des brebis avec des béliers de la plus noble espèce, voilà le véritable secret de la nature » disait l'expérimentateur, Félician. On s'apercevait, en même temps, que le « sel noir », que l'on donnait aux moutons, produisait très souvent, dans les toisons blanches, un mélange de poils rouges qui les dépréciait totalement. A Boulogne-sur-Mer, on apprenait à guérir les moutons de la maladie appelée « la pourriture » en leur donnant à manger un mélange de fourrage sec, de navets, de carottes et de pommes de terre. A Montbard, enfin, tout près de la Ménagerie de Buffon, Daubenton commençait, sur l'invitation de Trudaine, intendant général des finances, ces célèbres

[1] On essaya même d'acclimater des moutons de Cachemire à l'Ile-de-France. (*Archiv. nat.*, F[10] 518).

expériences qui allaient amener une grande amélioration des laines de France. Pour cela, il recevait d'Espagne, en 1776, un troupeau de mérinos[1] qui s'augmentait bientôt de moutons du Roussillon, des Flandres, d'Angleterre, du Maroc et du Thibet. Dans cette sorte de ménagerie économique, Daubenton ne se borna pas à former des bergers pour les autres haras de moutons du royaume, il fit de nombreux croisements entre des individus de races étrangères et ceux de la race chétive du pays « pour savoir quel effet ces mélanges produiraient sur les animaux qui en naîtraient par rapport à la taille de l'animal, à la quantité et à la qualité de la laine ». Il vit ainsi qu'en accouplant un grand bélier avec une petite brebis, le produit approchait de la taille du père dès la première génération ; qu'en donnant à des brebis un bélier qui portait plus de laine qu'elles, les agneaux, devenus adultes, avaient des toisons qui pesaient le double ou quelquefois le triple de celles de leurs mères. Il remarqua enfin, comme on l'avait déjà observé à Aumale, que des moutons exposés en plein air, jour et nuit, hiver comme été, et par des froids de plus de 22° C., devenaient plus vigoureux que des moutons placés pour la nuit dans les étables.

Ces expériences attiraient l'attention des économistes de France. Et l'un d'eux, dont malheureusement nous ne connaissons pas le nom, adressait en 1777 au comte d'Angiviller, directeur général des bâtiments, jardins et manufactures du roi, cette curieuse note que nous croyons également inédite et qui offre encore aujourd'hui un excellent plan d'études à suivre[2].

« Il y a dans le Troupeau du Roi des animaux de différente race, savoir : des espagnoles mâles et femelles, des

[1] Ce troupeau se composait de 30 béliers et de 175 brebis qui furent payés 24 livres la bête rendue en France.

[2] *Archiv. nat.* O[1] 2125.

flamandes ou artésiennes femelles, un bélier d'Afrique, des bêtes à laine sauvages mâles et femelles, venues de la Muette, des métis mâles et femelles de béliers espagnols et de brebis artésiennes, des métis mâles et femelles de béliers d'Afrique et de brebis espagnoles et artésiennes, des métis mâles de brebis sauvages et de béliers espagnols.

Ce serait rendre un service à la physique et faire une chose utile que de suivre les générations de ces mélanges.

Suivant les expériences de M. Daubenton, on peut améliorer la grosse laine au degré superfin, en deux ou trois générations. La circonstance offre des facilités pour mettre cette vérité dans tout son jour.

Il faudrait unir des béliers espagnols avec des métis femelles de béliers espagnols et de brebis flamandes ou artésiennes. Je suppose que les métis femelles sont antenoises, c'est-à-dire à leur deuxième année; dans deux ans on unirait encore, s'il en était besoin, un bélier espagnol avec un agneau femelle issu de ce mélange; on verra que la laine acquerrera la qualité du bélier espagnol ou à peu près.

Les expériences qui tendent à détériorer ne sont pas moins importantes que celles qui tendent à améliorer, quand elles servent à confirmer ces dernières. On alliera donc un bélier sauvage, dont la laine est jarreuse, c'est-à-dire de la plus mauvaise qualité, avec une brebis espagnole à laine superfine, pour unir, dans la suite, avec les agneaux femelles qui en résulteront, des mâles sauvages : par là on verra ce qu'il faut de générations pour rendre la plus belle laine jarreuse.

Une seconde manière de prouver cette vérité est d'allier le bélier d'Afrique avec des femelles issues de lui et de brebis soit flamandes, soit espagnoles; ils produiront la troisième génération qui peut-être ne suffira

pas pour faire dégénérer totalement, en poil, la belle laine ; aussi faut-il soigner d'une manière particulière ce bélier d'Afrique, déjà vieux et infirme.

Puisqu'il y a des métis mâles et femelles de béliers d'Afrique et de brebis flamandes ou espagnoles, on pourrait allier un de ces métis avec une flamande ou une espagnole.

Il serait encore possible d'allier, entre eux, mâle et femelle métis de bélier d'Afrique et de bélier soit flamand soit espagnol.

Ces deux dernières expériences ne sont que curieuses ; celles qui les précèdent sont intéressantes et ne doivent pas être négligées.

L'intelligence de l'Econome, le soin des bergers et leur bonne volonté trouveront des moyens de faire ces alliances d'une manière sûre ; par exemple, dans ce moment où les béliers sont séparés des brebis, qui commencent à entrer en chaleur, on peut jeter dans le troupeau des brebis un bélier sauvage à la plus mauvaise laine : il couvrira quelques brebis qu'on marquera ; on le retirera ensuite du troupeau.

S'il y a un troupeau séparé des agneaux femelles de l'année, on peut y mettre le bélier d'Afrique et les métis femelles de sa race qu'il doit couvrir, jusqu'à ce qu'elles aient été couvertes.

Les agneaux femelles de l'année ne viendront pas en chaleur.

Les métis femelles de béliers espagnols et les brebis flamandes resteront dans le troupeau des brebis espagnoles, pour être, comme celles-ci, couvertes par des béliers espagnols ; mais on les ôtera pendant le temps que le bélier sauvage y sera, et on les mettra avec les agneaux femelles de l'année. Enfin, on cherchera, comme dans le proverbe, à accorder le chien, la chèvre et le loup.

A l'égard des autres animaux qu'on voudra allier, s'il n'y a pas d'autres moyens, on les mettra à part à la ferme et on les nourrira quelques jours.

On croit que quand les chèvres d'Angora seront en chaleur, il faudra ôter une partie des boucs et ne laisser que les plus beaux en poils ; ce qui s'exécutera facilement en mettant ceux qu'on ôtera avec les brebis.

Ces observations sont soumises aux intentions de M. le comte d'Angiviller. »

Pendant plus de dix ans, le gouvernement de Louis XVI favorisa l'élevage du mouton et l'acclimatation des races étrangères ; en 1786, il créait un nouveau haras de moutons à Rambouillet en y installant 360 mérinos qu'il faisait venir de Ségovie [1], et il formait en même temps, en plusieurs points de la France, de nouveaux haras d'étalons et de taureaux.

III. Les essais d'acclimatation d'animaux sauvages étrangers, ébauchés en France dès le xve siècle, par le duc de Berry, René d'Anjou, Louis XI, Charles d'Orléans, et d'autres [2] ne reprirent, dans notre pays, qu'au temps de Louis XIV, sous l'influence de Colbert et de la Ménagerie de Versailles. Les cerfs du Gange en particulier, ne tardèrent pas, en effet, à reproduire à cette ménagerie ; des oies d'Egypte, des demoiselles de Numidie et des autruches furent lâchées en liberté dans le parc où elles poursuivaient les promeneurs en quêtant quelque morceau de pain ; des autruches pondirent, et leurs œufs servirent à Perrault, à faire quelques expériences d'incubation artificielle, sans succès du reste ; des perdrix de Barbarie furent apportées de leur pays en si grand nombre que

[1] On trouve l'historique exact de l'importation de ce troupeau à Rambouillet, des motifs qui l'ont provoquée, et de ses succès, aux pages 254 et suivantes du premier volume des *Annales de l'Agriculture française*.

[2] Voir notre premier volume, p. 179, 254, 259, 282 et suiv.

Colbert put recommander d'en lâcher quelques bandes, à leur arrivée sur les côtes de Provence, dans l'île Porquerolles ; enfin, en 1672, Colbert se faisait envoyer de Danemark une centaine de cygnes qu'il faisait placer dans deux des îles de la Seine : l'île des Bonshommes et l'île Maquerelle. Ces oiseaux, protégés par des règlements sévères, se multiplièrent tellement qu'il couvrirent bientôt toute la Seine, non seulement dans la traversée de Paris, mais encore de Villeneuve-Saint-Georges, en amont, jusq'au delà de Rouen ; il n'en reste plus que le souvenir, dans ce nom d'île aux Cygnes que l'on donna et que l'on donne encore aujourd'hui à l'ancienne île Maquerelle [1]. En même temps, alors que la fauconnerie perdait de son importance, la faisanderie et la vénerie se développaient énormément. Les chiens normands et les grands chiens blancs du roi, en particulier, conservaient toujours à l'étranger un prestige qui datait du Moyen Age ; pourtant, les amateurs français commençaient à aller chercher des chiens en Angleterre, sans penser qu'ils ne faisaient que ramener, en notre pays, des races qui y avaient été prises au XIe siècle [2].

Sous Louis XV, cet engouement pour nos anciennes races devenues anglaises s'accentua, il gagna la vénerie royale, et on peut voir aujourd'hui, au musée du Louvre, dans les robustes chiens tricolores, dont quelques-uns à manteau, que Desportes peignit en 1772, les premiers bâtards anglo-normands qui résultèrent de ces importations.

A cette époque, les Anglais nous donnaient un

[1] Pour ces différents points, voir : *Lettres de Colbert*, publiées par Clément, t. V, p. 437 ; Cl. Perrault, *Mémoires de l'Académie* ; Valmont de Bomare, *Diction.*, II, 216 ; Madrisio Nicolo qui décrit longuement (I, p. 789) les cygnes de l'île des Bonshommes. Comme travail de seconde main, voir Franklin, II, 187.

[2] H. de Roodenbek. « Les chiens d'ordre en 1865, comparés à ceux de 1909 ». *Le sport universel illustré*, 14 février 1909, p. 108.

exemple, il est vrai, non seulement dans la manière dont ils avaient su conduire l'élevage des chiens de chasse, mais encore par les grands essais d'acclimatation d'oiseaux, de zèbres, de moutons de race exotique et de cervidés étrangers que les ducs de Richmond, de Portland, de milord Clève et d'autres faisaient dans leurs domaines. L'exemple fut amplement suivi par les riches Hollandais, comme nous l'avons dit en parlant des ménageries et des parcs d'animaux de ces pays, au XVIIe et au XVIIIe siècle. En France, en 1761, au château de Meudon, par exemple on n'introduisit d'abord que des faisans exotiques ; mais bientôt, sous l'influence de Buffon et de Daubenton, les seigneurs et les financiers meublaient leurs domaines d'animaux étrangers, comme nous l'avons dit au cours de ce volume ; enfin la France donnait à son tour un exemple au monde entier en créant, près de l'Ecole vétérinaire d'Alfort, une ménagerie scientifique destinée à l'étude, et non plus seulement à la contemplation de l'animal vivant.

IV. La première école vétérinaire avait été fondée à Lyon, en 1762, par un ancien mousquetaire, Claude Bourgelat, qui devint bientôt un véritable savant. Trois ans après, à la fin de l'année 1765, deux de ses élèves, Chabert et Bredin, venaient installer à Paris une sorte de succursale de cette école et, au printemps de l'année suivante, le contrôleur général des finances Bertin, qui s'intéressait beaucoup à ces essais, créait l'Ecole vétérinaire d'Alfort [1]. Dès le début, on pensa y adjoindre une ménagerie. On y logea tant bien que mal un lama et une vigogne qu'on fit venir de Versailles, un cerf-cochon qui venait d'arriver du cap de Bonne-Espérance, un cerf-bœuf, une vache des Indes, des bêliers d'Espagne, des

[1] Voir la très importante *Histoire d'Alfort*, de Raillet et Moulé.

Indes, du Cap, de Barbarie et des boucs des Indes et d'Angora, enfin des oies et des canards de tous les pays et un choix de poules et de pigeons de toutes les espèces. Cette première ménagerie ne dura guère que dix ans ; la plupart de ses animaux périrent, et, comme les finances de l'Etat étaient au plus bas en 1778, ce qui en restait alors fut distribué aux éleveurs des environs.

Une nouvelle ménagerie fut formée à Alfort, en 1784, sous le ministère Bertier et sur l'inspiration de Daubenton. Le célèbre « berger de Montbard » venait d'entrer à l'Ecole comme professeur d'économie rurale ; dès son premier cours, il avait montré comment la ménagerie d'Alfort devait être comprise et quelles expériences de croisement et d'acclimatation il se proposait d'y faire[1]. Les bâtiments qui s'élevèrent le long de la route de Melun comprenaient : loges, vacheries, bergeries, garennes, volières et viviers. On y plaça d'abord les meilleurs mérinos du troupeau de Montbard, puis des rennes, des ours, des singes, des makis, des opossums. L'année suivante, la ménagerie s'augmenta d'un certain nombre de ruminants exotiques : chèvres, béliers et brebis des Indes, lamas, vigognes, etc. ; enfin on mit à sa tête un Italien nommé Alpy qui avait passé « une grande partie de sa vie à acheter et à vendre les animaux les plus rares ».

Tout s'annonçait donc, dans cette création nouvelle, comme devant rendre les plus grands services à l'art de soigner, d'acclimater et d'utiliser les bêtes ; mais la ménagerie disparut, en 1787, à la suite de circonstances

[1] D'après Raillet et Moulé (p. 574, en note), ce discours aurait été utilisé par Bernardin de Saint-Pierre pour son *Mémoire sur la Ménagerie*. Ceci n'est pas tout à fait exact. Daubenton communiqua bien le manuscrit de son discours à l'auteur des *Etudes de la nature*, mais, à ce moment, celui-ci avait déjà écrit son mémoire. Voir une note de Bernardin de Saint-Pierre (XII, p. 573) qui résume le discours de Daubenton.

qui ne nous sont pas connues. Huit ans après, pourtant, l'an IV de la République, il existait encore quelques-uns des animaux de la ménagerie d'Alfort ; nous voyons, à cette époque, en effet, Chabert, le directeur de l'Ecole, écrire aux professeurs du Muséum d'histoire naturelle pour leur offrir un bouc et une chèvre d'Angora, ainsi qu'un couple de cochons de Java qu'il cherchait à vendre[1].

V. La République ne laissa pas, du reste, péricliter l'œuvre si bien commencée par l'ancien régime. Elle continua d'abord à faire faire de nombreuses expériences à Rambouillet, expériences qui embrassaient la plupart des végétaux et des animaux dont l'usage est le plus ordinaire pour les besoins de l'homme[2]. Au 24 germinal de l'an VII (13 avril 1799), le troupeau de mérinos se trouvait composé de 697 têtes, et il avait fourni, en plus, 6 béliers et 70 brebis de choix au haras de Pompadour, dans la Corrèze. L'établissement possédait, encore : 24 juments belges employées au labourage et expérimentées en même temps pour étudier « les diverses manières de faire saillir, et la meilleure éducation à donner au cheval dans son enfance et dans sa jeunesse » ; on y voyait enfin la majeure partie des buffles et des bêtes à cornes, qui avaient été envoyés des environs de Rome par les commissaires français, et avec lesquels on fit, sans succès du reste, des expériences de croisement. Quelques-uns de ces derniers avaient été donnés au département de l'Ain ; d'autres avaient été envoyés au

[1] *Archiv. nat.*, F[17], carton 1130.

[2] Huzard et Tessier, Compte rendu à la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut national, de l'état et de l'emploi des animaux qui sont dans les établissements nationaux de Rambouillet et de Versailles... les 1er floréal et 1er messidor an VII. (Les renseignements que nous donnons ici sont tirés de ce mémoire.)

haras de Pompadour ; à Rambouillet, il y avait 12 buffles des deux sexes et 15 taureaux et vaches romaines.

En même temps que la République possédait ces deux fermes expérimentales de Rambouillet et de Pompadour [1], elle transformait, le 17 messidor an VI (5 juillet 1798), l'ancienne ménagerie de Versailles et la ferme y attenante en un autre établissement de zoologie économique qui fut dirigé par le citoyen Thiroux. Formé d'abord à Sceaux, puis transféré à Versailles, un troupeau de moutons était entretenu dans ce dernier établissement « pour faire connaître quelles sont celles des races communes qui s'améliorent le plus promptement par les croisements avec les béliers espagnols ». C'est ainsi que furent expérimentées « des femelles de races dites roussillonnaises, beauceronnes, solognottes, béarnaises, anglaises et valaisaines » ; en avril 1799, le troupeau comprenait 242 brebis et moutons de différents croisements. On multiplia encore, à cette ancienne ménagerie, par des croisements, une espèce de vaches issues d'un taureau sans cornes; on y entretint 4 bœufs de labour pour comparer la culture par les bœufs à la culture par les chevaux; enfin 13 boucs et chèvres d'Angora et de France y étaient employés à des croisements et multiplications. Nous avons dit comment ces expériences avaient été interrompues à la Ménagerie de Versailles par le Premier Consul. Mais, à cette époque, une nouvelle ménagerie était formée au Jardin des

[1] Elle avait aussi un haras national de moutons à Perpignan. La Convention projetait, en même temps, d'établir un Jardin des plantes, semblable à celui de Paris, dans chaque district du territoire, et, pour cela, elle chargeait Thouin de faire une enquête, en 1793, dans toutes les villes de France. Les résultats de cette vaste enquête conservés aux Archives nationales (F^{17} 1128-1132 et 1223-1227), de même que les discours des représentants du peuple : Echassériaux, Grégoire et Boisset constituent une collection de documents des plus précieuse pour qui voudrait écrire l'histoire des Jardins botaniques sous l'ancien régime.

Plantes à Paris, où nous verrons, dans notre troisième volume, le vieux Daubenton continuer ses expériences de zoologie économique qu'il avait si heureusement commencées à Montbard, quelque 25 ans auparavant.

DOCUMENTS ANNEXES

A. — Documents concernant la ménagerie de Versailles.

N° 1. « Estat de La despance du Sieur Monier qu'il a faicte En son voyage du Leuant pour achapt, nourriture et voiture de diuers animaux et autres frais à ce suiet par ordre du Roy et de monseigneur Colbert [1679]. »

Premièrement.

Le 18 feburier 1679 Je suis party de paris pour mon voyage Jusques à Marseille, la somme de Cent vingt Luivres, cy. . .	120 l. »
Pour ma subsistance audit lieu Jusques au 18 mars que je me suis Embarqué, cy	50 »
Pour vingt-quatre boittes de confitures, deux paires de pistolletz et trois porte-veues pour faire présent En Alexandrie au Chaiat de la bandiwe, à Lagat, et aux Escrituains de la douanne pour me faciliter la sortie des animaux et leurs victuailles, cy	116 »
Pour mon passage et provision, cy	107,10
Pour vingt-cinq Luivres que J'ay perdu au change de cinq cens quatres que Le Trezorier des gallères ma fait prendre a soixant un sol, cy	25 »
Le 7 janvier mon garçon est embarqué pour Alexandrie, pour son passage et nourriture	60 »
Pour huit Jours de subsistence avant l'embarquement, cy .	8 »
Pour avoir fait assurer la personne dudit garçon d'entrée et sortie d'Alexandrie pour la somme de Deux Cens cinquante piastres à dix pour Cent, cy.	75 »
Le 7 avril Je suis arrivé à Alexandrie. Pour les Billetz de la douanne, pour la sortie de ville tant pour celluy de mon garçon que du mien	6 »

Pour nous faire porter à Rosset, cy . . . . 12 »
Pour l'accompagnement du Janissaire, cy . . . . 12 »
Au Bouabe et au Caffier de la porte, cy 1, 10
Au passage de la Madre, cy 1, 10
Pour douse poules de pharaon qui ont été acheptées au Caire le 5 septembre 1677, cy . . . . 30 »
Pour les faire porter En Alexandrie 4, 10
Pour les droitz d'entrée de ville, cy . . . . 3 »
Pour leur nourriture Jusques au 7 avril, cy . . . . 62 »
Pour un voyage que j'ai fait en Damas. Pour voire Janissaire et droit de Caffar, cy . . . . 57 »
Pour l'achapt de onze autruche, cy . . . . 330 »
Pour quinze guazelle, cy . . . . 75 »
Pour quatre pelican, cy . . . . 12 »
Pour vingt-neuf sultanes, cy . . . . 27 »
Pour douse Cannes d'egypte, cy . . . . 6 »
Pour douse Becharrone, cy 4, 10
Pour Trente-six Aigrettes, cy . . . . 25 »
Pour douze Palle, cy . . . . 19 »
Pour Le Louage des magasin à Roset, cy . . . . 13 »
Pour des Caffa ou Caisse pour mettre les animaux au Truchumint, Bouabe et Janissaire de Loquet . . . . 6 »
Pour de la Toille pour couvrir Les Caffa, cy . . . . 16 »
Pour potz de Terre, Terrine et Mangoire, cy . . . . . . 9 »
Pour faire porter les animaux sur le Bord du Nil, cy . . . 4, 10
Pour une Barque Jusques à Alexandrie . . . . 18 »
Pour L'accompagnement du Janissaire, cy . . . . 2 »
Pour les droits d'entrée de ville, cy . . . . 9 »
Pour faire porter les animaux de Marine au fond digue, cy. 4, 10
Le 7 Juillet, Je me suis Embarqué pour Revenir à Marseille.
Pour ma Patent et celle de mon garçon . . . . 3 »
Pour ma Subsistence despuis le 7 avril, Jour de mon arrivée audit Lieu, Jusques au 7 juillet . . . . 227 »
Pour la Subsistence de mon garçon, despuis le 28 Janujer Jusques au 10e Aoust, cy . . . . 194 »
Pour La Nourriture des animaux tant à Rosset qua Alexandrie, cy . . . . 270 »
Au chirurgien qui a Eu soin de nous pendant nostre maladie, cy . . . . 30 »
Pour des Victuailles pour Embarquer sur Les Deux Vaisseaux, tant pour nous que pour les animaux, cy . . . . . . 225 »
Pour faire porter les Animaux et Victuailles en Marine, cy. 6 »

A un More quy nous a servy de Truchumint . . . . 24 »

Au Janissaire et au Bouabe du fond digue . . . . 6 »

A La vieille Douanne, cy . . . . 3 »

Pour le droit de douanne et de moussette, cy . . . . . . 60 »

Au Janissaire, garde et visiteur de la douane . . . . 6 »

Au garçon qui a soin dachepter Les animaux et de Les nourrir en mon absence, cy . . . . 90 »

Pour des Barquettes pour mener Les animaux aux Vaisseaux, cy . . . . 6 »

Le 14[e] Aoust, Arrivé à la Rade de Marseille.

Pour faire débarquer Les animaux et Les mener à Linfirmerie, cy . . . . 6 »

Au garde quy nous a gardé pendant vingt Jours de quarantaine, cy . . . . 20 »

Pour sa nourriture . . . . 15 »

Pour le parfun en sortant 1.10

Aux portier et Concierge desd. Infurmerie, cy . . . . . . 3 »

Pour avoir fait mener les Animaux des Infirmerie à la Bastide, cy . . . . 30 »

Pour nos — Lictz desditz animaux et de mon passage sur Le Vaisseau de Capp[ne] Arnaud, cy . . . . 300 »

Le 16 septembre, mon garçon est arrivé ausd[t] Infurmeries.

Au garde de santé pendant quinze Jours de quarantaine, cy 15 »

Pour la Nourriture dudit garde, cy 11.5

Pour le parfun, cy 1.10

Pour 23 livres 7 sous que Jay perdu sur 89 pistolles que Le Trezorier me donnois pour 11 livres 3 s 23.7

Pour la subsistance de mon garçon depuis son arrivée aux Infurmeries Jusques au 11 octobre, cy, ... 25 »

Pour ma subsistance despuis le 14[e] Aoust Jusques au 11[e] octobre, cy . . . . 145 »

Pour la nourriture de Tout les animaux despuis leur arrivée En prouance [Provence] Jusques au 11[e] octobre que Je suis party pour en faire la Conduite à Versailles, cy . . . . . . 378 »

A un garçon que Jay gardé pendent Trois mois pour maider a Nourrir Les Animaux à Cause de ma maladie, cy . . . . 63 »

Pour sa nourriture pendent Ledit Temps . . . . 72 »

Pour Lenolly et passage de mon garçon venu sur le vaisseau de Simond Roux, cy . . . . 220 »

Pour cinq Brancas pour porter les Autruches Jusques à Rouane et Cinq Livres par jour pour chasque brancas, ayant mis seize Jours Jusques audit Rouane à Cause des Grandes

Eaux et des fréquentes pluyes, et leur ait payé huict Jours pour Leur Retour faisent 24 Jours, cy. . . . . 600 »

Pour quatre Muletz à Bast a quarante Cinq Livres pour chasque mulet, cy . . . . 180 »

Pour un grand Batteau Tout Couvert et planché par Tout Jusques à Paris, cy . . . . 300 »

Pour les droitz du Canal de Briare . . . . 33 »

Pour ma subsistance à Sainct-Germain despuis Le 14e décembre 1678 Jusques au 18e feburier, cy. . . . . 170 »

Pour les gaiges de mon garçon despuis Le 1er Januier Jusques au 11e octobre, cy. 224,16

En passage de Rivière Valletz et Serviteurs, pour de la paille pour faire Litière aux animaux dans Le batteau, cy . . 28,10

Pour la nourriture des animaux despuis ma partence de prouance Jusques au 10e novembre, Jour de mon arrivée a Versailles, cy . . . . 279 »

Pour faire mainer Les Animaux de paris a Versailles, cy . 20,10

Au garcon quy ma aidé à faire la voicture despuis Marseille Jusques à Versailles, ayant demuré 31 Jours, layant payé pour 49 Jours, y compris son Retour, à 30 s. par Jour, cy 73,10

Pour ma subsistence et en Cheuaux de Louage despuis Marseille Jusques a Versailles, cy. . . . . 145 »

TOTAL de La despance au present Estat Ce monte a la somme de cinq mil neuf cens vingtz Liures huict solz, cy . 5920,8

SURQUOY Jay Recu du Trezorier des galères, par un Billet de Monsieur Brodart, du 15e mars, la somme de, cy. . . . 1500 »

Plus Reçu dudit Trezorier, par un Billet dudit Sr Brodart, du 4e octobre, la somme de . . . . 1000 »

PARTANT me Reste dubt au present Estat La somme de Trois mil quatre cents vingt Liures huict solz, cy. 3420,8

[Ce document est accompagné de la pièce suivante :]

No 2. « ESTAT DES OYSEAUX ET ANIMAUX que Le Sr Monier a amené a la Mesnagerie du Roy, à Versailles, Le 10e novembre 1679 : »

Premièrement.

9 Autruches,
5 Gazelles,
1 Cheure de La Thebaïde,
1 Mouton de Barbarie,
1 Chaour,
1 Cane d'Egipte,

2 Ratz de Pharaon, autrement Nempce,
7 Poulles pintades,
6 Poulles sultanes.

Je certifie que Le Sr Monier a amené à la Mesnagerie, le 20e novembre 1679, Le Contenu au présent mémoire fait a Saint-Germain Enlaye, Le 22e novembre 1679.

Bontemps.

(*Arch. Nat.* O¹1805, 3° paquet.)

N° 3. « Mémoire des oyseaux et animaux que le S. Monier a fourny a la Ménagerie de Versailles, le 22e septembre 1685. »

Premièrement :

Pour 70 poules sultanes à 22 l. pièce, la somme de . . .	1540 »
Pour 9 poules pintardes à 22 l. pièce, la soê de.	198 »
Pour 3 damoiselles de Numidie à 55 l. pièce, la soê de . .	165 »
Pour 10 aigrettes à 22 l. pièce, la somme de	220 »
Pour 3 cannes d'Egipte à 27 l.,10 pièce, la soê de. . . .	82,10
Pour 2 cheures et 2 moutons de la Thébaïde, à 66 l. pièce, la soê de	264 »
Pour 2 gazelles à 33 l. pièce, la somme de	66 »
Pour un pelican, la somme de	44 »
Pour une autruche	330 »
Plus pour 13 plantes ou arbrisseaux en terre et 4 paquets de diverses semences, Le tout d'Egipte, qui ont esté liurez à M. Fagon médecin, ce qu'il plaira à Monseigneur.	
Total des oyseaux et animaux cydessus.	2909,10

(*Arch. Nat.* O¹1805.)

N° 4. Circulaire du comte de Pontchartrain aux Consuls en Levant.

« A Versailles, le 21 janvier 1711.

« Le sieur Arnous, chargé de la fourniture des oyseaux et autres animaux curieux et étrangers que le roy fait entretenir dans sa mesnagerie, s'est plaint à S. M. que son commissionnaire dans les Eschelles du Levant ayant fait des achapts considérables, les capitaines ou patrons des batimens expédiez dans les lieux ou estoient ces animaux ont refusé de les embarquer, et luy causent un préjudice considérable. Sur quoy elle m'a ordonné de vous escrire que son intention est que les premiers ordres qu'elle a cy-devant donnez pour ces sortes d'embarquemens soyent exécutés ponctuellement, que vous y teniez la main plus exactement que par le passé, et qu'en cas que les capitaines ou patrons refusent de le faire, vous reteniez leurs espéditions jusques à

ce qu'ils ayent embarqué les animaux, et se soyent chargés de leur passage en France aux conditions ordinaires. Vous aurez soin aussi, lorsque quelqu'un se sera obstiné dans la difficulté, d'en dresser un procès-verbal et de me l'envoyer, sur lequel le roy ordonnera de sa punition. »

(Ce document a été publié par Depping, t. IV, p. 646.)

Nos 5 et 6. « Distribution des sujets de peinture pour les platfonds des deux apartemens de la Ménagerie.

A. L'apartement à droite en entrant la première pièce marquée A sera représentée la Déesse Pales qui préside sur les pasteur et soins de la Ménagerie.

B. Seconde pièce représentera Diane qui préside sur les Forests et sur la Chasse.

C. Troisième pièce sera représentée Pommone déesse qui préside sur les Jardins et Fruits.

D. Sera représentée Thétis déesse des mers accompagne de triomphes marins.

E. Sera représentée Flore auec les attributs d'ornemens conuenables à ce sujet.

Appartement à gauche.

La première pièce F représentera Cérès auec ses attributs et ornemens.

G. Seconde pièce représentera Vénus déesse de la beauté et des grâces.

H. Troisième pièce représentera Minerve déesse de la sagesse et des sciences.

I. Quatrième pièce représentera Junon déesse des Honneurs et richesses.

Le tout peint délicatement dans le goût des grotesques. Sa Majesté marquera s'Il luy plaît, si elle approuve la présente distribution ainsi qu'elle est marquée sur le mémoire et plan cy-joint.

Mansart
le 8e septembre 1699. »

Louis XIV écrivit en marge de cette note, conservée et exposée au *Musée* de Versailles, les mots que nous avons reporoduits plus haut (p. 125). C'est sans doute pour répondre au désir exprimé ici par le roi que fut écrite la note suivante qui se trouve aux *Archives nationales* ($O^1$1805).

N° 7. Note concernant la décoration de la Ménagerie de la Duchesse de Bourgogne.

« *Menagerie :*

Dans L'apartement d'Esté seront représentées les Exercices, les Jeux, sous la protection des diuinités payennes.

A. Première piéce :

Des pastoralles et occupations des bergers et bergères.

Icy seront peints la garde et la conduite des troupeaux, le soin des laitages de la Menagerie.

De leurs Jeux.

De la musette,

L'escarpolette.

Les quatre coins,

Les quilles et autres.

Icy peuuent presider Cibelle, pales, Cérès et Pan, etc.

B. Deuxième pièce :

Des amusemens de la jeunesse.

Le deda, le petit carosse, le sabot, la toupie, les moulins, le cerf-volant, la poupée, les osselets, etc.

Icy presideroient Ebé et Cupidon.

C. Troisième pièce :

Des Exercices et des Jeux de la Cour.

Du Carousel, du mail de la paulme, du baston, du billard, du portique, du trou-madame, des cartes, etc.

Icy presideroient Pallas, Mercure, etc.

D. Quatrième pièce :

De la musique.

L'opéra, la comédie, les battelleurs, les différentes mascarades.

Icy presideroient Orphé, Amphion, Les Muses, etc.

E. Cinquième pièee :

De la culture et plaisirs des Jardins.

Des nimphes et des genies qui trauaillent au jardinage, qui se servent de rateau, qui tendent et Elaguent les arbres. D'autres qui plantent, arrosent, font des bouquets, guirlandes de fleurs, etc.

Icy presideroient Flore, Zéphirs, Vertumne et Pomonne. »

N° 8. « Mémoire [de l'architecte Gabriel, concernant l'état de la ménagerie].

« Ce 30 décembre 1751 D^on Gnale, fol. 523.

Mémoire.

Les Batimens de Basses-cours de la Ménagerie du Roy à Versailles sont presque tout en ruine et parties tombées et démolies, les réparations annuelles qui y ont été faites deviennent des fonds perdus, et cette

reflection a engagé, il y a dix ans, de proposer au Ministre qui étoit à la teste des Batiments, un Plan général qui s'implifiait les quantités des Batiments et les réduisit dans le nécessaire seulement que l'on pourroit faire d'année en année suivant les fonds que l'on y voudroit mettre, ce projet a été à la connoissance de sa Majesté, approuvé et non exécuté. Je le représente aujourd'hui à Monsieur de Tournehem, le même objet d'utilité subsistant, et quoiqu'il ait ordonné depuis quelques années des réparations qui soutiendront pendant quelque temps les Batimens où elles ont été appliquées, on les laissera subsister et l'on appliquera les fonds qu'il veut faire chaque année à construire des portions du projet.

A Versailles, ce 10 février 1751.

GABRIEL. »

On lit en marge : « à remettre à examiner cela sur le lieu au commencement du caresme, ce 10 février 1751 ».

(*Arch. Nat.* O¹1805.)

N° 9. « [NOTE QUE MONSIEUR LE COMTE D'ANGIVILLER A DEMANDÉE A LAIMANT CONCERNANT LA MÉNAGERIE DE VERSAILLES.]

M. Cuvillier, 11 octobre 1774.

Cour d'Entrée,

Monsieur Le Comte est suplié de vouloir bien avoir la bonté de donner des ordres pour que tous les jardins qui sont dans la grande cour, ainsy que ceux des cours intérieures, soient reformés avec défense d'en créer à l'avenir. Il y a dans la même cour d'entrée une pièce d'eau qui a le plus grand besoin d'être récurée et les murs un peu réparés, l'eau qui y séjourne est absolument croupie et infecte les habitants ; cette dépense est très modique.

Cour de la Volière,

Une réparation en grillage de fil de fer pour la Voliére, et aux grilles d'entrées qui ne ferment point.

Cour des Pélicans,

La loge de l'éléphant qui est restée en souffrance depuis dix-huit mois, il ni a plus que le menuisier qui tient ; cette loge est absolument nécessaire pour l'existance de cet animal, qui ne peut sans danger passer l'hiver dans le trou où il est.

Cour du Rondeau,

Nétoyer la pièce d'eau ou sont les oiseaux de mer, qui est presque comblée par la vase.

Cour du Rhinocéros,

Faire paver environ quatre pieds afin de concerver le mur que cet animal fera immanquablement tomber à force d'y creuser la terre et raccomoder sa bauge.

Cour du Lion,

Quelques plafonds à reparer dans quelques loges, quelques portes et contrevents qui tombent en pourritures, pour garantir les animaux des grands froids et pour la sureté du public.

Il seroit très nécessaire de faire une réparation générale pour la fermeture de toutes les grilles d'entrées, dont la plus grande partie restent ouvertes, parce que les serrures ne vont pas.

Monsieur le comte est suplié de donner des ordres au sieur Crosnier, jardinier du Roy à la Ménagerie, qui est chargés de la propretée des cours, d'en faucher l'herbe au moins trois fois l'année comme cela se pratique partout, et de ni plus faire à l'avenir de foin, attendu le préjudice que cela cause aux couvées soit Paons, soit Canards musqués, et oiseaux de mer, qui périssent dans les grandes herbes, quand il survient un orage, et ce sera plus descent. »

(*Arch. Nat.* o[1]1805.)

N° 10. Lettre du comte de Noailles au comte d'Angiviller sur l'état de la ménagerie, et principale de la « bauge du Rhinocéros ».

« Versailles, le 14 mars 1781.

L'assurance, Monsieur, qu'on m'a donné depuis quelque temps, que vous destiniez des fonds pour le rétablissement de la Ménagerie, m'a toujours fait différer de vous représenter qu'il y a plusieurs réparations urgentes à faire dans cette partie et nommément à la Bauge du Rhinocéros, qui est entièrement dégradée : voilà le tems qui arrive, où il va sortir pour se baigner, l'on m'a assuré que s'il manquait d'eau, il périroit immanquablement ; comme cet animal est très curieux, et très difficile à faire arriver, ce seroit une vraie perte pour la Ménagerie. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien ordonner cette légère réparation. Je vous en serai très obligé.

J'ai l'honneur d'être avec un très parfait attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Noailles, P[ce] de Poix.

M. le Comte d'Angiviller.
(*Arch. nat.*, o[1], 1805).

N[os] 11 à 14. Lettres et notes échangées entre le comte de Noailles, gouverneur de Versailles, le comte d'Angiviller, surin-

TENDANT DES BATIMENTS DU ROI ET L'ARCHITECTE HEURTIER SUR L'ÉTAT DE LA MÉNAGERIE EN 1783.

« Ce 5 avril 1783.

Il y a dans la première cour de la Ménagerie une pièce d'eau absolument nécessaire pour faire les Elèves d'oyes, dindons, et oiseaux de rivière ; on vous a sollicité, mon cher Comte, de donner des ordres pour la faire réparer depuis trois ans ; je vous suplie de l'ordonner cette année parce que nous en avons absolument besoin ; Recevez l'assurance du tendre et inviolable attachement que Je vous ai voué pour ma vie, Mon Cher Comte,

NOAILLES DE POIX.

M. Le Comte d'Angiviler ».

En note, on lit de la main du comte : « Le 8 répondu de politesse. Même jour lettre à M. Heurtier pour verification. »

Le 14 avril, Heurtier, architecte, répond au comte qu'on n'avait pas fait ces réparations lors de l'état général des travaux de 1780, parce qu'il avait pensé « que le service de la Ménagerie pouvait se faire sans que cet abreuvoir fût rétabli ». Il ajoute « que les différentes élèves en volaille que M. le prince de Poix fait faire à la Ménagerie nécessitent indispensablement la réfection de cet abreuvoir dont la dépense sera, d'après le détail que j'en ai fait, un objet d'environ 5.416 francs... »

Le 23 juin 1783, le prince de Poix écrit de nouveau au comte d'Angiviller pour lui demander de faire enlever de la pièce d'eau aux volailles les « amoncellements de terres d'ordures qui y ont été apportés successivement. » Enfin, le 8 décembre, nouvelle lettre encore plus pressante :

« A Versailles, le 8 décembre 1783.

Je ne puis, Monsieur, me refuser de vous écrire à nouveau pour vous représenter que la Ménagerie est dans un état de délabrement qui exige qu'on sans (*sic*) occupe incessamment, si on ne veut pas que les réparations doublent sous peu de tems et qu'on ne sera pas en sureté, les loges des animaux tombant de toute part, je vous prie de vouloir bien vous en faire rendre compte je vous en serai très obligé.

J'ai l'honneur d'être avec un sincère attachement Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

NOAILLES, P^ce DE POIX. »

(*Arch. nat.*, o¹, 1805).

N° 15. LETTRE DE DU RAMEAU (DUHAMEAU), PEINTRE DE LA CHAMBRE DU ROI ET GARDE DE SES TABLEAUX A VERSAILLES, A M. D'ANGIVILLER SUR LE MAUVAIS ÉTAT DES TABLEAUX DE LA MÉNAGERIE (1785).

« Monsieur le comte

Il y a dans le salon du château de la Ménagerie cinquante à soixante

tableaux dont la plus grande partie représente différens oiseaux et quadrupèdes peints par Nicasius. Ces tableaux, d'une grande vérité, sont dans le plus mauvais état, l'humidité et la chaleur les a desséchés et blanchis au point qu'on ne peut distinguer ce qu'ils représentent qu'en les mouillant avec l'éponge, comme la peinture n'est pas absolument détruite, je pense qu'il seroit à propos de les sauver, en les remettant sur toile.

Il y a aussi un sujet d'histoire au-dessus de la porte d'entrée, peint par Jacques Stella, il représente Minerve qui va trouver les muses sur le Parnasse, les figures ont vingt-deux à vingt-quatre pouces de hauteur. Ce tableau qui est très beau et dans le goût du Poussin a cinq pieds de large sur trois pieds et demi de haut. Le Roi n'a de Jacques Stella que trois tableaux, celui-ci en est un et les deux autres sont dans la chapelle du château de Saint-Germain en laie

Je suis très respectueusement
Monsieur le comte,
Votre très humble et très
obéissant serviteur,

Du Rameau.

Versailles, le 22 mai 1785 ».

(*Arch. nat.*, o[1], 1805).

N° 16. Lettre de Laimant, inspecteur de la Ménagerie, sur l'état de la ménagerie, de l'année 1790 au 6 prairial de l'an II.

Le directeur de l'Agence nationale de l'Enregistrement fait connaître une lettre qu'il reçoit de Laimant le 6 prairial an II et dans laquelle on voit :

« 1° Que tout ce qui existoit à la Ménagerie en volatilles d'eau et de basse-cour a été compris dans la réforme qui a eu lieu au mois de décembre 1790 et pendant l'année 1791 ;

2° Qu'on ne faisoit aucune élève dans cette maison, mais qu'il était chargé, chaque année, d'acheter 4 ou 500 dindons et quelques douzaines d'oies qui étaient engraissées et fournies à la ci-devant cour ; que cette fourniture commençoit ordinairement le 11 novembre et finissait le dimanche gras ;

3° Qu'à l'époque du 12 août 1792, il y avait dans la Basse-cour 38 dindons et 18 oies qu'il avait achettés à ses frais et dont le prix ne lui a point été remboursé ; que 16 de ces volailles ont été tuées et enlevées lors de la chasse qui a eu lieu dans le petit parc, pendant les mois de septembre et octobre 1792[1].

[1] Laimant parle ici de l'envahissement de la ménagerie par les membres de la « Société des amis de la Convention » que nous avons relaté plus haut, ou bien d'une véritable chasse qui eut lieu à cette époque en effet. Le

Laimant observe qu'il consulta alors Couturier pour savoir ce qu'il fallait faire du tout, et qu'après avoir promis différentes fois de demander l'ordre du Ministre, il lui permit, au mois de novembre de la même année, de s'en défaire pour se remplir de ses déboursés. Il ajoute qu'il n'y a plus aujourd'hui, dans la Basse-cour de la Ménagerie, que deux douzaines de poules qui lui appartiennent et que, sur sept à huit paons qui avaient été conservés, quatre sont déjà transportés à Paris et que le surplus ira à la même destination ... »

(*Archiv. départ. de Seine-et-Oise, série Q.*)

B. — Documents concernant la ménagerie de Chantilly[1]

N° 17. Extrait d'une lettre de Dom Loppin, prieur de Mouchy, adressée au grand Condé, le 2 avril 1663.

« Hier sur le midy arriva de Normandie le Sr de Saint-Rémy avec une charge de toutes sortes d'oiseaux de mer qu'il y à grand plaisir à voir et qui se portent fort bien pour le grand soing qu'il en a pris, je l'ay retenu aujourd'hui pour apprendre au faisandier a les nourrir attendant que l'on les mettre dans l'estang et les terrestres ou dans la Vigne ou la part où que V. A. S. le voudra.

Les espèces d'oiseaux de rivières sont deux belles Mauvis, trois cannes d'Hollande avec le masle, onze à douzes sarcelles grises et à teste verte très belles, et trois rouges. Pour les terrestres, il y a des Cleppes, des Courlis grands et petits, trois pies de mer, des paons de mer de toutes façons et des chevaliers. En tout tant d'eau que de terre, il y en a soixante et six, nous en prendrons tout le soin possible n'ayant autre but que de tesmoigner à V. A. S. que je suis effectivement... »

N° 18. Dom Loppin, prieur de Mouchy, au prince de Condé. Chantilly, 12 mai 1663.

« Depuis mars dernier il n'est rien arrivé de nouveau en votre maison de Chantilly, que quatre jeunes daims et un autre faon de Biche et une

« droit de chasse » avait été proclamé par l'Assemblée nationale inhérent à la propriété, mais pour le grand et le petit parc de Versailles ce droit avait été réservé exclusivement au Roi. Dès 1790, les habitants des huit paroisses du Grand-Parc avaient réclamé ce droit et, comme on ne faisait pas droit à leur demande, ils s'entendirent pour une chasse générale qui fut fixée au 1er septembre de cette année. Ce fut le commencement d'un braconnage continuel qui ne tarda pas à faire disparaître le gibier du grand parc. (Laurent-Hanin, I, p. 302 et p. 312.)

[1] Les originaux de tous les documents que nous publions ici se trouvent dans les Archives du château de Chantilly.

paonne pintelée qui couve quatre œufs dans le parc outre les onze que couve une dinde. Les cannes qui couvent n'ont encore rien ramené, quatre d'elles couvent à merveille, le paon commun mourut au mesme temps que je fis sçavoir sa maladie à V. A. S., le faisandier ne luy a trouvé aucune blessure, mais seulement un gros bouillon de graisse au col.

M. de La Rue mande à V. A. S. ce qui s'est passé au faict de la chasse et des perdrix rouges et œufs pris par ceux de Gouvieux, le faisandier a mis couver cent soixante quatorze œufs de perdrix. Dom Gabriel de Chalis, grand fleuriste, garde à V. A. S. six pots de tubéreuses. »

N° 19. Dom Loppin, prieur de Mouchy, au prince de Condé. Chantilly, 12 mai 1663.

« Je reçeus hier les trois mil livres qu'il a pleu à V. A. S. de me faire toucher par le S[r] de Saint-Rémy dont je fairay le meilleur usage pour son service qu'il me sera possible. Nous placerons les oizeaux de mer dans la vigne avec les autres où ils seront très bien attendant que l'on les mette en place plus commode après que V. A en aura déterminé. Nous avons esté contrains de tirer de la vollière les quatre ramiers qui perdent les œufs des autres, et mis sur l'estang de Sylvie les trois cygnes qui ne souffroient l'approche pour manger aux petites cercelles, qui s'accommodent fort bien. Je chargé hier matin M. de Vandeul de faire entendre à V. A. l'estat de tout ce que je luy avois faict voir. M. le curé d'Hénonville la salue en tout respect, et la supplie très humblement de vouloir par sa bonté ordinaire recommander son affaire à la chambre aux deniers pour le faire payer de ce qui luy est deu, il commence à s'ennuyer, ses plants estant achevés il y a longtemps ».

N° 20. Dom Loppin, prieur de Mouchy, au prince de Condé. Chantilly, 23 juin 1663.

« ... Les oizeaux de Roterdam et de la Haye viennent d'arriver. V. A. S trouvera six canards blancs houppés, et cinq canards gris aussy houppés, deux oies d'Inde, et quatre canards des Indes musqués très beaux, aussy bien que les trois lapins à long poil blanc que nous avons mis dans l'une des loges de l'estang du Chasteau, tous les oiseaux de rivière se portent fort bien.

Quant aux pigeons et poulles, V. A. S. en a de plus beaux, ils sont à la faisanderie attendant qu'elle en ordonne. Le porteur luy dira l'estat de toute cette voiture.

J'ay faict sçavoir le surplus ce matin à M. de Saint-Mars pour en réserver à V. A. S. que nous attendons mardy en belle dévotion avec M[gr] le duc, nous faisons ce soir un feu à la mode du pays à l'honneur

de saint Jean, et du restablissement de sa santé, priant Dieu de conserver à longues années Vos AA. SS ».

N° 21. DOM LOPPIN, PRIEUR DE MOUCHY, AU PRINCE DE CONDÉ. CHANTILLY, 19 NOVEMBRE 1663.

« Hier l'un des valets du Sr Irsquet pourvoyeur de V. A. S. amenast quatorze mères buffles bien maigres qui ont trois veaux, l'un âgé de deux moys, le second de cinq sepmaines et le troisième d'un mois. Un buffle chastré, et un buffle masle aagé d'environ quatre ans, sur quoy j'ay à représenter à V. A. S. que nous n'avons pas des fourrages à suffisance pour nourrir le bestail qui est entre nos mains, et qu'il nous faudra achepter des pailles, celle d'orge et d'avoyne se consommant bien plus viste que celle de blé dont nous avons fort peu ramassé ayants seulement despouillé huict arpents et demy de blé... »

N° 22. DOM LOPPIN ÉCRIT LE 25 DÉCEMBRE 1663.

« ... M. Postel envoye à V. A. S, un paon pintelé, une paonne blanche, fatiguée du voyage et qui mange néantmoins bien, l'oustarde et la poulle de Barbarie ayants repris cœur, les oizeaux de rivières, palles aigrettes, corneilles de Barbarie pareillement, nous avons seulement perdu trois des derniers oizeaux apportés par Saint-Remy après l'esjointement qui a esté assez rigoureux et ne croy pas qu'ils s'envolent doresnavant. Nous avons esté contraint de mettre soubs une voulte du chasteau les oizeaux de la vigne pendant ces deux jours de grande gelée d'autant qu'ils ne pouvaient boire, l'eau que l'on leur présentoit se geloit aussy tost, je souhaittois la continuation du froid pour pouvoir aussy tost fournir la glacière de V. A. mais les estangs n'ont pas pris, quoy que le froid fut fort rigoureux à cause du vent qui battoit l'eau. V. A. S. verra les deux jets d'eau des bassins qui ne gèleront jamais et seront fort propres pour tenir les dits oizeaux, il y en a un de la vigne qui vole et qui n'en sort et est fort privé. Après ces deux jours de gelée il est arrivé des maulx d'estomach aux deux cicongnes qui ne veuillent regarder la viande et la rejettent ainsy que l'an passé. Je les ay mises en liberté le long du canal de Saint-Jean où j'ay faict mettre du petit poisson blanc pour leur en faire manger, l'une commence à se mieux porter, et l'autre tousjours fort triste qui rejette et ne veut manger. Il leur arrivast l'an passé la même chose après la première gelée et moururent toutes trois. V. A. S. aura la bonté de faire demander au faisandier de Vincennes s'il sçait quelque remède à cela... »

N° 23. L'ABBÉ DE LA VICTOIRE AU PRINCE DE CONDÉ. PARIS, 13 AOUT 1682.

« J'ay receu, Monseigneur, la lettre de V. A. S. du jour d'hier et pour satisfaire à ses commandements j'ay marchandé le petit coq de Virginie

et la petite guenon tout le mieux qu'il m'a esté possible. L'oiselier vouloit avoir de l'oiseau seul quinze louis et dix de la guenon j'ay trouvé ce prix exorbitant et luy en ay offert douze des deux à quoy il n'a jamais voulu entendre non pas mesme à quinze mais enfin il me les a laissé à seize c'est-à-dire dix pistoles l'oiseau et la guenon six l'oiseau m'a paru un peu cher mais comme en ma présence M. de Créquy en a offert douze pistoles que l'oiselier ne l'a pas escouté et qu'il m'a dit que si je ne le prenois pour V. A. S. il le porteroit demain à Versailles, je n'ay pas balancé d'en donner dix pistoles d'autant que ce petit oiseau est très rare et curieux qu'il chante fort joliment qu'il a un petit sifflet fort agréable et qu'il fait des roulements comme un rossignol il se porte très bien il mange bien et l'oyselier m'assure qu'il vivra longtemps d'autant que tout oiseau qui vist de grain n'est pas sujet à mourir commceux qui vivent de pasté il ne mange que de l'alpiste, du mil et un peu de chenevy meslé ensemble l'alpiste le mil et le chenevy se trouvent partout et chez tous les grainetiers j'envoye de cette mangeaille à V. A. S. plein un petit sac et je luy en envoyeray d'icy tant qu'il lui plaira. V. A. S. voit que cet oiseau est fort facile à nourrir et ne fera non plus de peine qu'un serin en cage. Quant à la petite guenon elle est est fort douce et fort jolie et six pistoles ce n'est pas cher on en fait tout ce que l'on veut et ne mort jamais elle resjouira le pauvre petit singe et V. A. S. aura du plaisir de ces deux animaux celuy qui les porte à V. A. S. m'a bien promis d'en avoir bien du soin par les chemins je la suplie très humblement de me mander comme ils seront arrivés et si elle en est contente. Je suis... »

« *P.-S.* — Dix pistoles d'or pour le coq de Virginie six pour la guenon.

Et de vieux quatre pistoles pour des poulles que j'envoyay le caresme dernier à V. A. S. et une pistole qu'elle me commanda de donner à Marie, servante de l'oyselier pour avoir appris et gardé le perroquet deux mois durant c'est en tout 21 pistoles d'or.

Mlle de Theobon est chassée et M. le chevalier de Beuveron a ordre de se desfaire de sa charge, c'est M. le duc de Grammont qui me vient de dire cette nouvelle. »

N° 24. TOISÉ DES BATIMENTS DE LA MÉNAGERIE, 1737.

Vers l'année 1737, le concierge de Chantilly, Pierre Peyrard, fit dresser, en vue d'un marché d'entretien à passer, le toisé des couvertures de tous les bâtiments de Chantilly ; et nous y trouvons tous les bâtiments de la Ménagerie, qu'il est facile d'identifier à l'aide du plan qui accompagne notre travail[1]. La Laiterie d'abord : le pavillon d'Isis (à droite) et celui de la Laiterie (à gauche) sont couverts en ardoises et

[1] Ce beau plan de la Ménagerie fut certainement dressé par l'ordre du duc

donnent une superficie de 43 toises et demie ; à la suite, les bâtiments d'Isis et de la Laiterie (tuiles, 90 toises) aboutissent à deux pavillons à deux épis (tuiles, 51 toises et demie) entre lesquels le comble du bâtiment du fond, couvert en ardoises, mesure 41 toises. — A gauche de la Laiterie et de la cour des Marronniers, « le bâtiment neuf près des Castors » mesure 109 toises et demie ; il est couvert en tuiles, ainsi qu'un « petit bâtiment en mansarde y joignant » (17 toises 11 pouces). — La ménagerie des fauves est ainsi désignée : « deux pavillons (au début des ailes de droite et de gauche) tenant aux cuisines, offices et loges des animaux » (ardoises, 34 toises) ; « bâtiments des cuisines (à gauche) et des loges d'animaux, y compris le retour » (tuiles, 118 toises 8 pouces) ; « appenti du côté des sangliers » (tuiles, 10 toises 15 pouces) ; « bâtiment où sont d'autres loges » (tuiles, 80 toises). — « Couverture au-dessus de la Longuignolle », tuiles, 60 toises. — « Trois petits bâtiments en comble tenant au mur du clos des Cerfs du côté du chemin de charrière, dans lesquels sont les loges des cerfs et biches », tuiles 25 toises. — « Bâtiment où logent les bouquetins », tuiles, 16 toises 8 pouces — « Bâtiment où loge le cerf de Siam », tuiles 8 toises et demie, 16 pouces.

Ces bâtiments se trouvaient au bas du Clos des Cerfs ; les suivants sont immédiatement au-dessous, contre le chemin montant de la demi-lune, fermant la cour des Pigeons au nord. — « Couverture de tuile au-dessus du rocher de la volière joignant le mur de cloture qui regarde le chemin de charrière, » 4 toises 3 pouces. — « Pavillon de la volière des oiseaux tenant au mur du côté du chemin de charrière » (ardoises, 10 toises et demie 12 pouces). — « Volière tenant au mur de cloture de la cour des Paons » (ardoises, 8 toises 10 pouces). — « Loge des oiseaux royaux » (ardoises, 11 toises 4 pouces). Cet ensemble forme ce que des documents de 1718 nomment « la Ménagerie des animaux de mer » et « la Volière des petits oiseaux ».

— Les bâtiments suivants se trouvent dans les cinq petites cours

de Bourbon ; il est conservé dans le cabinet des Plans du Musée Condé. On le retrouve exactement reproduit, mais à une échelle plus petite, sur une grande carte des parcs et jardins de Chantilly, dessinée en 1752 par Charpentier, et sur une autre dessinée en 1757 par Nicolas Delavigne (Musée Condé, galerie du Logis. — Le duc de Bourbon fit aussi exécuter une délicieuse bonbonnière (conservée au Musée Condé dans le cabinet des Gemmes), dont toutes les faces, intérieures et extérieures, sont ornées de plans minuscules de toutes les parties du domaine de Chantilly ; à l'intérieur, côté du fond, se trouve le plan de la Ménagerie. — Ce plan, exactement semblable, se voit sur une gravure de grandes dimensions, intitulée *Plan général des châteaux, parcs et jardins de Chantilly*, et insérée dans *L'Architecture françoise ou Recueil des plans, élevations, coupes et profils des maisons royales*, etc. etc. ; Paris, Jean Mariette 1738, in f°.

qui enveloppent le chevet de la grande cour centrale. Commençons par la gauche, près du chemin montant : — « Pavillon des pigeons », ardoises, 22 toises 16 pouces. — « Pavillon des Paons », ardoises, 18 toises. — « Petit pavillon tenant au mur de cloture de la cour des paons », ardoises, 4 toises et demi 6 pouces (au fond de la cour, en haut). — « 3e pavillon qui regarde la fable du *Loup et de la chèvre* », ardoises, 18 toises et demie 7 pouces. « Petit pavillon où est logé *le Loup et la Chèvre* », ardoises, 1 toise et demie 6 pouces. — « 4e pavillon qui est nommé celui de la fable du *Coq et de la Poule* » (fable des deux coqs se battant pour une poule, représentée contre le mur du fond), ardoises, 19 toises. — « 5e pavillon nommé le pavillon de l'aigle », ardoises, 18 toises. « Petit pavillon tenant au mur de cloture de la cour des sangliers », ardoises, 4 toises et demie 6 pouces (au fond de la cour, dans l'angle aigu ; cette cour était nommée la cour des Poules et aussi la cour du Renard).

— Nous passons maintenant aux bâtiments situés à l'extrême droite de l'enclos et de la Ménagerie, entre la pépinière et la ruelle montante, dans un retrait bordé au nord et au sud par des propriétés particulières. « Bâtiment des taureaux sauvages » tuiles, 25 toises 1 pouce. « Bâtiment en comble dans lequel sont les cabrioles », (et les mouflons), tuiles, 33 toises et demie 12 pouces. Ces deux bâtiments se font face, ainsi que les deux suivants : « Bàtiment en comble [1] qui fait face au pavillon du Buste », tuiles, 27 toises 10 pouces ; « pavillon du Buste », tuiles, 33 toises et demie 7 pouces, et « dessus du fournil », tuiles, 6 toises 14 pouces. — La dernière travée de l'enclos est occupée, au milieu, par un « bâtiment en comble tenant au mur de cloture, appelé autrefois maison de M. de Boissy » (René Desprez), 32 toises 3 pouces. Les bâtiments de la ferme de Vineuil sont aussi décrits avec détails ; mais comme ils sont en dehors de l'enclos de la Ménagerie, nous n'avons pas à nous en occuper.

N° 25. Ordonnance promulguée par le prince de Condé, en date du 1er juillet 1786.

« Sur le compte qui nous a été rendu des dépenses considérables que la manutention de notre ménagerie occasionnoit, tant à raison de l'engrais de volailles qu'à cause de la consommation des grains et autres denrées nécessaires à la nourriture des animaux d'agrément, dont l'acquisition se fait par entreprise et de la seconde main ; voulant éviter à l'avenir les abus qui pourroient naître d'une manutention aussi compliquée et établir une gestion qui puisse nous mettre à portée de sou-

[1] Ce bâtiment, situé en haut du retrait, à droite des loges des taureaux sauvages, avec entrée sur la rue de Vineuil, est appelé en 1786 et 1796 « La vieille vacherie ».

tenir les objets agréables de notre ménagerie dans l'état actuel, sans être obligé d'acheter tous les grains nécessaires à la nourriture des animaux qu'elle renferme, nous avons pris le parti de faire valoir à notre profit les terres labourables de notre grand parc de Chantilly, et d'établir dans le même emplacement de la Ménagerie une ferme ou métairie dont la culture et les élèves qui pourront s'y faire ne peuvent devenir que très avantageux. Et afin de fixer cet établissement d'une manière stable et non susceptible d'erreur et de discussion entre les gens de la Ménagerie et ceux de la Métairie, même afin de faire connoître nos intentions sur la manière d'administrer cette métairie, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit.

Article premier. — Nous supprimons à compter du 1er août de la présente année l'engrais des volailles établi à la Ménagerie et voulons qu'à partir de cette époque il n'en soit engraissé aucune ; que même celles qui se trouveroient encore en vie soyent remises dans la cour des animaux de ce genre, à moins cependant qu'elles ne soyent sur le point d'être tuées et susceptibles d'être employées, dans ce cas elles seront remises à notre garde-manger.

Art. 2. — Nous voulons et entendons qu'à l'avenir et à compter dudit jour 1er août, il soit établi dans l'intérieur de la Ménagerie une Métairie dont la manutention sera absolument distincte et séparée de celle de la Ménagerie. Le gouvernement de celle-ci sera sous les ordres de notre capitaine des chasses, et la manutention de la Métairie sera confiée à un économe, de manière que la Ménagerie et la Métairie n'auront absolument rien de commun.

Art. 5. — Voulons qu'il soit construit dans l'ancienne cour des Cerfs une vacherie assez étendue pour contenir 40 vaches et leurs élèves, et une laiterie. Le lait, le beurre, la crème provenant de ces vaches devant être un objet de produit assez considérable, l'économe veillera à ce que tous ces objets tournent à notre plus grand profit.

Art. 6. — Voulant que la laiterie d'agrément qui existe à la Ménagerie reste sous l'inspection du capitaine de nos chasses et pour qu'elle puisse être garnie de toute espèce de laitage, il sera tiré de la grande vacherie quatre vaches des meilleures laitières pour être placées dans l'ancienne vacherie et être soignées par les gens de la Ménagerie. Le lait de ces vaches servira à garnir les terrines de la laiterie et à faire du beurre pour la table lors des voyages. Dans les autres tems, le lait sera remis tous les soirs à l'économe de la Métairie voulant que tout le produit de ces quatre vaches tourne entièrement à notre profit. »

C. — Documents concernant les Ménageries de Hollande.

N° 26. Mémoire détaillé des frais d'entretien des animaux de la Ménagerie du S. (Stadhouder) depuis le 12 février 1795 jusqu'au 5 février 1796. (*Archiv. nation.* F 17^F 1130)[1]

1795... du 12 février jusqu'au 13 juin. Déboursé par L'yntendant Roschet qui a la direction de la Ménagerie de Loo.

Pour la procuration et L'achat des Bleds nécessaires, pour faire cuire le pain de seigle pour les Éléphans, depuis qu'ils sont mis en réquisition par la nation française, leur consommation étant comptée à 17 Boisseaux par mois, achetée à 45 par boisseau . . . . 153 »

Gage d'un garçon que le faisandier a toujours chez lui et qui prend soin des animaux, 118 jours à 10 par jour . . . . . . 59 »

Pour un aide qui leur assiste quelquefois, 57 jours à 10. . 28,10

De la viande fraîche pour le roy des Vautours, à 1 f. par semaine. . . . . 17 »

Du pain Blans pour les faisans, Pigeons couronnés de Bengale et autres oiseaux. 22,4

Pour du Bled sarazin pour la nourriture des autres animaux, deux Boisseaux par semaine, et pour 17 semaines à 30 le boisseau . . . . 51 »

330,14

Donné jusqu'ici au Représentant Alquier après avoir formé et remis ce Compte, il a encore déboursé :

Du 13 juin jusqu'au 14 septembre.

Du seigle pour la nourriture des Deux Elephans pendant trois mois à 17 Boisseaux par mois et a été acheté au marché à 70 par Boisseau 178,10

Pour avoir cuits ces pains et les précédents qu'on avait oublié de porter en compte à 1 f. par Boiss. 5,19

Transport 513, 3

Pour du foin que j'ai du acheter après que la provision a été consumée, 9000 à 10 f. . . . . 90 »

Gage au garçon que le faisandier a chez lui, 90 jours à 10 f. . . . . 45 »

Pour de la viande fraîche à 1 f. par semaine, 13 semaine. . 13 »

Pour du pain Blanc pour les autres oiseaux, à 4 f. par jour . . . . 18 »

[1] Les comptes de ce mémoire ne sont pas toujours ni clairs ni concordants ; nous les donnons tels que nous les avons trouvés aux Archives.

Pour du Beld Sarazin, 2 Boisseaux par semaine, à 34 f. le Boisseau, 36 boisseaux forment	61, 4
	742, 7
Le faisandier doit avoir pour gages, dans les trois mois de fevrier, mars, avril	78 »
May, juin, juillet	78 »
Aout, septembre, octobre	78 »
Pour le médecin chirurgien et médecine	40 »
Par ce qu'il a gratuit le feu et la lumière à 22 f. les trois mois faict	66 »
Remis Jusqu'ici au Representant depuis ce tems jusqu'au premier de fevrier 1796.	
Pour 21 muids de seigle, à 3 f. le Boisseau	252 »
Pour faire cuire le Pain, à 1 par Boisseau	4,4
Pour du foin, 22 000 l. a f. 9	198 »
Pour de la paille de seigle, d'avoine et de froment, 8 000 l. a f. 7	56 »
Pour les gages du Garçon chez le faisandier, 137 jours à 10 s. par jour	68,10
Pour de la Bruière	20 »
Pour le transport	10 »
Transport	1691,1
Pour Lachat des glands pour la nourriture des animaux	24,6
Thompson pour du froment, des pommes de terre et autres déboursé	17 »
Pour du Pain blans à 4 s. par jour faict	27,8
Pour de la viande fraîche à f. 1 par semaine	18 »
Au faisandier, puisqu'il a gratuit le feu et la lumière	22 »
Les gages de novembre et décembre 1795, janvier 1796	78 »
Pour du Bled sarazin, 2 Boisseaux par semaine, 10 semaines font 9 muids, à 32 s.	57,12
Pour l'achat de charbon : pour le chauffage . . . . f. 55	
le transport 17. 10	72,10
	2 007,17

Pour copie conforme,

FR. NOEL.

N° 27. LETTRE DE DELAUNAY CHARGÉ DE LA SURVEILLANCE DE LA MÉNAGERIE DU MUSEUM, AU CITOYEN MINISTRE DES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, CONCERNANT LE TRANSPORT A PARIS DES ANIMAUX DE LA MÉNAGERIE DE L'EX STADHOUDER (1er GERMINAL, AN IV).

« Au Jardin des Plantes, ce 1er germinal, an 4e.

Au citoyen Ministre des finances.

Citoyen Ministre,

Le Directoire Exécutif m'a toujours dit que son intention était formelle et prononcée pour le transport des animaux de la Ménagerie de l'Ex. stathouder ; et le Cn La Reveillère Lépaux, chaque fois que je l'en aï entretenu, m'a renvoyé à vous, citoyen Ministre, me disant que cela dépendait absolument de vous, *que vous teniez*, m'a-t-il dit encore, *les cordons de la Bourse*. Il a même été très-étonné, ces jours-ci, de rencontrer Louzardi qu'il croyait parti depuis long-temps pour la Hollande, ainsi que le croyent tous ceux qui connaissent l'arrêté et les intentions du Directoire. Je crois donc, citoyen Ministre, ne remplir que mon devoir en vous rappellant que le temps passe et qu'il presse. Ma représentation ne saurait vous être importune parce que vous favorisez les sciences et les arts et que vous vous intéressez au bonheur de votre pays.

Est-il imprudent de solliciter vivement l'expédition de la feuille de route pour ceux qui doivent aller chercher les animaux ? 200 francs en numéraire est ce qu'ils estiment leur falloir pour arriver ; si les fonds nécessaires au transport n'étaient pas prêts aujourd'hui, on aurait, pendant qu'on ferait les autres préparatifs, le temps de les recueillir. Je ne crains pas de vous assurer, citoyen Ministre, que le Public demande perpétuellement cette Ménagerie, qui coûte au gouvernement, sans lui être en ce moment d'aucun avantage. J'aime à croire que les raisons que j'ai l'honneur de vous présenter et mieux encore celles que vous suggéreront votre sagacité et votre zèle pour la République, vous décideront à terminer cette opération dont tout le monde désire l'issue.

Salut et respect,

Delaunay.

Bibliothécaire du Museum et chargé de la surveillance de la Ménagerie. [1] » (*Arch. Nat.* F. 17F 1131.)

N° 28. Copie d'une lettre adressée sans doute par le Directeur du Museum a l'empereur Napoléon, en date du 21 juillet 1810, concernant la Ménagerie du roi Louis-Napoléon, a Amsterdam. (*Arch. Nat.* F. 17F 1130.)

Sire,

V. M. a ordonné de lui dire quels seraient ceux des animaux de la Ménagerie d'Amsterdam qu'il serait utile de faire venir à Paris.

L'administration du Jardin des plantes mettrait le plus grand prix à

[1] Ce n'est qu'à la suite d'une démarche personnelle de Faujas, auprès du Ministre, que l'argent fut accordé.

les avoir tous, à l'exception de l'Ours d'Amérique et du Loup que nous possédons déjà.

Tous les autres animaux compris dans la liste adressée à V. M. n'existent point chez nous et seront une acquisition précieuse.

V. M. a donné 400 000 francs pour la construction d'une ménagerie. J'ai demandé les plans ; on va procéder à l'acquisition des terreins.

Je suis ... »

D. — Documents divers.

N° 29. Note sur l'ancienne ménagerie de Mme de Pompadour a Bellevue [1774].

« L'on a reformé à Belle-vûe la petite Ménagerie qui y était, les bois et les panneaux de treillage en sont très bons ; comme cela ne peut servir à personne et qu'ils nous seroient fort utiles ici pour y renfermer plusieurs espèces d'oiseaux que nous avons, sans ceux qui doivent nous arriver, Monsieur le Comte est suplié de s'en faire rendre compte et d'ordonner que le tout soit destiné pour la Ménagerie de Versailles, cela évitera une dépense qui ne laisse pas que d'être assez conséquente. »

(*Arch. nat.* $o^1$1805).

N° 30. Requête du marquis de Prie au sujet de sa Ménagerie de Courbépine (1771).

« Nous Louis marquis de Prie, Seigneur marquis Haut-justicier de Plasne et autres lieux. Dénonçons à Me J. B. Tulott de la Bectière notre procureur fiscal audit lieu de Plasne, au siège du Marché Neuf, que Dimanche dernier, vingt et un de ce mois, des gens mal intentionés auraient eu l'audace et témérité le jour susdit sur les huit heures ou huit heures et demie du soir, de tirer à coups de fusil ou de pistolet une laie ou femelle de sanglier de notre ménagerie étant renfermée dans des lieus de réserve ou fossés qui sont à l'entrée de l'avant cour de notre château de Courbépine et auraient eu en même temps blessé dangereusement une autre laye de sanglier avec pareilles armes. Ce forfait caractérise une insulte d'autant plus grave et répréhensible que les auteurs, pour mieux accomplir leur noir dessin et rendre leur forfait inconnu, ont profité de la circonstance où nos vassaux, parmy lesquels ils s'étaient mêlez, étaient sous les armes ou alors ils tiraient à différentes reprises nombre de coups d'armes à feu, dans la vue de nous rendre leurs hommages et à Mme la marquise de Prie, à l'occasion de notre mariage. Et aux fins de parvenir à connaître ces insolents malfaiteurs, Nous adressons la présente dénonciation à notre Procureur fiscal sus-nommé, pour qu'en conséquence il donne son réquisitoire et fasse information

à sa requête à l'effet de connaître et faire punir les auteurs dudit forfait et délit.

Donné ce jourd'hui, vingt-sept juillet mil sept cent soixante et onze,

L. M. de Prie.

Sur timbre de 1 sol 3 deniers. »

(Pièce communiquée par un érudit de Lisieux, M. Ch. Puchot, sans indication de source.)

N° 31. Note de Buffon, concernant des animaux du parc de la Muette, au bois de Boulogne.

« Les animaux qui sont dans le parc, à la porte Maillot, sont originaires de l'Affrique, dans la partie méridionale du Monomotapa, à deux ou trois cens lieues du Cap de Bonne Espérance. Leur nom, dans le pays, est fevaheda ou feraheda.

Quoique cet animal tienne du cerf par le col et la tête, et du bœuf par les cornes et la queue, il n'est néantmoins ni l'un ni l'autre, et paroît plutôt appartenir au genre des gazelles et grandes chèvres...

Au jardin du Roi, ce 1er juillet 1774.

Buffon. »

(*Arch. Nat.* M. 825, n° 24.)

N° 32. Valeur commerciale des animaux de ménagerie, aux xviie et xviiie siècles. Nous publions ici, in extenso, un document des Archives nationales[1], indiquant les prix que les trésoriers des galères du roi devaient payer pour les animaux rapportés par Monier, pour la ménagerie de Louis XIV. Ce document porte une rectification de nouveaux prix faite par Colbert au début de l'année 1700.

« Prix des oyseaux et animaux de Leuant liurez par les Arnould à la ménagerie de Versailles, réglez le 10e décembre 1701.

Nouveaux prix réglez par M. le surintendant le 15 janvier 1700. livres.		Anciens prix. livres.
250	Autruche	330
130	Vache marine	175
50	Chèvre de la Thébaïde	66
20	Gazelle	33
15-16	Poule sultane	22
15-16	Poule pintade	22
40	Damoiselle de Numidie	55
16	Aigrette	22
30	Pellican	44
20	Outarde	33

[1] O[1]1805. Un document analogue, portant de très légères variantes, a été publié par Guiffrey, dans les *Comptes des bâtiments*, IV, 867.

Nouveaux prix réglez par M. le surintendant le 15 janvier 1700. — livres.		Anciens prix. — livres.
15-16	Cigogne	22
20	Gruë	33
40	Biche	55
9	Pale	11
120	Cazuel	150
40	La paire de cannes d'Égypte ou canards	55
30	La paire d'oyes de Canada	44
20	La paire d'orettes blanches ou noires	33
20	La paire d'Arquelans	33
2	Perdrix rouges	3
15	Francolin	22
50	Porc-épic	66
40	Gapar [guépard]	55
40	Ciuette (civette)	55
30	Sagoin	44
95	Cerf blanc ou Biche	175
»	Crocodile	120
12	Marlous	25
12	Rat de Pharaon	25
30	Coulqui	»
30	Belanchant	»
12	Rat d'Inde	»
350	Un chat tigré engendré d'un tigre	»

A la même époque, Henri-Jules de Bourbon achetait, pour sa Ménagerie de Chantilly :

12 erkelans au prix de	198 livres.
1 coq blanc huppé	27 — , 10 sous.
2 perroquets et 2 écureuils	25 pistoles.
10 paires de pigeons gorgés	84 livres.
12 tourterelles	30 —
2 oies du Canada	22 —
4 oies dindes	11 —
1 oiseau chanteur des indes	10 pistoles.
1 guenon femelle	6 —

E. — ICONOGRAPHIE DE LA MÉNAGERIE DE VERSAILLES.

I. De 1664 à 1698.

1. F. DE LA POINTE. Plan en couleurs du château, du Petit-Parc et de la ménagerie, daté de 1664. *Bureaux de l'architecte du château de Versailles.* (Reproduit par de Nolhac, *b*, p. 42, avec la date 1665.) Ici le plan de la ménagerie est déjà dans son ensemble celui que fera De Fer 40 ans plus tard (voir n° 52). Il n'y a qu'une seule entrée, celle du côté de Ver-

sailles; la première cour des animaux présente un jardin, la seconde la volière, la troisième le bassin des pélicans, la quatrième le rond d'eau, les autres parties à peu près comme dans De Fer; derrière la ménagerie est figuré le ruisseau qui sort de la mare de la ménagerie et va, en longeant celle-ci, se jeter dans le ru de Galie.

2. Plan du château de Versailles (sans date et sans nom d'auteur), *Bibl. nat.* Estampes Va 365. Ce plan, qui dérive du précédent, doit dater de 1667.

3. Cotelle. *Musée de Versailles*, tableau n° 765.

Ce tableau, qui a été fait en 1667 ou 1668 par Cotelle (?) donne une vue du parc de Louis XIII au château de Versailles, avec les premiers changements faits sous Louis XIV, de 1662 à 1667 : la grotte de Thetis, le petit château de la ménagerie, le parterre du nord, l'allée d'Eau, le commencement du grand-canal.

4. « La ménagerie de Versailles », « A Paris chez Crépy. » Vue optique avec légende. « Est à un bout du Canal... sont fermée, » et 15 numéros de renvoi.

Cette estampe, (*collection particulière de l'auteur*) montre en perspective la ménagerie vue par devant; elle est en partie fantaisiste, tant par le petit château que par les cours d'animaux. Elle est cependant très importante à connaître à cause de sa légende des cours. Il n'y a que des oiseaux dans ces cours.

5. Perelle. « Vue et perspectiue du derière de la Menagerie de Versailles ». *Bibl. nat.* Est. Va 366, signé : « Perelle fec. De Poilly esc ».

6. A. Perelle. « Vüe et Perspectiue de la Menagerie du costé de l'entrée », *Bibl. nat.*, Estampes Va. 366 (en partie fantaisiste).

Ces deux estampes doivent reproduire des vues prises avant l'année 1668, car l'avenue de la ménagerie, qui fut formée à cette date, n'y est pas représentée; en certains points, elles paraissent représenter, du reste, plutôt des projets que des réalités.

7. A. Perelle. « Vüe et perspective de la Ménagerie de Versailles du costé du Canal », *Bibl. nat.*, Estampes Va. 366 (projet d'entrée monumentale).

8. A. Perelle. « Veue et perspective de la Ménagerie de Versailles du costé de la porte Royale » (en partie fantaisiste).

9. Perelle. « Vues des plus beaux endroits de Versailles : Plan général des ville et château de Versailles. Dédié à Monseigneur le Duc de Bourgogne, par J.-B. Naudin, ingénieur ». Daté de 1693. Dans la ménagerie, la cour octogone communique directement avec la basse-cour; le pavillon octogone est séparé du château.

« Le Labyrinthe de Versailles », plan avec le nouvel emplacement des groupes de Lafontaine, 40 sujets.

« Le Bassin d'Apollon » montre la flotte du canal.

« La Menagerie », plan de De Fer en élévation (*Bibl. Arsenal*, n° 519).

10. [Perelle]. « Le salon de la Menagerie que l'on voit icy par derrière... espèces curieuses. » A Paris, chez N. Langlois, *Bibl. nat.* Va. 366. Vue perspective de toute la ménagerie, bonne pour la façade postérieure de la volière, en partie fantaisiste pour les cours d'animaux.

11. [PERELLE]. « La menagerie de Versailles... dans le salon. » A Paris, chez N. Langlois. Vue de l'entrée du petit château, *id.* Va. 366.

12. « Le derrière de la menagerie à Versailles, petite estampe. » *Bibl. nat.* Va 366.

13. AVELINE. « Veüe générale de la Ménagerie de Versailles. » — Les cours d'animaux sont entièrement fantaisistes. *Collect. de l'auteur.*

14. AVELINE. « Veüe et perspectiue du Salon de la Ménagerie de Versailles, que l'on voit icy par derrière au milieu de sept courts... pays éloignés. » (Vue optique; collection de l'auteur.) — *Bibl. nat.* Est. Va 366, avec la date de 1689 en écriture manuscrite ancienne. — En partie fantaisiste.

15. AVELINE. « Vüe et perspective de l'Entrée de la ménagerie. » Cette entrée est bordée ici par deux cours d'animaux qui n'ont jamais existé.

16 à 18. [AVELINE]. Vues de la Ménagerie dans la *Géométrie pratique* de Manesson-Malet (1702) :

a) La flotte du grand canal, Livre I, pl. XXII, p. 47.

b) Entrée de la ménagerie de Versailles, pl. LVII, p. 151.

c) Le dedans de la ménagerie de Versailles, pl. LVII, p. 151.

19. Petite estampe montrant l'entrée du petit château avec deux cours d'animaux fantaisistes. Longue légende : « La Ménagerie est à vn bout du Canal... sont fermées par des grilles de fer. » *Bibl. nat.* Va. 366 (gravure inspirée du n° 15).

20. BOEL. Le scellé et inventaire de Le Brun, fait le 12 février 1690 (Jouin, 712 à 737), renferme, au n° 308, « un tableau peint par Boëls représentant une vue de la *Ménagerie de Versailles*, avec un chien et d'autres animaux sur le devant. » L'inventaire porte ici cette note : « A mettre aux Gobelins sous la garde du s. Yvar pour servir aux tapisseries. » [Nous ne savons où se trouve actuellement ce tableau].

21. BOEL. Vue de deux des cours de la Ménagerie, gravées par G. Scotin, d'après les peintures de Boel. Ces vues font partie d'un petit recueil de six planches représentant 59 oiseaux. *Bibl. nat.* Est. Jb. 37.

22. MAROT. « Veüe de la Menagerie de Versailles du dessein du s^{r} Marot, fait par Aueline avec privilège du Roy. »

23. MAROT. Projet d'entrée monumentale, vu de face, de la Ménagerie à l'extrémité du canal. *Bibl. nat.* Est. Va 366.

24. Marot. « La Ménagerie du costé du canal, à Versailles » (projet?). *Bibl. nat.* Est. Va 366.

25. N. De Fer. *Le Nouveau plan de Paris*, dressé sur le mémoire de M. Jouvin de Rochefort... Corrigé, augmenté et enrichi de Veües de Versailles, et de ses Bosquets ; de Meudon... dressées sur les lieux par N. de Fer, 1697. [Une des vues, dont les dimensions sont 11,4 cm. × 6,2, représente en perspective la ménagerie vue de l'entrée principale; à côté est une légende.] *Bibl. nat. Dép*t *des Cartes*, in Recueil de Cartes, vol. in-f° n° 156 (p. 32).

Cette même vue se retrouve dans « L'Atlas curieux ou Le Monde » dressé... par N. de Fer. Voir le n° 49.

26. Caron. Plan général de Versailles et de ses environs. (xviie s.). *Arch. départ.* Seine-et-Oise, série *A*.

27. Allard (C.). « La Menagerie à Versailles, *cum Privilegis* ». *Bibl. nat.* Est. Va 366.

28. Schenk (Pet.). « Vogelhuis te Versailles — Aviarium Versaliense. » Reproduction légèrement modifiée de l'estampe précédente, faite à Amsterdam. *Bibl. nat.* Est. Va 366.

29. [Albrecht Johan]. Vue tout à fait fantaisiste de la Ménagerie de Versailles, sans titre, ni signature. Le nom de l'auteur est marqué d'une écriture ancienne sur l'exemplaire de la *Bibl. nat.* Est. Va 366.

30. — « La Ménagerie de Versailles composée d'un salon octogone. » Estampe avec légende signée : « à Paris chez Chéreau ». *Bibl. nat.* Va 366.

31. W. Swilde. La ménagerie de Versailles. « Cum Priuilegio Ordin. Hollandiœ et West-Frisiœ de Lespine, etc. (*Collect. de l'auteur*).

32 à 34. Nicolas Wischer.

a) « Le Derrière de la Ménagerie », 17 m × 12.5.

b) « La Ménagerie à Versailles », *id.*

c) « La Ménagerie du costé du canal, à Versailles » (*Collect. de l'auteur*).

35. « Veues de Versailles, gravées sur les desseins au Naturel, par Guillaume Swilde. » Chez Nicolas Wischer. *Bibl. nat.* Va 366.

36. Plan manuscrit (à l'échelle) de la Ménagerie au lavis et encre de Chine. *Bibl. nat.* Va 366.

Colombier dans la basse-cour.

Bassin de la 1re Cour (série de loges dans le fond, pas de pavillon).

2e Cour, plan détaillé de la volière.

6e Cour, comme dans le n° 52.

7e Un colombier.

A droite de l'avenue, à la tête du canal, grande cour plantée avec série de loges sur 3 côtés.

37. Plan manuscrit des appartements du petit château, de la galerie et du salon octogone, lavé à l'encre de Chine et montrant, en place, les sièges des appartements lavés en vert, bleu, jaune et rouge. *Bibl. nat.* Va 366.

38. « Plan du salon de la Ménagerie de Versailles » avec profil. — Manuscrit lavé à l'encre de Chine, montrant, en 3 feuillets superposés, les plans du rez-de-chaussée, du premier étage et des mansardes, du salon, de la galerie et des appartements du Petit château.

Plan détaillé du Petit château et de la cour des dés. *Id.*

II. De 1698 à 1715.

39. « Premier étage. Plan de ce qui se doit faire à la Ménagerie, donné par M. Mansart, le 5 juin 1698. » Ce plan manuscrit est lavé à l'encre de Chine rehaussée de rouge ; il porte des marques, des lettres et des chiffres correspondant aux Lavis n°58-66 et à un « Mémoire des glaces » placé dans le même carton. *Arch. nat.* $O^1 1805^5$.

40. Lavis à l'encre de Chine des corniches des appartements, datés du 12 septembre 1698 ; Le « côté de Riuet » indique l'appartement d'été, le « côté de Nesle » indique l'appartement d'hiver. *Arch. nat.* $O^1 1805^5$.

41. « Rampe de fer pour la Ménagerie, du 24 octobre 1698. » Deux Lavis à l'encre de Chine, l'un pour l' « escalier rond fait de Pierre » (côté de l'appartement d'été), l'autre pour l' « escalier demy Rond fait de bois » (côté de l'appartement d'hiver). *Arch. nat.*, $O^1 1805^5$.

42. « Plan du Bastiment de La Ménagerie de Versailles. » Ce plan, ni daté ni signé, porte trois surcharges qui montrent les modifications d'un plan primitif. Ce plan primitif différait de celui que nous avons décrit par une seule pièce rectangulaire occupant l'emplacement du cabinet octogone et du cabinet carré de l'appartement d'été. *Arch. nat.* $O^1 1805^5$.

43. « Menagerie de Versailles bâtie par J.-H. Mansard. » *Bibl. nat.* Va 366. Une seule cour des cerfs, celle derrière le Rondeau, est indiquée. Pas de colombier ; jet d'eau dans la mare des pélicans ; cour et loge du lion.

44. « Plan de la Menagerrie de Versailles, 1701. » [Croquis au trait donnant la désignation de l'emplacement de certains meubles.] *Arch. nat.* $O^1 1805^5$.

45. « Plan pour la Ménagerie. »

[Plan du rez-de-chaussée du château. Lavis d'encre de Chine et de vermillon]. *Arch. nat.* $O^1 1805^5$.

46. « Offices. — Plan de M. Mansart de ce qui se fait à la Ména-

gerie, le 5 juin 1698 » (répétition du précédent avec deux annotations). *Arch. nat.* $O^1 1805^5$.

47. « Plan des chambres en galetas de la Ménagerie » (trois exemplaires). *Arch. nat.* $O^1 1805^5$.

48. « Plan et Eleuation de M. Mansart des 2 cabinets qui se doiuent faire dans le Jardin de la Menagerie donné pour l'Assurance, le 26 juin 1698. » *Arch. nat.* $O^1 1805^5$.

49. N. de Fer. Atlas curieux ou Le monde représenté dans des cartes et particularités du ciel et de la terre..., par N. de Fer, géographe de Monseigneur le Dauphin. » ... A Paris... 1700, 4° obl. (Voir le plan 21), *Bibl. nat.* Cartes. Ge DD 1236.

50. « Versailles, son Louvre, ses Jardins, ses Fontaines et ses Bosquets », par N. de Fer, 1700. *Bibl. nat.* Départ[t] des Cartes, in Recueil de cartes, vol. f° n° 156, p. 36.

51. « Plan général de Versailles, son Parc, son Louvre, ses Jardins, ses Fontaines, ses Bosquets et sa Ville, par N. de Fer, géographe de Monseig[r] le Dauphin » « Auec Priuilège du Roy, 1705 » « gravé par C. Inselin. » Montre en particulier la mare de la ménagerie et les ruisseaux qui en partent.

52. « La Ménagerie de Versailles, par N. de Fer, avec privilège du Roy, 1075 » (*sic*). Légende : « La Ménagerie... à sept cours qui servent aux Bergeries, aux Ecuries, aux Etables, aux Volières et aux Réservoirs. *Bibl. nat.* Estampes. Va 366.

Les cours des animaux sont désignées par leurs noms : la première, appelée Jardin de Mgr de Bourgogne, présente un bassin à son centre, et, dans le fond, une série de huit logettes pour animaux qui seront démolies plus tard ; la deuxième cour s'appelle « Cour des Demoiselles et la volière ». Le « Jardin d'en bas » et quatre cours nouvelles pour animaux sont formées au delà des sept cours. L'emplacement de la Laiterie de la Duchesse et du Quinconce est indiqué.

53. Plan en manuscrit de la Ménagerie de Versailles. C'est l'original ou la copie du plan de N. de Fer.
Bibl. nat. Estampes. Va 366.

54. « La Ménagerie de Versailles » « à Paris chez Mariette », sans nom d'auteur et sans date. C'est la mise en perspective du plan de N. de Fer. Intéressant pour la vue du colombier et des maisonnettes d'animaux qui sont dans les cours. *Collect. de l'auteur.*

55. [Anonyme]. Vue du petit château de la Ménagerie avec légende : « La Ménagerie de Versailles est un petit Palais... d'où l'on entre dans le Salon. » « A Paris chez I. Mariette... » *Collect. de l'auteur.*

56. Plan manuscrit lavé en vert (quatre cours seulement, la 1e, la 2e, la 4e et la 5e sont faites). *Bibl. nat.* Topogr. Vers. Va 366.

57. Plan manuscrit lavé en vert, sépia et bleu, donnant le plan détaillé du petit château, de la volière et des loges. *Bibl. nat.* Topogr. Vers. Va 366.

58-66. Neuf suites de Lavis à l'encre de Chine rehaussés de bleu, vermillon, jaune et vert, représentant la décoration des murs et des portes des appartements du petit château de la Ménagerie. L'un de ces lavis porte une modification avec cette note : « Sa Maiesté a reglé cet endroit, au lieu de glace a mettre de l'étoffe. »

Sur ces Lavis les mots « côté du petit Jardin » désignent les pièces de l'appartement d'été ; les lettres et les chiffres qui les accompagnent correspondent au Plan n° 39. (*Arch. nat.* $O^1 1805^5$).

67. « Dessein du potager de la Ménagerie. » « Lavis à l'encre de Chine rehaussé de bleu et de vert, pointillé de vermillon. *Arch. nat.* $O^1 1805^5$.

68. « Plan du Jardin de Madame ladu Chesse (*sic*) de Bourgogne a la Ménagerie. »

(Réplique du précédent.) *Archiv. nat.* $O^4 1805^5$.

69. BLONDEAU. « Carte particulière des Grand et Petit Parcs de Versailles ou sont distingués les Bois, Prés, labours, Patures et Friches, Buissons et Remises Faites Pour la Comodité de la chasse. »

Ce plan manuscrit, coloré en vert, brun et rouge, est signé « Blondeau fecit » ; il donne le plan détaillé de la ménagerie et le plan de toutes les remises à gibier du Grand Parc qui portent toutes un nom spécial.

(Dimensions : 128 cm × 156.)

Bibl. nat. Depart. des Cartes Aa. 191.

70. DE MARNE. Plan général de la Ménagerie. *Archiv. départ. Seine-et-Oise*, série A. 482 et 483.

71. J. GUÉLARD et CHRISTOPHE HUET. Adresse en vers : « A Monsieur de l'Orme Premier garçon et Delivreur de la Ménagerie de Versailles », dessinée par Huet et gravée par Guélard, au milieu d'arabesques et d'animaux de la ménagerie : lion, tigre, léopard, autruche, grue couronnée, ara, cygne, canards et coq.

Nous avons trouvé cette gravure isolée au *Cabinet des estampes de la Bibliothèque royale* à Bruxelles. Nous l'avons retrouvée en frontispice d'un volume de « Singeries » au *Cabinet dss estampes de la Bibliothèque nationale* à Paris. Elle n'est pas datée, mais la présence des animaux féroces à la Ménagerie de Versailles montre qu'il faut la placer après 1700 ; l'on sait, d'autre part, que Christophe Huet est mort en 1739 ; enfin, le texte de l'adresse lui-même qui parle du « plus grand des rois », montre qu'elle fut écrite au temps de Louis XIV.

III. De 1715 à 1774.

72. Nouveau plan des villes, château et Jardins de Versailles. Dessiné sur les lieux en 1719 avec la marche que le Roy a ordonnée pour faire voir le Jardin, les Bosquets et les fontaines du dit château Royal de Versailles, *publié par* J.-B. de Monicart.

73. GASPARD DE BAILLIEUL. « Nouveau plan de Versailles et de Marly avec les environs, dressé et mis à jour par le S[r] Gaspard de Baillieul... 1724. » (La ménagerie est représentée en petit et d'une façon qui paraît en partie fantaisiste.) (*Bibl. de Versailles*).

74. LEMOINE (ALEXANDRE). « Plan du petit parc de Versailles, avec les divisions des terres, prez, pâtures, friches et remises plantés pour la commodité de la chasse, dessiné et levé avec exactitude par Alexandre Lemoine, valet de chambre du Roy, par ordre de M. Blouin, 1728. » (*Bibl. de Versailles*, couloir près de la salle Aubernon.) Ce plan figure des constructions importantes à l'entrée de la ménagerie du côté du canal.

75. Nouveau Plan de la ville, cité et Université de Paris... par Monsieur Roussel, Paris, 1738. *Bibl. nat.*, *Dép[t] des Cartes.* P. f. (107) 17. Une des vues latérales représente le Pavillon, la cour octogone et le commencement des autres cours. Cette vue est accompagnée d'une courte légende.

76. 1746. DELAGRIVE (abbé). Plan de Versailles, du Petit Parc et de ses dépendances, gravé par —. MDCCXLVI (*Bureau de l'architecte du château de Versailles*).

77. Recueil des Châteaux, Jardins, Bosquets et Fontaines de Versailles, Trianon et la Ménagerie, année 1747. Ce très beau recueil manuscrit se trouve actuellement dans le *Cabinet du Conservateur du château de Versailles*... Le plan de la ménagerie présente quelques petites modifications avec le n° 76 auquel il ressemble beaucoup.

78. « Plan du projet de la Ménagerie pour rétablir les basses-cours, 10 f[r], 1751. » Ce plan, signé Gabriel, ne montre qu'une partie de la Ménagerie. *Arch. nat.* O[1]1805[5].

79. LE ROUGE. « Plan des villes, château, Parc de Versailles, Trianon et la Ménagerie relativement aux fêtes du 19 mai 1770. » *Bibl. nat.* Estampes Hd. 88, pl. 18.

80. DESNOS, 1772. « Nouveau plan de Paris... orné de vües de Versailles et autres Maisons Royales avec la description particulière de chacune de ces Maisons, » à Paris, 1772. *Bibl. nat.* Cartes Ge 2939. Une de ces « vues » représente la Ménagerie vue en perspective prise du côté de Versailles. Ni les pavillons de Mansart, ni le jardin de la

duchesse ne sont représentés ; la cour de la ferme est remplie d'animaux. La légende est celle de De Fer, n° 52.

IV. De 1774 à 1792.

81. — Plan de Versailles, 1774. Bibl. de Vers. Couloir de la salle Audubon.

82. « Plan de la loge du Rhinocéros. » *Arch. nat.* $O^{1}1805^{4}$.

[La légende de ce plan est signée :

« A Versailles, ce 15 mars 1776,

HAZON.

Approuvé,

D'ANGIVILLER. »

83. DESNOS. « Nouveau Plan des ville, château et Jardins de Versailles, revu et corrigé en 1780 par le Sr Desnos. » *Collection Chialiva,* à Paris.

84. « Plan de la plantation à faire dans la grande cour de la Ménagerie à Versailles, le 20 mars 1784. » *Arch. nat.* $o^{1}1805^{4}$.

85. « Bâtiment du Roy. Ménagerie. Plan d'une partie du rez-de-chaussée du château dont les murs marqués en rouge sont à refaire dans la hauteur de huit pieds trois pouces, mars 1786. » *Arch. nat.* $o^{1}1805^{4}$.

86. Coutant de la Motte. Nouveau plan de Versailles dédié à M. le Prince de Poix par M. Coutant de la Motte, 1787, gravé par Croisey. *Bibl. histor. de la ville de Paris.*

87. Plan de l'extrémité du Canal du côté de l' « Ancienne Ménagerie » montrant que le « Quinconce » de la Ménagerie était placé à côté de cette entrée, entre le mur de la Ménagerie et l' « Avenue des Paons ».

V. De 1792 à nos jours.

88. Carte topographique des environs de Versailles dite des chasses impériales, levée et dressée de 1764 à 1773... terminée en 1807. *Bibl. nat.* (dept. des cartes). Le Plan-carte n° 5, (Versailles) montre encore le petit château de la Ménagerie.

89. « Plan (manuscrit) du district de Versailles, divisé en ses huit cantons ». Sur ce plan, la grande volière paraît détruite. *Bibliothèque de Versailles. Escalier intérieur.*

90. *Bibliothèque de Versailles.* Recueil intitulé : Versailles. Chasses, 945 [6] pièces, fol. 25 : « Carte figurative de la ferme de la Ménagerie, an 1818. » Ne montre plus le petit château ni la grotte qui pourtant existaient encore.

91. Thouin (Gabriel). « Plans raisonnés de toutes les espèces de jardins » f°. 1819 (2e éd., 1823. *Bibl. nat.*, S. 2.238).

La pl. n° 25 intitulée : « Jardins, Parcs ou carrières » représente le Parc de Versailles et de Trianon. La ménagerie y est transformée en projet de Ménagerie nouvelle comprenant : « Ménagerie des animaux féroces avec volière[8] ; ménagerie des animaux paisibles[9] ; Ménagerie des cerfs [10] (série de grands enclos s'étendant presque jusqu'à Saint-Cyr).

92. Domaine de la Couronne. Palais de Versailles, f° Paris, 1836. *Biblioth. hist. de la Ville de Paris* 5164. La Ménagerie, figurée dans le plan 3 montre encore la grande volière ; le petit château a disparu.

93. Ch. Gavard. Plan général du parc de Versailles du grand et du petit Trianon, *in* Galeries historiques dédiées a S. M. la Reine des Français par Ch. Gavard, Paris f° 1838, t. I, série I *Chalcographie du Louvre et Bibl. nat. Topogr. Versailles*, Va, 365.

94. Picquet (Charles). Plan de la ville, du château et du Parc de Versailles, Paris 1844. *Bureau de l'architecte du château de Versailles.*

95. Etat des bâtiments de l'ancienne Ménagerie, des terreins environnants au 1er janvier 1847, relevé sur place... par Amédée Dupuy. *Bureau de l'architecte du château de Versailles.* Sur ce plan, toute la partie du parc qui s'étend de la Ménagerie à l'allée des Paons est marquée « Le Quinconce ». Dans la ménagerie, le plan de la grande volière un peu modifiée est marqué sous le nom d' « Oisellerie. »

96. Plan de restauration proposé pour le Haras royal et la tête du canal, fait dans les bureaux de M. Frédéric Nepveu, architecte du roi, le 28 janvier 1847. *Bur. de l'archit. du chât. de Versailles.*

97. Guy Martin. Plan géométrique du petit parc de Versailles... à l'époque de la reprise des terres faite aux fermiers pour le service de l'Institut national agronomique, 1849. *Bureau de l'architecte du château de Versailles.*

98. Photographie de la 1re cour et de ses deux pavillons (état de 1899) *Bibl. nat.* Va 366.

99. Deux photographies des frontons intérieurs de ces pavillons 1899). *Bibl. nat.* Va, 366.

100. Photographie du rez-de-chaussée du pavillon octogone (état de 1899). *Bibl. nat.* Va, 366.

101-102 Deux photographies de l'intérieur de la grotte du pavillon, *Bibl. nat.* Va, 366.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE. RÉFÉRENCES ET SOURCES[1]

A

Affiches de Paris (Les) (p. 282).

Albinus (Bernard S.). Sceleti et Musculorum Corporis Humani, in-fol., 1747 (p. 51).

Aldrovande (Ulysse). Ornithologiæ. Bonon MDCXXXVII, 3 vol. in-fol., avec atlas. (L'exemplaire qui est à la Bibliothèque municip. de Caen porte, sur l'atlas, à côté des noms latins, quelques noms français écrits en lettres manuscrites du xviie siècle) (p. 171).

Allamand (p. 36, 52, 301).

Almanach royal, 1789 (p. 316).

Annales de l'Agriculture française (p. 328).

Arcussia de Capre (p. 93).

Argenson. Journal et mémoires du marquis d' — publiés par la Société de l'Histoire de France, par J.-B. Rathery. 9 vol. in-8°. Paris, 1859-1867 (p. 51, 136, 269, 280).

Argenville (**Dezallier** d'). Voyage pittoresque des environs de Paris, édition de 1768 (p. 206).

Armandi (P.). Histoire militaire des éléphants, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'introduction des armes à feu... Paris 1843, 1 vol. in-8° (p. 54).

Artus (Thomas). De la vie d'Apollonius Thyanéen....., de la trad. de B. de Vigenere..., enrichie d'amples commentaires par Artus Thomas, sieur d'Embry. Paris, 1611, in-4° (p. 275).

Augustin (saint) (p. 288).

Aulnoy (comtesse d'). La cour et la ville de Madrid vers la fin du xviie siècle. Relation d'un voyage d'Espagne par la —. Paris, 1874. 2 vol. in-8° (p. 17, 18).

Aumale (duc d'). Histoire des princes de Condé, pendant les xvie et xviie siècles, Paris 1885-1896, 7 vol. et un index in-8° avec Atlas in-fol. t. VII, 1896 (p. 704).

Aussy. Voir Le Grand d'Aussy.

Azaïs (p. 176).

B

[**Bachaumont** (de)]. Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres en France depuis MDCCLXII jusqu'à nos jours; ou Journal d'un observateur, 36 vol. in-12. Londres, 1780-1789 (p. 316).

Bacon (Fr.) (p. 309).

Bacon (Rog.) (p. 306).

Bagatelle et ses jardins, Paris, 1910. 1 vol. in-12, illustré (p. 267).

Bagatelles morales. Voir Coyer.

Bailly (Nicolas). Voir Inventaire des tableaux.

Barbier (E.-J.-F.). Journal historique et anecdotique du règne de

[1] Compléter cette table par les autres tables de l'ouvrage.

Louis XV... Paris 1847-1856, 4 vol. in-8° (p. 51, 136).

Barjaud (J.-B.) et **Landon** (C.-P.). Description de Londres et de ses édifices. Paris, 1810. (p. 14.)

Baye (Le baron de —). Kouskovo. La résidence d'un grand seigneur russe au XVIIIe siècle. Paris, 1905, in-8° (p. 81).

Beaumont (de). Voir Marie-Antoinette

Belin de Ballu. La chasse, poème d'Oppien, traduit en françois par M. —, avec des remarques, suivi d'un Extrait de la Grande Histoire des animaux d'Eldémiri, par M***. Strasbourg 1787, 1 vol. in-8° (p. 174).

Bellanger (Justin). Les Jacobins peints par eux-mêmes. Histoire de la société Populaire et Montagnarde de Provins (1791-1795). Paris, in-12°, 1908 (p. 274).

Belon. *b.* (p. 171, 177, 182).

Bergeron (P.). Voir Gachard.

Bering. Voir Liisberg.

Bernard (Lieutenant —) (p. 322).

Bernard (P.) et **Couailhac** (L.) **Gervais** et **Emm. Lemaout**. Le Jardin des plantes. Paris, in-8°, 1842 (p. 102).

Bernardin de Saint-Pierre. Voir Saint-Pierre.

Bernier (François). Voyages de —. Docteur en médecine, contenant la description des états du Grand Mogol... Paris 1830, 2 vol. in-8° (p. 3, 4, 5).

Bertrand (Arthur). Voir Sourches (marquis de).

Bouillet. Contribution à l'histoire de l'art des rocailleurs. *Réunion des sociétés des Beaux-Arts des départements*, 1893, p. 322 à 336 (p. 117).

Brehm (A.-E.). Les merveilles de la nature. Les Mammifères et les Oiseaux, éd. fr. par Z. Gerbe, Paris, 4 vol. in-8°.

Bricard (de). Relation des voyages faits à Thunis par le sieur —. *Archiv. curieus. de l'Histoire de France*, 2e sér., t. X, p. 89-97 (p. 98).

Brice (Germain). Description nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans la ville de Paris, 2e édition 1687, in-12° (la dernière édition est de 1752).

Britton et **Bragley** (p. 13).

Brockhaus et **Efront** (p. 75).

Brongniart (Alex.). Voir Millin.

Bruzen de La Martinière. Le grand Dictionnaire géographique, historique et critique. La Haye 1726-1739, 9 vol. in-fol (p. 100, 107).

Buffon. Œuvres complètes, éd. annotée par J.-L. de Lanessan, Paris 1885, 14 vol. in-8°, avec pl. et portr. [Nous avons consulté aussi l'éd. holland. de Allamand et l'édit. stéréotype de Didot] (p. 12, 13, 16, 17, 36, 52, 65, 144, 151, 174, 175, 180, 269, 273, 278, 301, 302, 303, 312).

C

Campardon (E.). Les spectacles de la foire, Paris 1877, 2 vol. in-8° (p. 282).

Camper (Pierre). *a.* Description anatomique d'un Eléphant mâle par Pierre Camper, professeur en médecine..., publiée par son fils, A. G. Camper. Avec 1 portrait et 20 pl. Paris, in-fol. an XI-1802 (p. 63).

Camper (Pierre). *b.* Œuvres de Pierre Camper qui ont pour objet l'Histoire naturelle, la Physiologie et l'Anatomie comparée. Paris, an XI-1803, 3 vol. in-8° (p. 34, 52, 144, 150).

Camus. *c.* (p. 65).

Cap (P.-A.). Le Muséum d'histoire naturelle. Paris, 1854.

Carus (Victor). Histoire de la zoologie depuis l'antiquité jusqu'au XIXe siècle, trad. fr. par P.-O. Hagenmuller et notes par A. Schneider. Paris, in-8°, 1880.

Castor (p. 176).

Chardin. Voyages de M. le chevalier Chardin en Perse et autres lieux de l'Orient. 10 vol in-8°. Rouen, MDCCXXIII (p. 6).

D

— sur l'enfance et la jeunesse de Louis XIII (1601-1628) publié par E. Soulié et Ed. de Barthélemy. Paris, 2 vol. in-8°, 1868 (p. 93, 94, 275).

Hervieux de Chanteloup (J.-C.). Traité des serins de Canarie, 1705 (p. 219).

Heulhard (Arthur). La Foire Saint-Laurent, in-8°. Paris, 1878 (p. 280, 282).

Hezecques (d'). Souvenir d'un page de la cour de Louis XVI. Paris, 1895, in-12 (p. 148, 151, 159).

Hilair (J.-B.). Voir Hamy. *d.*

Histoire de l'Académie (p. 297, 316).

Hœfer (Ferdinand). Histoire de la zoologie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, Paris, 1873, 1 vol. in-12... (p. 322).

Houel (J.-P.-L.-L.). Histoire naturelle des deux éléphans mâle et femelle du Muséum de Paris, venus de Hollande en France en l'an VI... ; Paris an XII (1803), in-4°, 120 p. et XX pl. dessinées et gravées par l'auteur. (Une traduction en hollandais en a été publiée par H. Snellen van Vollenhoven dans le *Jaarboekje van het Koninklijk zoologisch genootschap Natura artis magistra*, 1864) (p. 35, 37, 38, 48, 118).

Huet (C.). Singeries ou différentes actions de la vie humaine représentées par des singes, gravées sur les dessins de C. Huet par J. Guélard. Dédié à M. Delorme. — Paris (sans date, Christophe Huet est mort en 1739) (p. 131, 143, 364).

Huet. Collection de Mammifères du Muséum d'Histoire naturelle... dessinée d'après nature par Huet fils, dessinateur du Muséum d'hist. nat. de Paris et de la Ménagerie de Sa Majesté l'Impératrice et Reine. — Paris, 1808.

Hunter (G.) (p. 302).

Huot (Paul). Les prisonniers d'Orléans. 1792-1795. *Revue d'Alsace* 3e série, t. IV, 1868, p. 97 et suiv. (p. 160).

Hurtaut et Magny. Dictionnaire historique de la ville de Paris et de ses environs. Paris, 1779. 4 vol. in-8° (Voir Piganiol de la Force *a.*).

Huzard et **Tessier** (p. 265, 332).

Hymans (p. 25).

I

Inventaire des papiers manuscrits du cabinet de Robert de Cotte, premier architecte du roi (1656-1735) et de Jules-Robert de Cotte (1683-1767) publiés par Pierre Marcel. Paris, in-8°, 1906.

Inventaire des tableaux commandés et achetés par la direction des bâtiments du roi (1709-1792) publié par Fernand Engerand. Paris, 1900, in-8° (p. 122).

Inventaire des tableaux du Roy rédigé en 1709 et 1710 par Nicolas Bailly,... publié par Fernand Engerand. Paris, 1899, in-8° (p. 122, 171).

Inventaire général du mobilier de la couronne sous Louis XIV (1663-1715), publié par J. Guiffrey, 2 vol. in-4°. Paris, 1885-86 (p. 119, 122, 171).

J

Jansenius (p. 275).

Jauffret. Voyage au Jardin des plantes, in-18°. Paris, 1798.

[**Jèze**]. Etat ou tableau de la ville de Paris (sans nom d'auteur), 2 vol. in-8°, Paris, 1760 (p. 284).

Jonston (J.). Historiæ naturalis de quadrupedibus Libri cum œneis figuris, Amstelodami MDCLVIII in-4°. (Très belles planches avec légende en latin, français, hollandais et anglais) (p. 172).

Jouin (Henri). Charles le Brun et les Arts sous Louis XIV... Paris, MDCCCLXXXIX, in-4° (p. 360).

Journal du Voyage d'un anonyme français fait en Italie, octobre 1652, juillet 1653. *Biblioth. impér. publ.*

de SaintPétersbourg (Manuscr. franç. O. IV. 43) (p. 9).

Journal d'un voyageur [hollandais] à Paris en 1657-1658, publié par A.-P. Faugère. Paris, 1862 (p. 96. 101).

K

Kämpfer (p. 2).

Kang-hi. Instructions sublimes et familières. Trad. du chinois in : *Mémoires sur les chinois*, t. XX, p. 226 (p. 6).

Kleiner (Salomon), *a.* Résidences mémorables de l'incomparable Héros de notre siècle, ou Représentation exacte des édifices et jardins de son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince Eugène François, duc de Savoye et de Piémont. Augsbourg in-fol. 1731 (p. 67).

Kleiner (S.), *b.* Suitte des Résidences mémorables. Augsbourg, 1733-1736, in-fol. (p. 67).

Cet ouvrage se termine par 12 planches représentant quelques plantes étrangères, 49 mammifères et 60 oiseaux pris parmi les plus curieux de la ménagerie du Belvédère.

Kleiner (S.), *c.* Représentation des animaux de la ménagerie de S. A. S. Monseigneur le Prince Eugène François de Savoye et de Piémont. Partie I et II, in-fol. Augsbourg, 1734 (p. 67).

(Cet ouvrage, le seul cité par Fitzinger, paraît être la reproduction des douze planches ci-dessus).

Knackfuss (p. 62, 77, 78).

Knauer (Fr.). Schönbrunn, Wien, 1903, in-16° (p. 56, 68).

Kolbe (Pierre). Description du Cap de Bonne Espérance, trad. fr. Amsterdam, 3 vol. in-12°, 1741 (la 1re éd. en Allem. est de 1719) (p. 55).

Kronfeld (M.). Das neue Schönbrunn, Wien, 1891, in-16° (p. 56).

L

Laborde. Voyage pittoresque de la France, Isle de France et comté de Senlis, Paris, 1789, in-fol. avec grav.

Laborde (Alexandre de). *a.* Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux, mêlée d'observations sur la vie de la campagne et la composition des jardins par —. Les dessins par Ct Bourgeois. Paris, 1808, gd. in-4°.

Laborde (Al. de). *b.* Itinéraire descriptif de l'Espagne, 3e éd. 6 vol. in-8°, Paris 1827-1830 (p. 18).

Lacépède et Cuvier. La ménagerie du Museum national d'histoire naturelle, ou description et histoire des animaux qui y vivent ou qui y ont vécu, par les Citoyens Lacépède et Cuvier, avec des figures peintes d'après nature, par le citoyen Maréchal, peintre du Museum, gravées... par le citoyen Miger. Paris, an X. — 1801, 1 vol. in-fol. (p. 7, 11, 12, 35, 80, 319).

La Curne de Sainte-Palaye. *a.* (p. 233).

[**Ladvocat** (J.-B.)]. Lettre sur le Rhinocéros a M*** membre de la société royale de Londres, broch. in-8°, de 34 p. Paris, 1749 (p. 6, 51).

La fête Royale donnée à Sa Majesté par Son Altesse Sérénissime Monseigneur le duc de Bourbon à Chantilly le 4, le 5, le 6, le 7 et le 8 novembre 1722..., par M. Faure. Paris, 1722, in-4° de 32 p. (p. 228).

La Fontaine. Les amours de Psyché et de Cupidon (ouvrage écrit en 1668, publié en 1671), in Œuvres, éd. de Walckenaer, 1826, t. V, p. 25 (p. 120).

La Martinière. Voir Bruzen de —.

Lambert (G.-E.). La seigneurie de Courbépine et la marquise de Prie, Rouen, 1868, in-8° (p. 273).

Lambert (M.). Voir : Gille et —.

Landon (C.-P.). Voir Barjaud.

Lastri (p. 11).

Laurent-Hanin. Histoire municipale de Versailles, 1787-1799. 4 vol. in-8°, Versailles, 1885-1889.

Le Bas (J.-P.). Recveil de divers animaux... par M. Ovdri, gravé par J.-E. Ren et Le Bas. (Arsenal, n° 169).

Le Camus de Mézières. Description des eaux de Chantilly et du Hameau, Paris, 1783. (Reproduit par Dulaure. *b*. t. IV, p. 100) (p. 250).

Le Grand d'Aussy. Histoire de la vie privée des français, Paris, 1815, 3 vol. in-8° (p. 133, 269).

Lemontey. Régence et minorité de Louis XV. Paris, 1832. 2 vol. in-8° (p. 135).

Léonard de Vinci (p. 291, 292, 307).

Le Roi (J.-A.). *a*. Histoire de Versailles, 2 vol. in-8°, Versailles.

Le Roi (J.-A.). *b*. De l'état de Versailles avant 1789, in-18°, Versailles (p. 149).

Le Roi (J.-A.). *c*. Journal de la santé du roi Louis XIV de l'année 1647 à l'année 1711 écrit par Vallot, d'Aquin et Fagon... Paris, 1862, 1 vol. in-8° (p. 123).

Le Roi (J.-A.). *d*. Voir Narbonne.

Le Rouge. « Jardins anglo-chinois à la mode », XX cahiers in-fol. oblong. Paris, 1770-1788 (p. 6, 7, 16, 63, 64, 65, 205, 206, 272, 273, 365).

[Les deux exemplaires de cet ouvrage qui sont à la Bibliothèque de l'Arsenal (n° 533) et à la Bibliothèque nationale (Hd 88, 89 et 89a) sont incomplets, mais ils se complètent en partie l'un et l'autre ; la table des cahiers 1 à 7 est donnée dans le volume Hd 88. L'ouvrage complet est à la Bibl. histor. de la ville de Paris et chez M. Grosseuvre à Versailles].

Le Roy (Georges). Lettres philosophiques sur la perfectibilité des animaux. Paris : 1781, in-12° (p. 315).

Lettre à une dame anglaise. Voir : Coyer.

Le Vaillant. Voyage de M. — dans l'intérieur de l'Afrique par le Cap de Bonne-Espérance dans les années 1780 à 1785, nouv. éd. Lausanne, 1790, 2 vol. in-8° (p. 49).

Les curiosités de Paris, de Versailles, de Trianon,..., chez Saugrain in-12°, 1716. [C'est l'édition réimprimée en 1883, en 1 vol. in-8°, que nous avons consultée. La rédaction de cet ouvrage fut faite de 1706 à 1715, comme le montrent les dates des approbations royales] (p. 98, 136, 267).

Lettre sur le Rhinocéros. Voir : Ladvocat.

Levis (Duc de). Souvenirs et portraits, 1780-1789, Paris, 1814, 1 vol. 8° (p. 141).

Ligne (Prince de). Coup d'œil sur Belœil, à Belœil, de l'imprimerie du P. Charles de — 1781 (p. 27).

Liisberg (H.-C.-Bering.) Kunts-Kammeret dets Stiftelse og aeldste Historie (Le Cabinet de curiosités du roi, son origine et son histoire). Copenhague, 1897 1 vol. in-8° (p. 13, 87).

Linné (p. 86).

Lionnois. Voir Lyonnois.

Lister. Voyages à Paris en 1698 p. p. E. de Sermizelles, Paris, 1873, 1880.

Littré. Dictionnaire de la langue française. (p. 209).

Livet (Ch.-L.). Voir Loret.

Locatelli (Sébastien), prêtre bolonais. Voyage de France... (1664-1665), trad. et publ. par Ad. Vautier. Paris, 1905 (p. 109).

Lokeren (Van) (p. 22).

London and its environs, 1761 (p. 14).

Loret. La Mvse historique ov recüeil des Lettres en vers, escrites à son Altesse Mademoiselle de Longueville par le sieur Loret, année mil six cens cinquante. Livre premier, Paris M.DC.LVI. Edit. Ch.-L. Livet. 4 vol. Paris. 1857-1878 (p. 98).

Lundin (C.) **Gamla** et **Strindberg**, Stockholm, 1882, in-8° (p. 59).

Luynes (duc de). Mémoires du duc de Luynes sur la vie de Louis XV. 1735-1758, 17 vol. in-8°, Paris, 1860-1865 (p. 103, 138, 143, 272).

M

Mercure galant (p. 99, 107, 119, 120, 216, 217).

Mérigot. Voir : PROMENADES.

Michiels (Alfred). Histoire de la peinture flamande, depuis ses débuts jusqu'en 1864. 10 vol. in-8°, 2e éd. Paris 1865-1876.

Miger. Voir LACÉPÈDE et CUVIER.

Millin (Aub.-L.), **Pinel** et **Brongniart** (Alex.). Rapport fait à la Société d'histoire naturelle de Paris, sur la nécessité d'établir une ménagerie. Paris, 14 déc. 1792, in-8°, 4 p. (Bibl. nat. Sz-563. Le manuscrit de ce rapport est aux *Arch. nat.* F. 17^F 1132) (p. 318).

Mocquet (Jean). Voyages en Afriqve, Asie, Indes Orientales et occidentales. Rouen, 1645, in-12°.

Molinet (Le P.) Voir : GACHARD.

Molmenti. Pompeo. La storia di Venezia nella vita privata Dalle origini alla caduta della reppublica, IV éd. 3 vol. Bergamo, 1906-1908, in-4° (p. 11).

Mongez. Mémoire sur des cygnes qui chantent. *Journ. de physique*, oct. 1783, p. 311-312 (p. 249).

Monicart (J.-B. de). Versailles immortalisé par les merveilles parlantes des bâtiments, jardins... en vers libres. Paris, MDCCXX, 9 vol. in-4° (2 vol. seulement de publiés).

Monmergé (de). Voir : TALLEMANT DES RÉAUX.

Monrô (Alex.). Essay on comparativ anatomy. London, 1774-1783 (trad. franç. en 1676) (p. 295).

Montaiglon (A. de) (p. 100).

Montbrison (comte de). Voir : OBERKIRCH.

Morren (Th.). *a*. Het Huis Honselaarsdijk (p. 31).

Morren. *b*. Zorgvliet, Buitenrust en Rustenburg (p. 50).

Mosaïque (La) (p. 283).

Moulé (L.). Voir RAILLET ET MOULÉ.

Moumergue (de). Voir COULANGES (de).

Muller (Eugène). Les animaux célèbres, Paris, 2e édit. 1885, 1 vol. in-12° (p. 14).

N

Narbonne (Pierre). Journal des règnes de Louis XIV et Louis XV, de l'année 1701 à l'année 1744, publié par J.-A. Le Roi. Paris, 1866.

Noirmont (baron de). Vieilles chasses et animaux disparus. *Revue des sc. nat. publiée par la Soc. nat. d'acclimatation de France*, 20 juillet 1893, n° 14 (p. 62, 77).

Nolhac (Pierre de). *a*. Le château de Versailles sous Louis XV. Recherches sur l'Histoire de la cour et sur les travaux des bâtiments du roi. Paris, in-8°, 1898.

Nolhac (de). *b*. La création de Versailles d'après des sources inédites. Versailles 1901. (Même ouvrage, avec planches hors texte, sous le titre : *Histoire du château de Versailles*, gd in-4°) (p. 118, 119, 358).

Nolhac (de). *c*. Les jardins de Versailles (à l'époque actuelle), 1 vol. in-4°, Paris.

Nolhac (Pierre de). *d*. Le Grand Parc et les Eaux de Versailles. *Revue des idées*, 15 janv. 1907, n° 37, p. 1-16.

Notice des animaux vivants. Voir : CUVIER (F.).

O

Oberkirch (baronne d'). Mémoires publiés par le comte de Montbrison. Paris, 2 vol. in-12° (p. 141, 157, 159).

Oudry. Voir LE BAS.

P

Pallas (p. 303).

Patin (Charles). Voir : RELATIONS.

Patin (Guy). Lettres choisies de feu M. — La Haye, 1715, 3 vol. in-12°.

Paulin. Voir : TALLEMANT DES RÉAUX.

Pawlowsk. Esquisse historique. Voir SEMEFSKY.

R

Hollande, Bohême, Suisse, etc., par C. P. D. M. de la Faculté de Paris. Rouen 1676, in-12°. (Les lettres dont se composent ces relations sont signées Charles Patin) (p. 57, 58).

Remilly (Lucien). La ménagerie royale de Versailles sous Louis XIII. *Le Petit Versaillais*, 19e année, n° 44, 2 nov. 1900 et suiv.

Richelet (p. 213, 279).

Riemer (de). Beschrijving van'S. Gravenhage, t. I, p. 75.

Rocheterie (de la). Voir : Marie-Antoinette.

Rolland (Eugène). Faune populaire de la France. Noms vulgaires, dictons, proverbes, légendes, contes..., Paris, 1877-83, 6 vol. 8° (p. 181).

Rondelet (Guillaume). La première partie de l'Histoire entière des Poissons, composée premièrement en Latin... auec leurs pourtraits au naïf. Lion, 1558, in-4° (p. 172).

Roodenbek (H. de) (p. 329).

Roquefort (de). Voir Le Grand d'Aussy.

Rozier (abbé). Cours complet d'Agriculture, Paris, 1785-1789, t. I à VIII, in-4° (p. 24, 307).

Ruble (Alph. de). Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret. Paris, 4 vol. in-8°, 1881-86.

Rutlidge (James de). Essai sur le caractère et les mœurs des Français, 1775, p. 204 (p. 283).

S

Saga d'Harald (p. 83).

Saga de Nial (p. 83).

Saint-Pierre (Bernardin de). Mémoire sur la nécessité de joindre une ménagerie au Jardin national des plantes de Paris. Paris, in-12°, 2 ff. et 63 p. (p. 144, 160, 162, 331).

[Ce mémoire se trouve à la Bibl. nat. S. 34121 ; il est publié en entier dans les *OEuvres de M. de Saint-Pierre*, éd. Aimé Martin, XII, 525-557].

Saint-Simon. Mémoires complets et authentiques du duc de —. Paris 1829-1830, 21 vol. 8° (Édit de Boislisle, en publicat. Paris 1879-1910, 22 vol. in-8°) (p. 124, 200, 228).

Salerne. L'ornithologie par M. Salerne, docteur en médecine... Paris, 1767, 1 vol. in-4°, avec fig. (p. 273).

Sanders (p. 53).

Santi (M.). Mémoire sur les chameaux de Pise. *Annales du Muséum d'Histoire naturelle*, 1811, t. 17, p. 320-330 (p. 12).

Saugrain. Voir « Les curiosités de Paris... ».

Scudéry (Mlle de). Célanire ou la Promenade de Versailles, in-12° 1669 (p. 107).

Schneider (J.-G.). Reliqua librorum Frédéric II, Leipzig, 1788.

Séailles (p. 292).

Semefsky (J.). Pawlowsk, esquisse historique et descriptive, 1777-1877. Saint-Pétersbourg, 1877 (en russe) (p. 81).

Serres (Olivier de). Le théâtre d'Agriculture et Mesnage des champs d'—, seigneur dv Pradel, dernière édit. reueuë et augmentée par l'autheur, Rouen, MDCXXXXVI in-4° (p. 307).

Sévigné (Mme de —) (p. 266).

Smedt (Bernard de). Le parc de Bruxelles ancien et moderne. Bruxelles, 1847 (p. 24).

Smidt (Thomas). Le cabinet du jeune naturaliste. Trad. de l'angl. 6 vol. in-12°, 1810 (p. 14).

Sourches (marquis de). Mémoires du — sous le règne de Louis XIV, publiés par le comte de Cosnac, Arthur Bertrand et Edouard Pontal, 13 vol. in-8°. Paris, 1882 (p. 98, 124, 217).

Sparrman (André). Voyage au Cap de Bonne-Espérance et autour du monde..., trad. fr. par Le Tourneur. Paris, 3 vol. in-8°, 1787 (p. 50).

Stemler. Voir Chavard et —.

Stricker (Wilhem). *a.* Zur Geschichte der deutschen zoologischen

Vasselot. Voir : MARQUET DE.

Vautier (Ad.). Voir : LOCATELLI.

Verniquet. Exposition d'un projet sur le Muséum d'histoire naturelle et sur une Ménagerie par le C. Verniquet, architecte, membre de la Société libre des sciences, lettres et arts de Paris. Paris, brumaire an XI, in-4°, 24 p. *Bib. Nat.* C^{11} 493 *bis* (p. 319).

Vicq d'Azir (Félix). Œuvres de —, p. p. Moreau (de la Sarthe), Paris, 1805, 6 vol. in-8° et atlas in-4° (p. 302).

[**Villette** (Anthoni)]. « La description du chasteau de Versailles. A Paris chez Anthoni Villette, 1685. »

[**Villiers** (de)]. Journal d'un voyage à Paris en 1657-1658, sans nom d'auteur, publié par A.-P. Faugère. Paris, 1862, in-8°.

Villoison. Voir : DANSSE DE —.

Vosmaer (Arnoult). *a*. Beschrijving van de zo zeldzaame als zonderlinge aapsoort genaamd orang-outang van het eiland Borneo. Amsterdam, 1778 (p. 34).

Vosmaer (Arnoult). *b*. Description d'un recueil exquis d'animaux rares, consistant en quadrupèdes, oiseaux et serpents, des Indes orientales et occidentales, s'ayant trouvés ci-devant vivants aux Ménageries appartenantes à son Altesse Monseigneur le Prince d'Orange-Nassau, par feu M. A. Vosmaer, de sa vie Conseiller de S. A. S... avec figures dessinées et enluminées d'après nature. Amsterdam, 1804. [La 1re éd. sous un titre réduit, date de 1767] (p. 34).

Voyage (Le) de France dressé pour l'instruction et commodités tant des Français que des estrangers, 4e éd. Rouen, 1647.

Voyage d'un français en Italie fait dans les années 1765 et 1766. Venise, 1769, 8 vol. in-12. [Le nom de l'auteur (De La Lande) est donné en note manuscrite sur l'exemplaire de la *Biblioth. municip. de Caen*] (p. 10).

Voyage pittoresque de la France, Isle de France, Valois et comté de Senlis. Paris, 1789, in-f° (p. 63) (p. 249).

Voyage que j'ai fait en Flandre, Hollande, Northolland, Zélande et Angleterre... L'an 1699, in-fol. de 263 p. *Biblioth. publ. de Saint-Pétersbourg*. Mss. franc. F. IV. 78 (p. 25, 31).

W

Wauters (Alph.). Histoire des environs de Bruxelles, Bruxelles, 1855, 3 vol. in-8° (p. 26).

Wieselgren (Oscar). Studier öfver Lejonkulans dramer. Uppsala, 1909 1 vol. in-8° (p. 85, 382).

Winkelman (J.-J.) (p. 62).

Witkamp (P.-H.). *a*. Het Natura artis magistra onzer Voorouders, in *Jaarboekje van het Koninklijk zoologisch genootschap Natura Artis Magistra*, 1875. *Amsterdam*, in-18°, p. 151-156 avec 1 pl. (p. 50, 52, 54).

Witkamp. *b*. De diergaarden van vroegeren en lateren tijd. (p. 31).

Y

Yorke. Voir REDHEAD.

Young (Arthur). Voyage en France pendant les années 1787 à 1790, trad. de l'anglais. Paris, 3 vol. 1793 (voir t. I, p. 12, à la date du 15 mai 1787) (p. 244).

Z

Zabelin. (Ivan). Domachniy Bit Rousskich Tsarey v XVI i XVII st. (La vie privée des tsars au XVIe et au XVIIe siècle.) Moscou, 1895, 2 vol. 8° (p. 78).

Zimmerman (p. 63).

TABLE DES PLANCHES

TABLE DES MATIÈRES

TROISIÈME PARTIE

LES TEMPS MODERNES (XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES)

CHAPITRE PREMIER

LES MÉNAGERIES D'ASIE, D'AFRIQUE, D'ITALIE, D'ANGLETERRE D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL

CHAPITRE II

LES MÉNAGERIES DES PAYS-BAS ESPAGNOLS (BELGIQUE)

CHAPITRE III

LES MÉNAGERIES DES PROVINCES-UNIES (HOLLANDE)

CHAPITRE IV

LES MÉNAGERIES D'ALLEMAGNE ET D'AUTRICHE

CHAPITRE V

LES MÉNAGERIES DES PAYS SLAVES ET SCANDINAVES

CHAPITRE VI

LES MÉNAGERIES DE LORRAINE ET LES PETITES MÉNAGERIES ROYALES DE FRANCE

CHAPITRE VII

LA MÉNAGERIE ROYALE DE VERSAILLES AU TEMPS DE LOUIS XIV (1662-1698)

CHAPITRE VIII

LA MÉNAGERIE DE VERSAILLES SOUS LA DUCHESSE DE BOURGOGNE (1698-1715)

CHAPITRE IX

LA MÉNAGERIE DE VERSAILLES SOUS LOUIS XV ET LOUIS XVI

CHAPITRE X

LA MÉNAGERIE DE VERSAILLES DE LA RÉVOLUTION A NOS JOURS
LISTE DES ANIMAUX QUI Y ONT VÉCU

CHAPITRE XI

LES PETITES MÉNAGERIES DE CHANTILLY
(DE 1643 A 1686)

CHAPITRE XII

LA MÉNAGERIE DE VINEUIL SOUS LE GRAND CONDÉ ET SON FILS (1677-1709)

CHAPITRE XIII

LA MÉNAGERIE DE VINEUIL SOUS LE DUC LOUIS-HENRI DE BOURBON (1710-1740)

CHAPITRE XIV

LA MÉNAGERIE DE VINEUIL SOUS LES DERNIERS CONDÉ (DE 1740 A NOS JOURS)

CHAPITRE XV

LES PETITES MÉNAGERIES PRINCIÈRES, SEIGNEURIALES BOURGEOISES ET FORAINES EN FRANCE

CHAPITRE XVI

LE ROLE DES MÉNAGERIES EN ZOOLOGIE DESCRIPTIVE ET EN ANATOMIE COMPARÉE, DE L'ANTIQUITÉ A LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE

CHAPITRE XVII

LE ROLE DES MÉNAGERIES EN ZOOLOGIE EXPÉRIMENTALE, DU XIIIe AU DÉBUT DU XIXe SIÈCLE

CHAPITRE XVIII

LE ROLE DES MÉNAGERIES DANS L'ACCLIMATATION ET LA ZOOLOGIE ÉCONOMIQUE, DU XIVe A LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE

DOCUMENTS ANNEXES

A. — Documents concernant la ménagerie de Versailles

B. — Documents concernant la ménagerie de Chantilly.

C. — Documents concernant les ménageries de Hollande

D. — Documents divers

E. — Iconographie de la ménagerie de Versailles

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY, PAUL HÉRISSEY, SUCCr